3 1761 04277 2384

MAUCROIX

ŒUVRES DIVERSES

se trouve aussi

A REIMS

CHEZ BRISSART-BINET LIBRAIRE

PARIS, IMP. DE WITTERSHEIM,
Rue Montmorency, 8.

1478 nz

MAUCROIX

François de

ŒUVRES DIVERSES

PUBLIÉES

PAR LOUIS PARIS

SUR LE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE REIMS

TOME PREMIER

344805
14. 12. 37.

PARIS

CHEZ L'ÉDITEUR, 27, RUE D'ANGOULÊME-ST-HONORÉ
ET CHEZ J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE

1854

PQ
1820
M279
1854
t.1

AVERTISSEMENT

Ce qu'il y a de singulier dans la vie de Maucroix, c'est que, jusqu'au jour de la publication des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, la vie agitée de notre auteur, sa jeunesse orageuse, les dissipations de son âge mûr, et surtout les hardiesses de sa muse folâtre étoient restées un mystère pour tous. Je me trompe : la plume élégante et chaste de M. Walckenaer avoit soulevé un coin du voile sous lequel s'étoit jusqu'alors abritée cette renommée incomplète. Le manuscrit de Tallemant, dès l'année 1820, avoit été communiqué au savant académicien, dont les yeux effarouchés s'étoient refusés au jet de lumière projeté sur l'auteur par les révélations du conteur indiscret. Maucroix alors n'étoit connu dans le monde littéraire que par des ouvrages d'érudition d'une haute moralité. Tout le monde savoit qu'il avoit vécu dans l'intimité des meilleurs écrivains de son temps; qu'homme du monde, il avoit eu la faveur du surintendant Fouquet, de la marquise de Rambouillet et du prince de Conty, et qu'homme d'église enfin,

chanoine et sénéchal de Notre-Dame de Reims, il avoit été fort suspect au cardinal Barberin, le bienvenu de l'illustre évêque de Meaux, et presque l'ami de l'archevêque, Charles-Maurice le Tellier.

Comment se résoudre à compromettre une si belle renommée ? M. Walckenaer, tout en accueillant certains récits de Tallemant trop nettement exposés pour être exclus, avoit jeté des flots de gaze sur les détails si crus du scandaleux chroniqueur ; mais enfin malgré les précautions délicates du biographe, le Maucroix-Walckenaer n'étoit déjà plus l'édifiant Maucroix que nous avoit représenté l'abbé d'Olivet.

Les choses en étoient là pour notre chanoine, quand, par l'exhumation littéraire que firent, en 1833, MM. de Monmerqué et Taschereau des *Historiettes* de Tallemant, toute une société d'ombres illustres vint subitement changer la physionomie du grand siècle. A la vérité, les nouvelles silhouettes ne reproduisoient pas tout à fait l'époque, selon les idées accréditées jusqu'à ce jour. Mais il fallut bien le reconnoître : malgré la surprise que causoit le trop nu de certaines figures, chacun y retrouva ses gens ; les noms, les titres y étoient, et les portraits aussi. Bien des illusions cessèrent devant ces masques tombés ; mais à qui la faute, si ce n'est aux peintres primitifs, inhabiles ou intéressés, qui n'avoient pas fait poser leurs modèles sous le véritable jour, avec les accidents de lumière qu'offre habituellement la nature ?

C'est parmi ces réapparitions inattendues des illustrations du XVIIe siècle que se retrouva la figure un peu méconnoissable, il est vrai, du bon chanoine Maucroix. Le bizarre accoutrement dont l'affubloit l'auteur des *His-*

toriettes devoit exciter l'étonnement, même après le travail de M. Walckenaer. Comme le scrupuleux académicien, nous hésitions à donner notre confiance aux contes pour rire de Tallemant, quand, il y a quelques années, nous vînmes à acquérir pour la bibliothèque de Reims plusieurs petits volumes d'un chanoine du nom de *Favart*. Parmi ces recueils, dire quelle fut notre joie de trouver les œuvres inédites de Maucroix seroit chose impossible, car nous espérions y prendre Tallemant en flagrant délit d'imposture, et puiser là matière à réhabilitation pour notre aimé Maucroix. Il nous faut avouer que nous n'eûmes point cette petite satisfaction : tout au contraire et comme a bien voulu le dire M. de Monmerqué, dans la seconde édition des *Historiettes*, parmi les œuvres de François Maucroix, inespérément recouvrées, nos yeux tombèrent précisément sur des pièces qui justifient, et au delà, les contes facétieux du moderne Lucien.

Nous n'avons point à caractériser les mœurs de l'époque à laquelle appartient Maucroix ; on trouve à ce sujet des révélations suffisantes dans les Mémoires contemporains, dans les couplets des poètes et dans les actes bien connus de certains personnages du temps. Sans vouloir remonter à la source de ce désordre moral qui, des hautes classes, étoit, aux XVIIe et XVIIIe siècles, descendu jusqu'au sein de la bourgeoisie, nous constaterons qu'en ces derniers temps on s'est trop hâté d'imputer à la régence du duc d'Orléans le débordement qui fut la honte du règne de Louis XV. Le mal datoit de plus haut : il est constant que dès les premiers jours du XVIIe siècle, la société, quoique intérieurement restaurée,

étoit restée frappée dans sa moralité. Les luttes contre les Protestants, et celles que fit éclore le Jansénisme, eurent surtout pour résultat d'ébranler la croyance générale. Maucroix, en devenant homme d'église, trouva toutes prises parmi ses confrères ces habitudes relâchées, ces inclinations voluptueuses, cette philosophie à demi païenne dont s'accommodoit si bien son naturel léger; et les brochures du temps disent assez que ce relâchement ne se rencontroit pas seulement dans le clergé intermédiaire, mais que les princes de l'Eglise eux-mêmes en donnoient parfois l'exemple. Certes, au milieu de cette société, se faisoient remarquer d'éminents caractères qu'une piété solide, une vertu éprouvée plaçoient hors ligne, comme pour servir de contraste à tant d'équivoques et fragiles natures; mais en général, l'entraînement du siècle étoit à la vie aisée, à l'épicuréisme, aux récréations folâtres, aux vanités mondaines. Maucroix n'étoit pas homme à y opposer la moindre résistance, et nous en trouverons le surabondant témoignage dans la bibliothèque manuscrite du chanoine Favart.

Toutefois ces bluettes poétiques et ces confidences épistolaires qui nous surprennent par leur naïveté et que nous ont révélées un chétif bouquin, il ne faut peut-être pas les prendre tout à fait à la lettre. Dans la plupart de ces petites compositions, on voit un badinage continuel, dicté, le plus souvent, par cette galanterie élégante qu'avoient mise à la mode Voiture et l'hôtel de Rambouillet. Rien n'y sent la licence, et c'est le plus souvent la charmante causerie de l'auteur d'*Alcidalis et Zélide*, sans son vernis parfois assez fade. Les lettres adressées au chanoine Favart sont moins conte-

nues : il y a tout autant d'esprit et moins de réserve. L'auteur y raconte, et de la façon la plus piquante, les anecdotes du jour, les exploits des jeunes gens à la mode, les propos, les médisances, et les bons mots des ruelles le plus en renom ; et les récits les plus risqués trouvent place sous cette plume si délicate et si délicieusement spirituelle.

Quant aux poésies échappées jusqu'à ce jour aux investigations des fureteurs littéraires, et que le bon chanoine Favart, le confident le plus intime de notre auteur, avoit pris le soin singulier de recueillir, de copier de sa main, nous avouons qu'il y règne une forfanterie de libertinage qui s'allie tout aussi peu à cette exquise délicatesse qui faisoit de Maucroix l'homme distingué par excellence, qu'à l'austérité requise chez un homme d'Eglise. Ces jeux d'esprit peuvent servir à peindre le laisser-aller qui régnoit dans les conversations des gens de lettres, mais ce seroit tomber dans l'exagération que de les considérer comme l'expression de l'état moral de la société. Tout ceci étoit affaire de badinage, et la frivolité des amusements littéraires, et l'abandon des conversations intimes, n'excluoient ni l'austérité de mœurs, ni l'accomplissement des devoirs d'état.

Ce n'est pas que je prétende le moins du monde me rendre garant de la vertu de Maucroix. Comme les gens du monde, de son époque et de la nôtre, il prolongea le plus longtemps qu'il put sa verte jeunesse, et la grande maturité de son âge ne fut point exempte des faiblesses du cœur et de l'égarement des sens. Mais nés dans les épanchements de l'amitié, ces torts, si graves qu'ils pussent être chez un homme voué

aux austérités cléricales, ne sortirent pas d'un cercle intime, et ne provoquèrent jamais de scandaleux éclats.

Ce que l'on a publié jusqu'à ce jour des œuvres de Maucroix ne l'a point été dans l'ordre et avec l'économie qu'il eût fallu pour aider au biographe. Ce n'est pas une tâche sans difficulté que d'écrire la vie d'un homme de lettres, quand, à part ses productions, les matériaux font à peu près défaut. Nous en serions là avec Maucroix, sans ce que les *Historiettes* nous apprennent de sa jeunesse. Mais Maucroix a vécu bien au delà du temps où écrivoit Tallemant, au delà même des limites ordinaires, et nous n'avons plus pour nous guider que les notices de l'abbé d'Olivet, de Richelet, Nicéron, dom Grenier, et les articles des Dictionnaires biographiques, qui, tous copiés l'un sur l'autre, n'ont d'autre but que de réclamer pour Maucroix un rang parmi les traducteurs du XVIIe siècle. Force est donc de puiser dans les œuvres de l'auteur les éléments de son histoire; mais c'est là qu'est la difficulté, si l'on veut bien voir que dans les éditions qu'on en a données, et même dans le ms. de Reims, les poésies de Maucroix, la plupart sans date, sont rangées, comme c'est l'invariable usage chez nous, par ordre de genre. Cette classification peut être convenable dans une table des matières, mais c'est une classification désastreuse pour le biographe et qui ne laisse en rien deviner les diverses phases de la vie de l'écrivain. Les hommes de lettres ne sont pas tout d'une pièce, comme les présentent les éditeurs, et quand on lit une œuvre, il n'est pas sans intérêt de connoître à quelle époque de sa vie et dans quel milieu

d'idées et d'opinions l'auteur l'a conçue. Est-ce que Boileau, par exemple, a débuté par ses douze satires sans solution de continuité ? Est-ce que, ensuite, il a composé de la même façon ses douze épîtres, puis ses deux grands poëmes, qu'il aura surchargés de ses deux odes et de ce que l'on appelle ses poésies légères ? Classées comme sont ces œuvres, j'avoue ne trouver qu'infiniment peu de sel à la chanson faite à Baville, à l'énigme sur la puce, au couplet à Climène, à la romance : *Voici les lieux charmans...* Pourquoi mettre invariablement ces choses de sa jeunesse après les œuvres de son âge mûr ? Pourquoi ne pas publier chaque pièce à son rang, c'est-à-dire dans l'ordre où toutes ont été conçues ? — Mais, dira-t-on, la régularité ! la symétrie ! Puis, siéroit-il bien d'ouvrir l'œuvre d'un écrivain célèbre par ce qu'il a composé de moindre ou de plus futile ? — Oui, sans doute ! n'est-ce donc pas là la marche de l'esprit humain ? et faut-il, pour une symétrie de convention, inspirer l'ennui et jeter le désordre dans les idées du lecteur ? Prenons un autre écrivain, Voltaire, si l'on veut. Je connois dans la bibliothèque de nos hommes de la Restauration un certain nombre d'exemplaires des œuvres du grand philosophe dont les feuillets ne sont pas encore coupés. C'est qu'avec l'admiration qu'ils ont puisée pour cet immortel écrivain dans les tendances et les dispositions de leur époque, ces candides adeptes n'ont pas trouvé le courage d'aborder une lecture qui s'annonce par dix volumes de tragédies pour finir par vingt volumes de lettres, classées par ordre de correspondance ! et ils en sont restés avec leur admiration de seconde main pour ce grand génie ! Maintenant, faites une édi-

gue, et que réciproquement on imprimât sous son propre nom des traductions de Maucroix, pour se faire valoir par leur mérite, on sache où la fraude peut être apperçue à temps par la confrontation de tels imprimez avec les originaux de l'auteur.

OUVRAGES LAISSÉS AUX JÉSUITES DE REIMS :

» 1° *La première Tusculane de Cicéron, dédiée à Brutus, où Atticus et Cicéron parlent du mépris de la mort ;*

» 2° *Caton l'Ancien, ou Traité de la vieillesse.* L'argument du traité suit la traduction du latin de Cicéron ;

» 3° *Lælius, ou Dialogue de l'amitié,* par Cicéron, avec un argument françois ;

» 4° *Les Épîtres familières de Cicéron*, livre second, *Cicéron à Lælius,* Lettres VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV et XVI ;

» 5° *Lettre* V *de Cicéron à Jules César*, tirée du livre VII *à Trebatius,* lettres VII, VIII, IX et X ;

» 6° *Lettres de Servius Sulpitius à Cicéron sur la mort de Tullia, sa fille ;*

» 7° *Lettres du livre* VIII, au nombre de 23 ;

» 8° *Lettres à Atticus, à son frère, et de Brutus à Cicéron ;*

» 9° *Livre* VIII *des Épîtres familières,* qui contient les *Lettres de Lælius à Cicéron ;*

» 10° Prologue du IVe livre des *Questions naturelles de Sénéque ;*

» 11° *Harangue de Fabius au Sénat, contre la résolution qu'avoit prise Scipion de passer en Afrique ;*

» 12° *Harangue de Scipion à son armée ;*

» 13° *Caractères différents de Cicéron et de Démosthène ;*

» 14° *La première Olinthienne de Démosthène; la seconde et la troisième;*

» 15° *Harangue de Marius au peuple romain*, tirée de Salluste. *Harangue de Fabius Maximus pour l'élection des Consuls*, tirée du XXIVe livre de Tite-Live;

» 16° *Dernières paroles de Germanicus, d'Othon à son armée;*

» 17° *Épître de Pline à Trajan touchant les Chrétiens, avec la réponse de Trajan;*

» 18° *Extraits* du livre VII de Pline l'Ancien;

» 19° *Lettres de Cicéron à Papirius Petus*, livre IX des *Épîtres familières*. — *Lettre de Marius à Cicéron.*

» Tout cela est traduit en françois par M. de Maucroix.

» *Poésies du même* en ms. — Trois cayers in-8° d'Épigrammes, Enigmes, Madrigaux, Élégies, Eglogues, — et un quatrième cayer intitulé *le Solitaire.* »

On ne sait ce qu'est devenu ce ms. des Jésuites de Reims: celui qui fut déposé en 1749 à la Bibliothèque du Roi par l'abbé Sallier, comme le tenant de l'abbé d'Olivet, diffère en plusieurs points du ms. en question.

En réimprimant les poésies de Maucroix disséminées dans les recueils du XVIIe siècle, M. Walckenaer y a ajouté tout ce que renfermoit d'inédit en ce genre le manuscrit de la Bibliothèque royale. Mais ce manuscrit ne contient ni les Lettres, ni les Mémoires, ni toutes les pièces, au nombre de cent quarante-deux, marquées d'une * dans la présente édition, et qui font de celle-ci une publication tout à fait nouvelle.

Quoique j'aie exclu de mon recueil soixante-quinze pièces inédites que me fournissoit encore le ms. de

Reims, peut-être pensera-t-on qu'il eût mieux valu, pour la mémoire de l'auteur, laisser dans l'oubli un assez grand nombre de celles que je mets au jour. A cela je répondrai que je ne me suis point donné la tâche d'un panégyrique ou d'une réhabilitation, mais seulement le plaisir de montrer dans un jour plus complet un homme qui, par les grâces de son esprit autant que par l'aménité de son caractère, fut l'ami de tout ce que le grand siècle eut de plus littéraire et de plus illustre.

Au surplus, je le répète, ces joyeusetés qui ont échappé à l'oubli auquel les avoit condamnées l'auteur lui-même, c'est le ms. de Reims qui les contient. On y trouve, avec quelques pièces curieuses pour l'histoire littéraire du temps, des couplets et des épigrammes, qui semblent plutôt l'œuvre de Théophile ou de Marigny que du bon et délicat Maucroix. Ce sont des débauches d'esprit telles que s'en permettent les plus grands génies dans leurs moments de gaieté, mais qu'ils se gardent bien de recueillir. Maucroix n'a pas connu les petits volumes de son ami Favart, il en eût exigé la suppression. Nous en avons la preuve dans la sévérité avec laquelle a été fait le choix de ses Œuvres, imprimées soit de son vivant et depuis son entrée dans les ordres, soit dans le recueil de ses travaux inédits laissés aux Jésuites de Reims, travaux dont une partie se retrouve à la Bibliothèque impériale dans le manuscrit d'Olivet-Sallier.

L. P.

MAUCROIX

SA VIE ET SES OUVRAGES

I

1619-1645.

ARGUMENT. — Naissance de Maucroix à Noyon. — Il fait ses études à Château-Thierry, — condisciple de La Fontaine, — étudie le droit. — Ses débuts au barreau. — Il est accueilli par Patru et Conrart. — Essor littéraire de l'époque. — Maucroix se lie avec Perrot d'Ablancourt, Furetière, Pélisson, Lallemant des Beaux, d'Alibray, Le Pailleur, Cassandre et autres. — Ses débuts poétiques. — Son éloignement pour le barreau. — Il quitte Paris et vient à Reims, chez M. de Joyeuse. — Détails sur cette famille. — Maucroix amoureux. — Détails et poésies. — Le marquis de Lenoncourt recherche la main d'Henriette, — est agréé, — prend Maucroix pour confident. — Maucroix quitte Saint-Lambert, s'arrête à Château-Thierry, — revoit La Fontaine, — le porte à la poésie. — Maucroix revient à Paris, — est amoureux de deux sœurs. — Épigrammes. — Il refuse le mariage. — Événements politiques. — Siège de Thionville. — Mort de Lenoncourt. — Retour de Maucroix à Saint-Lambert.

FRANÇOIS Maucroix ou de Maucroix [1] naquit à Noyon, le 7 janvier 1619. Cette même année voyoit également naître à Reims Colbert, l'honneur éternel de la ville du

1 Maucroix prenoit ou laissoit indifféremment la particu-

sacre, et à la Rochelle l'indiscret confident des peccadilles de jeunesse de Maucroix, Gédéon Tallemant des Réaux : puis comme une autre particularité dont on peut tenir note, nous remarquerons que Robert de Joyeuse, baron de Saint-Lambert, épousoit (le 2 juillet de la même année) mademoiselle de Maupas, de qui devoit naître à quelque temps de là cette Charlotte-Henriette qui tint une si grande place dans l'histoire de notre auteur.

Il semble établi que le père de Maucroix étoit tout simplement praticien, j'entends procureur ou quelque chose d'approchant. A ce titre, nous lui voyons, entre autres clients, un M. de Cany, parent des Joyeuse de Champagne, auxquels par ce protecteur François et son frère aîné, Louis Maucroix, furent de bonne heure recommandés. Les biographes nous disent que Maucroix fit ses études à Paris : sa liaison avec La Fontaine, qui datoit de l'enfance, me fait croire qu'il les commença au collége de Château-Thierry, dont l'enseignement à cette époque attiroit la jeunesse et rivalisoit avec les établissements universitaires de Reims et de Paris. Protégé par madame de Joyeuse, il n'avoit point été difficile à Maucroix père d'obtenir une bourse pour chacun de ses fils, et je pense qu'à peu près

cule *de* : ses biographes et ses éditeurs en ont agi de même en écrivant son nom. Au XVIIe siècle, la particule *de* passoit inaperçue, et son emploi, quoi qu'on en pense aujourd'hui, n'étoit point le signe d'une prétention à la noblesse. Au surplus, voir à l'appendice l'extrait de baptême de Maucroix.

du même âge que La Fontaine, Louis et François de Maucroix hantèrent les mêmes bancs que notre immortel fabuliste.

Une récente découverte bibliographique de M. Rathery, bibliothécaire du Louvre, met cette camaraderie hors de doute. « Au haut de la première garde intérieure collée sur le carton d'un exemplaire de *Lucien*, *August. Picton*. 1621, se lisent ces mots d'une écriture du XVIIe siècle : *de La Fontaine*, *bon garçon*, *fort sage et fort modeste* : et sur le titre, à travers un bâtonnage postérieur, on distingue le nom de *Ludovicus Maucroix*. A l'intérieur, p. 89 et 151, on rencontre *De La Fontaine*, tracé négligemment et incomplétement, en caractères majuscules se rapprochant de ceux de l'imprimerie. » M. l'abbé Poquet, historien de Château-Thierry, a, comme M. Rathery, vu et touché ce volume, provenant, dit-il, de la famille Pintrel, alliée de la famille La Fontaine. Il y trouve la preuve que La Fontaine fit sa troisième au collége de Château-Thierry : et de cette mention par Maucroix : *De La Fontaine*, *bon garçon*, *fort sage et fort modeste*, il tire la conséquence que fort aimé de ses camarades, le grand poëte annonçoit dès ce temps ce caractère aimable qui lui a valu près de la postérité le surnom du bon La Fontaine.

A la vérité, pour ce qui regarde notre auteur, il s'agit ici de Louis et non point de François Maucroix : mais il est bien vraisemblable que les deux frères, dont la destinée fut commune, ne se sépa-

rèrent pas plus au début qu'à la fin de leur carrière, et que tous deux reçurent avec La Fontaine les leçons des régents du collége de Château-Thierry. Les liaisons que Maucroix ne cessa d'avoir avec quelques habitants de cette ville, et les fréquents séjours qu'il y fit plus tard, témoignent assez de sa prédilection pour un pays qui, avec le goût des études littéraires, lui avoit donné pour l'ami de toute sa vie un homme tel que La Fontaine.

Ses études commencées à Château-Thierry se terminèrent sans doute à Paris ; il en alla de même pour La Fontaine. Maucroix, dont le frère aîné avoit pris le parti de l'Eglise, se disposa de bonne heure au barreau. C'étoit la route que lui prescrivoit la volonté paternelle. « La situation de sa famille, dit l'abbé d'Olivet, le détermina un peu malgré lui à se faire avocat et à fréquenter le barreau. »

C'étoit le beau temps de Patru, qui, de seize ans plus âgé que Maucroix, jouissoit alors de la double renommée de lumière du barreau et d'oracle infaillible en matière de goût littéraire. Comme Conrart, qui se faisoit le patron de chaque nouveau venu au Parnasse, Patru aimoit à tendre la main à tous ceux dont les débuts au Palais promettoient quelque chose. Maucroix, avec une mémoire des plus heureuses, avec un esprit cultivé, beaucoup de vivacité et de saillies, s'annonçant à la fois comme poëte et comme avocat, devoit être accueilli, recherché par ces deux hommes illustres. Aussi le fut-il, et la plus étroite liaison, malgré la différence d'âge, s'établit entre eux.

C'étoit aussi l'époque, à Paris, d'un merveilleux concours de poëtes et de littérateurs. Leurs travaux très-variés, quant à la forme, avoient pour objet presque unique l'étude et le perfectionnement de la langue à peine échappée des mains de Ronsard et de Malherbe. On sait l'influence qu'exerçoit alors l'hôtel Rambouillet, dont Voiture, Chapelain et l'évêque de Vence étoient l'ornement. D'un autre côté, l'Académie françoise à son berceau s'imposoit, sous l'impulsion de Conrart, la tâche du fameux *Dictionnaire*. Ces deux centres littéraires avoient éveillé chez les écrivains de tout étage une incroyable émulation. Des académies de salon naissoient sur tous les points de Paris. Maucroix, introduit par Conrart et Patru, se trouva mêlé aux beaux esprits de toutes les *cabales*. Aussi faut-il dater de cette époque de sa jeunesse les belles amitiés qu'il contracta avec la plupart des grands écrivains du siècle. Nous le voyons en effet dès ce moment en intime rapport avec Perrot d'Ablancourt, l'illustre traducteur, Furetière comme lui débutant du Parnasse et du barreau, Pélisson fraîchement débarqué de Castres, Tallemant des Réaux qui l'initie aux finesses de Rambouillet; le gros d'Alibray, ce très-gai suppôt de Bacchus et d'Apollon; Le Pailleur, ce mathématicien viveur que la maréchale de Thémines et les *Historiettes* ont sauvé de l'oubli; Cassandre, traducteur d'Aristote, moins célèbre par sa science et ses vers à la Loret, que par la première satire de l'auteur du *Lutrin*. Puis M. de Vaugelas et l'abbé d'Aubignac, Benserade

et les deux Corneille, voilà quelles furent les liaisons de Maucroix à son début. Quant à Bossuet, Molière, Racine et Boileau, parmi les illustres; Richelet, Bouhours et Coulanges, parmi les moindres, et que plus tard il eut pareillement pour amis, leurs noms ne figuroient point encore au grand jour de la publicité.

Comme avocat, ses biographes assurent que Maucroix avoit à prononcer une grâce infinie, mais qu'une timidité naturelle dont il ne se défit jamais complétement, puis une certaine horreur de la chicane, le dégoûtèrent promptement du métier. Nous savons de lui-même qu'il ne poussa pas loin les épreuves. « Comment oserai-je parler d'éloquence, » écrivoit-il dans ses dernières années au P. Tourret, « moi qui n'ai de ma vie plaidé que cinq ou six fois, et qui ne montai jamais en chaire! » Son éloignement pour l'antre de Thémis s'explique mieux encore par la passion qui le portoit aux belles-lettres. Dès les premières années de sa jeunesse, nous le voyons se livrer à la composition de bluettes poétiques à la faveur desquelles, je le répète, il prit aisément place parmi les plus beaux esprits du jour.

C'est à l'année 1638 que nous reporterons les premières bagatelles à citer de sa muse enjouée, et il va sans dire que l'amour et ses délicieuses inquiétudes en sont l'exclusif objet. On vient de voir qu'à cette époque les maîtres de la poésie légère n'étoient encore que Malherbe, Racan, Chapelain, Colletet, Voiture et Godeau. Nous croyons que les

essais de Maucroix peuvent aller de pair avec les productions de ces précurseurs du grand siècle. Voici quelques vers de sa première élégie :

Olympe, que ce jour fut fatal à ma joie,
Quand de tes doux attraits mon cœur devint la proie...
. . . . . .
Jusqu'à ce jour fatal mes désirs impuissans
N'avoient point prétendu l'empire de mes sens;
Jamais fille à mes yeux n'avoit coûté de larmes,
Je parlois de l'amour comme d'un dieu sans armes...

L'Olympe qui inspiroit notre poëte cultivoit elle-même les muses, et faisoit ses délices de la lecture de l'*Astrée :* ce qui nous confirme que cette élégie est des premiers temps de l'auteur :

Si quelquefois d'Urfé, dont tu fais ton étude,
D'un amant malheureux dépeint l'inquiétude,
. . . . . .
Ne crois pas que d'Urfé te fasse une imposture,
Et décrive des maux que personne n'endure!

Ces vers sont faciles, et d'une assez bonne facture, et ce ne sont pas les seuls agréables de la pièce; en voici d'autres qui ne le sont pas moins, et qui ont pu fournir à Molière l'idée de la jolie tirade d'Eliante, dans le *Misanthrope* (acte II, scène 5) :

Amour en sa faveur m'auroit-il point surpris,
Et peut-on bien juger quand on est bien épris?
Je crois qu'on ne voit rien si beau que son visage :
Mais qui n'en dit autant de l'objet qui l'engage?

Un autre, comme moi, tient les mêmes discours,
Et jamais un amant ne blâme ses amours.
Chacun à son avis aime la plus parfaite,
Et veut par son vainqueur excuser sa défaite.

Nous l'avons vu, malgré ses succès au barreau, Maucroix se sentoit peu de vocation pour la chicane. C'est ce que l'on dit de tous les jeunes gens à qui le courage fait défaut et qui dès le début renoncent aux luttes du Palais. On l'a dit de Molière, on l'a dit de Boileau et de quelques autres qui ont justifié par beaucoup de succès et de gloire leur résistance aux dispositions de famille. Mais en général, le plus ou moins de vocation n'est guère chez les débutants qu'une question de travail et de volonté. Maucroix n'étoit pas trempé pour les insomnies laborieuses du cabinet. S'il eût pu loin du Palais, et sans la subvention paternelle, se soutenir à Paris, y vivre de la vie littéraire, au milieu de cette société d'élite qui l'avoit adopté, nous ne doutons pas que, brûlé du feu sacré, il n'eût bientôt pris l'un des premiers rangs du Parnasse. Peut-être n'a-t-il tenu qu'à quelques livres tournois que notre littérature ne comptât un grand poëte, un grand écrivain de plus. Malgré les encouragements de Conrart et de Patru, malgré l'amitié si tendre de des Réaux et de Pélisson, Maucroix ne se put résigner à l'humble rôle que lui assignoit son revenu. Il prit un parti héroïque, celui de rompre avec toutes ses glorieuses liaisons, de quitter Paris et d'aller s'ensevelir en province. C'est par là qu'à l'exemple de Pélisson il falloit commencer. Au

surplus, si cette résolution enlevoit au gros pilier du Palais de Justice un de ses plus aimables diseurs, à l'hôtel Rambouillet un élève brillant, à l'Académie française un futur associé, elle rendoit à la province un homme qui lui appartenoit et qui alloit jeter sur elle un reflet littéraire tout à fait inattendu.

Maucroix, à la recommandation de son père, qui sans doute n'étoit pas non plus étranger à son départ de Paris, retrouva dans M. de Cany le protecteur de ses premières années; celui-ci, comme il se disoit à cette époque, le donna à son cousin M. de Joyeuse, moins toutefois à titre de nourrisson des muses qu'à titre d'élève de Cujas et de Barthole, parfaitement en état de remettre de l'ordre dans les affaires un peu compromises du baron de Saint-Lambert. M. de Joyeuse, lieutenant du Roi au gouvernement de Champagne, passoit alors à Reims une partie de son temps : il accueillit fort bien le jeune avocat auquel naguère il avoit ouvert les portes du collége.

Nous supposons que le talent poétique de Maucroix ne lui nuisit point dans ses nouvelles relations, et madame de Joyeuse, qui étoit une Maupas, fille du baron du Thour, ne tarda point à le prendre en affection. Encore fort jolie, madame de Saint-Lambert avoit de l'esprit, faisoit des vers, et jouoit délicieusement de la harpe. « Merveilleuse d'esprit et de bonté, a dit d'elle un poëte rémois (G. Baussonnet), les miracles qu'elle opère sur le luth et sur la harpe ne sont ignorés que des sourds, et ses

grâces que des aveugles. » Maucroix, jurisconsulte, poëte, musicien et beau diseur, se rendit nécessaire dans la maison. A Reims, à Paris, au Thour, comme à Saint-Lambert ou à Grandpré, Maucroix suivoit la famille de Joyeuse, et se trouvoit de toutes les parties ; il géroit les affaires du mari, plaidoit les procès, chantoit avec madame, contoit au salon, et amusoit tout le monde de ses saillies et de sa correspondance avec les beaux esprits de la capitale. Tallemant raconte d'étranges choses du ménage du seigneur de Saint-Lambert ; nous n'en rappellerons que ce qui est essentiel à notre récit, et l'appui que nous avons à donner aux propos du conteur prouve à quel point Tallemant étoit bien informé. Suivant les *Historiettes*, madame de Joyeuse avoit commencé par inspirer à M. de Guise (le problématique archevêque de Reims) une passion sur laquelle le seigneur de Saint-Lambert avoit bien voulu fermer les yeux. Plus tard, Robert de Joyeuse prenoit sa revanche et faisoit revenir de Paris une petite fille que sa femme étoit forcée de souffrir près d'elle. « Le père, dit Tallemant, avoit à Reims je ne sais quelle petite demoiselle qu'on appeloit *Toussine*... Il disoit qu'il n'offensoit point Dieu, parce qu'il ne lui faisoit rien. » Cette prétendue réserve étoit loin de rassurer madame de Joyeuse, qui sut mal cacher son ressentiment. Maucroix, pour la consoler, prenoit la chose en plaisanterie, et le manuscrit de Reims nous fournit à cette date cette jolie bluette, qui donne au récit de Tallemant pleine confirmation :

A madame de Joyeuse Maupas.

Le chapitre depuis deux jours
A fait sonner ses gros tambours;
Ses tambours ou ses grosses cloches,
Instruments à rompre caboches,
Le tout par un pieux dessein,
De faire honneur à la Toussaint,
A la Toussaint, non à Toussine[1].
Là là! n'en faites pas la mine!
C'est une injure qu'il vous fait.
Mais le prendrez-vous au collet?
Il n'aime pas! grande merveille!
Et puis changement de corbeille,
Ainsi que le proverbe dit,
Fait appétit de pain bénit.

Voilà des vers dont il eût été difficile de trouver la clef, sans la note du manuscrit de Reims, et les quelques mots de Tallemant, avec lequel dès ce temps Maucroix échangeoit de piquantes causeries épistolaires.

Mais un autre péril que personne n'avoit appréhendé dans la famille de Joyeuse, et que Maucroix moins qu'un autre se gardoit bien de conjurer, c'est celui qu'alloit courir son cœur si facilement inflammable. Maucroix voyoit grandir sous ses yeux cette Henriette-Charlotte de Joyeuse qui devoit jouer un si grand rôle dans son histoire, ai-

1 Courtisane de Paris, que M. de Joyeuse aima follement, quittant ses devoirs de mari, etc. *(Note du ms. Favart.)*

mable enfant, à qui notre poëte étoit chargé d'enseigner les belles choses : j'entends l'art de lire les auteurs et de les comprendre. « Elle avoit de l'esprit, dit Tallemant, chantoit joliment, étoit de la plus fine taille qu'on pût voir, avoit les yeux admirablement beaux. Avec tout cela ce n'étoit pas une grande beauté, mais à tout prendre, on ne pouvoit guère trouver une plus aimable personne. Elle n'avoit que quatorze ans, quand Maucroix, alors jeune avocat, suivant ou voulant suivre le barreau, sentit qu'il avoit de l'inclination pour elle, et comme ce garçon est bien fait, a beaucoup de douceur et beaucoup d'esprit, et fait aussi bien des vers et des lettres que personne, à quinze ans, elle eut de l'inclination pour lui. »

Il nous reste un grand nombre de poésies de Maucroix qui portent l'empreinte de ce premier amour. La franchise que se sont toujours attribuée les poëtes et dont, en particulier, jouissoit le jeune jurisconsulte dans la maison de Joyeuse, explique jusqu'à un certain point la liberté d'expression de quelques-unes de ces pièces. D'ailleurs il n'est pas bien certain que Maucroix fît la confidence au salon des inspirations qu'il puisoit dans les beaux yeux d'Henriette, ni surtout qu'il poussât l'ingénuité jusqu'à les livrer dans leur entier et telles qu'il les composoit. Voici par exemple deux couplets (sous la

1 Tallemant écrivoit ceci en 1657 ; à cette date, Maucroix avoit trente-neuf ans ; mais au temps qu'il rappelle (1640), Maucroix n'avoit que vingt-deux à vingt-trois ans.

date de 1651) dont le premier seulement a bien pu recevoir les honneurs de la publicité :

Hélas! on m'oblige à céler
Le mal dont mon âme est atteinte,
Et pour mieux le dissimuler,
On me défend jusqu'à la plainte!
Pour plaire à l'objet que j'aime,
Je tache d'être discret :
Mais quand l'amour est extrême,
Il a bien peu de secret.

Songez à me rendre content :
Que vous sert d'être si sévère?
Ce devoir que vous prisez tant,
Après tout, n'est qu'une chimère!
Seroit-ce un crime, ma belle,
De reconnoître ma foi?
Hélas! soyez moins cruelle,
Je prends tout le mal sur moi.

M. de Joyeuse, occupé de ses plaisirs, ou des devoirs qu'en temps d'émotions politiques lui imposoit sa charge, n'avoit garde de croire à la moindre intelligence de cœur entre nos deux jeunes gens. Quant à madame de Joyeuse, jeune et belle encore, et du caractère dont la peint Tallemant, il ne tenoit sans doute qu'à Maucroix d'endormir sa vigilance et d'éloigner d'elle tout soupçon. Il étoit donc facile aux deux amants de cacher leur mutuelle sympathie : mais tout en fermant les yeux sur la petite liaison qui s'étoit établie entre l'élève et le maître, M. et madame de Joyeuse n'étoient point d'estoc à souffrir une mésalliance. Maucroix le

comprenoit bien aussi, et l'amertume que cette cruelle conviction jetoit dans son cœur s'exhala dans une élégie où se retrouvent, avec quelques imitations des grands maîtres de l'antiquité, certaines beautés poétiques que le genre comporte :

J'aime toujours Diane, ou plutôt je l'adore.
Une inquiète ardeur sans cesse me dévore.....
Si Diane du moins savoit ce que j'endure,
Ma peine de moitié me sembleroit moins dure.
Mais hélas! mes soupirs des vents sont emportés,
Et n'étant point connus, ils ne sont point comptés!...

Le poëte ensuite ne se fait pas d'illusion sur le succès qu'il attend de son amour, il aime Diane pour elle, et non pour lui-même :

Jaloux de mon bonheur si bien persuadés,
Voyez si vos soupçons ne sont pas bien fondés :
Si l'on peut m'accuser de la moindre licence,
Et si jamais amour fut si plein d'innocence!
Cette belle, il est vrai, voyant mes déplaisirs,
A mes soupirs par fois a mêlé ses soupirs ;
Et ses beaux yeux m'ont dit, par un muet langage,
Qu'elle eût voulu peut-être en faire davantage ;
Qu'elle plaignoit ma peine, et pour l'amour de moi,
Qu'elle trouvoit l'honneur une fâcheuse loi!
Voilà, jaloux esprits, toute la récompense
Dont les mains de Diane ont payé ma constance.
Mais je ne m'en plains pas et tiens mes maux passés
Par un si rare prix trop bien récompensés.

Puis, faisant un retour sur lui-même, sur le peu qu'il est, et la position de celle qu'il ose aimer :

Quand je pense aux grandeurs dont l'éclat l'environne,
De sa témérité mon courage s'étonne;
Je doute du beau feu dont je me sens épris.....
Mais l'Amour prend plaisir d'égaler toutes choses :
Ce dieu voit d'un même œil les pavots et les roses,
Et sans distinction de richesse et de sang,
Il veut que ses sujets soient tous d'un même rang.

Cependant, quoi qu'en dise ici notre poëte, Henriette, si nous en croyons des Réaux, n'opposoit au secret sentiment de son cœur qu'une faible résistance. Les désordres de ménage dont on n'avoit pas su lui dérober les secrets ne l'avoient pas suffisamment armée contre les douces émotions de l'amour. « Un jour, étant à Reims, dit l'auteur des *Historiettes*, elle feignit de se trouver mal, afin de laisser sortir sa mère, et de demeurer seule avec Maucroix. » Ces fréquents tête-à-tête donnoient lieu à des protestations d'amour, à des serments de fidélité qui eussent fait illusion à tout autre qu'à Maucroix. Mais notre poëte avoit déjà l'expérience des choses ; c'est ce que fait assez comprendre ce sixain :

L'excès de mon bonheur m'étonne,
Mon Iris m'a donné sa foi,
Puis qu'elle ne peut être à moi,
Qu'elle ne veut être à personne.
Mais de tels discours bien souvent
Autant en emporte le vent.

Enfin, sans que ses parents songeassent à consulter l'état de son cœur, quand l'âge de la pourvoir

fut arrivé, Henriette à son insu se trouva fiancée au marquis de Lénoncourt, jeune homme plein d'espérances, seul et dernier rejeton d'une illustre maison de Lorraine qui naguère avoit fourni un archevêque à la ville de Reims, puis un cardinal à la chrétienté. C'est alors que pour la première fois de sa vie Maucroix dut maudire le destin qui lui avoit refusé la naissance, à l'aide de laquelle on trouve place dans ce monde de vanités qu'il bantoit. Présenté par son père, accueilli par sa mère, Henriette ne pouvoit repousser un prétendant si légitimement accrédité. Lénoncourt fut donc agréé; mais le titre de gouverneur de Lorraine dont il venoit d'être revêtu lui faisoit un devoir, au commencement de l'année qui s'ouvroit (1643) et des hostilités qui venoient d'éclater sur les frontières, d'aller prendre le commandement qui lui étoit dévolu. Le mariage fut ajourné, mais la célébration des fiançailles éteignit tout espoir dans le cœur du pauvre amant. Maucroix, éconduit, fit ses apprêts de départ. De nouvelles humiliations devoient lui être infligées. Lénoncourt, dont l'orgueil nobiliaire ne pouvoit soupçonner un rival dans le jeune avocat, prit Maucroix pour confident: à la veille d'une absence que l'on supposoit devoir durer au moins l'année, Lénoncourt, pour mieux engager le cœur de la belle Henriette, voulut dans ses adieux lui laisser un souvenir durable de l'amour qu'il lui avoit juré: dans cette idée, il pria Maucroix de lui composer quelques vers qui fussent à la fois l'expression de son amour et la preuve de son génie

poétique. Voyez à quelles tortures sont exposés près des grands les hommes de la condition de Maucroix! Notre poëte, avant faire droit à la requête, exhala son dépit par cette épigramme :

Ce petit noble, ou soi-disant,
Fait grandement le suffisant,
Et nul ne le vaut, ce me semble!
Quant à moi, je ne pense point
Qu'on puisse être un sot de tout point,
Jusqu'à ce que l'on lui ressemble!

Cependant il fallut obéir et se résigner : c'est alors que, puisant dans ses propres impressions, notre pauvre amant peignit ainsi ses douleurs en peignant celles de son fortuné rival :

A mademoiselle de Joyeuse.

Faut-il que je vous quitte et qu'un cruel devoir
Me prive si longtemps du plaisir de vous voir,
Beauté dont mon âme est ravie?
. . . . . .
Si je vous perds un an, je vous perds pour toujours,
C'est fait de moi sans doute, et vous pourrez bien dire :
Alcidon a fini ses jours!

Ce pénible office rempli, plein de dépit et le cœur gros de soupirs, Maucroix, n'espérant plus rien de celle qu'il avoit tant aimée, fit ses adieux à ses hôtes de Reims et de Saint-Lambert, et reprit la direction de Paris : chemin faisant, il s'arrêta à Château-Thierry ; c'est là que se trouvoit en ce moment l'ami de son enfance, *ce bon garçon, si sage et si modeste*, La Fontaine en un mot, que notre amou-

reux éconduit n'avoit peut-être pas revu depuis le collége.

Cette première réunion des deux amis est de quelques années antérieure à l'*Historiette* que Tallement nous a laissée sur La Fontaine et dont voici le singulier début : « Un garçon de belles-lettres et qui fait des vers, nommé La Fontaine, est encore un grand rêveur... » A la date de cette historiette, 1657, La Fontaine, âgé de trente-six ans, n'avoit encore publié que sa traduction de l'*Eunuque* de Térence, et n'étoit connu que par quelques badinages poétiques et quelques fables que se communiquoient manuscrites les amateurs du genre. Mais au passage de Maucroix à Château-Thierry, La Fontaine sortoit du séminaire : il avoit vingt-deux ans et conservoit cet air bon garçon, ce maintien sage et modeste que Maucroix signaloit dès l'année 1633 ou 1634.

Il y a sur certaines phases de la vie des hommes illustres des opinions toutes faites et que la tradition impose sans contrôle à la postérité. Les débuts poétiques de La Fontaine, de Molière et de quelques autres sont comme stéréotypés dans les biographies. Bazin, dans l'excellent morceau qu'il a laissé sur sur les premières et les dernières années de Molière, a rectifié bien des fables de ce genre. Il en existe en non moins grand nombre dans l'histoire de La Fontaine, et M. Walckenaer ne les a pas toutes détruites. Voici la façon dont le savant académicien raconte les débuts littéraires de notre fabuliste ; auxquels il mêle un peu Maucroix : « La Fontaine

avoit atteint sa vingt-deuxième année, et n'avoit pas donné le moindre signe du penchant qui devoit bientôt l'entraîner vers la poésie. Un officier qui se trouvoit en quartiers d'hiver à Château-Thierry, lut un jour devant lui avec emphase l'ode de Malherbe, sur la mort d'Henri IV, qui commence ainsi :

Que direz-vous, races futures?

» Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement... Bientôt il fit des vers dans le genre de ce poëte, ou plutôt il imita ses défauts, ses expressions ampoulées, et ses froides antithèses. Heureusement un de ses parents, nommé Pintrel, auquel il communiqua les premiers essais de sa muse, lui fit comprendre que, pour se former le goût et pour développer son talent, il ne devoit pas se borner à lire nos poëtes françois, mais qu'il falloit aussi lire et relire Horace, Homère, Virgile, Térence et Quintilien. Il se rendit à ce sage conseil, et un de ses amis, M. de Maucroix, *qui avoit fait une étude particulière des orateurs anciens*, contribua aussi à l'affermir dans la route où il s'étoit engagé, et à lui inspirer cette admiration pour l'antiquité qui dégénéra même chez lui en une sorte de préjugé superstitieux. » (Walck., page 9.)

Ce récit, dont Pélisson, ami particulier de La Fontaine et de Maucroix, a fourni le canevas, peut fort bien n'être que la tradition d'une bizarrerie

de plus, dans la vie d'un homme à qui l'on en a tant attribué. Maucroix, poëte élégiaque et badin, beau diseur, lecteur émérite, devoit s'entendre à stimuler une nature du genre de celle de La Fontaine. Nous savons, par ce qui précède, quels étoient, à cette époque, les passe-temps poétiques de Maucroix, et nous verrons à quelle phase de sa vie se manifesta chez lui le goût des graves auteurs de l'antiquité. Comment, à l'âge de vingt-quatre ans, Maucroix auroit-il inspiré des tendances qu'il n'avoit certes pas encore? Livré à toutes les séductions, à tous les entraînements d'une vie qu'agitent l'amour et les passions, Maucroix réservoit à l'âge mûr le retour aux études sérieuses, qu'il avoit ébauchées sur les bancs du collége. Si donc nous sommes édifiés sur la question d'influence, il ne nous est pas permis de nous méprendre sur la direction que l'un reçut de l'autre. Qu'une ode de Malherbe bien lue ait inspiré à La Fontaine un goût prononcé pour l'auteur, nous le voulons bien : mais qu'elle l'ait exclusivement poussé vers le genre pindarique, c'est ce que nous refusons d'admettre, et ce que les premiers essais du fabuliste sont loin de justifier.

La bibliographie ne nous apprend rien qui nous oblige à une autre opinion. Nous venons de dire que le premier ouvrage imprimé de La Fontaine est cette traduction de l'*Eunuque* de Térence, qui n'a rien de Pindare, ni de Malherbe, et qui ne parut qu'en 1654. En 1665 fut édité le premier volume des *Contes et Nouvelles*, et en 1668 seulement,

la première partie des *Fables choisies mises en vers*. C'est donc antérieurement à ces dates qu'il faudroit placer les essais pindariques de l'ami de Maucroix. Or, les petits manuscrits du chanoine Favart, auxquels nous devons tant de curieux renseignements, nous ont conservé plusieurs bluettes de M. de La Fontaine, qui datent des premiers temps de sa carrière poétique, et qui ont échappé jusqu'ici à toute publicité. Voici notamment les premiers vers d'un couplet dont on ne peut contester l'authenticité : le titre en donne la date précise.

CHANSON

Par M. de La Fontaine,

Peu de jours avant ses noces (1648).

Monsieur de La Fontaine,
Caressant un soir Mimi,
Disoit : Vos fièvres quartaines !...

Le reste, que nous nous abstenons de reproduire, n'a assurément rien de pindarique.

Ceci et quelques autres couplets du même genre que nous avons retrouvés de la première jeunesse de La Fontaine, est pour démontrer que répondant au courant d'idées du jour et aux habitudes poétiques de son ami Maucroix, La Fontaine s'appliqua dès l'abord non point à une imitation servile de Malherbe qu'il admiroit effectivement, mais bien plutôt aux compositions légères et même gaillardes telles qu'on en retrouve tant dans les recueils de

cette époque du grave Conrart, du chanoine Favart et d'autres curieux.

Après quelques semaines passées à se distraire chez son cher ami La Fontaine, Maucroix, encore tout éclopé de sa mésaventure amoureuse, gagna Paris. Ses amis le reçurent à bras ouverts et résolurent de l'enlever à ses souvenirs de Champagne. Tallemant nous assure que Maucroix n'eut pas à lutter longtemps pour se créer d'agréables diversions.

Quoi qu'en dise l'auteur des *Historiettes*, Maucroix ne se réengagea pas sans jeter un regard mélancolique sur ses peines passées. Le souvenir d'Henriette le suivoit en tous lieux. On le mit en présence de jeunes beautés qui se disputèrent l'honneur de lui faire oublier mademoiselle de Joyeuse. Maucroix, blessé dans ses affections, froissé dans son amour-propre, résista. Cette épigramme peint merveilleusement l'état de son âme :

Je n'engage ma liberté
Qu'à des filles de qualité.
Ta beauté, Philis, est extrême,
Chacun se range sous tes lois :
Mais comment veux-tu que je t'aime?
Ton père n'étoit qu'un bourgeois!

« Cependant, nous dit Tallemant, il devint amoureux d'une jolie fille, et l'aînée de cette fille devint amoureuse de lui. Il n'aimoit que la cadette, et étoit aimé de l'une et de l'autre. » Voyez comme notre conteur est au courant de tout.

Cette autre épigramme, quoique peu galante pour l'aînée de ces deux sœurs, n'est-elle pas la justification du récit de Tallemant ?

Je l'avoue, Amour dans vos yeux
Fait luire une assez pure flamme,
Et le ciel honora votre âme
De ses dons les plus précieux.
Toutefois, quoique parfaite,
Vous avez un défaut qui nous déroute tous :
C'est, Philis, que votre cadette
Est beaucoup plus belle que vous.

Ainsi voilà notre poëte engagé dans de nouveaux fers. « Mais, » ajoute Tallemant, « cela n'alla qu'à quelques petites privautés. » C'est alors que ses amis le pressèrent de contracter des liens plus sérieux, et moins disproportionnés que ceux qu'il avoit rêvés. Mais la facilité de ses derniers succès lui inspira certaines appréhensions. Forcé de s'expliquer, Maucroix répondit par une fin de non-recevoir que tous les recueils poétiques du temps s'empressèrent de publier, et cette petite pièce est restée dans les souvenirs de chacun :

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose :
Mais toutefois ne pressons rien.
Prendre femme est étrange chose !
Il y faut penser mûrement :
Sages gens en qui je me fie
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y songer toute la vie.

Maucroix put doublement s'applaudir d'avoir fui

l'hyménée. Un grand coup de fortune alloit lui rendre ses illusions, un moment évanouies. La France étoit à l'aurore du règne le plus grand de son histoire. D'Enghien préludoit aux glorieux exploits qui ont illustré le nom de Condé, et venoit de remporter sur les Espagnols la célèbre bataille de Rocroy. La cour, livrée aux réactions d'un nouveau règne, donnoit une attention médiocre aux exploits du jeune héros. Notre pays de Champagne, sentinelle avancée du royaume, avoit été ravagé par les troupes de Mello : aussi chacun y suivoit avec anxiété la marche des événements. La famille de Joyeuse y étoit personnellement intéressée, car le fiancé d'Henriette servoit dans l'armée du vainqueur de Rocroy. Maître de cette ville, Louis de Bourbon projetoit, à l'insu de la cour, d'aller surprendre Thionville. C'étoit une entreprise hardie : la place étoit forte, ses bastions formidables, sa garnison vaillante et résolue. Paris apprit, du même coup, le siége et la capitulation de Thionville. Ce fait d'armes si glorieux coûta plus d'un héros à d'Enghien ; le bulletin de la *Gazette*, qui rendoit compte de ce mémorable siége (n° 104, an 1643), contenoit, entre autres mentions, celle-ci que toute la France put lire :

« Le 25 juin, il y eut quelques-uns de tués et blessés du régiment Royal et de celui des Écossois qui étoient en garde, principalement par les bombes et grenades continuelles des assiégés ; et sur les trois heures de l'après-midi, le marquis de Lénoncourt, gouverneur de Lorraine et de

Clermont en Argonne, étant venu pour la seconde fois de Nancy au camp visiter les travaux, et voulant considérer Thionville par l'embrasure de l'une de nos batteries de la contrescarpe, il reçut une mousquetade au-dessus de l'œil, qui le renversa mort, aux grands regrets de ceux qui connaissoient son mérite. »

L'histoire ne dit pas si mademoiselle de Joyeuse fut sensiblement affectée de cette mort. Notre avocat, malgré les distractions de Paris, n'avoit point perdu le souvenir de Saint-Lambert et de Grandpré. Le bulletin de la *Gazette* lui rouvroit un chemin qu'il s'étoit cru à jamais fermé. Le poëte dissimula mal la joie de l'amant. M. Walckenaer a publié, d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, ces vers que nous retrouvons avec de nouvelles variantes dans le manuscrit de la bibliothèque de Reims :

Chacun plaint d'Alcidon la triste destinée :
Si près de voir l'hymen allumer son flambeau,
La mort le précipite en la nuit du tombeau,
Et de ses jours la course est terminée !

Quand on pense à l'éclat dont brillent vos beaux yeux,
Philis, avec raison on croit que, sous les cieux,
Mortel ne fit jamais une perte pareille.
Le bruit de son malheur est partout répandu :
Mais qui ne vous a vue, adorable merveille,
Ne sauroit croire encor combien il a perdu !

Ce joli dixain étoit l'hommage public rendu par le poëte à la mort du généreux Lenoncourt. Voici

celui de l'amant, qui probablement n'étoit pas destiné à la même publicité :

Philis, votre Alcidon fut-il pas malheureux ?
Si près à son hymen de vous voir asservie,
Au plus beau de ses jours, par un coup rigoureux,
La mort au lit d'honneur lui fait perdre la vie !

Que ce funeste coup fut traître à ses désirs !
Et qu'il lui coûta cher d'éterniser sa gloire !
Pour moi, j'aimerois mieux un peu plus de plaisirs,
Et laisser de mon nom un peu moins de mémoire.

Que sert, quand on n'est plus, un trépas glorieux ?
Cette vaine chimère est par trop recherchée.
Philis, en bonne foi, ne valoit-il pas mieux
Mourir entre vos bras que dans une tranchée ?

II

1643-1649.

ARGUMENT. — Maucroix revoit Henriette : il en est le bienvenu. — Mlle de Sallenauve et Saint-Étienne. — Le duc d'Enghien à Reims. — Le marquis de Brosses obtient la main d'Henriette. — Etat moral de Maucroix. — Epître à Cassandre. — On offre un canonicat à Maucroix. — ses incertitudes. — Il consulte La Fontaine. — Fable du *Meunier, son Fils et l'Ane*. — Maucroix est reçu chanoine. — Coup d'œil sur la société rémoise au XVIIe siècle. — Comment est vu le nouveau chanoine. — Couplets inédits de La Fontaine. — Opinion des amis de Maucroix sur son changement d'état. — Epître de Furetière. — Note sur cet écrivain et sur ses poésies. — Odes de Maucroix à Courart, à Patru. — Mauvais ménage de la marquise de Brosses : elle est courtisée par de Vardes, Vandy et Grandpre. — Elle regrette Maucroix et le mande à Saint-Lambert. — Rechute de Maucroix. — Reprise des hostilités. — Siège de Landrecy. — Epîtres à Astibel et à Cassandre. — Note de M. de Monmerqué sur Astibel (Tallemant des Réaux). — Détails sur les nouvelles amours de Maucroix. — Paix de Munster. — La marquise de Mirepoix enlève Mme de Brosses. — Dépit de Maucroix. — Troubles civils. — Mazarinades. — Maucroix frondeur. — Son épître à Damon (Tallemant). — Émeute à Reims. — Retour de la marquise de Brosses. — Ses couches. — Sa maladie. — Est recueillie par Maucroix. — Mort de Mme de Joyeuse et de la marquise de Brosses. — Regrets de Maucroix. — Note sur de Brosses et ses enfants.

Il ne fut pas difficile à Maucroix de rentrer en grâce auprès de M. et de madame de Joyeuse. Son retour à Reims fut celui de l'enfant prodigue à qui, longtemps avant le repen-

tir, on a tout pardonné. D'ailleurs il n'est pas bien sûr que le baron de Saint-Lambert sût positivement à quelles impressions Maucroix avoit cédé en prolongeant son séjour à Paris. Ce qui paroît certain, c'est l'amour dont se reprirent l'un pour l'autre les deux jeunes gens, amour que le ciel, par la mort imprévue de Lénoncourt, sembloit favoriser et vouloir conduire à bonnes fins. Maucroix a célébré par plusieurs madrigaux le bonheur de cette époque de sa vie.

C'est précisément quelques mois après le retour de Maucroix à Reims que se passa, dans cette ville, l'aventure étrange de mademoiselle de Sallenauve, enlevée par Saint-Etienne, aventure dont retentirent les salons de Paris, et qui fournit à Tallemant l'un de ses plus curieux récits. Cet enlèvement que l'on traiteroit volontiers de roman, nous en avons trouvé l'entière confirmation, la reproduction presque textuelle dans un des chroniqueurs contemporains de la ville de Reims. (*Mém. de René Bourgeois.*) Je ferai remarquer à cette occasion la place qu'occupent dans les *Historiettes* les faits et gestes de la Champagne. Reims, Châlons, Sedan, Mézières et leurs environs y sont l'objet de très-fréquentes anecdotes. C'est que l'auteur avoit dans deux de ses plus intimes amis, Maucroix à Reims et à Saint-Lambert, Perrot d'Ablancourt à Châlons et à Vitry, des correspondants très-actifs et qui n'avoient garde de le laisser chômer de nouvelles pour son recueil. Maucroix surtout le tenoit si bien au courant de la chronique ardennaise et rémoise, il lui

fournissoit des détails si précis que Tallemant, en les reproduisant, semble être Champenois lui-même, tant il connoît les lieux et les êtres!

Précisément vers cette époque Louis de Bourbon, de retour de la campagne de Fribourg, fut investi du titre de gouverneur de Champagne, sur la démission du maréchal de L'Hospital. Avant de retourner à l'armée du Rhin, où commandoit Turenne, le prince voulut visiter les principales villes de son gouvernement. Reims pouvoit appréhender sa présence. La résistance que le lieutenant de ville avoit opposée au deuxième enlèvement de mademoiselle de Sallenauve, l'appui que d'Enghien avoit prêté aux projets de Saint-Etienne, et les scènes du conflit qui s'en étoient suivies faisoient redouter le ressentiment du prince. La reine-mère, sollicitée, intervint et sut rétablir la bonne harmonie.

Cette affaire réglée, l'accueil que lui fit la ville du sacre (mai 1644) fut en tout digne du héros. La conscience publique sembloit pressentir que le salut de la France et de la jeune royauté reposoit tout entier sur ce brillant prince. Les poëtes, les artistes se donnèrent carrière pour célébrer la gloire du vainqueur de Rocroy, et l'on peut croire que Maucroix, qui naguère avoit vu le prince à l'hôtel Rambouillet, ne manqua point à l'honneur de chanter Thionville et Philipsbourg.

Les fêtes données à l'occasion de Louis de Bourbon avoient attiré à Reims une foule d'étrangers des environs. Parmi ceux-ci M. de Joyeuse avoit choisi pour hôte, Tiercelin, marquis de Brosses,

dont il connaissoit de longue main et la famille et la fortune. C'est à ce personnage que le baron de Saint-Lambert réservoit le soin de faire oublier Lénoncourt et Maucroix. M. Walckenaer nous en donne une idée peu séduisante. « M. de Joyeuse, qui peut-être avoit soupçonné la liaison de sa fille avec de Maucroix, la sacrifia à Tiercelin, marquis de Brosses, l'un des compagnons de ses plaisirs, homme affreux, roux, brutal, et qui ne rachetoit ses difformités et ses vices par aucune qualité aimable. » Je crois qu'en faveur de nos deux amoureux on a un peu forcé les couleurs du portrait, au surplus Tallemant ne le ménage guère plus. En fille de bonne maison, mademoiselle de Joyeuse se soumit aux volontés paternelles, ou du moins résista faiblement.

Ce nouveau projet de mariage devoit affecter péniblement le cœur de Maucroix. Toujours sacrifié, le pauvre amant s'abandonna pendant quelques jours à sa douleur. M. Walckenaer, dont le récit sentimental a de grandes tendances au drame, prétend qu'ayant vu s'évanouir à jamais ses rêves d'amour, il voulut du moins assurer son avenir, et que ce fut là le motif qui le jeta dans les ordres sacrés, asile et refuge des cœurs éprouvés. Je ne sais si M. Walckenaer ne s'exagère point un peu la sensibilité de notre homme. Il me semble qu'il ne faut pas prendre à la lettre tous les désespoirs amoureux : même ceux que la poésie a illustrés ont été plus ou moins sérieux, et, dans tous les cas, de moindre durée qu'on n'est communément disposé à

le croire. Les poëtes poussent tout à l'extrême : je ne sache pas que la belle Angélique ait rendu furieux le paladin Roland autre part que dans l'Arioste, et il n'est pas bien certain que cette Laure immortalisée par les pleurs et les vers de Pétrarque ait même existé. Nous avons déjà vu Maucroix, au premier échec qu'éprouva son amour, courir à Paris et trouver assez vite des distractions à son prétendu désespoir. Cette résignation philosophique n'abandonna jamais entièrement notre poëte. C'est le jour sous lequel il nous apparoît dans ses vers comme dans sa prose, et je ne pense pas que sa vie ni sa raison aient en aucun temps couru risque à propos de ses déconvenues amoureuses. Malgré donc la couleur dramatique que ceci pourroit jeter sur l'histoire de notre poëte, je n'admets point avec M. Walckenaer que ce soit à des désespoirs de cœur qu'il faille attribuer certaines grandes résolutions qui signalèrent la vie de Maucroix, et notamment le parti qu'il prit de se faire homme d'Église. Les vers échappés en cette circonstance à sa verve poétique ne sont pas tous empreints d'une si vive mélancolie, témoin ce sixain un peu cru :

Autrefois, j'aimois Isabelle,
Maintenant je n'ai plus pour elle
Ni d'estime, ni d'amitié.
La raison est qu'on dit à Rome
Que la moitié d'un vilain homme
Est une vilaine moitié.

Au surplus, précisons les faits : d'après mes recherches, je me suis assuré que Henriette-Charlotte de Joyeuse épousa Adrien-Pierre de Tiercelin, marquis de Brosses, le 24 juin 1646, et que Maucroix fut créé chanoine de Reims le 8 avril 1647, c'est-à-dire dix mois seulement après cet événement. La distance de ces deux faits ne sauroit rien préjuger dans la question Il est certain que l'abandon qu'avoit fait de lui mademoiselle de Joyeuse dut lui faire paroître moins grand le sacrifice de sa liberté; seulement n'oublions pas avec quelle légèreté les hommes du monde, peu choyés de la fortune, prenoient autrefois le parti de l'Église. La plupart du temps l'amour de Dieu n'étoit pour rien dans les déterminations. On se faisoit abbé, comme de nos jours on se fait avocat, sans vocation ni besoin de la retraite, mais pour avoir un titre, un état. Puis, dans l'intervalle du mariage de Henriette et de la prise de possession de Maucroix, un peu avant, comme un peu après, dans quelles occupations d'esprit l'auteur nous apparoît-il? Nous le voyons précisément à cette époque en plein et joyeux commerce avec quelques-uns de ses amis de Paris.

Nous trouvons notamment dans ses poésies une épître qui me paroît avoir été écrite vers ce temps, c'est-à-dire entre la date du mariage de mademoiselle de Joyeuse et la date de sa réception au chapitre de Reims. C'est la première des épîtres à Cassandre, que M. Walckenaer suppose à tort avoir été écrite vers 1657. L'auteur y répond aux nouvelles

que son ami lui donne de Paris par des nouvelles intéressant Reims et ses environs : celles de Paris auxquelles Maucroix fait allusion paraitroient d'hier tant l'état actuel de notre pauvre capitale ressemble à ce qu'il étoit en 1647 :

Or, ami, puisque tes délices
Sont à voir bâtir édifices,
Que puisse Paris tout entier
Devenir un grand atelier!
Puisse-t-on ne voir par les rues
Que promener engins et grues ;
Qu'il se fasse en chaque quartier
Un profond étang de mortier,
Et que de mort soit jugé digne
Qui ne bâtit en droite ligne!

Ce qui suit est indiqué par l'historien de la ville de Reims, dom Marlot, dans un style à la vérité tout différent [1] :

En échange de tes nouvelles,
Qui ne sont que des bagatelles,
Je t'envoie par rareté
Des nouvelles de piété,
Sujet digne d'un plus haut style!

On voit à nu dans cette ville,
Le corps entier de Saint-Rémi
Qui de Dieu fut si bon ami.
Chacun le voit, chacun l'admire,
D'aise à l'entour chacun respire,

1 *Marlot françois*, t. IV, p. 573.

Et n'est si méchant, à le voir,
Qui ne sente un peu s'émouvoir.
Moi-même, par ma conscience,
Je suis meilleur, lorsque j'y pense!

On voit encor ses bras nerveux,
Il a jambes, tête et cheveux,
Et ne lui faut, par Sainte-Barbe!
Un seul petit poil de sa barbe,
Quoique maint siècle soit passé
Depuis l'an qu'il est trépassé!

Ce fut cet illustre saint même
Qui jadis donna le baptême
A Clovis, le méchant païen,
Qui depuis fut si bon chrétien.
Sa tombe est encor révérée
Et de miracles honorée,
Mais de miracles avérés.
C'est l'espoir des champs altérés,
Car l'été, quand point d'eau ne tombe,
On s'en va prier sur sa tombe,
Et l'eau céleste en même temps
Descend à grands flots sur les champs.

Dans ce badinage légèrement irréligieux, on ne devineroit ni l'amant qui vient de perdre une maîtresse adorée, ni l'homme à qui le désespoir ou le dépit, moins de trois mois après, fera prendre le costume et l'état de chanoine de Notre-Dame. Ce qui suit achève de nous édifier sur la date de l'épître.

Voilà dans Reims où je demeure,
Dont on parle plus à cette heure,
Il est vrai que d'hier il court
De paix d'Allemagne un bruit sourd,

De qui l'agréable nouvelle
Tient nos bourgeois en cervelle :
Nous saurons bientôt ce que c'est ;
Cependant je suis ton valet.

On sait qu'en effet vers cette époque les interminables négociations de Munster sembloient tirer à leur fin. Toutefois Maucroix eut changé d'état avant la signature du fameux traité de Westphalie (24 octobre 1648).

Maucroix, je l'ai dit, avoit un frère, son aîné, Louis de Maucroix, pourvu déjà depuis dix ans d'un canonicat en l'église de Reims [1]. C'étoit chez lui, sans doute (rue Saint-Étienne, près du cloître), plutôt encore que dans la maison de Joyeuse, que demeuroit notre poëte, lorsqu'il venoit à Reims. J'admettrai volontiers qu'après le départ de la marquise de Brosses, Maucroix, sans grand patrimoine, avec ses répugnances pour l'avocasserie et le mariage, ait subitement songé à suivre l'exemple de son frère. Le repos d'esprit, la liberté dont jouissoit le chanoine, purent aussi tenter notre amoureux éconduit. C'étoit un parti violent qu'alloit prendre Maucroix, et qui rompoit avec toute possibilité de retour. Puis, qu'en dira le monde? Qu'en penseront ses amis et les nombreux témoins de ses joyeusetés?

Dans ses hésitations Maucroix consulta l'ami de

1 Louis de Maucroix, suivant le ms. Weyen (*Bibl. de Reims*), avoit été pourvu de la 36e prébende, le 16 février 1637. Tallemant nous dit qu'il en avoit dû le titre au crédit du seigneur de Saint-Lambert.

son cœur, Jean de La Fontaine, qui se trouvoit de son côté dans une position analogue. Il étoit à la veille, ou peut-être au lendemain, d'une détermination non moins grave. Son père lui transmettoit sa charge des eaux et forêts, et l'obligeoit à prendre femme. Cette double manière d'entrer dans la vie devoit paroître aux amis du poëte champenois deux notables folies, vu le caractère du bonhomme et son aptitude aux deux emplois. Le pauvre poëte étoit raillé, berné même à l'avance, par les beaux esprits de Château-Thierry. Bref, on en parloit, et beaucoup. De l'humeur qu'on lui connoit, La Fontaine laissoit dire. Arrive Maucroix qui lui narre sa position, ses ennuis, ses perplexités. La Fontaine, dont, quoi qu'on en ait dit, la vocation étoit déjà prononcée, lui répond par un apologue qui sembleroit de son meilleur temps. L'auteur met en présence Racan et Malherbe :

Racan commence ainsi : Dites-moi, je vous prie,
Vous qui devez savoir les choses de la vie,
Qui par tous les degrés avez déjà passé,
Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé,
A quoi me résoudrai-je? Il est temps que j'y pense :
Vous connaissez mon bien, mon talent, ma naissance.
Dois-je dans la province établir mon séjour,
Prendre emploi dans l'armée ou bien charge à la cour?
Tout au monde est mêlé d'amertume et de charmes,
La guerre a ses douceurs, l'hymen a ses alarmes :
Si je suivois mon goût, je saurois où buter :
Mais j'ai les miens, la cour, le peuple à contenter.
Malherbe là-dessus : Contenter tout le monde!
Ecoutez ce récit avant que je réponde.

Puis vient l'histoire du *Meunier, son Fils et l'Ane*, après quoi le sensé conseiller ajoute ces vers, qui sont dans toutes les mémoires :

Quant à vous, suivez Mars, ou l'amour, ou le prince,
Allez, venez, courez, demeurez en province,
Prenez femme, abbaye, emploi, gouvernement,
Les gens en parleront, n'en doutez nullement.

Maucroix n'hésita plus, et dès ce moment se tourna vers l'Église. Une fois dans cette voie, il obtint de son père une avance d'hoirie au moyen de laquelle il put acquérir la première prébende vacante dans la cathédrale de Reims. Selon de Weyen et Richelet, ce fut, je le répète, le 3 avril 1647 que Maucroix fut pourvu du titre, par la résignation d'André Buridan [1].

D'après tout ce que je viens de dire, on peut, sans témérité, supposer que le désespoir, le repentir et la vocation n'eurent qu'une part médiocre à la nouvelle détermination de Maucroix. A cette époque le titre de chanoine n'impliquoit point, pour ceux qui le portoient, la nécessité d'une vie de retraite et d'abnégation. Sans doute se trouvoient dans cette classe d'ecclésiastiques des hom-

1 André Burignan jouissoit de la 70e prébende et occupoit au chœur de Notre-Dame la 53e stalle du côté gauche. Maucroix, qui lui succéda, est ainsi désigné dans le m.s. de *Sch. Ren. Le Comte*, ayant pour titre : *Series prebendarum Eccles. metrop. remensis* : 1647. Franciscus Maucroix. Novod 8aprilis : Vir scientificus et autor ingeniosus et eruditus. Capitulum constituit hæredem bonorum suorum. Obiit Reims, 1708, ætat. 88.

mes d'une foi vive, d'une piété sincère et d'une vie tout à fait irréprochable. Mais cette austérité qui, à Reims, au XVIIe siècle, étoit le partage des La Salle, des Rolland, des Callou, sembloit n'engager en rien l'indépendance et les scrupules de quelques autres, livrés, malgré leur titre, à toutes les séductions de la vie mondaine : et la société, qui gardoit des flétrissures pour l'inconduite des prêtres ayant charge d'âmes, ne se scandalisoit en aucune sorte des mœurs faciles de chanoines qui, bien souvent, n'étoient que simples prébendiers, et n'avoient pas même reçu les ordres.

Il est certain que pour Maucroix, ce que le titre de chanoine de l'église de Reims eut de plus positif, c'est l'assurance qu'il lui donnoit d'une existence honnête et d'une position sociale, comme nous dirions aujourd'hui. Peut-être même ne médirions-nous pas en supposant que l'idée de revoir Henriette et de retrouver un jour près d'elle

De l'amour sans scandale, et du plaisir sans peur,

ne fut point tout à fait étrangère à son changement d'état.

Quoi qu'il en soit des motifs de notre poëte, son parti fut d'autant plus vite pris, que pour lui le changement d'état ne devoit point apporter une notable différence dans ses habitudes et dans sa façon d'être. Simple prébendier, notre homme fut longtemps avant de prendre au sérieux sa nouvelle condition. Aussi sa vie resta-t-elle ce qu'elle

avoit été, poetique, littéraire et semée d'agreables passe-temps.

Il faut dire qu'à cette époque, sans faire tort à la nôtre, la ville de Reims étoit le séjour d'une société riche, intelligente et choisie : on y trouvoit mêlés aux hommes de la haute industrie locale des gens de lettres connus, des artistes de talent et une noblesse que la proximité de Paris sauvoit des ridicules dont les hobereaux de campagne sont généralement atteints. On a beaucoup écrit de nos jours sur la vie de province; il n'y a pas de pourvoyeur de cabinet de lecture qui n'ait jeté son flot d'encre et de froides plaisanteries sur le genie étroit des provinciaux; tous sont d'accord sur le peu de ressources qu'offrent les villes de second ordre aux esprits délicats. Il est certain qu'avec la centralisation et l'organisation actuelle, il n'est pas nécessaire d'avoir habité tel chef-lieu de département pour connoître, sinon le caractère, du moins le personnel de ses habitants. Quelque part que vous tourniez vos pas, l'état civil de la cité, comme l'almanach de M. Bottin, vous édifie en un clin d'œil sur tout ce que vous pouvez vous y promettre de récréatives distractions. En dehors des rouages forcés qui complètent la machine dite *administration*, il n'y a plus d'éléments sociaux que dans le commerce et l'industrie : non pas, je me hâte de le dire, que l'industrie manque d'hommes intelligents, spirituels, d'un mérite réel, pourvus d'instruction et de belles manières; mais ce sont

des gens d'affaires qui, ayant à peine le temps de mettre leur correspondance au courant, ajournent volontiers, pour se montrer aimables, hospitaliers, comme ils le sont effectivement, au moment où leur fortune sera faite. Or, comme ce mot *fortune* est singulièrement élastique, pour le plus grand nombre, c'est renvoyer les gens à la vallée de Josaphat.

Ce que l'on semble ne pas vouloir comprendre, c'est que cette atonie intellectuelle de la France départementale est le fait immédiat de la réforme sociale imposée par la révolution. Oui, tout en priant le lecteur de ne pas nous accuser de tendances trop rétrogrades, nous ne pouvons nous défendre de l'idée qu'il en étoit autrement sous l'ancien régime. Paris, avant 1789, n'étoit pas toute la France, et la province n'étoit pas exclusivement dévolue à ceux qu'y clouoit la nécessité. On y trouvoit une infinité de gens de toute condition que des considérations de famille, de convenance, de caprice ou de curiosité y amenoit fortuitement. Le personnel même de la société indigène offroit plus d'individualités, plus de caractères et moins d'officiel. Dans le cérémonial de la vie publique, chacune des nombreuses classes dont s'étageoit la société observoit la hiérarchie coutumière et gardoit le rang acquis : mais dans la vie privée la fusion s'opéroit d'elle-même : partout il y avoit accès au mérite, au talent. Les hommes, quelque fût leur titre, savoient se connoître et s'apprécier, et dans les salons l'esprit prenoit le pas sur la morgue d'un hobereau

blasonné, sur la sottise d'un marchand enrichi, ou la pédanterie d'un sot gradué. Encore une fois, nous ne prétendons point que les choses allassent mieux de cette façon, et que le monopole centralisateur de notre époque ne soit infiniment préférable. Nous ne louons quoi que ce soit de l'ancien régime, nous n'exprimons pas même un regret; nous nous bornons à rechercher en quoi différoit l'ancienne société de la nôtre, et notamment si dans ce temps il y avoit place à Reims pour un homme de l'esprit et du caractère de Maucroix.

Avant qu'il ne fût dans les ordres, M. de Maucroix, jurisconsulte et littérateur, attaché la grande maison de Joyeuse, et marchant sur un certain pied d'égalité avec ses hôtes, inspiroit à la bourgeoisie rémoise plus de crainte que de sympathie. On ne vouloit voir en lui, malgré ses qualités, qu'un étranger bel esprit que l'on supposoit fort dédaigneux, et qui n'avoit rien de ce qui pouvoit aller à la façon rémoise. Mais dès qu'on le sut chanoine de la cathédrale, une révolution toute en sa faveur s'opéra dans la ville. Ce ne fut plus un avocat, un poëte, un étranger, mais un homme aimable qui se faisoit enfant du pays, et qui partant, dès ce jour, fut accueilli et traité en véritable enfant gâté.

Maucroix devint donc, à Reims, l'homme à la mode, que chaque cercle se disputa. Avocat et poëte, il sembloit exclusivement voué au monde titré : homme d'église et chanoine, il appartenoit à tout le monde. C'est un privilége que malgré les

révolutions, messieurs les ecclésiastiques ont conservé, et dont, il faut les en louer, ils usent avec une agréable discrétion. On recherchoit en Maucroix, non plus l'homme d'autrefois, mais le jeune abbé d'infiniment de grâce et d'esprit, dont la conversation enjouée, badine et sérieuse laissoit toujours paroître l'homme bien élevé. Le commerce que, dès sa première jeunesse, il avoit eu avec des personnes de qualité, et la précaution qu'il avoit prise de ne fréquenter que des gens comme il faut, n'avoient pas peu contribué à lui donner l'aisance et les manières de la belle compagnie. Du reste son naturel doux, son bon cœur, la bienveillance habituelle de son caractère le faisoient aimer de tous. Quoiqu'il n'eût encore rien livré de ses ouvrages à la publicité, ses petits vers couroient le monde, et l'on s'arrachoit un billet de sa main. On étoit charmé de ses poésies, on en goûtoit le tour aisé, le style tendre et passionné, et nul cœur de femme ne se trouvoit à l'épreuve d'un madrigal ou d'une élégie du sémillant abbé : aussi n'avoit-il pour ennemis que les envieux de profession ou les maris inquiets, double espèce de gens dont Reims n'a jamais été complétement dépeuplé.

C'est donc, comme on peut le voir, l'époque brillante de Maucroix. Le souvenir de ses déceptions amoureuses l'avoit mis en garde contre de nouvelles et sérieuses liaisons. Complaisant, enjoué, galant, il témoignoit beaucoup d'empressement près des femmes, sans que ses préférences eussent jamais l'air d'une inclination formée. A cette

époque, moins qu'à toute autre, nous ne garantissons point que notre jeune abbé ait strictement tenu à l'observation du neuvième commandement.

Voici des vers de Furetière qui rendent assez bien l'idée que prirent de sa conversion ses amis de Paris et les habitués du gros pilier :

Cliton, fainéant très-illustre,
Tu dois être devenu rustre,
Depuis un an ou douze mois,
Qu'étant au pays champenois,
Oisif, et les mains dans les poches,
Je ne sais par quels anicroches,
Ton docte et fertile cerveau
Ne nous fait plus voir de son eau ?

Le style de Furetière se ressent parfaitement de la vie que menoit à cette date le futur abbé de Chalivoy [1]. Nous n'en citerons que quelques vers :

Toi qui jurois morbleu tout net,
Pour faire six vers d'un sonnet,
Et disois cent fois malepeste,
Avant que d'achever le reste :
Veux-tu donc parmi ces badauds
Perdre le fruit de tes travaux,

1 « Furetière, ne sachant comment obliger sa mère à lui donner partage, s'avisa d'une plaisante invention, mais qui n'étoit pas autrement selon les bonnes mœurs. Il avoit une sœur assez jolie : il fait qu'un de ses amis se trouve une ou deux fois en lieu où elle étoit ; cet homme faisoit l'homme de qualité ; il s'éprend, il parle ; la dame charge son fils de s'en informer. Cet homme se disoit d'auprès de Reims. Furetière apporte des lettres à sa mère, où l'on disoit les plus belles choses du monde de cet homme. Il en-

Et cette fortune opulente
De cent mille éloges de rente?
Apprends-moi quel événement
A pu faire ce changement;
Si dans l'église tu demeures
Tant qu'on dit toutes les heures,
Pour ouïr comme les dévots
L'office jusqu'à *Salva nos :*
Si tu vas à quelques coquettes
Dire des douceurs et fleurettes;
Si tu fais avec un foret
Une saignée au cabaret;
Si tu hantes les jeux de boule?

voyoit de temps en temps des gens qui se disoient de Reims; la mère aussitôt s'informoit à eux : ils disoient merveilles et lui avouoient qu'il falloit que ce gentilhomme fût bien amoureux, car pour le bien, il auroit trouvé tout autre chose. La mère, en se vantant, disoit à son fils : « Tu as toujours fait le bel esprit; trouve donc un parti comme celui-là pour toi. » La demande se fait : on vient à faire des articles. Le fils consent à tout, pourvu que la mère l'égale, et quand il eut touché son fait, l'accordé disparut. La fille, quoiqu'il y allât du sien, car il avoit fallu subir quelques privautés, dit que le tour lui avoit semblé si plaisant, qu'elle n'en pouvoit vouloir de mal à son frère. » (TALLEMANT, *Histor.*, t. X, *Fourberies*, p. 37.)

Vraie ou supposée, cette anecdote courut le monde en son temps, et Tallemant n'y a mis que son talent de narration. Dans un des pamphlets publiés contre Furetière, lors de sa querelle académique *, on a ravivé cette historiette avec des circonstances véritablement odieuses. On voit la passion haineuse dans le pamphlet : dans le conte de Tallemant, il n'y a qu'un grain de malice, mais sans méchanceté. C'est là le caractère de Tallemant.

* *Dialogue de M. D., de l'Académie françoise, et de M. L. M., advocat en Parlement*, Paris, 1686, in-12.

Puisque nous citons Furetière, et qu'il est ici question du jeu de boules, nous nous hâterons de rappeler que la satire de *Le jeu de boules des Procureurs*, qui date pareillement de cette époque, est également adressée à Maucroix qui, en sa qualité d'avocat, avoit, comme Furetière, en assez médiocre estime messieurs les procureurs — Les poésies de Furetière n'ont ni le sentiment ni le tour aisé de celles de Maucroix, et la satire, genre de composition qui devoit aller si bien à son esprit, est chez lui d'un pénible essor. Elle n'a point le sel qu'on remarque dans ses factums et qu'il sut plus tard reconnaître chez Boileau qu'il stimula dans la périlleuse carrière du sarcasme et de l'épigramme.

L'histoire littéraire de notre pays n'existe encore qu'à l'état d'analyse ; parmi nos plus illustres écrivains, quelques-uns seulement ont eu leurs biographes. Nous n'avons sur le plus grand nombre que des notices écourtées faites pour les dictionnaires, et dont l'histoire générale de la littérature tire fort peu de parti. Des livres comme ceux de M. Walckenaer sur La Fontaine et madame de Sévigné, de M. Bazin sur Molière, de M. Taschereau sur Corneille, les portraits et les charmantes *Causeries* de M. Sainte-Beuve, en apprennent plus sur une époque que tous les dictionnaires du monde. Tous les habitués du Parnasse ne méritent cependant pas l'égal honneur d'une étude sérieuse, mais il est tel écrivain secondaire dont la biographie pourroit jeter de vives lumières sur l'histoire contemporaine, et il est peut-être à regretter que nos acadé-

mies n'encouragent pas assez ce genre de recherches. Furetière est certainement un de ces hommes dont la vie bien étudiée offriroit les plus curieux rapprochements. A son nom se rattachent des travaux utiles, et une de ces infortunes littéraires qui font le retentissement de toute une époque, perdent un homme, à tort ou à raison, dans sa vie et son honneur, et font douter de la conscience humaine.

En 1647, Furetière, âgé, comme Maucroix, de vingt-cinq à vingt-six ans, et incertain comme lui de la profession qu'il devoit définitivement embrasser, n'étoit encore connu que par quelques plaidoiries, des vers badins et des peccadilles de jeunesse qui sauvegardoient insuffisamment la moralité d'un âge plus mûr. Sa satire contre les procureurs, en accusant chez les habitués du Palais une ardeur effrénée pour le jeu, n'a guère d'autre intérêt que celui de révéler certaines habitudes du temps et de signaler une fois de plus l'antipathie des gens de lettres pour les suppôts de la chicane :

T'ayant fait ce récit, Maucroix, t'étonnes-tu
Qu'aujourd'hui le Palais se trouve sans vertu ?
Pourroit-on rencontrer une ombre de justice,
Où règne cette énorme et barbare avarice ?
Mais ce que j'en dirois ne serviroit de rien,
Il leur faut des censeurs plus forts que ma satire,
Qu'il nous suffise donc, ami, de nous en rire.

Furetière s'adressoit bien en dédiant cette satire à Maucroix, que les mêmes répugnances venoient d'éloigner à jamais de l'antre de Thémis.

Malgré tout ce que nous avons dit, ce changement d'état ne fut point sans apporter quelque modification dans la manière d'être de Maucroix. Le respect humain lui faisoit un devoir de la réserve. C'est, selon nous, à cette trève imposée à ses passions que nous devons les seules pièces de son recueil imitées de Malherbe, l'auteur favori de leur jeunesse, à lui et à La Fontaine. L'ode à Conrart, que nous reportons à cette époque, est un joli pastiche du maître, et tous les recueils du temps se sont empressés d'en reproduire les stances. La versification en est à peu près irréprochable. On y trouve un choix, un enchaînement de syllabes sonores et harmonieuses, qui prouve à quelle perfection, avec un peu plus de travail, Maucroix eût pu atteindre. Ces deux dernières strophes, qui sont une heureuse réminiscence des stances si connues de Malherbe à Du Périer, ont été souvent citées comme modèle :

La mort de ses rigueurs ne dispense personne,
L'auguste éclat d'une couronne
N'en peut exempter les rois.
N'espère pas, Conrart, que ton mérite extrême,
Ni la muse qui t'aime,
Te mettent à couvert de ses fatales lois.

Ta sagesse, il est vrai, fait honneur à notre âge;
Mais de quelque rare avantage
Dont un mortel soit revêtu,
Son terme est limité : le nocher de la Parque,
Dans une même barque,
Passe indifféremment le vice et la vertu.

Quelles que fussent les dispositions morales de Maucroix en se vouant au célibat et en prenant le rigoureux parti de l'Église, il est certain que son austérité de commande ne tint pas contre les nouvelles épreuves qui l'attendoient. Son ode à Patru, qui suivit de très-près l'ode à Conrart, est un témoignage de la faiblesse de ses résolutions. On y retrouve quelques-unes des beautés poétiques que nous avons signalées :

Maintenant que l'hiver désole les campagnes,
Que la neige blanchit prés, forêts et montagnes,
Et cache au laboureur l'espoir de ses moissons,
Que les fleuves gelés sont durs comme des marbres,
Et qu'on voit aux branches des arbres
Pendre le cristal des glaçons....

Le poëte ne se peut défendre de confier à son ami les regrets qui le consument :

Elle occupe en mon cœur toujours la même place,
Je ne puis l'oublier.....

Il lui étoit, en effet, bien difficile de résister aux tentations. La marquise de Brosses étoit malheureuse en ménage ; Maucroix le savoit ; il en savoit même plus : il savoit qu'Henriette, entourée d'hommages et de séductions, n'étoit pas femme à repousser indéfiniment les consolations. Parmi ses courtisans déclarés figuroient le jeune comte de Grandpré, son cousin, qu'elle avoit bien refusé comme époux, mais qui s'offroit obstinément comme amant ; Vandy, cet autre parent des Joyeuse, dont

Tallemant raconte de si plaisantes facéties; puis, le fils de la belle comtesse de Morel, ce brillant de Vardes, que ses nombreux succès auprès des femmes ont rendu célèbre dans les fastes de ce temps. La marquise placée entre son époux, indigne d'elle, et des adorateurs plus nombreux et plus pressants qu'il n'eût fallu pour sa vertu, revint au souvenir du bien-aimé Maucroix. La résignation de celui-ci, son changement d'état l'avoient profondément touchée, car elle se flattoit d'y être pour quelque chose.

Avec l'ardeur qu'elle mettoit à tout, la marquise informa le nouveau chanoine du plaisir qu'on auroit à le revoir. Des difficultés survenues entre son père et son mari au sujet de l'exécution des clauses du contrat de mariage rendoient sa présence utile à Saint-Lambert. La marquise vouloit revoir son ancien ami; elle avoit besoin de ses conseils, de ses consolations surtout !

Maucroix, nouvellement enchapitré, lutta quelque temps contre sa propre inclination. La voie dans laquelle on l'attiroit étoit périlleuse et pleine d'écueils. Il eût voulu s'y dérober : mais la raison et la vertu lui faillirent en même temps. Nous en trouvons l'aveu de sa propre bouche dans le sixain suivant :

Oui, c'est trop consulter sur un dessein fidèle.
Courons où le sort nous appelle,
Et dussions-nous perdre le jour,
Suivons dans ce péril extrême
L'ordre fatal de mon amour,
Qui m'attache à ses lois et m'arrache à moi-même.

Maucroix revit donc Henriette. Tallemant ne nous laisse pas dans l'incertitude sur les suites de ce rapprochement : « Notre avocat, » dit-il, « étant devenu chanoine de Reims, la belle, qui l'aimoit toujours, le renflamma bien aisément. Le mari ne se doutoit de rien, car le galant avoit eu l'adresse de se mettre admirablement bien avec lui. » On comprend que, dans ces conditions, les choses durent aller lestement leur train. L'abbé une fois dans le courant, et au milieu des entraînements d'une vie toute de périls pour sa vertu, eût facilement succombé, mais Henriette y mettoit de la coquetterie. Entre tous les petits vers échappés à Maucroix en cette rencontre, je citerai ce joli madrigal :

Quelque douce faveur que j'ai pu souhaiter,
Lorsque je vous l'ai demandée,
Vous m'avez défendu même de l'espérer,
Puis vous me l'avez accordée.
Il reste encor le dernier point :
Philis, ordonnez-moi de ne l'espérer point.

En effet, Maucroix ne fut pas de prime-saut si conquérant. Tallemant nous fait assister à ses débuts dans cette nouvelle phase de ses amours ; nous citerons encore ce passage, car c'est de l'histoire, et malgré la frivolité du sujet nous ne pouvons nous décider à en priver notre récit :

« La première faveur qu'il en eut, ce fut de lui baiser la main ; et quand elle vit qu'il ne lui demandoit que cela, car il lui portoit beaucoup de respect : « Ah ! lui dit-elle, de tout mon cœur. »

Une autre fois, comme elle étoit dans le lit, il la voulut baiser : en cet instant quelqu'un parut : Ah! lui dit-elle, quand vous n'aurez que cela à me dire, il n'est pas nécessaire d'approcher de si près. — Elle avoit l'esprit présent. Quand on jouoit au reversis, elle ne manquoit jamais de se mettre auprès de lui, et tenoit toujours un des pieds du chanoine entre les siens ; puis, quand elle avoit le talon, qu'on appelle le pied en Champagne, elle crioit en riant : « *J'ai le pied! j'ai le pied!* »

Maucroix avoit singulièrement choisi son temps pour revoir les Ardennes. C'etoit, à la vérité, au moment des pourparlers du traité de Westphalie, mais jusqu'au jour de la signature, les hostilités continuoient plus haineuses que jamais. L'archiduc Léopold, après la prise de plusieurs villes de Flandre, étoit venu mettre le siége devant Landrecies ; la frontière de France de ce côté se voyoit à la veille d'être forcée ; le pays tout entier couroit aux armes, car cette guerre entraînoit après elle l'incendie et l'extermination. Maucroix, assez peu belliqueux de sa nature, fut sans doute médiocrement flatté de se trouver dans telle bagarre. « On fit, dit Tallemant, je ne sais quelle promenade sur la frontière chez le comte de Grandpré, parent de la marquise, qui étoit aussi un peu amoureux d'elle. Il y en avoit bien d'autres! Ce comte leur fit une malice : car, en chemin, il leur fit donner une fausse alarme. Voilà tous les hommes à cheval ; le mari d'y aller mal envi. Elle ne songea point à lui, mais

elle se mit à crier : Monsieur de Maucroix, gardez-vous bien d'y aller ! Une des dames de la compagnie disoit naïvement au cocher, qui avoit le mot : Hé ! mon pauvre cocher, romps-nous le cou si tu veux, pourvu que tu ailles à toute bride ! »

Maucroix dans toutes ces paniques n'en fut pas toujours quitte à si bon marché : c'est ce qu'il fait entendre dans deux épitres en style de Loret, qu'il écrivit, l'une à Tallemant, l'autre à Cassandre. Il peint, d'une manière fort comique, et ses transes à l'approche de l'ennemi, et son désarroi au milieu de la déroute qui suivit la prise de Landrecies :

Cher Astibel, c'est fait de moi,
L'archiduc est près de Rocroi,
Qui jette partout l'épouvante
Et mange nos chapons de rente !
On n'entend que battre tambours,
Le guet est au haut de nos tours,
Et ne vient piéton ni gendarme,
Qui ne fasse sonner l'alarme ;
Nos bourgeois, qui font les méchants,
Sont tous armés jusqu'aux dents
D'armes qui n'ont vu la lumière
Depuis que, sur notre frontière,
Mansfeld vint faire, en tapinois,
Si belle peur aux Champenois ;
Ces bourgeois, pourtant en parole,
Sont résolus comme Barthole,
Et disent qu'ils ne fuiroient pas
Pour Jean de Vert et pour Galas.
Mais, malgré toute leur vaillance,
Je trouve, ma foi, que la France,

Pour le moins de ce côté-ci,
N'est guère loin de Landreci.
Heureux qui ne craint les saillies
De Léopold ni de Garcies,
Et qui n'a de quoi s'attrister
Quand on ne fait rien à Munster!
A quoi bon aussi cette guerre?
Qu'à mettre tant de gens par terre,
Que l'on envoie en paradis
Sans un pauvre *De Profundis*.

Cet Astibel n'est autre, suivant le manuscrit de Reims, que Tallemant des Réaux L'auteur des *Historiettes* a pris soin de nous dire que dans sa jeunesse il étoit fou d'Amadis, et que ses frères, en riant, lui donnoient le nom de chevalier. Maucroix caressoit donc l'une des chimères de son ami en lui donnant le nom d'Astibel, qui dans le roman est celui du sage enchanteur qui protége Amadis. D'ailleurs Tallemant a caché quelques-unes de ses productions poétiques sous cet agréable pseudonyme [1].

1 M. de Monmerqué a acquis la certitude de ce fait : « Je viens de trouver, nous écrivoit dernièrement le savant académicien, dans le fouillis des deux portefeuilles de Tallemant des Réaux, indiqués page 66 de la deuxième édition de la Notice, une petite épigramme assez libre, écrite de la main de Tallemant et par lui signée du nom d'*Astibel*. Ce petit fait m'a paru avoir quelque intérêt et mérite de vous être mandé. L'épigramme me semble avoir été assez malicieusement écrite par Tallemant, après sa conversion. Il auroit mieux fait de s'en dispenser, car après avoir longtemps partagé les erreurs de ses coreligionnaires, il auroit dû les plaindre et ne pas les immoler à une plai-

L'épître à Cassandre, écrite quelques jours après celle-ci, peint encore mieux les inquiétudes de Maucroix, et ne laisse aucun doute sur l'époque et le lieu où elle fut composée. M. Walckenaer s'est donc mépris en la datant de Reims et en la supposant de 1657.

Cassandre, j'ai lu ton épître...
. . . . . Voudrois-tu savoir
Ce que je fais matin et soir,
Depuis la fameuse journée
Que la perverse destinée
M'a fait voisin de Landreci :
Je ne manque pas de souci,
Toujours je crains pour la Champagne
Les rouges escadrons d'Espagne,
Et m'est avis que les Wallons
Sont déjà sur mes talons ;
Mais je jure sainte Brigide,
Si devers nous ils tournent bride,

santerie. Il faut placer la composition de cette bluette vers l'époque de 1685, à cause de la révocation de l'édit de Nantes. La voici :

Les Guides ont souvent fait passer par les piques
Bien des femelles hérétiques,
Quand elles ont voulu gagner les Pays-Pas :
Tout leur est bon, soit fille, veuve ou femme,
Du sexe ce péril n'arrête point les pas.
Pour sauver son âme,
Que ne fait-on pas?

ASTIBEL.

Le malin écrivain semble avoir un scrupule : il se cache sous un nom de guerre, et cela lui réussit pendant cent cinquante ans. Ce sera quelques lignes à ajouter à la Notice sur Tallemant, si jamais nous arrivons à donner une troisième édition de ses Mémoires. »

Que les drôles ne m'auront pas,
Si leurs chevaux ne vont bon pas.
Quelque sot attendroit ces drilles,
Plus malfaisants que des chenilles.
Tu vois par ce vaillant discours
Que je me ressemble toujours,
Et que mon habit, cher Cassandre,
Ne cache point un Alexandre.
Chacun a son humeur, dit-on,
La mienne est d'être un peu poltron,
Cela sied bien aux gens d'église,
Aussi j'ai pris pour ma devise :
Courir bien et partir à point
Sauve le moule du pourpoint!

Dans les moments d'expansion que le tête-à-tête amenoit, Henriette contoit à l'abbé toutes les folies de ses rivaux. Il y en eut, lui disoit-elle, qui lui présentèrent un poignard pour avoir l'honneur de mourir de sa main ; d'autres firent de plus grandes extravagances. « Enfin, un jour qu'elle avoua à Maucroix qu'elle l'aimoit plus que sa vie, elle se mit à chanter ces paroles qu'on chantoit alors :

Tircis, que dois-je faire?
Tout m'est contraire...
Pour te guérir,
Je voudrois bien te secourir,
Mais quand mon cœur le veut,
L'honneur me dit que cela ne se peut,
Et qu'il vaut mieur mourir.

« Les confesseurs l'intimidoient... et quand elle

avoit été à confesse elle disoit à son amant : Ils m'ont dit que c'étoit un sacrilége. »

Ces détails que nous donne Tallemant, qui les tenoit de Maucroix lui-même, viennent certainement à la décharge de la marquise, et prouvent que dans son amour pour Maucroix, comme dans toutes les galanteries que lui imputent les *Historiettes*, il y eut plus de légèreté que de véritables atteintes à la foi conjugale ; et ce qui le fait mieux croire encore, c'est que le marquis n'en fit jamais le prétexte de ses brutalités. « Cependant, dit Tallemant, son mari la maltraita fort, sans la soupçonner pourtant d'aucune galanterie : mais il étoit mal satisfait du père qui ne lui donnoit point ce qu'il lui avoit promis. »

La liaison de la marquise et de Maucroix avoit toutefois une certaine notoriété ; mais quel qu'en fut le caractère, le mari, comme il est assez d'usage, fut le dernier à la soupçonner, tant Maucroix s'étoit insinué dans son esprit. Tallemant raconte de la crédulité de De Brosses une preuve assez plaisante : « Le père (M. de Joyeuse), s'étant aperçu de l'attachement du chanoine, en écrit à sa fille, et il lui représentoit qu'après avoir résisté au favori d'un Roi, c'étoit M. Le Grand (Cinq-Mars), qui en avoit été un peu épris en un voyage de Champagne, il lui seroit honteux, etc. Elle en avertit Maucroix, et lui dit : « Mon père enverra tout dire à mon mari. » Le chanoine prend les devants et déclare au marquis que pour ne pas les brouiller davantage, M. de Joyeuse et lui, il se vouloit retirer et

ne plus le voir qu'en un lieu tiers. Comment, dit le mari, M. de Joyeuse prétend me tyranniser ! Il lui écrivit en colère, et depuis, le bonhomme n'eut plus lieu de parler contre le chanoine. »

Mais à force de concessions, la situation devenoit de plus en plus périlleuse pour l'époux. Madame de Brosses qui « n'étoit que coquette et qui voyoit bien le péril, » se sentit tout à coup comme prise de remords : et au moment où Maucroix avoit quelques raisons de se croire sûr de son avenir, elle se fit enlever par sa cousine, la marquise de Mirepoix, qui sut ainsi la soustraire aux violences de son époux et aux trop grandes douceurs de son amant.

On se figure, à cette nouvelle, la surprise et la déconvenue du pauvre abbé. Cette épigramme exprime assez bien le dépit qu'il en ressentit :

Je suis de tous les amoureux,
Sans doute, le plus malheureux,
Parce qu'un point manque à ma joie :
Cruel caprice de mon sort,
Hélas ! en cette mer faut-il que je me noie,
Après avoir touché le port !

Maucroix ne fut pas longtemps sans acquérir la triste certitude qu'il étoit sacrifié. Henriette, conduite à Paris par madame de Mirepoix, se vit recherchée par tout ce que la ville avoit de plus brillant. Cette fois-ci sa fragile vertu courut le risque de plus d'un naufrage. Sa beauté, sa coquetterie, la livrèrent à des séductions auxquelles elle résista

fort peu. Maucroix se consola de sa déconvenue en véritable poëte, par des élégies et surtout par des épigrammes auxquelles nous renvoyons le lecteur.

Cependant la guerre avec l'Espagne et dont les marches de Champagne continuoient à être le théâtre, n'empêchoit pas les troubles intérieurs. Voici maintenant venir la Fronde. Une noblesse de robe humiliée sous Richelieu, une noblesse d'épée menacée du désœuvrement par la paix de Westphalie, se prêtoient un mutuel appui contre un ministre dont l'origine étrangère faisoit surtout le crime. Le Mazarin étoit l'objet de l'exécration publique. Paris se trouvoit en état de siége, comme nous disons si volontiers aujourd'hui. Si cette guerre civile a le singulier privilége d'amuser la postérité, ce n'est pas à dire qu'elle n'ait fait un grand nombre de dupes et de victimes. Elle en fit à Paris, elle en fit en province, et la Champagne en compta dans l'un et l'autre parti. — Pour mieux oublier l'infidèle, Maucroix se jeta dans la politique, comme les circonstances y convioient tous les hommes de quelque valeur. Lié par ses antécédents avec ce que Paris avoit d'avocats célèbres qui tous étoient parlementaires, il n'avoit garde d'être à Reims autre chose que frondeur. Son épître à Tallemant, écrite durant les scènes du siége de Paris, peint assez bien le trouble général et l'anarchie du moment, comme aussi l'esprit qui travailloit les provinces. Nous y voyons que Maucroix, bientôt dans les bonnes grâces du surintendant Fouquet, créature

de Mazarin, n'est pas dégagé de passion et de préjugés à l'endroit du ministre italien :

Ici, nous maudissons l'auteur de votre guerre ..
Un perfide étranger se baigne en notre sang,
La France, de ses mains, se déchire le flanc;
Elle-même, ô malheur ! hâte ses funérailles,
Et de son propre fer fouille dans ses entrailles.
France, de quoi te sert que tes fameux guerriers
Marchent pompeusement le front ceint de lauriers,
Et que, par leur valeur, l'orgueilleux sang d'Espagne
Tant de fois des Flamands ait rougi la campagne,
Si tu n'as triomphé que pour un étranger
Qu'on voit insolemment les pays ravager ?
Un homme que le sort a tiré de la boue,
Que son propre pays lui-même désavoue !
Et sous ce joug infâme il se faut abaisser !
O honte que le temps ne sauroit effacer,
Et dont le souvenir, quoi que la France fasse,
Fera rougir encor notre dernière race !

Puis l'auteur, arrivé au paroxisme d'indignation qui lui est si peu habituel, étonné lui-même de son emportement, revient vite à des idées plus pratiques : que lui importent après tout Mazarin et les querelles dont il est l'objet :

Pourvu que de bon vin ta cave soit fournie,
Que de blé largement ta maison soit garnie,
Et qu'au fond de ton pot ne logent les souris,
Aille comme il pourra le siége de Paris !

Maucroix ajoute à ce vœu chrétien, en faveur du ménage Tallemant, des recommandations qui vont mieux à son caractère bien connu qu'à cette

ardeur haineuse de l'étranger qui lui a inspiré la tirade qui précède :

Surtout quand il faudra mettre la main aux armes,
Ne sois pas des premiers à courir aux alarmes,
Car tu n'ignores pas qu'on dit communément
Que les hommes d'esprit se hâtent lentement.
Et puis de tels que toi, c'est chose bien certaine
Qu'on n'en rencontre pas quatorze à la douzaine.
Mais quand tu vaudrois moins, pourquoi te hasarder?
Puisqu'on n'a qu'une vie, il la faut bien garder !

Mais de Paris, l'esprit de cabale et de sédition s'étoit étendu aux provinces. Dans cette conflagration générale, Reims, habituellement si soumise aux puissances de fait, ne voulut point cette fois rester inférieure à la situation : elle eut sa mazarinade. Le prince de Conti, à qui Louis de Bourbon, désormais prince de Condé, avoit cédé son titre de gouverneur de Champagne, ayant accepté le rôle de chef des Frondeurs, venoit d'être signalé aux Rémois comme rebelle et ennemi de l'Etat, et il étoit enjoint aux autorités de lui fermer l'entrée de la ville et de n'y laisser pénétrer personne des siens. Pour le suppléer, Mazarin envoyoit une de ses créatures dévouées, le marquis de la Vieville à qui appartenoit la terre et le château de Sy, en Ardenne. Nous avons reproduit ailleurs les circonstances tragi-comiques qui forcèrent La Vieville à quitter la place devant l'émeute rémoise. Il est probable que l'abbé de Maucroix, tout frondeur et tout personnellement dévoué au prince de Conti et qui vient

de nous manifester ses sentiments à l'égard du Mazarin, ne fut pas le dernier à pousser au mouvement : mais ceci, nous le déclarons, n'est qu'une hypothèse.

Vers ce temps, la marquise revint à Reims : Maucroix, qui n'étoit point guéri, la revit : il fut frappé du changement qui s'étoit opéré dans ses manières. Toujours faible et crédule, sa coquetterie le désespéroit, mais laissons parler Tallemant : « Il souffroit plus qu'une âme damnee. Je le persuade de venir à Paris. Il n'y est pas plus tôt qu'elle y arrive : il disoit : Je la fuis et elle me suit. Mais la vérité est qu'il n'y étoit venu qu'à cause qu'il espéroit qu'elle y viendroit. Elle y accoucha et cette couche la changea extrêmement : avec cela son mal commençoit à la presser. Il eut une petite consolation en ce qu'il lui donna un peu de jalousie à son tour. On dit à la dame que le chanoine logeoit chez un de ses amis qui avoit une fort belle femme. En effet on ne mentoit pas, et c'est une des plus belles et des mieux dansantes de Paris. Un jour donc, elle lui en parla, et lui dit en sortant : Adieu, et n'oubliez pas les gens, encore qu'ils ne soient plus beaux. »

De rudes épreuves vinrent bientôt traverser la fortune et changer la physionomie de la maison de Joyeuse. La marquise de Brosses, après cette vie si agitée, se vit définitivement abandonnée par son mari. « Il la laissa en Champagne sans un sou, ma-

lade, et lui s'en alla en Touraine, où est son bien. L'état pitoyable où elle étoit donnoit de la compassion au chanoine et lui faisoit quasi oublier le méchant tour qu'elle lui avoit fait. Le chanoine l'assiste et la reçoit chez lui. Il a un frère aîné qui est aussi chanoine de Reims, et qui de plus a un bénéfice dont il avoit, je pense, quelque obligation à M. de Joyeuse. La mère (madame de Joyeuse), étant malade, s'étoit fait porter dans leur logis à Reims, elle y étoit morte. »

En ces circonstances, cruelles expiations d'une vie trop légère, la santé de la marquise de Brosses, déjà bien altérée, dépérit de plus en plus après la mort de madame de Joyeuse. Une fièvre lente la consumoit. Chaque jour emportoit quelque chose de cette vivacité d'esprit, de cette distinction de figure qui l'avoient fait rechercher. Une mélancolie profonde s'empara de son âme et c'est alors qu'elle se jeta dans les bras de la religion. M. Walckenaer nous fait une peinture tout à fait édifiante du repentir, de la résignation et de la fin toute chrétienne de la marquise. Tallemant, qui pouvoit savoir un peu mieux les choses, n'y met point tant de façons. Durant qu'elle étoit chez les frères Maucroix, malade et dans cet état que vient de nous peindre notre chroniqueur, « elle avoua au chanoine que tout ce qu'elle avoit vu à la cour ne l'avoit jamais pu guérir; qu'elle l'aimoit encore, mais qu'elle le prioit d'oublier toutes les folies qu'ils avoient faites ensemble. Elle souffrit longtemps : il souffroit assurément plus qu'elle Je

n'ai jamais vu un homme si affligé, et à cause de lui, je me suis réjoui de la mort de cette belle, parce qu'il étoit en un tel état que je ne savois ce qui en seroit arrivé. Il a été plus de quatre ans à s'en consoler, et il n'y a eu qu'une nouvelle amour qui l'ait pu guérir. »

Les regrets de Maucroix furent de plus longue durée que ne le dit Tallemant. Dans le recueil des poésies de notre auteur, nous trouvons ce huitain qu'il fit sur Henriette de Joyeuse plus de trente années après sa mort :

Depuis deux fois quinze printemps
Je pleure et regrette Silvie,
Que les fiers destins m'ont ravie
En la fleur de ses jeunes ans.
Je ne veux point vanter ses charmes,
Ni son esprit ni sa douceur :
Qu'on en juge par la longueur
De mes regrets et de mes larmes !

Et voici ce que nous lisons dans une lettre qu'il écrit de Paris, en 1686, à l'une des jolies dames de Reims, avec lesquelles, à cette époque avancée de sa vie, il entretenoit encore une correspondance badine. « Là là, voici bien de quoi convaincre toutes celles qui voudroient m'accuser de légèreté : par le plus grand bonheur du monde, j'ai recouvré un portrait de la personne que j'ai le mieux aimée ; combien y a-t-il ? plus de quarante ans ! ce sont bien de ans ! J'en fais faire une copie ; la copie est presque achevée, elle ressemble fort à l'original qui ressembloit

fort à la belle. J'en ai une joie ! je ne me sens pas ! — Et Margot donc ? Margot ! Je ne donnerois pas mon portrait pour toutes les Margots du monde ! Toutes mes plaies se sont rouvertes ; je suis tout rouge de sang, ma pauvre chère ! Je n'en ai presque plus dans les veines. Faites-les-moi venir, tous ces prétendus fidèles, tous ces Céladons, après quarante années ; auroient-ils l'effronterie de soutenir la comparaison ! Et mademoiselle de L... ne voudroit-elle pas d'un tel Lycidas ? Nous verrons un peu après quarante années si elle aura quelqu'un qui fasse mieux son devoir ! Nous verrons ! c'est-à-dire elle verra ! car pour moi j'aurai quelque petite affaire qui m'appellera ailleurs. »

Je n'ai pas pu retrouver la date précise de la mort de la marquise de Brosses ; mais Tallemant nous apprend, comme on l'a vu plus haut, qu'elle suivit de près celle de madame de Joyeuse, sa mère, arrivée pareillement chez les frères Maucroix, qui payèrent ainsi de leur pieuse hospitalité les services que leur jeunesse avoit reçus de la famille de Joyeuse. Or, nous savons par les généalogistes que Robert de Joyeuse, père de la marquise, mort en 1660, épousa en secondes noces, par contrat du 6 janvier 1650, Nicole de Villiers, sa cousine au sixième degré, comme descendant tous deux de Jacques de Grandpré. Si donc M. de Joyeuse se remaria dès les premiers jours de janvier 1650, on peut, sans craindre d'errer beaucoup, assurer que la mort de

la mère et de la fille eut lieu dans les derniers six mois de l'année 1649, c'est-à-dire environ trois années seulement après le mariage de celle-ci avec Tiercelin, marquis de Brosses.

De ce mariage étoient nés deux fils; le premier, Jean-Baptiste de Tiercelin, le second, Henri, dont la naissance semble avoir en définitive coûté la vie à sa mère, et qui dans la suite épousa une dame de Saveuse, sa cousine. Nous ne savons rien non plus de l'époque de la mort du père, l'époux de Henriette. Seulement, sur un libretto d'une *Comédie héroïque exprimée en ballet*, intitulée LE MARS FRANÇOIS, *imprimée à Reims en* 1660, et jouée au collége des jésuites, à l'occasion du mariage du Roi, je vois figurer au nombre des acteurs de la pièce et comme devant y remplir à lui seul quatre rôles différents, Jean-Baptiste de Tiercelin, marquis de Brosses, titre qui semble indiquer qu'à cette date, 1660, le marquis époux de mademoiselle de Joyeuse avoit cessé de vivre. On peut encore supposer que Maucroix, continuant son rôle d'ami de la famille, étoit resté comme le tuteur du jeune de Brosses, et que ce fut par ses soins qu'il étoit entré chez les Pères jésuites, établis à Reims, au temps du séjour du prince de Condé en cette ville. Enfin les généalogistes nous apprennent en outre que ce même Tiercelin, fils de Henriette de Joyeuse, fut tué dans une rencontre près de Philisbourg, en 1667.

III

1650-1656.

ARGUMENT. — Maucroix chez des Reaux : caractère de Mme des Reaux. — Epître à Rosaliane. — Présomptions sur l'époque de la mort de la mère de Maucroix. — Epître à Le Pailleur, notice sur ce mathématicien et sur d'Alibray. — Evénements politiques. — Invasion de la Champagne. — L'archiduc aux portes de Reims. — Arrivée de Mazarin. — Maucroix gagne la Picardie. — Son mémoire sur la misère publique. — Sacre de Louis XIV. — Eglogue. — Mabillon à Saint-Rémi. — Mlle de Rambouillet abbesse de Saint-Etienne de Reims. — Liaisons nouvelles de Maucroix. — Epître à Archenice. — Réponse. — Portrait de Mme de Saint-Etienne, suivant Tallemant.

Des Réaux, instruit des regrets de Maucroix, l'avoit été prendre à Reims, et bon gré, mal gré, pour faire diversion à sa douleur, l'avoit attiré chez lui. Bien que l'auteur des *Historiettes*, qui nous a fait tant de curieuses révélations sur l'intérieur et la vie intime de ceux qu'il a connus, soit d'une discrétion fort remarquable sur son propre ménage, on n'en croit pas moins que les premières années de son mariage furent des plus heureuses. Je sais que des doutes se sont élevés sur certaines phases de sa vie de mari, et qu'on a publié dans ces derniers temps une lettre de madame des Réaux où il est question d'une séparation

judiciaire. Cette séparation, n'eût-elle été que momentanée ou en projet, n'en attesteroit pas moins les nuages qui rembrunirent l'existence des deux époux. Il est bien certain qu'avec l'idée que des Réaux nous donne de lui-même, et ce que nous apprennent de son caractère et l'*Epître sur le célibat,* et l'Historiette des *Amours de l'auteur*, on a lieu de s'étonner qu'il se soit résigné au joug commun. De son côté, avec sa grande beauté, son esprit, sa passion pour la danse et ses succès dans le monde, il n'y auroit rien d'étonnant que madame des Réaux eût donné quelque sujet de jalousie à un homme si peu propre au mariage. C'est un point que d'autres approfondiront peut-être un jour. Il n'en est pas moins constant qu'à l'époque dont nous parlons, aucune préoccupation fâcheuse n'altéroit le nouveau ménage, et que l'espérance d'une prochaine paternité ajoutoit encore à l'entrain général de la maison, et nous ne voyons pas que les assiduités de Maucroix près de cette charmante jeune femme aient en rien altéré les sentiments qui unissoient les deux amis.

A quelques mois de la mort de madame de Brosses, après son retour de Paris, nous trouvons de Maucroix une épître badine à Rosaliane, qui n'est autre que madame des Réaux, et cette épître fort gaie jette un nouveau jour sur ce qui regarde le ménage Tallemant.

L'auteur des *Historiettes* nous apprend bien qu'il épousa la petite Rambouillet, sa cousine, mais encore un coup il ne nous dit rien ni de l'époque, ni

des circonstances de ce mariage. On sait seulement que Elizabeth Rambouillet n'avoit que onze ans et demi quand son cousin la demanda, et que le mariage convenu, la célébration en fut différée pendant deux années. Mais tout ceci ne nous donne ni la date du mariage, ni celle de la naissance de l'unique fille qu'il en eut. En y regardant de plus près j'arrive à la découverte de cette dernière date et par conséquent à l'époque très-approximative de l'épitre dont j'ai à parler. A l'Historiette de madame de Montausier, Tallemant parle de la petite des Réaux, sa fille, qui jouoit avec mademoiselle de Montausier, depuis duchesse d'Uzès. « A propos de poupées, dit-il, elle (mademoiselle de Montausier) avoit peut-être sept ans quand la petite des Réaux la fut voir : cette autre est plus jeune de deux ans. » Or nous savons par les généalogistes que la duchesse d'Uzès, le troisième des enfants de Montausier, est née vers la fin de 1648. Si donc la petite des Réaux avoit deux ans de moins qu'elle, elle a dû naître vers la fin de 1650, et c'est précisément cette année dont Maucroix passa une partie à Paris, et c'est aussi l'époque de la date de l'épitre à Rosaliane.

A la belle Rosaliane,
Un chanoine portant soutane,
Qui n'est pas grande nouveauté,
Ecrit ces vers de gaieté,
Quoiqu'il ait souvent en pensée
Sa pauvre maman trépassée...

Ce dernier vers nous a longtemps occupé. Mau-

croix entend-il faire allusion à la mort récente de madame de Joyeuse ou de sa fille, à l'une desquelles en se jouant il pouvoit donner le nom de Maman? Ou exprime-t-il, en effet, un regret de la perte également récente de sa propre mère? Après bien des hésitations, je suis disposé à accepter cette dernière interprétation. On ne sait rien de la vie ni de la mort des parents de Maucroix, aussi la moindre conjecture est-elle acceptable. En compulsant les anecdotes de Tallemant, nous trouvons ce qui suit à l'article *Naïvetés et bons mots* (t. IX, p. 35, édit. Delloye) :

« Un chanoine de Reims plaidoit pour le bien de sa mère contre son père. Le père lui dit un jour : Tu sais combien il m'en a coûté pour avoir ta prébende ; je te donnerai cent pistoles, et va-t-en au diable ! — Le chanoine rêva un peu, puis il dit : Non, je n'irai point à moins de deux cents ! » Or on sait que Tallemant écrivoit à peu de distance de l'époque qui nous occupe, et que d'ailleurs Maucroix eut dans sa vie deux procès à soutenir : l'un peut être à l'occasion de la succession de sa mère, et l'autre au sujet de son prieuré. Dans l'hypothèse qu'il s'agisse dans ce passage de la mort de sa mère, Maucroix ne se montre que ce que nous le voyons dans les circonstances les plus solennelles de sa vie. Essentiellement léger de caractère, le chagrin a peu de prise sur son âme ; la plaie, chez lui, promptement cicatrisée, ne se rouvre que de loin en loin et comme par acquit de conscience : non pas que l'égoïsme entre pour quelque chose dans cette âme

aimante et bonne, mais parce que sa nature molle et sensuelle se refuse aux longues émotions, et que la joie du jour, le *carpe diem* du poëte latin, semble être le besoin de sa vie et le but de son existence. Les revers, les coups du sort le touchent, mais pour un temps, et bientôt sa sérénité habituelle reprend le dessus. C'est sous l'empire de ce caractère qu'il écrit à madame des Réaux :

> Enfin il faut se consoler,
> Mes pleurs ne veulent plus couler,
> Et dans moi la philosophie
> De jour en jour se fortifie.
> Rions...

Maucroix plaisante alors sur la petite vérole qui a fait invasion dans le domicile de Rosaliane, et qui, en attaquant une nièce, eût pu s'en prendre à la tante et compromettre les lis de son visage; puis le poëte arrive à la grossesse de madame des Réaux et raille de la façon la plus agréable sur sa passion pour la danse, qui pourra, si elle n'y prend garde, avoir de terribles conséquences pour cet enfant, qui

> Danse même avant qu'il soit né,
> Et fait gambades par douzaines,
> Marques, sans doute, très-certaines,
> Qu'il sera danseur fort dispos,
> Et fera la nique aux Chabots.
> Tout cela, supposé qu'il vive,
> Et qu'à bon port la nef arrive,

Ce qu'on croit difficilement,
Car vous le bercez diablement!

Tallemant, en effet, a pris soin de nous instruire lui-même de ce goût de sa femme pour la danse. « une des plus belles et des mieux dansantes de Paris, » nous dit-il dans l'*Historiette* de Maucroix.

L'épître à Le Pailleur est du même temps que l'épître à Rosaliane. Le Pailleur n'a guère sa notoriété que dans les *Historiettes*. Nous y voyons qu'il s'étoit adonné aux mathématiques dès son enfance, et qu'il les apprit tout seul. « Il n'avoit que vingt-neuf sous quand il commença à lire les livres de cette science; il échangeoit les livres à mesure qu'il les lisoit. » Tallemant nous dit encore qu'il savoit la musique, chantoit, dansoit, faisoit des vers pour rire. « Il chanta quatre-vingt-huit chansons pour un soir de carnaval. La maréchale de Thémines le prit en amitié, car il étoit gai, il faisoit des ballets et mettoit tout le monde en train. » Il faut avouer que voilà un mathématicien comme on en voit peu de notre temps. Bref, il s'attacha à la maréchale et demeura chez elle jusqu'à sa mort, l'espace de vingt-cinq ans, sans gages ni appointements, mais seulement comme un ancien ami de la maison. Il est vrai, continue Tallement, qu'il faisoit toutes ses affaires. Il avoit écrit assez de choses, mais il n'a rien daigné donner. Il faisoit des épîtres burlesques fort naturelles, et M. de Monmerqué, dans ses notes aux *Historiettes*, nous le rappelle, c'est à lui que le président Pascal alla confier sa

surprise et sa douleur quand il apprit que son fils, Blaise, avoit deviné la géométrie.

Il n'a pas tenu, au surplus, au gros d'Alibray, poëte bachique assez oublié aujourd'hui, que son ami Le Pailleur fût plus connu de la postérité. On a de d'Alibray un nombre infini de vers à l'adresse de Le Pailleur, sans compter ses quarante sonnets *sur le mouvement de la terre*, que l'on fera peut-être aussi bien de ne pas lire. Quant à ses sonnets bachiques, ils sont plus divertissants, et serviront à ceux qui seroient tentés de les lire à faire mieux connoître le caractère de l'ami de Maucroix.

Le Pailleur étoit du cercle des viveurs auquel appartenoient Faret, Sainctot, Hédelin, Montreuil et Saint-Amant, dont firent partie un temps Maucroix, des Réaux, et que dirigeoient, en leurs bons moments, Conrart, d'Ablancourt et Patru. On ne connoît guère de Le Pailleur qu'une épître burlesque imprimée dans les œuvres de d'Alibray. Mais les recueils Conrart en contiennent plusieurs inédites et qui témoignent de l'heureuse humeur de cet étrange mathématicien. Tallemant nous apprend qu'il ne survécut que de deux ans à la maréchale de Thémines, qui mourut vers 1649. On ne peut donc errer beaucoup en datant l'épître de Maucroix de l'année 1650. En effet, après la mort de sa chère maréchale, Le Pailleur avoit pris le parti de retourner à Montfort, son pays; mais sur les sollicitations de quelques amis il se retira à l'*Isle-Verte*, où, malgré la beauté du climat, ses nombreuses infirmités, *fructus belli*, ne tardèrent point à l'emporter :

Il est certaine île enchantée,
De peu de mortels fréquentée,
De peu de mortelles aussi,
Où n'habite point le souci :
Là, les jeux, les ris et la danse
Sont compagnons de l'innocence.
Là, l'on espère avec raison
De rajeunir le vieil Eson,
Et que les bonnes destinées
Fileront deux fois ses années.
Puisse ce cher ami Pailleur,
De tous les savants le meilleur,
Cent ans y démontrer encore
Le moulinet de Pythagore!

vœu charitable, mais stérile, puisqu'en réalité Le Pailleur mourut cette même année 1651.

Cependant les événements se succédoient avec une gravité croissante pour le pays de Reims. L'année 1650 venoit de s'ouvrir sous les auspices les plus inquiétants. Le prince de Condé, suspect à la cour, le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville, leur beau-frère, avoient été arrêtés et conduits à Vincennes. Le comte de Turenne, rallié au parti des princes par son frère le duc de Bouillon, s'étoit jeté dans Stenai, et le comte de Grandpré, gouverneur de Mouzon, s'étoit joint avec tous les siens aux ennemis de la cour. Triste spectacte que présentoit alors la France!

De leur côté les Espagnols, qui n'avoient pas signé au traité de Westphalie, profitoient des troubles

du royaume. Après quelques jours d'une marche forcée à travers la Picardie, après la prise du Catelet, de la Capelle, la reddition de Château-Porcien et de Mouzon, leurs troupes, ayant opéré leur jonction avec celles de Turenne, étoient venues s'emparer de la ville de Rethel. Del Ponti, colonel d'infanterie napolitaine au service de l'archiduc, installé comme gouverneur de cette ville, exerçoit sur son territoire les plus insupportables tyrannies. Les habitants des villes et des campagnes, excédés par la soldatesque, affluoient vers Reims et Châlons, où les vivres commençoient à faire défaut. Cependant l'ennemi, poursuivant sa marche dévastatrice, semoit partout la ruine et l'incendie. Pont-Faverger, faute d'avoir satisfait, dans le délai prescrit aux réquisitions, avoit été réduit en cendres : Saint-Thierry, Cernay, Béru, Sillery, avoient été pillés ou rançonnés, et déjà, sous les murs de Reims, l'archiduc venoit de signifier aux habitants du faubourg Cérès qu'ils eussent à fournir à ses troupes leur part de vivres et de munitions. On conçoit l'effroi des Rémois, chez qui pourtant le parti de la cour étoit loin d'avoir beaucoup de partisans. La ville, épuisée, envahie de fuyards, hors d'état de pourvoir à sa défense, alloit ouvrir ses portes, quand de Senneterre et le maréchal Praslin, à la tête de troupes fraîches et résolues, vinrent à temps pour arrêter les défections, rappeler au devoir les courages ébranlés, et arracher la ville du sacre aux menaces et aux rodomontades espagnoles.

L'entrée des troupes royales ne se fit pourtant point sans difficultés : le conseil de ville, tout en protestant de sa fidélité, répugnoit à l'idée de se livrer au Mazarin. Il vouloit bien en être protégé contre les exactions de l'étranger, mais sans les charges habituelles d'une prise de possession. Sur les menaces du maréchal, il fallut céder et ouvrir les portes; puis, quand après la retraite des Espagnols, Praslin sortit de la ville, Reims, désolée par la famine, infestée par le typhus, se vit enlever en un mois plus de quinze cents habitants.—Cependant les campagnes de la Vesle et de la Marne étoient réduites aux dernières extrémités par les fureurs des Espagnols auxiliaires du parti des princes et par les troupes allemandes et polonaises, commandées par le trop fameux Erlach, du parti de la cour. Reims toutefois, après la victoire de Sompy et la reprise de Rethel, put respirer et pourvoir aux nécessités du moment. — Le plus urgent étoit de fournir la ville de denrées et d'enterrer les morts, dont les cadavres infectoient les rues et les campagnes. L'arrivée du cardinal Mazarin, que les victoires de Praslin avoient ramené sur le champ de bataille, surprit la ville dans ces soins, et fut pour le conseil une occasion de signaler ce dévouement habituel et proverbial que, de tout temps, les administrations prudentes ont professé pour les gouvernements de fait. « Son Excellence, dit un historien contemporain, fut reçue à la porte *Dieu-Lumière*, par le lieutenant et le conseil de ville, au bruit des canons qui témoignoient la joie des popu-

lations à l'aspect de l'auguste personnage. Il passa les fêtes de Noël à Reims, assista au *Te Deum* chanté dans la cathédrale, et partit le mercredi, laissant les lieutenants généraux en campagne, dans les quartiers qu'il leur avoit assignés. »

Que faisoit, où se trouvoit en ces rudes circonstances le chanoine Maucroix? La présence de Mazarin au camp de Praslin et la nouvelle de sa prochaine arrivée à Reims étoient bien de nature à inquiéter un plus brave que Maucroix. L'épître à des Réaux avoit couru les cercles, et l'auteur qui professoit cette doctrine :

> Courir bien, et partir à point,
> Sauve le moule du pourpoint.

crut prudent de gagner au large et de mettre sa personne hors de la portée de l'éminentissime cardinal. Nous le voyons d'abord à Paris, chez son ami Damon (des Réaux), son hôte habituel, qui lui-même, frondeur passionné, devoit fournir à la postérité des *Mémoires* dont il est si souvent question dans les *Historiettes*, et que nous demandons vainement à nos bibliothèques publiques. Puis, sans doute inquiet des siens et du pays natal qu'il n'avoit cessé d'aimer, ou peut-être bien en vue de régler les affaires de la succession de sa mère, nous le voyons gagner Noyon, et visiter la Picardie, qui, non moins que le pays de Reims, avoit souffert de l'invasion. Ce qu'il y vit, et ce qu'il savoit des misères de la Champagne éveilla dans son âme les sentiments d'une pitié profonde. Nous

n'avons trouvé jusqu'ici dans Maucroix qu'un homme de plaisirs, et que préoccupent médiocrement les intérêts de la société. La détresse universelle émeut cette âme naturellement si sensible, et nous voyons le poëte badin et frivole se faire soudain l'apôtre de l'humanité. Maucroix, sous l'impression de ce qu'il a éprouvé, rédige un mémoire dans lequel il expose les misères des populations qu'il a visitées. Ce mémoire, qui nous avoit été signalé comme une des productions de Maucroix, nous en avons retrouvé un extrait[1]. Il fait trop d'honneur à la sensibilité de l'auteur pour que nous ne le reproduisions point ici :

« On imprima à Paris, le dernier mars 1651, un mémoire contenant l'état des pauvres, la nécessité qu'il y avoit de venir à leur aide et un projet de secourir la campagne en fournissant de quoi semer les terres. On y exposoit qu'il y avoit dans les villages de Saint-Quentin plus de deux mille personnes à la mendicité, dont la plupart n'avoient vécu que de la chair des chevaux et des chiens, sans pain ; que leur dépense, par semaine, s'élevoit à 800 francs ; celle des pauvres de Guise à 900 francs ; de Basoches et des environs, où l'archiduc avoit campé pendant tout le mois de septembre, à 600 francs ; qu'il y avoit dans ce nombre plus de cinquante orphelins au-dessous de sept ans, auxquels on ne pouvoit refuser le pain sans leur ôter la vie ; qu'on ne comptoit pas la

1 Biblioth. nat., coll. Laravalière.— *Histoire de Reims*, ms. Haluze.

noblesse ruinée, qu'on avoit assistée de la somme de 1,000 livres pendant un mois, non plus que la dépense que l'on avoit faite en outils donnés à ceux qui étoient en état de travailler ; que la Champagne n'étoit secourue que de 1,000 livres par semaine, et que cette somme n'étoit rien en comparaison des misères qu'on y connoissoit ; qu'il y avoit plusieurs hospices pour recevoir les malades à Boult, sur la rivière de Suippe, à Rethel, à Sompi, à Doncheri ; qu'ils périroient si les charités cessoient ; que quatre personnes avoient donné 12,000 francs pour commencer à acheter des grains pour semer ; que cette somme, considérable en elle-même, l'étoit fort peu à l'égard de quarante lieues de pays où les terres étoient abandonnées ; qu'on espéroit que Dieu béniroit ces vues qui tendoient au soulagement des pauvres ; que les riches aimeroient mieux sans doute donner une portion de leur argent, qui produiroit dès cette vie au centuple, que d'être insensibles à la nécessité des malheureux et de fermer leurs coffres et leurs cœurs. »

Cet appel à la charité publique ne devoit pas rester sans écho. La ville de Reims joignit le secours de ses aumônes à celles qu'on recevoit de Paris, et, disent nos mémoires, si l'on ne put s'étendre à tous les besoins, on eut égard au moins aux plus pressants.

Dans l'intervalle de la première Fronde, dont nous avons retracé quelques épisodes et qui ne fut que le prélude de troubles plus sérieux, la ville de Reims avoit reçu lettre du maréchal de L'Hospital

annonçant que le sacre du roi étoit irrévocablement fixé au 12 mars 1651. Mais tout n'étoit pas fini avec la Fronde, et les troubles se ranimèrent si violents qu'on fut obligé de renoncer pour le moment à cette solennité. « On douta même que le prince pût être sacré à Reims. Les uns disoient qu'il faudroit porter la sainte ampoule à Paris; les autres que le roi seroit sacré à Chartres, à l'imitation d'Henri IV. On alléguoit la cherté et la difficulté des vivres en Champagne, et les maladies qui régnoient à Reims. » Ce fut en ces circonstances que M. de Valençay, alors président de l'assemblée du clergé, bien que ruiné de dettes et épuisé, dit un de ses biographes, « par une ennuyeuse maladie, » prit le titre de Consécrateur des Rois, *Regum Francorum consecrator*. Mais l'honneur du sacre ne lui étoit point réservé, non plus qu'à Henri de Savoie, son successeur nominal. Le renouvellement des troubles et des guerres, que le deuxième acte de la Fronde venoit de rejeter sur notre malheureuse Champagne, obligea de renvoyer la cérémonie à des temps plus calmes. On a fait des volumes sur l'histoire de ces déplorables temps, nous n'avons ni l'obligation ni le loisir de nous y arrêter, et nous arrivons aux faits spéciaux qui nous ramènent à Maucroix.

Le roi, déclaré majeur, prit la route de Reims et y arriva le 3 de juin 1654, sur les quatre heures du soir. En l'absence de son archevêque, Reims vit l'évêque de Soissons, Simon Legras, officier et répandre l'huile sainte sur la tête de ce jeune enfant

que l'on nommoit déjà Louis XIV, et que l'histoire devoit si justement appeler Louis-le-Grand. Ce sacre, accompli dans les circonstances que je viens d'indiquer, se fit sans beaucoup d'éclat. Cependant Maucroix, sans doute pour se faire pardonner le rôle qu'il avoit pris dans les scènes de la Fronde, crut devoir en célébrer les pompes. Son églogue, composée principalement pour préconiser et prédire au pays la gloire du règne qu'il inauguroit, est une imitation heureuse de la première églogue de Virgile. Elle touche profondément aux questions du moment et nous semble d'un grand intérêt pour le pays de Reims[1]. En voici le début :

Paissez, chères brebis, mes fidèles compagnes,
Et d'herbes et de fleurs dépouillez les campagnes,
Vos malheurs sont passés, et le ciel a permis
Que les avides loups soient vos seuls ennemis.

Tircis, berger des rivages de la Seine, aborde le berger Damon. Il s'étonne, après ce qu'il a entendu dire de la dévastation des campagnes rémoises par les Espagnols, de voir les champs cultivés, en plein rapport, et l'aspect si riche du vignoble qui fait l'honneur de la Champagne. Damon lui désigne et

1 Elle parut pour la première fois dans le *Recueil des poésies chrétiennes et diverses*, dédié au prince de Conti, par M. de La Fontaine (t. III, p. 335). L'obscurité dans laquelle est restée cette collection, malgré le nom de son éditeur, qui, à la vérité, n'y a guère mis que son nom, fait que cette églogue est restée complètement ignorée. La nouvelle édition qu'en a donnée M. Walckenaer ne l'a qu'imparfaitement tirée de l'oubli.

nomme un coteau fameux, si cher aux gourmets de tous les pays; puis Tircis ajoute :

Mais quelle est cette ville, à mes yeux inconnue,
Où cent clochers hautains s'élèvent dans la nue?

DAMON.

C'est l'illustre cité du sacre de nos rois,
Reims, la gloire et l'honneur du climat champenois.
Vois-tu ce temple saint dont la superbe masse
Dans le milieu des airs occupe tant d'espace?
Considère ces tours dont l'ouvrage mignard
Semble de l'architecte avoir épuisé l'art.
Qui le croiroit, Tircis? Ce délicat ouvrage
De cinq siècles entiers a surmonté l'outrage.
Là, jamais les mortels n'implorèrent en vain
De la reine du ciel le pouvoir souverain.
Là, cent prêtres sacrés, imitateurs des anges,
Du Très-Haut nuit et jour célèbrent les louanges.
Dans ce temple fameux, l'invincible Louis
Rendit de son éclat tous les yeux éblouis,
Quand, par la sainte main d'un prélat vénérable,
Il reçut l'onction du baume inépuisable,
Baume venu des cieux, dans l'ampoule enfermé,
Qui jamais par les ans ne sera consumé.

TIRCIS.

De ce sacre, Damon, vis-tu donc la merveille?

DAMON.

Oui, je vis cette pompe à nulle autre pareille.
Le temple étoit orné de superbes tapis,
Les draps d'or et de soie alloient jusqu'aux lambris.
Là, tout ce que la France a d'illustre jeunesse
De ses pompeux habits déploya la richesse.
Quoiqu'on vît mille objets briller de toutes parts,
Pour moi sur Louis seul j'attachois mes regards.

Suit un portrait du jeune roi, dont Tircis, mieux informé comme habitant des rives de la Seine, fait à son tour un digne éloge. En résumé, cette églogue, sans trop sortir du genre, malgré l'élévation du sujet, me semble un des meilleurs morceaux de Maucroix, et Reims peut à bon droit lui donner place parmi les documents poétiques de son histoire.

En ce temps d'émotions de tout genre, la ville de Reims, un peu remise des secousses qui l'avoient agitée, reprenoit bientôt sa physionomie de centre d'étude et d'activité commerciale. L'Église, depuis déjà quelques années, étoit remuée par les affaires du jansénisme, qui eurent pour Reims un si long et si pénible retentissement. Tandis que la politique et la cérémonie du sacre donnoient naissance à plusieurs petits ouvrages d'érudition et de poésie, un homme, dont le nom, à quelques années de là, devoit faire un grand honneur au pays de Reims, J. Mabillon, entroit à Saint-Rémi pour y faire profession monastique.

Mais une circonstance qui alloit contribuer à rendre à Maucroix le séjour de Reims fort supportable, c'est la nomination de mademoiselle de Rambouillet comme abbesse de Saint-Etienne. Isabelle-Louise d'Angennes étoit la quatrième des sept enfants de la marquise de Rambouillet : elle avoit été novice au monastère d'Hyères, dont l'aînée de ses sœurs, Claire-Diane d'Angennes, étoit abbesse.

Celle-ci, d'un caractère hautain et difficile, malmenoit Isabelle : il fallut les séparer. La marquise de Rambouillet obtint pour elle la coadjutorerie de Saint-Etienne de Reims.

Nous n'avons pas acquis toutes les lumières désirables sur la nature des relations qui s'établirent entre la jeune abbesse de Saint-Etienne et Maucro x. Tallemant est, contre sa coutume, fort discret à cet endroit. Le respect dont il faisoit état pour la maison de Rambouillet a-t-il tenu sa plume captive ? Cela est au moins douteux, si l'on veut bien lire tout ce qu'il dit des siens et de la marquise de Montausier elle-même. Encore devons-nous noter qu'il se tait ici. Toutefois examinons : on a vu qu'en parlant des regrets de Maucroix pour madame de Brosses, il dit : « Il a été plus de quatre ans à s'en consoler, et il n'y a eu qu'une nouvelle amour qui l'ait pu guérir. » Or, c'est justement quatre ans après la mort de la marquise que mademoiselle de Rambouillet est nommée coadjutrice de Saint-Etienne.

A moins de faire disparoître des œuvres de notre auteur certaines pièces très-significatives ou de les supposer le fruit d'un simple badinage poétique, il est bien difficile de ne pas croire à des relations fort tendres. Je me bornerai à signaler, au milieu d'autres pièces qu'on pourra lire, le dialogue en forme d'églogue et dont je ne citerai que quelques vers. Licidas et Phidias, tous deux hommes de chapitre, et qui me semblent n'être autres que les deux frères Maucroix, sont épris, l'aîné de la coadjutrice de Saint-Pierre, le jeune de la coadjutrice de Saint-

Etienne : l'une Marguerite-Angélique de Béthune, élue en 1653 ; l'autre Isabelle-Louise d'Angennes, élue en 1654. Voici quelques vers de ce petit dialogue :

LYCIDAS (l'aîné).

Un harangueur, vêtu de la couleur de lis,
M'a détruit pour jamais dans l'esprit de Philis.
Le perfide qu'il est, fût-il cent pieds sous terre!
Et maudit soit le jour qu'il vit jamais Saint-Pierre!

PHIDIAS (le cadet).

Un galant inconnu, vêtu de violet,
Est aimé de Cloris : tout autre lui déplaît.
Maudite soit cent fois la perruque poudrée,
Et maudite cent fois la pantoufle dorée !...
Adorable Cloris, d'où dépend tout mon bien,
Apprenez qu'en amour la couleur n'y fait rien,
Et que, tout bien pesé, les hommes de chapitre
Aiment peut-être mieux que les porteurs de mître!...

L'auteur des *Historiettes*, qui ne nous a pas dit le nom de celle qui remplaça Henriette de Joyeuse dans le cœur de Maucroix, nous raconte avec les *concetti* qui lui sont familiers les plaisantes scènes qui précédèrent et suivirent l'élection d'Isabelle-Louise d'Angennes.

« Les religieuses de Saint-Etienne avoient, du vivant même de leur abbesse (madame de Saint-Paul), qui étoit fort âgée, formé des brigues pour l'élection qui devoit avoir lieu après sa mort. Cela mit un tel désordre dans le couvent que cette pauvre abbesse, ayant quelque crédit auprès de Madame la Palatine (Anne de Gonzague), qui avoit été

quelque temps sa pensionnaire, la supplia très-humblement de faire en sorte que le roi nommât une coadjutrice et qu'on remit les choses en leur premier état. Madame la Palatine en parla à madame la marquise de Rambouillet, qui obtint le brevet pour sa religieuse d'Hyères (Louise-Isabelle). Aussitôt les cabaleuses de Saint-Étienne font les enragées, jusqu'à enfermer leur abbesse, la traiter de radoteuse et lui envoyer des poupées, comme si elle eût été en enfance. Elles se pourvoient contre la nomination du roi. Enfin, après bien de la peine, tant par le support de l'archevêque que par le crédit de la famille, l'affaire fut jugée au conseil d'en-haut à l'avantage de madame de Rambouillet, et le sacre du roi s'étant fait incontinent après, la reine elle-même, car il n'en falloit pas moins que cela, la mit en possession. Les rebelles furent assez insolentes pour déclarer à la reine qu'elles ne reconnoîtroient jamais une coadjutrice. Elles firent des protestations contre tout ce qui s'étoit fait, et les plus envenimées se retirèrent chez leurs parents. Celles qui étoient demeurées ne se plaignirent que d'une chose, c'est que leur coadjutrice ne faisoit rien qui leur donnât lieu de mordre sur elle, et peu après elles commencèrent à se radoucir. »

C'est sans doute par allusion à toutes ces petites tracasseries, et pour peindre le changement qui s'étoit opéré dans l'esprit des religieuses, que Maucroix, quelque temps après l'élection, adresse, au nom des cinq sœurs les plus obstinées, son épi-

tre à Arthénice, que l'on sait être le nom de la marquise de Rambouillet.

Cinq filles, ô grande Arthénice,
Viennent vous demander justice...

Les griefs de ces dames, c'est que madame de Saint-Etienne, leur jeune abbesse, sans doute pour donner l'exemple, se prive de toutes les douceurs de la vie, qu'à table elle n'a jamais faim, et repousse tout ce qu'on peut lui offrir de bon ou de délicat, et cependant

Qui ne prend repos ni repas,
Va le grand chemin du trépas.
Or, nous voulons, quoi qu'il arrive,
Que notre chère abbesse vive.

Madame est donc suppliée de mettre ordre à ce train de vie, et d'obtenir de sa fille qu'elle consente à se laisser vivre et qu'elle soit désormais plus sage :

Si vous nous faites ce bon tour,
Que le bon Dieu, grande Arthénice,
A vos vertus rendant justice,
Vous mette dans son paradis,
L'an mil sept cent soixante et dix.

Par une préoccupation assez plaisante, M. Walckenaer, ne se rendant pas bien compte du vœu final de cette épître, a pris cette date *l'an mil sept cent soixante-dix*, qui termine la pièce, comme l'indication quelque peu tronquée de sa composition, et il la classe effectivement sous la date de 1670; mais outre le sens qui marque le rôle que

joue ici cette date de 1770, il y avoit une forte raison pour que le savant éditeur ne s'y méprît pas : c'est que la marquise de Rambouillet mourut en 1665 (le 27 décembre), et que par conséquent Maucroix ne put lui écrire en 1670.

Cette épître de Maucroix, légèrement narquoise, amena une réponse qui ne l'est pas moins, et qui, pour être inédite et se trouver dans le recueil *Favart*, n'en a pas moins le cachet de madame de Rambouillet elle-même. Je sais bien que dans la seconde édition des *Historiettes*, M. de Monmerqué publie une lettre à Godeau, évêque de Vence, dont la première phrase semble prouver que l'illustre marquise ne se permettoit pas de versifier[1]; mais cette humble déclaration est à quelques lignes de là démentie par Tallemant lui-même, qui cite d'elle un madrigal charmant, « car, dit-il, elle en fait quelquefois de bien jolis : » ce qui me confirme dans l'idée que l'épître en question est bien effectivement l'œuvre de la marquise. En voici le titre et quelques vers :

RÉPONSE D'ARTHÉNICE

A la requête des cinq dames de Saint-Étienne.

Chères dames de Saint-Étienne,
Que vous avez l'âme chrétienne!

1 « Monsieur, si mon poëte carabin ou mon carabin poëte (Arnauld de Corbeville) étoit à Paris, je vous ferois réponse en vers et non pas en prose ; mais par moi-même, je n'ai aucune familiarité avec les muses.... » (*Éd. Delloye*, t. III, p. 226.)

La marquise remercie les sœurs des soins qu'elles prennent pour sa fille, et les prie de se charger de son éducation d'abbesse, qui est encore à faire. Elle leur recommande de ne lui point laisser la liberté de compromettre sa santé, car, pour elle sa mère, elle a assez de malades : un instant sa maison en a été pleine, et longtemps elle s'est vue le Roger-Bontemps de tous les siens. Au surplus, elle ajoute qu'elle enverra bientôt ses autres filles visiter leur sœur, et qu'elles sauront bien mettre l'abbesse à la raison :

En ce cas, monsieur saint Étienne
En santé toutes vous maintienne,
Autant celles qui le voile ont,
Et qui religieuses sont,
Que celles qui n'ont pas peut-être
Autrement envie de l'être.

Votre très-humble et très-obéissante servante,

DE VIVONNE.

J'aurois sans doute beaucoup à ajouter sur la belle abbesse de Saint-Etienne, je me bornerai à dire que, outre la LVIIe de notre petit recueil, les lettres à Bérénice [1], IIe, IIIe, IVe et V^e, nous

1 On sait que Bérénice est l'héroïne d'un roman de Segrais, qui parut en 1648, et dont l'immense succès n'éclipsa point pourtant celui de la *Cléopâtre*, de La Calprenède, paru l'année précédente. Il ne reste guère de ce dernier roman qu'une fort jolie chanson que Benserade composa à propos de la Marianne, principal personnage que La Calprenède y met en scène. (Voir aussi l'*Historiette* de Tallemant et son appréciation de ce roman.)

semblent à son adresse. Maucroix, au commencement de cette dernière, lui parle de l'austérité de ses règles, ce qui tend à prouver que cette Bérénice étoit une personne cloîtrée. Au surplus, ces lettres ne sont pas datées, et n'offrent qu'un badinage spirituel et tout à fait dans le style précieux que Voiture avoit mis à la mode, à l'hôtel Rambouillet. — A défaut d'autres documents précis, j'aime mieux en finir avec cette charmante abbesse par ces derniers mots de Tallemant : « Madame de Saint-Etienne a plus l'air de madame de Montausier que pas une de ses sœurs. Elle est gaie, caressante, bonne et spirituelle, mais non pas tant que madame de Montausier, ni que mademoiselle de Rambouillet. Elle s'est gouvernée de sorte que toutes les religieuses et toute la ville même de Reims l'aiment extrêmement. Comme elle parloit pour venir ici en cette année (1654) pour un procès, elle alla à Saint-Rémi de Reims voir la sainte ampoule. Il y avoit une presse étrange. « Jésus! dit-elle, quelle foule! ne l'avez-vous jamais vue! — Ce n'est pas pour la sainte ampoule, dirent-ils, que nous venons : c'est pour madame de Saint-Etienne. »

IV

1656-1660.

ARGUMENT. — La Fontaine passe l'hiver de 1656 chez les frères Maucroix. — Travaux littéraires des deux amis à cette époque. — Le génie poétique de La Fontaine n'a point été éveillé par les succès de Racine et de Boileau, et ses premiers contes ne lui ont point été inspirés par la duchesse de Bouillon. — Reims, patrie de nombreux et brillants artistes : — Colin, — Ed. Moreau, — Regnesson, — Robert Nanteuil, — Le peintre Hélart. — *Conte des Rémois*. — Hiver de 1656. — Fêtes et mascarades. — Chanson inédite de La Fontaine. — Passe-temps divers. — La Fontaine, en quittant Reims, aliène son patrimoine. — Date et occasion de l'epitaphe : *Jean s'en alla*, etc. — Anarchie légale du pays de Reims. — Nouvelles excursions des Espagnols. — Montal sous les murs de Reims. — Le marquis d'Olizy. — Combat de la Pompelle. — La Fontaine et l'abbesse de Brabant.

L'ANNÉE 1656, pour les Rémois, doit marquer entre toutes dans la vie de Maucroix : c'est l'époque d'un long séjour dans leurs murs de notre immortel fabuliste. Coulanges nous apprend qu'il passa l'hiver chez Maucroix, et nous avons en effet une lettre de La Fontaine, publiée par M. de Monmerqué, et datée de Reims, *de la maison de MM. de Maucroix, ce lundi* 14 *février* 1656.

La tradition rémoise a conservé quelques souve-

nirs anecdotiques de la cohabitation de nos deux illustres amis. Pour en apprécier la vraisemblance, il faut jeter un coup d'œil sur ce qui composoit alors le bagage littéraire de l'un et de l'autre.

Maucroix n'avoit encore rien publié, car les recueils Sercy [1], Lacroix et Richelet, qui le classoient au premier rang parmi les poëtes du genre léger, n'avoient point paru, mais la plupart de ses jolies bluettes n'en étoient pas moins sorties de son portefeuille ; les amateurs les recueilloient, et nous voyons que Conrart, l'un des grands collectionneurs du XVIIe siècle, avoit déjà à cette époque enrichi ses miscellanées de vingt pièces inédites du chanoine de Reims. Quant à La Fontaine, l'opinion est reçue qu'à cette date, rien dans ses productions ne pouvoit laisser soupçonner en lui le grand poëte. Ses biographes citent en témoignage de son peu de précocité ces vers qui lui échappent trois ans plus tard, en 1659 :

Hélas !... Pour moi je n'ai rien fait encor ;
Je ne suis qu'écoutant parmi tant de merveilles.
Me sera-t-il permis d'y joindre aussi mes veilles ?
Quand aurai-je ma part d'un si doux entretien ?

D'ailleurs, ajoute-t-on, tout le monde sait que l'idée de ses contes lui fut donnée par la duchesse de Bouillon, qui ne le connut qu'en 1664 ; et quant à ses fables, dont le premier recueil dédié au Dau-

1 Je parle du grand recueil de *Sercy*, quatre vol. in-12, 1660 ; car le premier de cet éditeur, *Paris*, 1653, pet. in-12, contient deux bluettes de Maucroix.

phin parut seulement quatre ans plus tard, on suppose qu'il fut amené à ces inimitables compositions par le secret désir de coopérer en quelque chose à l'éducation du petit-fils de Louis XIV !

Les biographes, j'entends les meilleurs et les plus spirituels (MM. Walckenaer, Sainte-Beuve, Géruzez) ne sont pas éloignés de croire que La Fontaine, pour arriver aux productions qui ont fait sa gloire, eut besoin de sentir élever son génie dans la compagnie de Boileau et de Racine. Mais, en vérité, j'en demande bien pardon aux illustres maîtres que je me permets de combattre, cette thèse est insoutenable. En 1656, par exemple, l'année du séjour de La Fontaine à Reims, notre fabuliste étoit dans sa trente-cinquième année ; mais Boileau, âgé seulement de vingt et un ans, faisoit au barreau ses malencontreux débuts. Quant à Racine, à peine en sa dix-septième année, il étudioit à Port-Royal en attendant qu'on l'envoyât faire sa philosophie au collége d'Harcourt. Et quand fut donnée la première édition des *Contes*, 1666, l'auteur d'*Athalie* n'en étoit encore qu'à sa tragédie d'*Alexandre*[1].

1 Pour donner une idée de la manière dont certains biographes sabrent les faits, il faut citer ce que dit D. Grenier de Maucroix lui-même : « Passionné pour la poésie, dit le savant bénédictin, Maucroix rechercha l'amitié de Boileau, de Racine, de La Fontaine, qui occupoient les premières places au Parnasse. » Et notez bien que les efforts de Maucroix pour se lier avec ces grands poètes sont, suivant le biographe, antérieurs à son arrivée à Reims ! Or, vers 1649, date de sa prise d'habit, Maucroix avoit trente ans, Boileau quatorze, et Racine dix !

Ce dont généralement on ne tient pas assez de compte dans ces appréciations posthumes, c'est de la chronologie, surnommée pourtant l'œil de l'histoire. Il me paroît certain que l'amitié qui unit de bonne heure ces grands génies ne s'engagea point tout d'abord sur un pied d'égalité, et qu'il dut y avoir de la part de La Fontaine quelque chose du patronage, résultant non pas seulement de la maturité de l'âge, mais d'une évidente supériorité de talent. On a remarqué avec une certaine affectation que la *Thébaïde* et l'*Alexandre* de Racine, les huit premières *Satires* de Boileau et le premier recueil de La Fontaine, datent des années 1664 et 1665, et l'on en a tiré la conclusion que l'amitié qui unit si intimement nos trois grands poëtes, avoit pour base un commun point de départ dans l'estime publique et la célébrité. Mais on n'a point vu que les pièces de Racine et les satires de Boileau, bruyamment annoncées, réclamoient une publicité immédiate; tandis que les productions de La Fontaine, d'un genre tout à fait intime, pouvoient rester en portefeuille, et qu'elles eussent même couru le risque d'y demeurer bien plus longtemps sans les indiscrétions de ses amis et les sollicitations intéressées de son libraire. Pour trouver la date des œuvres de La Fontaine, ce n'est donc pas celle de leur publication qu'il faut prendre. D'ailleurs, Pellisson nous l'a révélé : Patru, cet Aristarque d'un goût si sûr, n'avoit-il point détourné La Fontaine de faire des fables? Ne lui avoit-il point affirmé que ce genre ne comportoit aucun des ornements de la poésie? En présence

d'un pareil pronostic, La Fontaine, entraîné par son penchant, pouvoit continuer à converser avec ses bêtes, mais on comprend qu'il ait décliné l'honneur périlleux de la publicité. Je rappellerai l'apologue de *le Meunier, son fils et l'âne*, qu'avec Brossette et les commentateurs, j'ai dit avoir été composé à l'occasion de la prise d'habit de Maucroix (1649), et j'ajouterai que les recueils Conrart, qui ne contiennent encore rien de Boileau ni de Racine, nous donnent dix fables de La Fontaine (dont une inédite), toutes des premiers temps de notre auteur et évidemment antérieures à la publication de son premier recueil.

Ce que l'on dit de l'influence de la duchesse de Bouillon sur le génie de La Fontaine est encore moins soutenable. « Le désir de plaire à la nièce de Mazarin et d'amuser son imagination libre et badine lui inspira, dit-on, ses plus jolis contes, et malheureusement aussi les plus licencieux ! » Mais prenez garde ! Joconde, le premier des contes qui ait vu le jour, Joconde, que l'on affirme avoir été inspiré par la belle duchesse, Joconde parut en 1665 : le privilége qui en autorise l'impression, c'est M. Walckenaer qui le dit, est du 14 janvier 1664; or, à cette époque, la duchesse de Bouillon avait tout au plus quatorze ans[1] ! C'est en vérité

1 Marie-Anne Mancini, la dernière des nièces de Mazarin, n'avoit au plus que douze ans et demi lorsque, le 20 avril 1662, elle fut mariée à Godefroy-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon. Ce ne fut point elle, comme on l'a dit, qui introduisit La Fontaine dans le monde élégant

faire trop d'honneur à la précocité de ses inclinations que de lui supposer à cet âge tant de goût pour la poésie érotique.

De tout ceci je conclus à mon tour qu'on s'est trop hâté d'accuser l'indolence de La Fontaine; que sa verve poétique n'a point sommeillé si longtemps qu'on l'a dit, et que dès le temps de son séjour à Reims, bien qu'il n'eût encore publié que sa traduction de l'*Eunuque de Térence*, il étoit déjà célèbre dans le monde littéraire par ses contes et ses apologues. A Reims, on n'a jamais douté que le conte de *les Rémois* n'ait été inspiré par la liaison de Maucroix et de La Fontaine avec un peintre de cette époque, fort célèbre dans les fastes artistiques de la cité.

Nulle ville de France n'a produit plus d'artistes de tout genre que la ville de Reims, et cependant nulle n'a conservé moins de noms illustres. Le *livre des taxes* perçues au moyen âge sur les bourgeois, manants et habitants de la bonne ville, offre à chaque page les noms vulgaires de peintres, verriers, imagiers, d'émailleurs, de ciseleurs, de maitres-des-ouvrages et de chefs d'ateliers, dont la chronique n'a pas signalé les œuvres. Mais on n'ignore point qu'à cette époque chaque artisan étoit artiste, et

de Paris, puisque plus de cinq ans avant qu'elle le connût, nous le voyons le poëte attitré du surintendant Fouquet. On sait que la duchesse de Bouillon passa en Angleterre en 1687, et qu'elle y mourut le 2 juillet 1699, dans sa quarante-neuvième année.

que les prèuves qu'exigeoit la communauté des métiers garantissoient pleinement le talent des compagnons. Il suffisoit d'être reçu dans la corporation pour mériter l'honneur de travailler aux œuvres d'art que commandoit l'Eglise ou la commune. En ce temps où les chefs-d'œuvre se comptoient par les monuments, nul ne s'occupoit à retenir le nom d'artistes qui, reportant tout à Dieu, ne demandoient rien à la postérité : et pour arriver jusqu'à nous, les noms de Libergier, Jehan d'Orbais et Robert de Coucy ont dû se retrouver, comme par hasard et mégarde, sur la pierre à demi usée de leur sépulture.

Au XVIIe siècle, les Rémois n'avoient point trop perdu de leurs goûts libéraux, et les arts s'étoient maintenus chez eux à une hauteur honorable. En effet, si les toiles de Moilon, d'Hélart et de Tisserant, si les dessins de Beaussonnet, les moquettes de Jacques, les planches de Colin, d'Edme Moreau et de Regnesson n'ont guère dépassé les limites du sol rémois, personne n'ignore l'élan donné, de leur temps, à l'art françois par l'illustre Robert Nanteuil, peintre, graveur et poëte tout à la fois. Au moment de la visite de La Fontaine à Maucroix, Nanteuil, attiré par les libéralités du Mazarin, venoit d'abandonner son atelier à Nicolas Regnesson, son gendre et son élève, et déjà digne du glorieux héritage : mais la couronne des artistes réunis, quoique dépouillée de son plus beau fleuron, resplendissoit encore d'un assez vif éclat.

Maucroix, ce voluptueux appréciateur du beau

en tout genre, vivoit en étroite liaison avec quelques-uns de ceux que je viens de nommer. Le talent d'Hélart, son caractère enjoué, sa vie aventureuse et dissipée, lui avoient valu le commerce et l'intimité des hommes les mieux posés de l'époque. Maucroix fut son ami : il devint celui de La Fontaine. C'est à cet artiste que les dames de Reims sont redevables de ce flatteur hommage du grand poëte :

Il n'est cité que je préfère à Reims,
C'est l'ornement et l'honneur de la France :
Car, sans compter l'ampoule et les bons vins,
Charmants objets y sont en abondance.
Par ce point-là je n'entends, quant à moi,
Tours ni portaux, mais gentilles Galloises ;
Ayant trouvé telle de nos Rémoises
Friande assez pour la bouche d'un Roi.
Une avoit pris un peintre en mariage...

Hélart n'a point pris place parmi les maîtres du grand siècle, mais les nombreuses toiles qui restent de lui dans les églises et chez les amateurs témoignent d'un incontestable talent. Hélart fut non-seulement le peintre attitré des abbesses de Saint-Etienne et de Saint-Pierre, il le fut de l'hôtel de ville et des maisons riches du pays de Reims. La belle galerie du château d'Etoges, domaine de la maison d'Anglure (actuellement propriété de MM. de Montebello), atteste encore aujourd'hui la fécondité du pinceau d'Hélart. A l'époque du séjour de La Fontaine à Reims, Hélart, âgé de

moins de trente ans, avoit déjà sa clientèle. Le poëte au surplus ne surfait point le mérite de notre artiste :

Homme estimé dans sa profession,
Il en vivoit : que faut-il davantage?
C'étoit assez pour sa condition.
Chacun trouvoit sa femme fort heureuse :
Le drôle étoit, grâce à certain talent,
Très-bon époux, encore meilleur galant [1].

Le reste du récit, qui tend à mettre hors de doute cette brillante faculté de notre artiste, sort trop de notre sujet pour que nous poussions plus loin la citation.

Malgré les affaires politiques qui n'avoient rien de rassurant, car la Champagne étoit à la veille d'une nouvelle invasion, l'hiver de 1656 fut des plus gais, au dire des historiens contemporains. « La cour, écrit Mademoiselle dans ses *Mémoires*, se divertissoit à des bals, des comédies et ballets.» Non-seulement le jeune roi, qui aimoit le plaisir, donnoit des fêtes et acceptoit celles qui lui étoient offertes ; mais, comme il avoit infiniment de grâces à danser, il dansoit et figuroit dans les ballets. Ce

1 Nous avons donné dans le *Livret du Musée de Reims*, 1845, in-12, de plus amples renseignements sur Hélart, ses œuvres et sur la galerie d'Etoges ; M. Max. Sutaine a depuis publié une intéressante notice sur le même sujet, et ceux qui voudront avoir une idée de la galerie d'Etoges pourront consulter le *Mercure galant* du mois de septembre 1687, qui en contient une curieuse et longue description.

qui, dit M. Walckenaer, imprima un caractère particulier au carnaval de cette année, fut le grand nombre de mascarades et de folâtres divertissements dont Louis XIV et son frère donnoient les premiers l'exemple. Loret, le gazetier poétique du temps, ne manque pas de signaler la folle ivresse du moment :

Paris, dans la joie inondé,
Est tellement dévergondé,
Qu'on n'y voit que réjouissances,
Que des bals, des festins, des danses,
Que des repas à grands desserts,
Et de mélodieux concerts.

La province, toujours si prompte à suivre l'impulsion de Paris, ne se fit pas faute de plaisirs, de banquets et de fêtes galantes. Reims se distingua dans cette joyeuse prise d'armes. Aussi la saison fut-elle bonne pour nos deux amis. On trouve de nombreuses traces de ces passe-temps récréatifs dans les poésies de Maucroix. La Mascarade de l'Empereur, les madrigaux facétieux à la belle comtesse de Beaujeu, travestie en avocat, les vers badins à la manière du poëte hétéroclyte Neufgermain, pour la charmante Biscaras, et ceux de la comtesse de Lhéry, déguisée en Retheloise, sont autant de témoignages des gaîtés du carnaval de 1656. C'est dans les entraînements de ces plaisirs mondains que La Fontaine, témoin des succès de Maucroix, improvisa sur l'air et le refrain déjà populaires à cette époque, mais que Bussy-Rabutin

devoit bientôt rendre si célèbres, deux couplets que nous ont conservés les petits manuscrits Favart et que le lecteur me permettra de reproduire ici, d'abord comme joyeuseté inédite du bonhomme, puis aussi comme document à l'appui de l'histoire de Maucroix.

CHANSON DE M. DE LA FONTAINE

Pour M. de Maucroix.

Tandis qu'il étoit avocat,
Il n'a pas fait gain d'un ducat;
Mais vive le canonicat!
Alleluia!

Il lui rapporte force écus
Qu'il veut offrir au dieu Bacchus,
Ou bien en faire de c....
Alleluia!

Au nombre des distractions qu'offroient les villes de province aux étrangers figuroient, au XVIIe siècle, des établissements dont les *casino*, ou cercles littéraires de notre époque, donnent une imparfaite idée. Le jardin de l'Arquebuse en été, le tripot de la Fleur-de-Lys en hiver, avoient le privilége de réunir une société nombreuse et choisie d'actionnaires, qui, avec les jeux gymnastiques des boules, du mail, de la paume et du billard, y trouvoient les menus agréments du cabaret : et La Fontaine se laissoit volontiers entrainer au tripot de la Feur-de-Lys :

On peut goûter la joie en diverses façons,
Au sein de ses amis répondre mille choses,
Et recherchant de tout les effets et les causes,
A table, au bord du bois, le long d'un clair ruisseau,
Raisonner avec eux sur le bon et le beau,
Pourvu que ce dernier se traite à la légère,
Et que la nymphe et la bergère
N'occupent notre esprit et nos yeux qu'en passant...

Mais toute fête a son lendemain : malgré l'hospitalité si désintéressée des frères Maucroix, les petits soupers, les masques, le tripot, et sans doute aussi la nymphe et la bergère, qui jouent volontiers leur rôle dans la vie de notre fablier, tous ces entraînements réunis avoient fini par ébrécher sa réserve. Misères de la vie! le pauvre poëte en vint aux expédients. Nous le voyons, à sa sortie de Reims et avant de reprendre son vol sur Paris, s'arrêter à Château-Thierry, où, suivant la spirituelle expression de M. Géruzez, il alloit de temps à autre vendre quelque bout de terre, pour établir une espèce de balance entre ses recettes et ses dépenses, et là avec l'assentiment de Madame, non sans doute force horions :

Monsieur ne songe à rien, monsieur dépense tout,
Monsieur court, monsieur se repose...

Il achève une première aliénation de patrimoine, et ratifie à son beau-frère Louis Héricart la vente d'une de ses fermes : puis reçoit en échange, avec un bout de terre à Châtillon, l'argent qui doit réparer les prodigalités de Reims; et dès ce moment,

charmé d'une opération que, vu la nécessité du consentement de sa femme, il regardoit comme impossible, il compose avec l'insouciance philosophique qu'on lui connoît sa célèbre épigramme :

> Jean s'en alla comme il étoit venu,
> Mangea le fonds avec le revenu,
> Tint les trésors chose peu nécessaire...

Sorte d'épitaphe que les éditeurs s'obstinent à placer à la fin des œuvres du grand poëte, comme s'il l'eût réellement écrite en ses dernières années, tandis qu'elle est certainement de l'époque que nous venons de rappeler, c'est-à-dire un souvenir du carnaval de 1656.

Au temps où nous sommes parvenus, une sorte d'anarchie légale régnoit dans le gouvernement ecclésiastique et civil de la ville de Reims. Le siége archiépiscopal, depuis plus de vingt ans inoccupé ou tenu par des prélats mondains qui ne résidoient point, étoit virtuellement en état de vacance par l'abdication d'Henri de Savoie, devenu duc de Nemours et d'Aumale. Quant au gouvernement civil, il restoit depuis longtemps le monopole de quelques gros marchands de la cité, qui à l'aide de cabales et d'intimidation se perpétuoient dans les fonctions lucratives et honorifiques. Administration, finances, police et sécurité publique, tout se trouvoit à la merci de cette bourgeoisie boutiquière, fière de ses écus et d'une suprématie que le clergé, naguère si influent, ne pouvoit plus lui

disputer. Les troubles de la Fronde n'avoient pas peu contribué à grandir l'importance du conseil de ville, et l'on avoit vu Mazarin, par le besoin qu'il éprouvoit de se faire des créatures, abandonner une dernière prérogative de la couronne, celle de nommer un gouverneur chargé de la garde de la cité. Le baron du Thour, aïeul de madame de Joyeuse, étoit le dernier qui en eût occupé les fonctions. Depuis, en 1617, le conseil, à qui cette charge portoit ombrage, en obtenoit la suppression; mais la gravité des circonstances avoit obligé au rétablissement du titre, et le marquis de Rothelin en étoit revêtu à sa mort, en février 1651. Son fils, Henri-Auguste d'Orléans, marquis de Rothelin, celui qui épousa, en 1669, cette madame de Bérieux à qui Maucroix adressa de jolis vers, obtint du roi des lettres de survivance, et prêta même serment en qualité de gouverneur de Reims entre les mains du chancelier. Au sacre de Louis XIV, le conseil de ville crut l'occasion bonne et renouvela ses instances pour la suppression définitive de la charge. Mazarin promit tout, et l'année suivante les lettres de Rothelin furent en effet révoquées. L'autorité de l'hôtel ne fut plus contrebalancée que par celle du capitaine de ville, charge qui s'achetoit, dont les attributions étoient fort restreintes, et qui ne pouvoit s'exercer que sous le bon plaisir du lieutenant. En cette année le capitaine de ville, Regnault Feret de Varimont, fatigué des conflits et tracasseries que lui suscitoit l'hôtel de ville, s'étoit, comme Achille, retiré sous sa tente, bien

décidé à ne plus se mêler des affaires publiques.

C'est en ces circonstances que Montal, gouverneur de Rocroy, fit, à la tête de ses Espagnols, une nouvelle trouée en Champagne. Les plaines de Rhetel, Château-Porcien, Laon et Châlons furent envahies, et ces villes soumises à d'exorbitantes taxes. L'hôtel de ville députa vers Paris pour obtenir des secours qui n'arrivoient point; force fut au Conseil d'aviser à sa sûreté. Il appela au commandement de la milice bourgeoise un jeune gentilhomme nouvellement établi dans le pays, le marquis d'Olizy, qui, pour arrêter l'ennemi, se mit en besogne de rompre tous les gués et passages des rivières d'Aisne, de la Vesle et de la Suippe. — Ce marquis d'Olizy (Jean-Michel Larcher), depuis célèbre intendant de Champagne, n'étoit alors qu'un jeune libertin que recommandoient seulement une présomption sans borne, des prodigalités effrénées et quelques galanteries de bas étage. Mais laissons parler Tallemant : « Ce n'étoit pas par ses grandes armes qu'il étoit devenu marquis. Son plus bel exploit étoit d'avoir enlevé une g. qu'il appeloit sa femme et qu'il vouloit que tout le monde reconnût pour telle. Cette marquise de nouvelle édition étoit fille d'un boulanger ou meunier de Metz. La présidente Larcher, voyant son fils amoureux de cette créature, l'avoit fait mettre dans un couvent. Le fils l'enlève de nouveau et l'amène en Champagne, où dès lors il prend le nom de marquis d'Olizy, du nom d'une terre près de Reims qu'y possédoit son père. » « Il y a un

an et demi, ajoute Tallemant, que le conseil de ville lui donna la commission de faire rompre tous les ponts et tous les gués de la rivière de Vesle, afin d'empêcher les courses de la garnison de Rocroy. » C'est à cette occasion que l'on fit courir cette chanson épigrammatique que l'on attribua, dit Tallemant, au vicomte du Bac, mais que je crois bien plutôt de Maucroix, attendu son style et l'honneur que lui fit le chanoine Favart de l'inscrire en ses manuscrits, où nous la retrouvons avec quelques légères variantes. Nous lui conservons les notes de Tallemant : on suppose que le Marquis se fait présenter au conseil de ville par Godinot, son fermier :

CHANSON.

(Godinot parle.)

Afin de vous tirer de peine,
Noble sénat de Bétisy [1],
Voici ce brave capitaine,
Jean Larcher, marquis d'Olizy;
C'est un homme, je vous réponds,
A rompre ponts,
A rompre ponts, gués et passage,
Adroit, vaillant, prudent et sage.

(Le lieutenant de ville répond.)

S'il soulage notre détresse,
Il sera bien récompensé...

1 Pour se moquer du conseil de ville, il appelle Reims du nom d'un petit village qui est tout contre. (Tallemant.)

(Le marquis parle.)

Désormais la ville du sacre
Ne craindra plus les ennemis;
J'en ferois un trop grand massacre,
Si en campagne ils s'étoient mis,
Montal [1], quoique homme de grand cœur,
Mourroit de peur;
Et Caillet [2] trembleroit dans l'âme,
S'il voyoit l'acier de ma lame.

Il y a un quatrième couplet, puis un autre sur la marquise-meunière, pour lesquels nous renvoyons au texte même (t. II, p. 267).

Malgré le redoutable acier de sa lame, le marquis d'Olizy fut, pour sauver la ville, tout heureux du secours imprévu que lui vint prêter le comte de Grandpré, ce personnage « toujours fait comme un Cravate (Croate), » dit Tallemant, et que nous avons vu, quelques années auparavant, l'un des soupirants de sa cousine la marquise des Brosses. Revenu au parti de la cour, Joyeuse de Grandpré, par une heureuse diversion, obligea Montal à rebrousser et à regagner Rocroy.

Mais l'année suivante revit les mêmes alarmes. L'hôtel de ville se décida aux négociations; des députés furent envoyés vers Montal et Caillet, pour traiter de la rançon de la ville. Les six cents pistoles qu'ils offrirent ayant été repoussées avec mépris, Montal reparut plus menaçant que jamais.

1 Gouverneur de Rocroy. (Tallemant.)
2 Receveur des contributions pour M. le Prince. (T.)

Il établit des réquisitionnaires à Sillery, et, pour hâter l'exécution de ses mandats, livra aux flammes Taissy, Mombré, Chamfleury et Sacy. Cependant Grandpré suivoit Montal de l'œil : en vingt-quatre heures de marche, il étoit à Reims et surprenoit l'ennemi campé au-dessous de la Pompelle près Sillery. Montal culbuté gagna le pont de Sillery, qu'il fit rompre derrière lui, et laissa aux mains de Grandpré ses gens, ses caissons et tous les approvisionnements, fruit de ses rapines et de ses exactions.

Ces faits, qui maintinrent la Champagne et le pays des Ardennes sur le pied de guerre et dans de continuelles alarmes, émurent la vie de Maucroix et portèrent le trouble jusque dans les relations galantes de son ami La Fontaine. Durant son séjour à Reims, La Fontaine avoit été plus d'une fois reçu au parloir des charmantes abbesses de Saint-Pierre et de Saint-Etienne, et là sans doute il avoit connu une autre jeune dame du même rang, abbesse d'un des monastères de la frontière (elle ne nous est pas autrement connue), qui, charmée de l'esprit du bonhomme, lui avoit fait promettre une prochaine visite. L'impatiente abbesse se plaignit qu'on la fit attendre. Mais la guerre duroit encore : les Espagnols tenoient le pays, La Fontaine y puisa son excuse : il rappelle à la belle abbesse la mésaventure alors récente de Girardin, enlevé par l'ennemi et mis à rançon :

Les Rosecroix, gens sans conscience,
Me prendroient aussi bien que lui,
Vous allant conter mon ennui.
J'aurois beau dire à voix soumise :
Messieurs, cherchez meilleure prise,
Phébus n'a point de nourriçon
Qui soit homme à haute rançon ;
Je suis un homme de Champagne,
Qui n'en veut point au roi d'Espagne ;
Cupidon seul me fait marcher !
Enfin, j'aurois beau les prêcher,
Montal ne se soucîroit guère
De Cupidon ni de sa mère :
Pour cet homme en fer tout confit,
Passeport d'amour ne suffit...

Nous ne voyons pas que l'échec de Montal et la paix de 1659 aient ranimé entre La Fontaine et la jeune abbesse cette liaison à peine ébauchée. Des émotions d'un autre genre attendoient la sensibilité du poëte, dont, on le sait d'ailleurs, la constance n'étoit point le grand défaut.

V

1660-1663.

ARGUMENT. — Maucroix prieur de Cressy. — La Fontaine le rappelle au souvenir de Pellisson, et celui-ci le recommande à Fouquet. — Dernières années de Mazarin. — Sa rupture avec la cour de Rome. — A sa mort Fouquet propose au roi un rapprochement avec le Saint-Père. — Mission de Maucroix à Rome. — Circonstances et particularités. — Fête de Vaux. — Lettres de La Fontaine et de Pellisson. — Disgrâce de Fouquet. — Maucroix, rappelé, comparoît devant la chambre de justice. — Condamnation de Fouquet. — Pellisson à la Bastille. — Retour de Maucroix à Reims.

Il y a deux points de la vie de Maucroix sur lesquels se taisent les biographes, et dont il faut bien que je dise quelques mots : il s'agit de son prieuré, et surtout de son voyage d'Italie. — On a répété que quelque temps après avoir été nommé chanoine, il obtint un second bénéfice qui lui permit de vivre sans trop de préoccupations de son avenir. Mais nul ne nous dit ce qu'étoit ce bénéfice. Maucroix nous apprend lui-même, dans l'extrait que nous avons de ses *Mémoires*, qu'il possédoit le prieuré de Sainte-Marguerite de Cressy ou Crécy. Mais où étoit situé ce prieuré? Un pouillé du diocèse de Reims en parle

comme d'une dépendance de l'abbaye de Belval, en Argonne. Quant à son importance, son revenu, sa situation précise, c'est ce que rien ne nous apprend. Je me trompe : par un manuscrit de la Bibliothèque impériale [1], nous voyons qu'en 1641, lors de la répartition générale de l'impôt dont fut chargé le clergé de France envers la couronne, le prieuré de Cressy, sis, est-il dit, au doyenné de Cernay en Dormois, fut grevé pour une somme de 300 livres, ce qui ne laisse pas que de faire supposer une certaine importance à ce bénéfice. Mais quand Maucroix en fut-il pourvu? à qui en eut-il l'obligation? L'historien de l'ordre de Prémontré, dont dépendoit le prieuré de Cressy, dit qu'il avoit été fondé au XIVe siècle par un personnage de la famille de Grandpré. Depuis longtemps réduit au simple titre de bénéfice, la présentation ou la collation en étoit sans doute restée à la famille de Joyeuse, qui en aura avantagé Maucroix; à moins qu'on ne suppose qu'il en ait été redevable au surintendant Fouquet, auquel, vers l'époque qui nous occupe, il fut présenté par Pellisson.

En effet, La Fontaine, de retour à Paris, avoit rappelé chaleureusement son ami au souvenir de celui-ci. Il lui avoit exprimé ses regrets de voir un homme si spirituel et si distingué user ses meilleures années dans l'obscurité de la vie de province. Et ceci m'amène naturellement au voyage

1 *Assemblée générale du clergé, Supplément fr.* 4740.

d'Italie. Mais il me faut ici rentrer encore dans le domaine de l'histoire générale.

Depuis son retour à Paris, la fortune n'avoit cessé de seconder la politique de Mazarin. Cette politique, qu'on a tour à tour et trop dépréciée et trop exaltée, n'eut pas toujours l'intérêt françois pour mobile exclusif. On sait par exemple que les brouilleries de la cour avec le Vatican eurent pour cause principale les vieilles rancunes du cardinal : Mazarin ne pouvoit pardonner à la papauté d'avoir refusé le chapeau à son frère, l'archevêque d'Aix. C'est à ce sentiment étroit, encore plus qu'à sa reconnoissance pour eux, que les Barberins avoient dû la haute faveur qui les accueillit à la cour de France. Ce zèle réchauffé pour une famille repoussée par Innocent X alla plus loin que l'intérêt et la dignité de la France ne le vouloient, car il décida Mazarin à porter la guerre jusque dans les États romains, à s'allier directement avec Cromwell, et à refuser asile en France au malheureux Charles II, le petit-fils de Henri IV. Cependant ces fautes, dont les ressentiments survécurent à leur auteur, furent un instant effacées par la paix des Pyrénées, qui illumina d'un reflet glorieux les derniers moments de la carrière de Mazarin. On a vu avec quel acharnement cette guerre de la France contre l'Espagne et l'Autriche s'étoit continuée jusque dans ces derniers temps; mais elle avoit épuisé les trois puissances, et la lutte ne pouvoit plus se prolonger sans compro-

mettre l'existence de chacune des parties belligérantes. La France excédée fit volontiers honneur à la diplomatie de Mazarin de la nécessité où se trouvèrent l'Autriche et l'Espagne de subir nos conditions, et l'on tint compte surtout au ministre, quand il pouvoit asseoir une de ses nièces sur le trône de France, du sacrifice qu'il fit de l'élévation de sa famille à la gloire du prince et à la grandeur du pays. Cette paix, en effet, avec une plus juste pondération des pouvoirs en Europe, donnoit le repos à la France et Marie-Thérèse à Louis XIV.

Dès le commencement de son pontificat, Alexandre VII, malgré les justes griefs de son gouvernement, prétendoit se porter médiateur entre l'Espagne et la France, et voulant s'attribuer l'honneur de la pacification, il avoit demandé à ce que les conférences se tinssent à Rome en sa présence. Mazarin, toujours défiant, les fit indiquer dans l'île des Faisans, où elles se tinrent effectivement, à l'insu et à l'exclusion d'Alexandre. De pareils procédés n'étoient pas faits pour guérir de la vieille haine qu'on portoit, à Rome, au Mazarin et à la politique françoise. Le refus que fit le Saint-Père, à quelques mois de là, de s'intéresser à la querelle des Vénitiens contre les Turcs, querelle que Mazarin avoit chaleureusement embrassée, fut un nouvel indice de cette profonde aversion.

Les choses en étoient là quand Mazarin, à l'apogée de sa gloire, mourut à Vincennes, le 9 mars 1661.

Il laissoit à la France pacifiée un agrandissement

de territoire, et à Louis XIV, âgé de moins de vingt-trois ans, le libre usage d'une autorité désormais sans contrôle. En effet, malgré l'inexpérience qu'on lui supposoit, le jeune roi, dès la première réunion de son conseil, déclaroit à ses ministres l'intention formelle où il étoit d'administrer désormais par lui-même. « Messieurs, leur dit-il, je vous ai fait assembler pour vous déclarer que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal, mais que dorénavant j'entends les gouverner moi-même. Vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les demanderai. »

Le surintentant Fouquet, l'un de ceux qui s'étoient considérés comme l'héritier direct du pouvoir du cardinal, ne douta point, malgré cette déclaration, qu'un jour ou l'autre, fatigué de la tâche qu'il s'imposoit, le jeune monarque ne lui remit le complet fardeau des affaires : Fouquet étoit d'autant plus fondé à raisonner ainsi, que Louis XIV, soit qu'il eût besoin de ses conseils, soit qu'il crût la dissimulation nécessaire, témoignoit de jour en jour plus de confiance dans l'expérience et les lumières du surintendant.

Une des premières préoccupations de Louis XIV fut de ramener la cour de Rome à sa politique, ou du moins à des sentiments plus favorables. Trop de graves intérêts étoient en souffrance par le refroidissement prolongé du Saint-Père. Il s'agissoit cependant de ne pas avoir l'air de faire les premiers pas : il n'étoit pas de la dignité de donner, dès l'a-

bord, un désaveu aux actes du cardinal, qui avoit poussé les choses jusqu'à refuser l'ambassadeur d'obédience.

La couronne avoit, à la vérité, des agents dévoués qui, sous le titre de Protecteurs des affaires du roi, prenoient, à l'occasion, la défense des intérêts françois. C'étoient à cette époque le cardinal d'Este, dont la famille tenoit par plus d'un point à la France, et que le roi avoit fait évêque de Montpellier; puis le cardinal Antoine, archevêque de Reims depuis deux ans, et dont le crédit à Rome avoit suivi la fortune changeante des Barberins. Le cardinal, Italien de cœur, pourvu de nombreux bénéfices et d'une fortune immense, tenoit peu au siége de Reims qu'il auroit, disoit-on, volontiers échangé contre un équivalent. Dans une sphère moins élevée, le cardinal Mazarin avoit encore d'autres agents qui le mettoient au courant des choses de Rome. C'étoient le P. Fr. Duneau, savant jésuite, qu'on avoit vu longtemps professer en France la philosophie, les mathématiques et la théologie, et qui remplissoit à Rome les fonctions de censeur ou de réviseur des livres françois; puis surtout Elpidio de Benedicti, créature et ancien secrétaire intime de Mazarin. Le zèle de ces agents n'étoit point suffisamment assuré. Il y avoit nécessité, à l'aurore d'une nouvelle politique, de le réchauffer par des titres, des gratifications et de nouvelles instructions.

Fouquet, qui visoit à la succession du cardinal, songea donc à s'assurer ou à renouveler ces correspon-

dants. Il assura le roi qu'Alexandre VII, bien que blessé des procédés du ministre défunt, se rapprocheroit volontiers de la France et qu'il ne s'agissoit que de lui fournir une honnête occasion de retour. « Il nous faudroit sur les lieux, disoit Fouquet, un homme intelligent et d'esprit qui sût s'insinuer dans l'esprit des cardinaux les plus influents. Cet homme devroit paroître à Rome sans affecter aucune mission, mais avec assez de crédit près des ministres de Sa Sainteté pour qu'on pût ajouter créance à ce qu'il diroit de la France et des dispositions du roi. » Il sembloit au surintendant qu'un homme avec la qualité d'*envoyé du roi* ne pouvoit convenir à cette négociation. Un pareil titre, quand la cour de Rome attendoit encore l'ambassadeur d'obédience, n'eût paru qu'une nouvelle injure. « On avoit la preuve de ceci, dit Fouquet, dans l'accueil peu gracieux fait à M. Colbert, quand il plut au cardinal de l'envoyer en cette qualité. D'ailleurs un envoyé ne peut parler qu'avec grande circonspection: on est naturellement en garde contre lui; on pèse chacune de ses paroles; le cérémonial des audiences et des entrevues s'oppose à toute familiarité; au lieu qu'un particulier qui s'est fait des habitudes personnelles se mêle aux conférences, prend sur lui de donner des conseils; il loue et blâme à volonté; il fait des propositions sans exiger des réponses précises; il passe rapidement, et comme sans dessein, sur ce qu'il veut; il avance et recule suivant les circonstances, se rétracte s'il a fait quelque faux pas, et fait des excuses sur ce que ses conseils

émanent de ses propres raisonnements : en un mot, il réussit d'autant mieux qu'on se méfie moins de lui. » Le roi, persuadé, approuva l'idée du surintendant et le chargea du soin de trouver l'homme propre à l'affaire, de l'instruire des choses qu'on en souhaitoit, afin qu'il travaillât sur les lieux dans le sens convenu.

Pellisson, consulté par Fouquet, proposa Maucroix : c'étoit l'homme d'une telle mission et qui réunissoit toutes les qualités de l'emploi. Pellisson, ami de Maucroix, se rendit garant de son caractère et de ses capacités. Il assuroit le surintendant qu'aimable, insinuant, délié, versé dans les littératures anciennes et parlant l'italien, Maucroix avoit depuis longtemps le désir de faire le voyage de Rome, et qu'étant homme d'Eglise, son séjour en cette ville y seroit moins suspect que celui de tout autre. Fouquet donna ordre qu'on fît venir Maucroix, qu'on s'assurât de son consentement, et que sur sa réponse, on dressât immédiatement l'instruction dont il devoit être porteur.

Pellisson écrivit à Maucroix et lui offrit, au nom du surintendant, une mission en Italie. Il ne s'agissoit quant à présent que de se mettre à la recherche et d'acquérir, pour les musées de Vaux et Saint-Mandé, des tableaux, des médailles et autres objets d'art et d'antiquité. Maucroix, dont cette offre flattoit les penchants, prit la poste et fut en quelques heures à Fontainebleau, à l'hôtel de la surintendance.

Je ne sais si Pellisson dit sur-le-champ à Mau-

croix tout ce qu'on attendoit de lui, s'il lui en déguisa une partie et s'il lui fut besoin d'insister beaucoup pour vaincre ses répugnances. Mis en présence du surintendant, Maucroix, suffisamment apprécié, reçut, avec les instructions intimes de Fouquet, l'ordre de partir. Il ne demanda que quelques jours de répit, le temps pour lui d'aller à Paris mettre ordre à quelques affaires et pour Pellisson de dresser l'instruction.

Dans l'intervalle, un incident imprévu, quoique fort ordinaire en cour, faillit rompre toutes les mesures et renvoyer Maucroix à son Chapitre. Michel Le Tellier, qui partageoit avec de Lyonne et Fouquet les soins du ministère, et qui souffroit impatiemment d'être moins informé que ses collègues des secrets de la diplomatie, pria le surintendant de vouloir bien ne pas s'occuper de cette mission de Rome, et de trouver bon que le sieur d'Aubeville, son parent, fût proposé au roi et en fût chargé. Fouquet, tout contrarié qu'il étoit, voyant combien Le Tellier tenoit à cette désignation, y donna les mains et laissa faire. Le Tellier proposa donc en plein conseil le sieur d'Aubeville, qui partit quelques jours après muni de lettres du roi.

Cependant, si nous en croyons Fouquet, qui ne perdoit point de vue ses propres intérêts, le roi parut surpris que le surintendant eût si facilement renoncé à ses idées. Il témoigna même qu'il ne pensoit pas que le sieur d'Aubeville fût bien l'homme d'une pareille négociation ; qu'assurément il n'y

réussiroit pas et qu'il regrettoit ce que le surintendant avoit lui-même proposé d'abord. Fouquet répondit qu'à la vérité il ne pouvoit garantir le succès de d'Aubeville; que sans doute le ministre qui l'avoit proposé l'estimoit capable; qu'en tout cas, si Sa Majesté l'agréoit, lui Fouquet ne laisseroit pas de faire partir M. de Maucroix, qui, tout en agissant pour des affaires personnelles, ne manqueroit pas d'apprendre et de savoir les choses et d'en informer Sa Majesté. Le roi témoigna qu'il agréoit cette nouvelle combinaison.

Maucroix n'ignoroit point la part que le roi prenoit à son voyage : aussi n'hésita-t-il point, malgré la commission de d'Aubeville. L'instruction ostensible que lui remit Pellisson étoit conçue en termes vagues et généraux. Elle contenoit, avec un Mémoire des droits publiquement prétendus par le roi en Cour de Rome, trois recommandations expresses : la première, d'apprendre la cour de Rome; la deuxième, de s'appliquer aux moyens de servir utilement le roi; la troisième, de voir ce qui se pourroit faire pour M. le surintendant en particulier dans les occasions qui s'en présenteroient. — Le soin de développer chacune de ses prescriptions étoit remis à une correspondance ultérieure.

Maucroix partit. Soit que ce fût une recommandation du surintendant ou de Pellisson, soit que Maucroix le jugeât plus honorable pour lui, dans un pays où la gloriole des titres est si grande,

Maucroix arriva en Italie sous le nom un peu ambitieux d'abbé de Cressy. On sait maintenant que ce n'étoit pas là un faux nom, comme l'ont depuis écrit les ennemis de Fouquet, mais tout au plus un titre un peu surfait, puisqu'il étoit, sinon abbé, tout du moins prieur de Cressy.

En dehors de la correspondance qu'il entretint avec Pellisson, des lettres qu'il écrivit au surintendant et dont celui-ci donnoit lecture au roi, correspondance et lettres dont il m'a été impossible de rien retrouver, nous ne voyons dans le recueil des œuvres de Maucroix que deux allusions à ce mémorable voyage. L'une est contenue dans la XIIe des lettres de notre recueil; elle est à l'adresse de mademoiselle P. P. (Papette Pinguis), qu'il a déjà entretenue de son procès. « Avouez la vérité, Mademoiselle : qui vous eût dit, il y a trois mois, que j'étois homme à faire quatre cents lieues en poste, vous eussiez eu de la peine à le croire ! Cependant il est vrai que j'ai fait cet épouvantable voyage. Je ne vous dis rien des peines qu'il m'a causées, car il me souvient qu'autrefois j'en ai souffert de bien pires dont vous ne vous êtes guère souciée. Tant y a que j'ai passé des rivières à la nage et que j'ai galopé sur le bord des précipices. » — Du reste aucun détail, aucun renseignement sur l'occasion et les circonstances de ce voyage. « Si vous avez, ajoute-t-il, quelque curiosité de savoir ce que je fais, je vous dirai que je passe un peu plus mal mon temps que je ne faisois quand je le passois fort mal à Paris. »

Mais La Fontaine et Pellisson s'y étoient pris un peu tard pour tirer Maucroix de l'obscurité et pour lui ménager la bienveillance du surintendant. Fouquet, dont on connoît l'ambitieuse devise, *Quò non ascendam?* étoit arrivé au terme de sa fortune. Tandis que, fasciné de sa propre grandeur, malgré les avis de Pellisson et de quelques amis, l'imprudent ministre continuoit ses profusions de tout genre, Colbert, dans son implacable haine, dressoit en silence le terrible réquisitoire devant lequel devoit tomber le fastueux surintendant. Cependant le roi, éclairé sur les gaspillages de ses finances, acceptoit cette mémorable fête de Vaux, dans laquelle Fouquet alloit oser ses derniers et téméraires défis. On sait les splendeurs qui y furent déployées : Pellisson, le grand ordonnateur, La Fontaine, le poëte de la maison, prirent le soin d'en informer l'abbé de Cressy.

Pellisson, avec une sorte de procès-verbal de la journée, envoya le prologue qu'il avoit composé pour la comédie des *Fâcheux*. Imprévoyant de la foudre qui déjà menaçoit son maître, il célèbre ce jeune roi précisément dans les vertus qui vont devenir si fatales au surintendant .

Jeune, victorieux, sage, vaillant, auguste ;
Aussi doux que sévère, aussi puissant que juste ;
Régler et ses Etats et ses propres désirs,
Joindre aux nobles travaux les plus nobles plaisirs ;
En ses justes projets jamais ne se méprendre,
Agir incessamment, tout voir et tout entendre,
Qui peut cela, peut tout !...

La Fontaine se fait aussi l'historiographe poétique de cette fête. Sa lettre, que nous réimprimons avec celles de Maucroix, est un document précieux. Jusqu'à ce jour nul ne s'étoit avisé de rechercher l'intérêt du chanoine à connoître les détails de cette journée. La lettre de La Fontaine sembloit écrite pour tenir la société rémoise au courant des nouveautés du jour. On sait maintenant où se trouvoit Maucroix à la date de cette épître, et l'on comprend qu'en sa qualité de chargé d'affaires, il étoit utile qu'il fût informé de tout, pour mieux faire valoir à Rome et le haut crédit, et les inépuisables richesses du surintendant. Le poëte, dans ce récit, décrit toutes les merveilles que l'art de Le Nôtre et de Lebrun, la fécondité de Torelli et de Vatel même, qu'il ne faut pas oublier ici, ont pu imaginer de plus exquis. Il y juge le grand peintre à son apogée, et le grand comique à son début, comme la postérité l'a fait plus tard. On aime, à propos de la comédie des *Fâcheux*, entendre La Fontaine, faisant allusion aux causeries de Reims, rappeler le jugement qu'ils avoient porté de notre grand comique :

C'est un ouvrage de Molière :
Cet écrivain, par sa manière,
Charme à présent toute la cour;
De la façon que son nom court,
Il doit être par delà Rome.
J'en suis ravi, car c'est mon homme!
Te souvient-il bien qu'autrefois
Nous avons conclu, d'une voix,

Qu'il alloit ramener en France
Le bon goût et l'art de Térence!
Plaute n'est plus qu'un plat bouffon.

Puis après avoir glorifié le surintendant, que la Renommée aux cent bouches ne louera jamais assez, La Fontaine fait une dernière allusion au pays qu'habite en ce moment Maucroix : « Adieu, lui dit-il, charge ta mémoire de toutes les belles choses que tu verras au lieu où tu es. »

On sait quel fut pour Fouquet le lendemain de cette fête si royale : le déshonneur, la ruine et une détention perpétuelle, voilà ce qui attendoit le malheureux ministre. Louis XIV, d'abord décidé à le faire saisir au milieu des splendeurs accusatrices de Vaux, avoit, sur les instances de la reine-mère, différé de quelques jours l'ordre fatal. Fouquet, suffisamment informé du péril par des révélations amies, eût pu tenter la fuite; Belle-Isle lui ouvroit ses portes. Mais Fouquet se sentoit épié. Les mailles du piége qu'avoit ourdi contre lui Colbert l'étreignoient de toutes parts. Il faut lire dans M. Walckenaer le récit de cette poignante tragédie.

Quant à Maucroix, il put apprendre en même temps et le triomphe et la chute de celui dont il tenoit ses pouvoirs, et cette disgrâce, qui alloit entraîner celle de son ami Pellisson, faillit être également fatale au malencontreux diplomate. Ordre fut transmis à l'abbé de Cressy de cesser ses fonctions et de comparoître devant la commission établie pour juger le surintendant, afin d'y confesser les motifs réels et cachés de son voyage à Rome.

Maucroix obéit et comparut. Malheureusement l'interrogatoire qu'il subit et ses réponses aux juges de Fouquet ont disparu avec la pluplart des pièces de ce mémorable procès. L'opinion publique, d'abord hostile au surintendant, s'est depuis tournée contre ses accusateurs. L'iniquité de certaines mesures, la violence de ses ennemis, la rigueur de la persécution, et, plus que tout cela, le mystère dont on crut devoir user dans cette affaire, ont fait supposer chez les commissaires plus de haine que de justice. Et si l'on jugeoit de tous les chefs d'accusation par celui dont la mission de Maucroix fut le prétexte, il faudroit en conclure que l'opinion publique ne s'est point égarée en se prononçant comme elle l'a fait après la condamnation. On croira difficilement, en effet, que la haine des adversaires du surintendant et l'ardeur officieuse de MM. les gens du roi aient pu trouver dans la mission de Maucroix la matière d'une accusation capitale !

On fit un crime à Fouquet des intrigues qu'il entretenoit dedans et dehors le royaume, et à l'appui de cette accusation on produisit, entre autres pièces, l'instruction dressée par Pellisson et apostillée de la main même du surintendant.

« Ce mémoire, disoit M. le commissaire, contient des instructions de toutes les adresses (ruses) qu'on se peut imaginer pour découvrir les secrets et pour se procurer des personnes et des créatures par des présents, par des intrigues et par d'autres voies toutes indiscrètes et illégitimes, et qui n'ont

pas eu pour but le service du roi, mais les intérêts particuliers de l'accusé : il recommande singulièrement de tenir toutes ces négociations secrètes, jusque-là même qu'il a fait changer de nom à celui qu'il envoie; il lui ordonne partout de dissimuler la vérité, et il lui marque des adresses, des noms et des endroits pour faire tenir les lettres, de sorte que la voie n'en pût être connue; ce qu'il eût été inutile d'affecter si l'accusé eût procédé de bonne foi et s'il eût exécuté les ordres du roi. »

MM. les gens du roi tirèrent bien d'autres inductions capitales de cette pièce émanée de Pellisson. Maucroix, je le répète, comparut sur la sellette, et eut à répondre à tous les points, à toutes les arguties, comme à toutes les insidieuses questions qui lui furent adressées. Il semble que le roi Louis XIV, auquel Fouquet avoit communiqué les dépêches de Maucroix, eût pu vider ce différend d'un seul mot, puisqu'il avoit consenti, désiré la mission de Maucroix; mais la dignité royale ne permettoit point même au principal accusé d'invoquer un pareil témoignage : tout se passoit entre le prévenu, les témoins et la cour, dans les salles sombres et étroites de l'Arsenal ou des casemates de Vincennes. Mais si nous ne savons quelles furent les réponses et la défense de Maucroix, Fouquet, dans ses factums, a donné une assez large place à cette partie de l'accusation pour justifier en ce point surtout ce que madame de Sévigné dit de sa mâle et généreuse éloquence.

« Il faut répondre premièrement au discours

général de mon accusateur, qui prétend que j'ai entretenu de grandes intrigues hors le royaume, et lui dire en premier lieu que pour un grand et habile politique comme il est, il auroit peine à dire où est le mal à un ministre du roi de se servir de plusieurs adresses pour découvrir les secrets et apprendre les choses qui se passent chez les étrangers.

» La pièce qu'on produit est cette pièce célèbre que mon accusateur a distinguée seule de toutes les autres, et qu'il a fait imprimer comme une pièce décisive du procès, comme un arc-boutant principal de son accusation, l'instruction donnée au sieur de Maucroix. »

Fouquet entre alors dans les plus grandes et les plus minutieuses explications sur la cause du voyage du chanoine Maucroix ; il détaille toutes les circonstances du projet de départ. Arrivé au fait du sieur d'Aubeville, l'homme accrédité par le conseil des ministres, et qui devoit être chargé de toute la négociation avouable, il prévoit l'objection qui va lui être faite, à savoir que de ce moment le voyage de Maucroix devenoit inutile au service du roi. « Il est vrai, dit-il, que j'aurois pu quitter le dessein de ce voyage, les affaires étant changées en quelque façon par l'emploi du sieur d'Aubeville... mais outre que j'avois déplaisir d'avoir fait venir un homme en poste de chez lui, de l'avoir persuadé de partir, de lui avoir vu embrasser cette occasion avec une très-grande démonstration de joie, et de lui avoir laissé faire quelque dépense à ce même sujet, je ne

pouvois me résoudre à rompre toutes ses mesures et le renvoyer chez lui comme il étoit venu, sans lui en pouvoir dire aucune bonne raison, ne lui ayant point confié auparavant ce qui étoit de la participation du roi, et j'avois trop de répugnance à tenir un procédé si désobligeant avec un honnête homme. Mais étant assuré que le roi seroit bien aise d'avoir des avis secrets de toutes choses, la passion que j'avois d'être le mieux averti, et l'émulation de servir plus utilement que les autres et de faire quelque chose qui fût agréable à sa majesté, je laissai continuer un voyage que je crus qui ne seroit point inutile à son service. »

Puis Fouquet passe scrupuleusement en revue tous les points de l'instruction et tout ce qui sert de base à l'accusation. Les personnes, les créatures que Maucroix a dû lui procurer par des présents, par des intrigues et par d'autres voies indiscrètes et illicites, ce sont précisément l'abbé Elpidio, le chevalier de Witte, le P. Duneau et autres, subventionnés par feu M. le cardinal, et que M. Colbert, en sa mission d'Italie, eut lui-même le soin et la charge de payer. Arrivé au fait du cardinal Barberin, que, disoit-on, Maucroix avoit été chargé de sonder dans l'intérêt du frère ou d'une créature de l'accusé, il ajoute ces mots qui laissent à la vérité la question indécise :

« Pour ce qui regarde le traité avec M. le cardinal Antoine pour Reims, c'étoit une affaire que j'avois apprise par M. le cardinal Mazarin, lequel ne la vouloit en aucune manière pour l'évêque qui

y pensoit ; et il se rencontroit que dans le temps que cet évêque et moi nous étions fort mal ensemble, un autre de mes amis avoit eu quelque pensée du même accommodement, mais que M. le cardinal Antoine fut absolument résolu de s'en défaire. Ainsi j'eusse été bien aise de servir une autre personne à l'exclusion de celui avec qui j'étois mal ; mais ce mémoire ne fut donné ni exécuté, pour ce que nous nous réconciliâmes tous ensemble par l'entremise de quelques amis communs, et je ne m'en mêlai pas davantage. »

Sur la question des secrets d'Etat que Pellisson mandoit à Maucroix pour que celui-ci en trafiquât dans l'intérêt de leur commun maître, Fouquet répond :

« Mais si l'on a les pièces et les témoins, qu'on apprenne donc par les uns et par les autres tout le contraire de la calomnie de mes ennemis ! Le principal secret qui ait été mandé de deça, c'est que le roi est venu à Vaux ; c'est que le sieur Pellisson a envoyé comme une chose curieuse les vers qui furent récités en présence du roi, et trouvés si beaux par sa majesté qu'elle en fut touchée, et qu'on parla de l'auteur en termes qui ne faisoient rien moins espérer pour lui que la rigoureuse prison qu'il a soufferte et qu'il souffre depuis si longtemps ! »

En effet, on sait le dévouement dont fit preuve Pellisson et l'étroite captivité qu'il subit durant quatre années, en expiation de sa fidélité au malheuraux surintendent. Quant à Fouquet, on connoît

pareillement l'issue de son procès : l'arrêt se fit attendre trois années et ne fut prononcé que le 24 décembre 1664. Malgré les conclusions de Talon et Chamillart, procureurs généraux, qui tendoient à ce qu'il fût *pendu et etranglé,* treize voix contre neuf (qui votèrent conformément aux conclusions), prononcèrent le bannissement à perpétuité et la confiscation. Cet arrêt, quoique sévère, ne satisfit point les ennemis du surintendant, et le bannissement, par une amère dérision, fut commué en une détention perpétuelle, que Colbert, dans son inexplicable haine, aggrava par toutes les rigueurs imaginables.

Quant à Maucroix, tout froissé de sa malencontreuse ambassade et des étreintes de la chambre de justice, il revint à Reims, guéri de tout rêve ambitieux et bien décidé à se faire oublier des grands et des imprudents amis de sa renommée.

VI

1664-1680.

ARGUMENT.— Vie retirée de Maucroix. — Ses nouvelles relations. — Mort de la marquise de Grignan, de Perrot d'Ablancourt. — Le cardinal Barberin. — Caractère de ce prélat. — Sa prise de possession. — Maucroix sénéchal du Chapitre et conseiller de ville. — Mort de l'historien Marlot. — *Mémoires* de Maucroix. — Faits divers. — Maucroix sort de charge. — Il traduit les homélies de saint Jean Chrysostôme, qu'il dédie au coadjuteur Ch.-Maurice Le Tellier. — *La Vespière*, comédie. — Recueils Sercy. — Mort de Barberin. — Épitaphes et jugements divers. — Maucroix, au nom du Chapitre, va complimenter Ch.-M. Le Tellier. — Son voyage à Fontainebleau. — Mlle de La Vallière et Mme de Montespan. — *Recueil de poesies chretiennes*. — Portrait de Le Tellier. — Maucroix traduit Sanders et dédie son travail au nouvel archevêque. — Mort de Conrart. — Dictionnaire de Richelet. — Lettre de Patru. — Mort de Louis de Maucroix.

PENDANT l'espace de cinq à six ans, l'uniformité de la vie retirée à laquelle Maucroix s'étoit voué ne laisse pas d'évènements notables à raconter. Ses vers, et quelques-unes des lettres que nous publions, nous le montrent dans cet intervalle de temps en relations assez familières avec quelques jeunes dames du pays. Ce sont toujours, et avant tout, les aimables abbesses de Saint-Étienne et de Saint-Pierre; la

sémillante comtesse de Lhéry, de la maison des Maupas ; la spirituelle madame de Berrieux, depuis marquise de Rothelin ; madame Paris, dame de Muir, que ses coquetteries ont rendue célèbre ; la comtesse d'Aubeterre ; la charmante Biscara, devenue religieuse de Saint-Étienne, et en faveur de qui, à la sollicitation de Maucroix, Patru prononça l'un de ses meilleurs plaidoyers ; mesdemoiselles Resilly, que nous croyons être l'anagramme de Sillery, famille avec laquelle notre auteur entretint une si longue amitié ; enfin une demoiselle Pinguis, d'une des bonnes familles de Reims, fille de beaucoup d'esprit, qui lisoit *Cyrus* et se piquoit de préciosité : elle paroit avoir occupé une assez grande place dans l'esprit et le cœur de Maucroix ; la liaison se formule du reste, comme les précédentes, par des madrigaux et des épigrammes qui reproduisent les phases ordinaires des amitiés de Maucroix.

Vers ce temps, le 22 décembre 1664, mourut Angélique-Clarisse d'Angennes, cette sœur de madame de Saint-Étienne et à qui, dit Tallemant, mademoiselle Paulet avoit donné son nom et ses cheveux : dernière des filles de la grande Arthenice, elle avoit épousé, en 1658, le comte de Grignan, auquel fut mariée depuis mademoiselle de Sévigné. Maucroix prit part à la douleur que causoit à la famille ce douloureux événement, et l'on a recueilli les vers qu'il adressa à ce sujet à la marquise de Rambouillet, qui devoit sitôt suivre au tombeau cette fille aimée.

Une autre mort étoit venue quelque peu auparavant affecter le cœur de Maucroix : celle de Per-

rot d'Ablancourt. Bien que les œuvres de Maucroix ne nous aient rien fourni qui le concerne, on sait de notoriété qu'une grande amitié le lioit au célèbre traducteur, et que c'est de celui-ci que Maucroix hérita le goût qu'il manifesta bientôt pour les grands écrivains de l'antiquité. Mort à Vitry-le-François, le 17 novembre 1664, à l'âge de cinquante-huit ans, Perrot, seigneur d'Ablancourt, que la postérité a fait déchoir du haut rang où l'avoient élevé ses contemporains, étoit véritablement un homme d'un haut savoir et d'une originalité d'esprit fort piquante. Avec ce caractère dont Tallemant nous a raconté les bizarreries, on est tout surpris que Perrot se soit exclusivement adonné aux traductions. C'est qu'au dire de ses contemporains, il y réussissoit à merveille. « D'Ablancourt et Patru, dit Longuerue, sont les deux grands maîtres pour le style, et depuis la mort du premier, la langue, bien loin de se perfectionner, n'a fait que décliner. » Perrot, ami de Maucroix, de des Réaux et de Patru, étoit surtout fort étroitement lié avec Conrart, qui aimoit à le réunir à ses illustres amis dans ce charmant ermitage d'Athis, que les muses du temps ont illustré comme retraite du sage Théodamas.

Malgré son amour pour la paix et sa répugnance pour la vie publique, il étoit écrit que Maucroix sortiroit encore du repos qu'il s'étoit créé et qui faisoit sa joie. Comme jurisconsulte, Maucroix avoit plus d'une fois prêté le secours de ses judicieux avis

dans les affaires contentieuses que le Chapitre avoit eu à soutenir, tantôt contre l'archevêché et l'officialité, tantôt contre les fermiers ou l'hôtel de ville. Les circonstances alloient rendre plus précieuses au Chapitre ses aptitudes éprouvées. L'église de Reims étoit informée de la prochaine arrivée du cardinal Barberin, qui, promu dès l'année 1657, se décidoit enfin à venir prendre possession d'un siége envié par ce que le clergé de France avoit de plus illustre, et que le superbe neveu d'Urbain VIII n'avoit accepté qu'à titre provisoire. Italien de cœur, ultramontain renforcé, malgré de longues brouilles avec la cour de Rome, sa vie agitée, pleine d'intrigues et de troubles, avoit longtemps scandalisé la chrétienté : c'est de lui qu'au temps d'Urbain les Romains alloient chanter la nuit sous ses fenêtres :

Le cardinal Antoine est l'home
Qui vit comme un démon à Rome[1].

Il est vrai que depuis que les faveurs du roi de France l'avoient recherché, et depuis surtout les grandes vicissitudes de la fortune des Barberins, on reconnaissoit que l'Éminentissime Cardinal s'étoit quelque peu amélioré. La fréquentation des François l'avoit, disoit-on, rendu moins superbe et plus humain. Il n'en est pas moins vrai que le Chapitre, qui redoutoit l'esprit hautain, envahisseur d'An-

1 *Le Népotisme de Rome*, tr. de l'italien, 1669, in-24, t. I, p. 150.

toine, prit dès ce moment des mesures pour résister aux exigences de son gouvernement. L'un des deux titres de sénéchal étoit vacant : on l'offrit à Maucroix, par cette double raison qu'il étoit avocat, et qu'ayant déjà pratiqué le cardinal à Rome, il avoit plus que tout autre la connoissance du caractère et des habitudes du prélat. Le sénéchalat étoit moins une dignité dans l'église de Reims qu'un emploi, et un emploi qui pouvoit devenir pénible suivant les circonstances; car c'est au sénéchal qu'entre autres attributions sont confiées la défense des intérêts matériels du Chapitre, la direction des affaires contentieuses et la charge de représenter le corps devant les différentes juridictions. Maucroix, qui jusqu'alors s'étoit soustrait aux dignités, aux titres purement honorifiques, ne put rester sourd à l'appel qu'on faisoit à son dévouement et à son intelligente activité; il se résigna et accepta des fonctions qui alloient pour trois ans lui susciter, avec des tracasseries de tout genre, d'ardentes et nombreuses inimitiés. Le sénéchalat, en vertu de règlements qui avoient force de loi, conféroit virtuellement et de fait, à celui qui en étoit revêtu, le titre de premier conseiller de ville, et lui donnoit par cela même le droit et le devoir d'assister aux délibérations du Buffet et de l'Échevinage. Ce fut le 27 octobre 1667 que Maucroix, adjoint au chanoine Le Large, déjà sénéchal, prit siége à l'hôtel de ville et prêta serment en cette qualité. En voici la mention, qui est assez curieuse quant à la prescription qui l'accompagne : « Au

conseil où présidoit M. le lieutenant, et où estoient MM. Le Large et de Maucroix, sénéchaux; Cocquebert-Thierry, Dorigny, Roland, Bachelier, Delasalle, Favart et Lefèvre, le syndic présent, ce jour ledit sieur de Maucroix a presté le serment de fidélité au roi, et à la ville de garder le secret [1]. »

Maucroix a consigné, dans l'extrait qui nous reste de ses *Mémoires*, une partie des travaux et des ennuis que lui imposèrent ses fonctions de sénéchal : nous réimprimons ces *Mémoires* [2] à la suite des lettres de l'auteur, et nous y renvoyons le lecteur, qui y puisera de première main la connoissance des principaux faits de cette partie de la vie et de Maucroix et du pontificat d'Antoine Barberin. On

1 Cette prise de possession par Maucroix des fonctions municipales coïncide avec l'époque de la mort d'un célèbre historien de Reims, Guillaume Marlot, moine bénédictin, grand-prieur de saint-Nicaise. A la suite de la prestation de serment de Maucroix, nous trouvons cette conclusion : « Sur ce que le lieutenant a représenté que sur l'avis des religieux et prieur de Saint-Nicaise, que M. Marlot leur grand-prieur estoit décédé, et davantage avoit l'honneur d'estre du corps de la compagnie, ils désiroient que la compagnie veuille assister au service qu'ils ont intention de faire pour le repos de son âme et corps, et sont ici présents pour inviter la compagnie. A cet effet, l'affaire mise en délibération, conclu a esté que lesd. sieurs religieux peuvent entrer en la chambre pour estre entendus.... Ce fait, a esté conclu que la compagnie se transportera en corps pour assister auxdites prières.... »

2 J'en ai donné une première édition, tirée à très-petit nombre, dans le recueil publié par la *Société des Bibliophiles de Reims*, 1840, pet. in-12.

y verra combien fut prompte la réalisation des inquiétudes des chanoines ; le rôle que joua Maucroix dans les longs démêlés du Chapitre et de l'archevêque; ses ennuis et les expressions de découragement que lui arrachent ses luttes avec le cardinal et ses officiers ; la mention de plusieurs incidents curieux; des détails sur la maladie contagieuse qui, après avoir, en 1668, désolé la Picardie et d'autres contrées de la France, décima si cruellement la ville de Reims, et dans laquelle les médecins du pays déployèrent un si glorieux dévouement ; la promotion de Charles-Maurice Le Tellier à la coadjutorerie du siége archiépiscopal, et quelques autres particularités qu'on ne trouve pas ailleurs.

Maucroix, indubitablement, avoit composé des mémoires plus étendus que les fragments que nous publions. Ils ont été abrégés par le chanoine Murtin, qui les a réduits, pour l'usage et la bibliothèque du Chapitre, aux faits qui concernent presque exclusivement les affaires du sénéchalat. Cependant on voit, par le peu de matières étrangères au Chapitre et conservées par l'abréviateur, tout l'intérêt dont ces mémoires eussent été pour la biographie de Maucroix et l'histoire de ce temps. « Le chanoine, » dit M. de Monmerqué, parlant de ces fragments, « s'y montre un peu trop préoccupé des difficultés qui s'élevèrent entre le cardinal Barberin et le Chapitre de sa cathédrale. Ces détails ont cependant leur intérêt historique, ne fût-ce que pour fixer les souvenirs d'usages anciens et pour mon-

trer l'opposition que rencontroient nos principes gallicans dans un archevêque italien... Les *Mémoires* de Maucroix ont d'ailleurs un intérêt tout particulier pour la ville de Reims, où le cardinal-archevêque Barberin est encore aujourd'hui fort peu connu. »

Maucroix cessa ses fonctions de sénéchal le 29 juillet 1669. — C'est lui même qui nous en informe en ces mots, qui prouvent assez qu'il avoit pris son titre au sérieux : « Le 29 juillet on fit les officiers ; je sortis de ma charge de sénéchal, et M. Chuffet, chanoine, me succéda. Je prie Dieu qu'il fasse mieux que moi, et que Messieurs en tirent plus de services qu'ils n'ont fait de tous mes soins, et surtout qu'il soit plus heureux que je n'ai été dans cet emploi, l'amour du bien public, que j'ai défendu avec ardeur et sincérité, m'ayant brouillé avec beaucoup de personnes dont sans cela je n'aurois pas encouru la haine : mais l'intérêt public doit prévaloir sur le particulier, il faut faire son devoir quoi qu'il puisse arriver. »

Cependant le temps étoit arrivé, pour Maucroix, des travaux sérieux qui devoient fonder sa réputation de prosateur françois. Il est assez difficile de fixer la date de son retour aux fortes études, mais il est à présumer que le séjour d'Italie eut quelque influence sur son esprit. Comme les poésies de La Fontaine, qui ne parurent que longtemps après leur composition, les traductions de Maucroix étoient terminées avant qu'il songeât à les

publier. Au surplus son début fut un coup de maître. Parmi les auteurs sacrés, il ne s'attaqua point au plus faible, au plus facile, mais à saint Jean Chrysostôme, le Platon et le Démosthènes de son temps. Né à Antioche, vers le milieu du IVe siècle, et d'une des premières familles de la province, Jean avoit, comme notre poëte, débuté par le barreau où d'éclatants succès étoient venus couronner ses efforts. Mais bientôt dégoûté de la chicane, de la vie factice de l'avocat et des erreurs fréquentes de la justice, on avoit vu Jean, après les vicissitudes habituelles de la jeunesse, fuir le monde, s'enfoncer dans le désert et se réfugier, à vingt-trois ans, dans les austérités de l'Evangile. Bientôt reparoissant au milieu de cette société corrompue, on le vit entreprendre sa réforme et la conversion de ses contemporains : mission, dit un biographe, qu'il remplit avec d'autant plus de fruit qu'à une éloquence touchante et persuasive, il joignoit des mœurs célestes.—On voit à ce simple exposé où s'arrêtent les similitudes et où commencent les oppositions entre les deux écrivains. Maucroix ne fut point détourné par ces dernières, et il choisit précisément, parmi les œuvres du grand orateur, celles qui lui sembloient offrir quelques autres rapprochements avec les faits de sa vie. Il entreprit la traduction des *Homélies*. On sait à quelle occasion la plupart de ces morceaux oratoires furent composés. Jean Chrysostôme avoit assisté aux déchirements de sa patrie, aux troubles, aux révoltes du peuple d'Antioche, et surtout

au châtiment que lui infligèrent les rigueurs impériales. Les plus riches citoyens, dit M. Villemain, étoient arrêtés et battus de verges; des femmes d'une illustre naissance étoient chassées de leurs maisons, privées de leurs biens, errantes auprès des prisons pour demander la grâce de leurs époux et de leurs fils; la terreur du peuple étoit à son comble.—Dans ces homélies, prononcées au peuple d'Antioche tremblant sous le courroux de Théodose, l'orateur rappelle les événements dont les esprits sont occupés : il déplore la triste situation de sa patrie, il essaye de relever le courage de ses concitoyens et mêle le reproche à l'exhortation; puis, faisant un appel à la clémence du prince, à la pitié des grands, il passe à ces paroles de saint Paul : *Dites aux riches de ce siècle de ne point s'enorgueillir*, et paraphrasant cette sublime apostrophe, il provoque les secours et les aumônes en faveur de son peuple si misérablement traité.

Les *Homélies au peuple d'Antioche*, qui, nous le répétons, semblent le premier ouvrage du genre grave auquel ait travaillé Maucroix, parurent au commencement de l'année 1671, et sous les auspices de M. Le Tellier, encore coadjuteur. L'épître dédicatoire est du style relevé, et quoique raisonnablement courte, rien d'essentiel n'y est omis : ni l'éloge de Jean Chrysostôme et de son œuvre, ni l'appréciation plus qu'humble de la traduction, ni surtout la glorification du personnage, sous le patronage duquel l'ouvrage est placé... « Que pourroit-on offrir à un grand archevêque qui fût plus

digne de lui que ces divines homélies, qui autrefois eurent la force de consoler le désespoir d'une ville, et de persuader à un peuple voluptueux que la douleur étoit plus agréable que le plaisir? Je confesse pourtant que mon auteur a perdu entre mes mains beaucoup de ses ornements; mais il est si riche que quelque perte qu'il puisse faire, il seroit difficile de l'appauvrir. C'est un souverain dépouillé, qui, au milieu de sa mauvaise fortune, conserve toujours des marques de sa première grandeur. Je souhaite, Monseigneur, qu'il puisse occuper quelques moments de votre loisir et servir d'entretien à cet esprit élevé qui en même temps se montre capable de tant d'emplois différents; qui, après s'être rempli de toutes les lumières de la théologie, monte en chaire pour disputer aux premiers orateurs de notre siècle non-seulement la gloire de l'éloquence, qui seroit peu de chose, mais celle de la conversion des âmes, qui est la plus noble fonction de la prélature... »

Mais ce qu'il y a de plus remarquable en ce début de Maucroix dans le genre élevé, et ce qui prouve sinon le mérite de sa traduction, au moins la haute considération dont il jouissoit dans le monde et parmi ses confrères, c'est l'accueil fait à son livre. Les censeurs, habituellement si sobres d'éloges dans leur approbation, n'ont pas de termes assez louangeurs pour l'illustre M. de Maucroix.

« N'est-ce pas quelque chose de bien hardi, dit

Monsieur le Théologal-censeur, que de faire parler saint Chrysostôme en notre langue? Quelques beaux esprits l'ont entrepris en nous donnant de ses ouvrages, et je veux croire qu'ils n'ont pas mal réussi. Mais quand je lis et que j'examine la fidélité, la politesse et l'éloquence françoise, dont les homélies de ce grand saint sont parées et revêtues dans cette nouvelle traduction, je ne considère et n'admire plus la hardiesse de ceux qui ont tant osé. Je doute, et avec raison, si le peuple d'Antioche recevoit plus de contentement en écoutant le grec de cette *bouche d'or*, que celui de France en lisant le françois de son illustre traducteur, duquel je puis dire sans crainte que la bonté et l'amitié qu'il m'a toujours témoignées me rendent suspect; que ces expressions, si elles ne sont aussi dorées dans la copie que dans l'original, ont au moins la pureté et la blancheur de l'argent, dont parle le proverbe : *eloquia casta, argentum probatum et purgatum.* Je n'ai rien ici trouvé qui soit contraire à la foi de l'Eglise ni aux bonnes mœurs. J'en demeurerai là, si on veut, ajoutant seulement que le docteur approbateur n'appréhende point d'avoir trop dit, puisque l'auteur, chanoine, son cher ami, a si dignement répondu à la grandeur de son sujet, c'est-à-dire, en un mot, à la pompe, à la magnificence de Chrysostôme, le plus relevé et le plus majestueux de tous les Pères de l'Eglise. C'est le jugement de celui qui a autant de respect pour le maître qui a écrit, que d'affection pour le disciple qui a traduit. *Signé :* A. Le Vaillant. »

Après les éloges de la censure, voici ceux de la critique :

« L'habile traducteur, dit le *Journal des savants*, n'a rien oublié pour exprimer dignement les pensées du plus éloquent de tous les Pères, et pour lui prêter des paroles dont la force et la beauté approchassent de celles qui le firent autrefois admirer par un des auditoires le plus délicat de l'univers [1]. »

En présence de ces jugements de maîtres assez compétents, je ne me permettrai pas d'apprécier le mérite de la traduction de Maucroix, mais j'affirmerai, après sérieuse comparaison, que si l'élégance et la fidélité que le XVIIe siècle y a remarquées ont été dépassées depuis, les modernes traducteurs ne se sont point fait faute de recourir au travail de Maucroix, d'adopter le sens dont, le premier, il offroit la révélation, et de s'approprier à l'occasion des tournures de phrases, et, autant qu'ils l'ont pu, des expressions, moins cet archaïsme exquis auquel notre époque a renoncé et qui fait précisément le charme des productions de Maucroix.

1 Cette édition de 1671, aujourd'hui assez difficile à rencontrer, ne contenoit que vingt-quatre homélies, celles auxquelles donna lieu la sédition d'Antioche, et principalement connues sous le titre de *Discours sur les statues*. La seconde édition, Paris, 16...., contint en outre les homélies sur *l'incompréhensibilité de Dieu ; Contre la secte des Anoméens*, avec les *Panégyriques de saints Philogène, Jouventin, Maxime* et de *sainte Pélagie*.

Nous reporterons vers ce temps la composition d'une ébauche de comédie intitulée : *La Vespière,* que l'on trouvera dans notre volume de poésies, et dont M. de Monmerqué a, sur nos indications, cité déjà quelques vers. Tallemant, avec sa prodigieuse mémoire, avoit conservé quelques traits caractéristiques de ce grotesque personnage mis en scène par Maucroix. La Vespière (dit-il à l'historiette de Madame de Gondran), cadet d'un gentilhomme de Picardie nommé Liambrune, étoit un bon gros dada qu'elle n'aimoit point. » Ce peu de mots et les comiques mésaventures que Tallemant lui attribue vont bien à l'idée que nous donne Maucroix de ce personnage, dans son imbroglio scénique.

Je mentionnerai ici pour mémoire, les *Recueils de Sercy,* publiés en 1653, 1660 et 1666, et qui contenoient la plupart des pièces de Maucroix rééditées depuis par M. Walckenaer. Que l'auteur ait ou non donné son consentement à cette publicité, nous ne voyons pas que les contemporains aient songé à faire un reproche au poëte chanoine des badinages échappés à sa muse : tolérance que notre siècle si dégagé de préjugé n'auroit certes pas aujourd'hui.

Maucroix avoit été heureux dans le choix de son Mécène, et l'encens qu'il venoit de brûler en l'honneur de l'héritier présomptif du siége archiépiscopal devoit produire assez promptement ses fruits.

« Le mardi 18 août, dit Maucroix dans ses *Mé-*

moires, je rencontrai devant le Corbeau [1] M. Sicard, le sous-chantre, accompagné de ses deux frères (chanoines), qui m'apprit la mort de Monsieur le Cardinal. On ne s'attendoit point à cette nouvelle, car les dernières lettres de Rome portoient que son Em. se portoit fort bien, et qu'elle faisoit état de revenir en France au printemps. Le Cardinal étant à Némi, proche Rome, mangea à dîner avec un peu d'intempérance, et puis, il fit quelque chemin à pied, et au soleil; ce qui lui causa une petite fièvre qui fut suivie d'une apoplexie, dont il mourut le troisième jour, sans avoir parlé pendant sa maladie. »

On voit dans ce récit que tout en affectant le calme de l'historien, Maucroix dissimule assez mal le ressentiment du sénéchal; mais ses expressions qui, malgré leur teinte épigrammatique, ont la mesure et la retenue convenables à un récit destiné à la publicité, sont loin de traduire les véritables sentiments du Chapitre en général et de Maucroix en particulier. Les épigrammes en forme d'épitaphes, qu'entre autres décocha notre ex-sénéchal, peignent infiniment mieux la nature de ses regrets :

Ci-gît un fou qui porta mître,
Qui fit enrager son Chapitre
Et son clergé diocésain.
Dieu nous garde d'un pareil maître!
Jamais homme ne fut si vain,
Et n'eut moins sujet de l'être!

1 Enseigne d'une maison, qui a fini par donner son nom à la rue, aujourd'hui et depuis peu appelée rue de Lorraine.

Il faut pourtant ajouter que, soit ignorance des faits, soit besoin de justice, Antoine Barberin trouva des apologistes chez quelques historiens de son épiscopat, et que MM. du Chapitre ne furent pas toujours loués de leur opposition systématique. Dans son histoire restée inédite, le curé Haluze, tout à fait désintéressé dans la question, écrit : « Antoine Barberin, rebute par les hauteurs de son Chapitre, quitta son diocèse et s'en retourna en Italie... On ne vit jamais un prélat plus honnête, plus généreux, plus obligeant.... »

Et Bertin du Rocheret, écrivain très-mordant et généralement peu favorable aux archevêques, dit à l'article de Barberin : « Ayant eu quelques désagréments avec son Chapitre, qui fut obligé de lui en faire satisfaction par ordre du roi, il demanda un coadjuteur, qui pût le mettre, et le corps de ville, à la raison. »

Maucroix fut l'un des quatre chanoines envoyés par le Chapitre pour complimenter le coadjuteur, Charles-Maurice Le Tellier. Il faut lire dans ses *Mémoires* les circonstances de ce voyage, et la façon dont le nouvel archevêque reçut les députés. Maucroix en particulier en fut le très-bien accueilli. J'extrairai seulement de son récit ce passage, qui me semble curieux :

« M. Barrois et moi ayant vu les carrosses de sa majesté, qui étoient dans la cour de l'Ovale (Fontainebleau), nous attendîmes près d'une heure, et enfin nous vîmes le roi monter dans sa calèche. Madame La Vallière placée la première, le roi

après, et ensuite madame de Montespan, tous trois sur un même siége, car la calèche étoit fort large. Le roi étoit fort bien vêtu, d'une étoffe brune, avec beaucoup de passements d'or; son chapeau en étoit bordé. Il avoit le visage assez rouge. La Vallière me parut fort jolie, et avec plus d'embonpoint qu'on ne me l'avoit figurée. Je trouvai madame de Montespan fort belle; surtout elle avoit le teint admirable. Tout disparut en un moment. Le roi, étant assis, dit au cocher: Marche! Ils alloient à la chasse au sanglier. »

Ce qui donne à cette citation quelque intérêt, c'est le spectacle qu'elle offre de Louis XIV entre deux femmes qu'il veut garder unies, et que tant de dissentiments séparent. Dépossédée de la première place, nous voyons La Vallière servir de chaperon à un amour qui fait son désespoir, et accepter l'insupportable affront de paroître en public avec son orgueilleuse rivale, dont le triomphe n'est déjà plus un mystère pour personne. A l'époque où Maucroix eut le hasard de saisir au vol cette scène muette des volages amours du grand roi, La Vallière, déjà deux fois fugitive, venoit d'être arrachée aux filles de Sainte-Marie, de Chaillot, et réessayoit le rôle de victime; résignée à toutes les humiliations, jusqu'au jour où, vaincue par la douleur et le repentir, elle devoit achever son sacrifice et prendre l'habit de carmélite.

Charles-Maurice Le Tellier fit son entrée dans Reims, en qualité d'archevêque, le 11 octobre 1671.

Maucroix raconte la réception que lui fit le Chapitre et son installation sur le siége de saint Remi. L'un des premiers soins du nouveau prélat fut de célébrer un service pour l'âme de son prédécesseur, auquel assistèrent l'évêque de Soissons, l'évêque de Senlis et l'évêque de Béziers, Monseigneur Biscara, qui s'y trouva en qualité d'ami de l'archevêque. M. l'abbé Fromantières y prononça l'oraison funèbre, qui fut en tout digne de la réputation du célèbre prédicateur.

Vers cette époque, 1672, le comte de Brienne eut l'idée de publier un recueil de *Poésies chrétiennes*. Cette compilation devoit être dédiée au jeune prince de Conti, à l'éducation duquel l'ex-ministre secrétaire d'Etat, devenu Père de l'Oratoire, étoit jaloux de contribuer. Ce qui paroîtra singulier, c'est que pensant assurer le succès de son livre, il pria l'auteur de *Joconde* de diriger cette publication et d'y attacher son nom. La Fontaine, qui faisoit aussi volontiers (mais non point aussi bien) des vers pieux qu'autre chose, se mit à l'œuvre : aux poésies recueillies par Brienne, il ajouta, avec quelques fables, une longue paraphrase du psaume IV, et orna le tout d'une épître dédicatoire. Ce fut là sa part dans cette publication si en dehors de ses habitudes. Maucroix, de son côté, n'avoit pu refuser son concours à l'œuvre pie. Le difficile étoit de choisir dans le bagage du poëte rémois. L'ode à Conrart et l'*Eglogue sur le sacre* prirent place à côté de l'élégie pour Fouquet, et de cette

façon parut, sous le nom de La Fontaine, le *Recueil des poésies chrétiennes et diverses*, en 3 vol. in-12, que l'on trouve assez difficilement aujourd'hui, et que par cela même peu de personnes connoissent.

Mais un travail plus important alloit être imposé à Maucroix par le nouvel archevêque. Fils et frère de ministres du roi Louis XIV, Charles-Maurice Le Tellier, qui devoit occuper le siége de Reims l'espace de quarante ans, n'étoit encore, en 1671, qu'à sa vingt-neuvième année. Avec une figure ouverte, un teint fleuri, des traits joufflus et quelque peu sensuels, une taille qui, malgré la jeunesse, commençoit à s'épaissir, ce prélat possédoit un esprit vif, pénétrant et narquois. Quelques pamphlets du temps l'ont peint comme un gros épicurien sans lettres et sans distinction. Les passions contemporaines sont sujettes à s'égarer dans l'appréciation des hommes revêtus de fonctions élevées. Le nouvel archevêque de Reims, à des connoissances variées, à une ardeur peu commune pour le travail, joignoit un goût très-prononcé pour les sciences et les arts. Avec un penchant irrésistible pour le faste et la représentation, un amour immodéré de la gloire, une tendance à la courtisanerie, il se montroit cependant rigoureux et zélé pour les choses de son église, et surtout fort attentif aux affaires de son diocèse. Nul prélat ne poussa plus loin la connoissance des hommes et des lieux soumis à son autorité. Charitable, il prodiguoit son bien, ménageoit celui des pauvres, et se montroit acces-

sible à tous. Bref, indulgent aux foiblesses humaines, il exigeoit surtout des siens la décence et le respect de soi-même, recommandant plus volontiers, suivant les tendances du siècle, la formule et le culte extérieur que le fond de la doctrine, qu'il jugeoit sans doute hors d'atteinte. Du reste, doué d'un médiocre talent pour la chaire, il excelloit dans la conversation qui, chez lui, tournoit volontiers à la raillerie, et même à l'épigramme. Avec ces qualités et ces défauts, Charles-Maurice se croyoit appelé à la triple mission de relever la discipline ecclésiastique et d'étouffer l'hérésie dans son diocèse, tout en restant le zélé défenseur de ce que l'on appeloit les libertés de l'Eglise gallicane.

Digne fils de Michel Le Tellier, et décidé, comme il l'étoit, à combattre l'hérésie par tous les moyens possibles, Charles-Maurice jeta les yeux sur Maucroix, comme sur un homme dont la plume pouvoit seconder ses vues. Il avoit autrefois couru de par le monde un livre latin de Sanders (ou Sanderus), rempli de faits curieux sur l'état de la religion en Angleterre pendant la persécution. Une traduction de ce livre avoit bien été publiée à la fin du XVIe siècle, mais le style vieilli en paroissoit grossier et barbare, même pour le temps; d'ailleurs, elle étoit devenue rare par le soin qu'avoient pris les Anglois d'en supprimer les exemplaires. Le prélat chargea Maucroix d'en refaire la traduction dans ce style délicat et noble des homélies de Chrysostôme. Maucroix obéit : mais je doute qu'il fût bien l'homme qu'avoit pensé Charles-Maurice.

Sanders, de son vivant, professeur de théologie à l'université de Louvain, et victime lui-même de la persécution, parut à Maucroix un historien trop partial des faits qui, pour être odieux aux yeux de tout bon catholique, n'avoient pas besoin d'être exagérés. L'ouvrage de Sanders est effectivement un livre où il y a beaucoup de passion et très-peu d'exactitude, deux qualités, dit Bayle, qui vont ordinairement de compagnie. Maucroix, en acceptant le travail qu'on lui imposoit, se chargea de lui donner la modération qui lui manquoit : c'est du moins le témoignage d'un écrivain protestant, J.-B. de Rosemont (*Préface de la réforme de l'Eglise anglicane*, par Burnet), suivant qui Sanderus est doublement redevable à M. de Maucroix : d'abord de l'avoir bien traduit, ensuite de n'avoir pas exposé au public et en langue vulgaire ce qu'il appelle ses emportements et ses fureurs. — Le *Journal des savants*, du 15 février 1677, assure que Sanderus et sa suite sont traduits avec la même netteté que l'auteur avoit auparavant gardée dans la version des diverses homélies de saint Chrysostôme. De son côté, Baillet (*Jugement des savants*) prétend que Maucroix a tant retranché de choses dans l'ouvrage de Sanderus, qu'il semble qu'il ait voulu donner plutôt un abrégé qu'une traduction. Quant à Bayle, il se contente de dire que la traduction de M. Maucroix est fort polie.

Tout adouci que se produisit sous la plume de Maucroix l'ouvrage de Sanders, le traducteur ne s'en crut pas moins obligé de justifier près du lec-

teur le zèle outré de son modèle. Je ne sais de quel œil le prélat accueillit le travail de Maucroix, mais, satisfait ou non des tempéraments apportés au texte latin, Charles-Maurice dut être flatté de l'épître dédicatoire. Cette épître, en effet, me semble un morceau précieux de style, de raison et de louanges délicates. Le traducteur, après avoir justifié Sanders des reproches que lui adressent les réformés, loue l'archevêque de son zèle pour les intérêts de la religion, et (ce qui semble un compliment outré, si l'on s'en rapporte aux libelles du temps qui peignent Le Tellier comme un homme ennemi du travail et de la résidence), il exalte les travaux, la sollicitude du prélat, ses visites pastorales, le soin qu'il met à pourvoir ses églises de pasteurs fidèles, et à éloigner ou suspendre ceux dont la doctrine et les mœurs laissent à désirer[1]; puis, faisant allusion à ce qu'étoit le diocèse de Reims sous son prédécesseur, Maucroix porte un dernier coup au cardinal Barberin. « Certainement, Monseigneur, votre Eglise a heureusement changé de face depuis que vous en avez pris le gouvernement : on peut dire

1 Nous avons trouvé, à la Biblioth. nationale, des témoignages irrécusables du zèle que mettoit M. Le Tellier à l'accomplissement de ses devoirs épiscopaux. Ce sont, entre autres, les registres qu'il tenoit de ses visites pastorales. Nous recommandons surtout le *Détail du diocèse de Reims par doyennés*, 5 vol. in-4o, et le *Dénombrement des cures et des curés du diocèse de Reims*, 4 vol. pet. in-4o, le tout autographe et plein de curieux renseignements pour l'histoire des églises et paroisses de l'ancien diocèse de Reims.

qu'elle a quitté ses habits de deuil, et que présentement elle est revêtue de sa robe nuptiale. Pour nous, Monseigneur, quelles grâces n'avons-nous pas à vous rendre de ces traitements si chrétiens et si honnêtes que nous recevons de vous? Vous n'avez pas signalé votre avènement par un coup de foudre, comme le dieu de la fable, je veux dire par des contestations d'éclat, qui causent pour l'ordinaire plus de scandale que d'utilité dans l'Eglise; nous n'avons encore senti votre pouvoir que par vos bienfaits. Aussi notre compagnie n'est jamais si bien d'accord que quand il s'agit de vous témoigner sa reconnoissance et son respect; en cela je tâche à ne me laisser surmonter de personne, et à faire paroître que je suis, Monseigneur, etc. »

L'année 1675 vit mourir Valentin Conrart, l'un des plus illustres et des plus chers amis de Maucroix. Conrart, que Tallemant, on ne voit pas trop pourquoi, a fort maltraité, avoit été l'un des premiers prôneurs de Maucroix. On sait que sa maison, foyer du mouvement intellectuel de l'époque, étoit ouverte à tous les jeunes littérateurs, et nous avons un sonnet du jeune des Réaux qui témoigne assez des obligations que l'auteur des *Historiettes* avoit au sage Philandre[1]. On peut rire sans doute des petits ridicules que Tallemant et la tradition prêtent à Conrart; mais, pour être juste, le lecteur,

1 Théodamas et Philandre, personnages de *Cyrus*, étoient les noms que les habitués de l'hôtel Rambouillet et du *Samedi* donnoient à Conrart.

sans oublier la louable émulation de son esprit, l'inépuisable bienveillance de son caractère et les éminentes qualités de son cœur, se rappellera que cette institution littéraire, qui a jeté tant de gloire sur la France, l'Académie françoise, a pris jour dans sa petite maison de la rue Saint-Martin.— En ses dernières années, Conrart s'étoit lié avec Marie Le Vieux, cette charmante Olinde qu'aima Patru, et à qui celui-ci écrivoit, en 1659, les jolies lettres que l'on trouve dans ses œuvres. Les recueils Conrart, que possède la bibliothèque de l'Arsenal et qui renferment tant de documents précieux pour notre histoire littéraire, contiennent, entre autres preuves de l'esprit poétique de leur auteur, plusieurs épîtres et madrigaux à l'adresse de la belle Olinde; et l'on verra que Maucroix, dans ses lettres à l'amie de Patru, fait allusion aux soins qu'elle recevoit du grave Théodamas.

C'est vers ce temps que Maucroix publia ses *Vies* des cardinaux Polus et Campége, en manière de suite et de second volume à son *Histoire du schisme d'Angleterre.* La vie de Polus étoit traduite de Becatel, archevêque de Ravenne, et longtemps secrétaire intime du ministre de Henri VIII; celle de Campége venoit de Sigonius, ami du cardinal et parfaitement bien informé; aussi le livre de Maucroix eut-il un véritable succès en raison des circonstances politiques du moment.

Nous venons de nommer Patru: c'est ici le lieu

de parler de la curieuse lettre qu'il écrivit vers cette époque à Maucroix, et dont M. Sainte-Beuve a reproduit le texte dans ses aimables *Causeries du Lundi*. Cette lettre est au sujet de Richelet, dont il faut bien aussi que nous disions quelques mots.

Richelet, venu tard à Paris comme avocat, vers 1662, étoit entré dans le cercle de Patru, de Conrart et de Tallemant, par Perrot d'Ablancourt, son compatriote, qui l'aimoit au point de lui confier en mourant le soin de revoir et de rééditer ses œuvres. César-Pierre Richelet, qu'on ne connoît plus guère aujourd'hui que par le *Dictionnaire de rimes* qui porte son nom, étoit de Cheminon, près Vitry, et né en 1631. Issu de souche littéraire (l'un des siens avoit commenté Ronsart), Richelet eut une existence fort traversée, et dut partie des misères de sa vie à son caractère agressif et mordant. Sa brouille avec Furetière se lie au grand procès qui frappa si cruellement l'abbé de Chalivoy. On sait que dès les premiers jours de son existence, l'Académie s'étoit attribué le droit et la charge de doter le pays d'un *Dictionnaire*. Au bout de trente-neuf ans d'élucubrations préparatoires, l'illustre compagnie annonça la très-prochaine publication de son travail, et, pour s'en assurer la gloire et le profit, obtint préalablement (le 6 juin 1674) un privilége royal, qui, avant toute appréciation de l'œuvre, faisoit inhibitions et défenses à tout imprimeur-libraire d'imprimer aucun dictionnaire de la langue françoise, sous tel titre que ce pût être,

voulant, dit le privilége, que durant vingt ans au moins après sa publication il ne soit imprimé aucun autre *nouveau dictionnaire* que celui de l'Académie, etc., etc. Ce monopole inexplicable aujourd'hui, le public de ce temps l'eût jugé très-raisonnable s'il eût vu paroître la moindre bribe de cette œuvre pénelopéenne. Mais au lieu d'avancer, le travail académique sembloit aller à reculons, et Pellisson, dans ce mémorable procès, donne en vérité de fort bonnes raisons pour prouver qu'il n'en pouvoit être autrement, les habitudes et la dignité de l'Académie ne devant point se prêter à des exigences vulgaires! — Cependant quelques bons esprits de l'Académie se lassèrent de cette impuissance, et d'Ablancourt, Conrart, Patru, Furetière et quelques autres, qui depuis longues années avoient fourni leur contingent, cessoient de croire au *Dictionnaire*. Six années déjà s'étoient écoulées depuis l'obtention du privilége, et l'Académie en étoit toujours au même point. Mais le bruit fait autour de cet impossible enfantement, et les impatiences du public, donnèrent à plusieurs l'idée d'un vocabulaire, dont pour le coup le besoin se faisoit vivement sentir. Furetière, malgré les égards qu'il devoit au corps dont il faisoit partie, prépara sourdement, et sans se confier à personne, le travail qui devoit abreuver de tant d'amertumes le reste de ses jours. Richelet, de son côté, plus libre, plus indépendant, grammairien émérite, auteur déjà de plusieurs travaux philologiques, se trouvoit pareillement en fonds pour une publication de ce

genre. Malgré ses livres, sa verve et le bon vouloir de ses amis, Richelet, pauvre et presque famélique, vivoit difficilement; ce sont les biographes qui nous l'assurent. D'Ablancourt l'avoit si vivement recommandé que les académiciens boudeurs décidèrent, à huis-clos, que nonobstant le privilége de 1674, ils contribueroient au *Dictionnaire* de Richelet, à la condition toutefois que cette collaboration seroit secrète, passive, puisée dans des publications antérieures, et que le livre paroîtroit à l'étranger. C'est sous le mérite de ces conventions que Patru écrivit à Maucroix la charmante lettre que voici :

« Nous sommes convenus que pour ta part, non-seulement tu ferois la même chose pour tes propres ouvrages, mais de plus (garde-toi de dire non) pour tout Balzac. Il a été réglé, ordonné, nous réglons, ordonnons que tu fourniras cette tâche. Richelet est sûr de cinq ou six auteurs vivants qui, pour avoir le plaisir et l'honneur d'être cités eux-mêmes, fourniront d'autres extraits par-dessus le marché, et chacun gardera le silence pour mettre sa petite vanité à l'abri, comme de raison. Je m'en suis ouvert au Rapin et au Bouhours qui s'y jettent à corps perdu. Allons, notre ami, travaille et beaucoup et promptement; songe que nous n'avons pas comme toi un bréviaire bien payé, quoique mal récité. Adieu, nous nous aimions à la buvette, aimons-nous toujours. — Ce 4 avril 1677. »

« C'est ainsi, dit l'auteur des *Causeries du Lundi*,

que le travail fut enlevé en quinze ou seize mois[1]. » Le *Dictionnaire françois, contenant généralement tous les mots de la langue françoise*, parut in-4° à *Genève, en* 1680. Son apparition fit une profonde sensation. L'auteur avoit pris son titre au sérieux, et plus peut-être que les bienséances et les égards dus au public ne l'exigeoient. Il donnoit, en effet, tous les mots de la langue et ne reculoit devant l'explication d'aucun: le tout assaisonné de citations piquantes empruntées à tous les auteurs en vogue, et que fréquemment la malignité de l'éditeur dirigeoit contre des adversaires ou des personnages connus. Le scandale fut grand et le cri de haro général. La destinée du livre se ressentit de ce soulèvement. L'imprimeur Widerhold, éditeur et bailleur de fonds, en avoit introduit quinze cents exemplaires à Villejuif; par une imprudence aveugle, il s'en ouvre à Simon Benard, libraire de la rue

1 « Cette lettre de Patru à Maucroix (ajoute M. Sainte-Beuve), donnée pour la première fois par l'abbé d'Olivet, ne sent pas du tout son vieillard de soixante-treize ans. Elle est pleine d'entrain, de cordialité, et elle a ce ton de camaraderie affectueuse qui se trouve si peu dans les lettres de Racine et de Boileau, et qui marque une date antérieure. Racine et Boileau, après des années d'intimité, se disoient encore *Monsieur*. Patru, quand il écrit à d'Ablancourt, à Maucroix, dit *mon cher*. C'est le ton de la familiarité d'avant Louis XIV. » — J'ajouterai que cette différence de ton provient aussi de ce que Racine et Boileau, en s'écrivant, ne perdoient jamais de vue l'imprimeur et la postérité, tandis que Maucroix et Patru y mettoient bien moins de prétentions et se préoccupoient fort peu du qu'en dira-t-on de leurs arrière-neveux.

Saint-Jacques, à Paris; celui-ci livre le secret et prévient le syndic de la communauté des libraires, qui fait saisir et brûler les quinze cents exemplaires. A cette nouvelle, le malheureux Widerhold, atteint dans sa fortune, se met au lit et meurt de chagrin trois jours après. Le lendemain de sa mort, Benard, au sortir de l'église Saint-Benoît, sa paroisse, est poignardé par un inconnu qui disparaît dans la foule.

L'histoire ne dit point comment Richelet et ses amis sortirent de cette affaire; ce qui est constant, c'est que dès l'année suivante, 1681, une seconde édition du *Dictionnaire* parut à *Lyon*, avec des corrections et de nombreux retranchements, et le succès en fut encore si grand que plusieurs contrefaçons se donnèrent en quelques années, tant en France qu'à l'étranger. Aujourd'hui les curieux, malgré ses taches, et peut-être en raison de ses taches mêmes, recherchent toujours l'édition de l'infortuné Widerhold, tandis que toutes les autres, faute, selon nous, d'être appréciées, sont tombées dans un véritable discrédit.

Quant à Furetière, il ne put pardonner à Richelet, naguère son ami, de l'avoir si subtilement prévenu, et une guerre d'épigrammes et d'invectives fut entre eux le prélude de cette redoutable lutte académique, dans laquelle, malgré son esprit, ses factums étincelants de verve et les nombreux appuis qu'il avoit dans le public, devoit succomber le malheureux abbé de Chalivoy. La postérité, moins passionnée, a quelque peu réhabilité Furetière, en

conservant une certaine estime à son *Grand Dictionnaire*, qu'elle s'obstine à trouver fort peu semblable à celui de l'Académie.

Je n'ajouterai rien à propos de ce mémorable procès suffisamment connu, si ce n'est pour témoigner quelque surprise de voir notre grand fabuliste, dont la mansuétude est restée proverbiale, si fort échauffé dans la question, qui, après tout, n'étoit qu'une question de boutique, et qui, comme telle, laissa fort calmes et fort indifférents Maucroix et ses amis, Racine et Boileau, bien que ces derniers fussent déjà de l'Académie.

Je fermerai ce chapitre par la mention de la mort de Louis Maucroix, frère de notre auteur, arrivée le 1er février 1679. J'ai recueilli fort peu de notions sur sa vie. M. de Monmerqué a imprimé que Maucroix ne se montra méchant que pour son frère; je crois que c'est là une présomption peu justifiée. L'épigramme

Oh! oh! monsieur le Porte-Crosse!

en la prenant au sérieux, indique tout au plus une brouille momentanée. Nous voyons, au contraire, les deux frères se suivre dans leur carrière et vivre constamment dans l'union. Nous les avons pris ensemble au collége de Château-Thierry, puis un instant séparés par une carrière différente, nous les voyons se réunir pour le reste de leurs jours et vivre constamment sous le même toit. « Je vous écris de Reims, où je suis chez MM. de Maucroix, »

écrit en 1656 La Fontaine à son oncle Jannart. Tallemant, de son côté, nous a dit que c'est chez les deux frères que s'étoient retirées et que moururent madame de Joyeuse et la marquise de Brosses. Maucroix, dans ses *Mémoires*, fait mention de Louis Maucroix; et dans son testament enfin nous le voyons demander également pour son frère et pour lui les prières de l'Église et des chanoines ses confrères. — Reçu en 1637, dit le livre des prébendes, Louis Maucroix occupoit, dans l'église de Notre-Dame, la trente-septième stalle du côté droit. Nous trouvons, dans le même document, qu'avant de mourir, il avoit résigné son titre en faveur de Gérard-Joseph Coquebert, rémois, et qu'il fut inhumé à Reims dans l'église des Franciscains.

VII

1680-1683.

ARGUMENT.—Nature des relations de Maucroix avec les femmes. — Il traduit Lactance. — Conquête de l'Alsace. — La cour à Reims. — Racine et Boileau chez Maucroix. — Affaires de la Régale. — Assemblée du clergé. — Maucroix député du second ordre. — Est élu secrétaire-général. — Rôle force qu'il y joue. — Ses appréciations. — Déclaration de 1682. — Mort de Patru. — Beau trait de Boileau. — Maladie de Maucroix. — Est à l'extrémité. — Sa convalescence et sa rentrée dans ses fonctions. — Marques de sympathie de l'assemblée; — Aspire après le repos. — Clôture de la session. — Retour à Reims.

MAUCROIX, en vieillissant, n'avoit rien perdu de son goût pour la société des femmes. Il mettoit à ses petits soins une persévérance qui prêtoit quelquefois à rire. « Ah! monsieur de Maucroix, lui dit un jour la belle La Framboisière, parler sans cesse amour, avec cet habit, et à votre âge! » Et chacun de railler le pauvre chanoine, qui, sans se déconcerter, improvise ce quatrain :

A ne vous rien dissimuler,
Nous sommes d'humeur bien contraire :
Vous le faites sans en parler,
Et moi j'en parle sans le faire!

Et en vérité, cet impromptu pourroit bien n'être que l'expression des habitudes de la vie de Maucroix, et donner juste la mesure de ses relations avec le beau sexe. Ainsi, sous la date de 1680, nous retrouvons une élégie d'une touche assez délicate, et qui évidemment n'est plus qu'un jeu d'esprit, une affaire de badinage :

Reviens, chère Philis, reviens, chère inhumaine!

Cette pièce, qui fut composée en l'honneur d'une des charmantes cousines, offre encore de la grâce et de la facilité :

C'est en vain qu'à Fleury je cherche des secours,
Ah ! j'ai beau m'éloigner, mon mal me suit toujours.
Fleury, qui si souvent m'avoit servi d'asile
Contre les vains soucis qui naissent à la ville,
Où je bravois du sort la haine et l'amitié,
Où le bonheur des rois m'a souvent fait pitié ;
Fleury, ce lieu de paix, ce séjour si tranquille,
Philis, est contre vous un refuge inutile...

L'auteur feint la passion, la douleur, mais on sent que le cœur n'est plus pour rien dans ce pastiche. Aussi, quoi qu'en dise le poëte, l'occupation de sa vie n'est plus l'amour, mais le travail plus sérieux du cabinet et de la méditation.

Cette année, en effet, Maucroix publie la traduction du Traité de Lactance, *De la mort des persécuteurs de l'Eglise*[1].

Ce traité, sans contredit l'une des plus belles et

1 *Paris, F. Muguet*, 1680, in-12 de 131 p.

des plus riches découvertes du XVIIe siècle, étoit dû au bibliothécaire de Colbert, le savant Baluze, qui venoit de publier le texte latin. Lactance y établit que les empereurs qui ont persécuté les chrétiens ont tous péri misérablement, et l'auteur y justifie ce qu'il avance par le récit de la mort de Néron, de Maximien, de Galère, de Dioclétien et de quelques autres. Mais ce n'est pas le seul intérêt que présente l'ouvrage. On y trouve matière à rectification pour un grand nombre de faits et de dates historiques, dont le *Journal des savants* du 15 juillet 1680 donne l'indication. Cette traduction de Maucroix n'a point de dédicace.

L'année suivante, Maucroix eut la visite d'amis illustres. Voici quelle en fut l'occasion. Louis XIV, sur le conseil de Louvois, avoit résolu de surprendre les villes de Strasbourg et Cassel, cédées à la France par les traités de Munster et de Nimègue, et que les puissances allemandes s'obstinoient à ne pas livrer. Les préparatifs du voyage s'étoient faits avec éclat, mais cependant comme s'il n'eût été question que d'un voyage à Chambord, où l'on ne doutoit point que le Roi n'allât passer l'automne. La reine, le dauphin, la dauphine, Monsieur et Madame, le prince de Condé, le prince de Conti, et tout ce que la cour avoit de plus distingué, devoient être de la partie. Racine et Boileau, en qualité d'historiographes, reçurent l'ordre d'accompagner sa majesté. Le départ eut lieu le 30 septembre, mais au lieu de prendre le chemin de Fontainebleau, le cortége

marcha droit sur Châlons. Le 3 novembre, le roi, étant à Vitry, apprit à son réveil que, sous l'intelligente action de Louvois, les deux places, objets de convoitise, s'étoient, sans coup férir, soumises à son autorité. Louis XIV n'en continua pas moins son voyage, qui fut un véritable triomphe. Dès le 2, la ville de Reims avoit été prévenue qu'à son retour, le roi entendoit visiter les Ardennes et s'arrêter à Reims [1]. Racine et Boileau retinrent leur logement chez le chanoine Maucroix, et il semble bien qu'ils n'y vinrent pas seuls, et que La Fontaine et quelques autres s'y donnèrent également rendez-vous. Malheureusement il ne nous reste de cette mémorable rencontre, avec les allusions qu'y fait Boileau dans sa lettre imprimée à Maucroix, qu'une tradition vague, et quelques notes de Brossette, dans le commentaire qu'il nous a donné du grand satirique.

Il y a dans la vie de Maucroix des circonstances qu'aucun biographe n'a révélées, et sur lesquelles la petite correspondance de l'auteur donne de curieux détails. Par exemple, on a oublié que l'auteur de tant de petits vers joua un rôle important dans les affaires de la Régale et de la fameuse Déclaration des IV articles. — Nous n'apprendrons rien à personne en disant que ce mot *Régale* exprime le droit que les rois de France prétendoient sur le

1 Voir les mesures prises pour cette royale réception, dans la conclusion du conseil de l'hôtel de ville du 2 novembre 1681.

temporel des évêchés vacants. Ce droit, que le gouvernement faisoit remonter au temps de Louis-le-Jeune, ne s'étoit point exercé sans contestations de la part de quelques prélats françois. Ces mécontents, qu'on désignoit sous le titre discrédité d'*ultramontains*, prétendoient que, selon les lois divines et humaines, les biens meubles et immeubles de l'évêque défunt appartenoient à son successeur. De là des procès fréquents portés au parlement par les chapitres et les évêques qui persistoient à se croire exempts du droit royal. Louis XIV entreprit de les soumettre et de faire cesser les réclamations de ce genre. Après plusieurs édits et déclarations, le haut clergé se soumit, à la seule exception des évêques d'Alet et de Pamiers, dont le pape Innocent XI approuva la résistance. L'affaire ayant acquis par là un caractère assez grave, le roi convoqua l'assemblée du clergé et la chargea de l'examiner avec soin. A la tête du parti de la cour qui pressoit une solution contraire à la politique romaine et aux intérêts des évêques, se trouvoient, avec Bossuet, Achille de Harlay, archevêque de Paris, et Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, trois prélats d'un rare mérite sans doute, mais connus par leur condescendance excessive pour le pouvoir. On a beaucoup écrit sur ce point de notre histoire ecclésiastique : et pourtant, qu'on me permette de citer ce que pensoit Colbert des actes et des chefs de cette assemblée de 1682. Dans *Le Testament politique* publié sous le nom de ce grand ministre (attribution contestable sans doute,

mais qui n'ôte rien à ce qu'on y trouve de judicieux et de sensé), on lit ce passage remarquable : Colbert s'adresse à Louis XIV :

« L'archevêque de Paris, qui n'aimoit pas la cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit pas disposée à lui accorder le chapeau de cardinal, mit si bien en tête à Votre Majesté que cette affaire étoit juste, qu'elle fit réponse au pape en conformité de son avis . Cet archevêque de Paris n'eût pas été fâché de faire un schisme, pour pousser sa fortune encore plus loin qu'elle n'étoit... Et s'étant trouvés, la première fois, chez l'archevêque de Paris, au nombre de sept archevêques et de trente évêques, ils élurent pour présidents les archevêques de Paris et de Reims, tous deux fort habiles, mais dont la science étoit moins nécessaire là que des sentiments de religion. *Les autres* qui composoient cette assemblée étoient à peu près de même trempe, et si dévoués aux volontés de Votre Majesté, que si elle eût voulu substituer l'Alcoran à la place de l'Evangile, ils y auroient aussitôt donné les mains. »

Parmi *ces autres*, et non parmi les moindres, on n'est pas peu surpris de voir figurer le chanoine Maucroix, pour qui, les affaires de ce genre devoient avoir peu d'intérêt; depuis surtout sa malencontreuse ambassade, et les ennuis de son sénéchalat, les choses de la république, comme dit Montaigne, n'étoient guère *de son gibier*. On ne comprend pas trop comment notre homme, avec sa philosophique devise *Gaudium pacis*, et les antécédants qu'on lui connoît, s'étoit laissé nommer dé-

puté du clergé de Reims. Peut-être avoit-il cédé aux ordres de M. Le Tellier, qui comptoit tirer parti de ses lumières dans les questions difficiles qu'alloit traiter l'assemblée. L'idée de se rapprocher de ses amis, de se retremper dans le courant des choses parisiennes, put aussi décider Maucroix. Quoi qu'il en soit, nous devons aux hautes fonctions dont il fut alors revêtu les lettres les plus piquantes du recueil que nous publions.

Elles sont, la plupart, à l'adresse du chanoine Favart. Sans leur secours nous ne connoîtrions pas Maucroix. C'est là qu'effectivement on puise, avec l'intelligence de son caractère, l'explication de toute sa vie. Les livres qu'on avoit de lui, ses petits mémoires, l'édition même de M. Walckenaer, y compris la biographie qui l'accompagne, tout cela n'offre qu'un côté de la médaille, le buste en profil grec : les lettres au chanoine Favart achèvent le portrait. Maucroix s'y peint au vif et tel qu'il est véritablement.

« Il faut un peu excuser les gens, écrit-il dans sa lettre du 7 octobre 1681, qui ne disposent pas de leur temps comme ils voudroient. Je vous aurois fait plus tôt réponse si j'en avois eu le loisir. Oh ! mon ami, que Scaramouche est un grand personnage ! C'est lui qui a dit : *Bella cosa e far-niente*. Je n'ai pourtant pas fait grand'chose encore, je n'ai fait que ma cour et m'ennuyer à Paris, car, entre nous, je m'y ennuie et ne m'y console que par l'espérance du retour .. Je vous assure, mon cher, qu'il n'y a point de député du deuxième or-

dre qui n'ait sujet d'envier votre bonheur. Appliquez-vous bien à conserver votre bonne fortune! ne soyez jamais assez insensé que de souhaiter autre chose que ce que vous possédez, et laissez dire les gens : les rois ne sont pas si bien que vous êtes!... Vous connoîtrez, si je ne me trompe, au style de cette lettre, que je suis un peu sombre. Il est vrai, je le suis, que sert de dissimuler? Les affaires graves ne sont guère mon fait; quatre petits tours de préau [1] valent bien mieux que tout cela: mais le monde ne sait pas donner le prix aux choses. »

Maucroix n'avoit prévu ni tous les embarras, ni tous les honneurs qui lui alloient incomber. Dans cette réunion de ce que l'Eglise de France avoit de plus considérable et de plus illustre, Maucroix devoit encore tenir un des premiers rangs. Son génie bien connu, son titre de docteur *in utroque*, la vivacité de son esprit et la promptitude de sa rédaction le recommandoient plus encore que le nom de M. Le Tellier qui le présentoit. Il fut nommé secrétaire général de la session. Le moyen de refuser des fonctions qui lui étoient dévolues par Bossuet et l'archevêque de Paris, et que les votes de l'assemblée, appuyés des plus vifs applaudissements, lui conféroient unanimement! Maucroix balbutia, fit la révérence, et, tout ébahi, se prépara aux rudes travaux de l'emploi. Nous ne doutons

1 Le préau : c'étoit la pelouse ou jardin de la cour du Chapitre.

pas, en voyant figurer son nom au bas des plus célèbres délibérations, qu'il n'ait puissamment contribué à la rédaction de ces actes mémorables qui remuèrent si profondément la chrétienté. Mais il est curieux de l'entendre parler de sa colloboration au grand œuvre, du rôle qu'il joue, et du masque qu'il lui faut prendre!

« Combien d'ambassades! j'ai failli en être décollé, je veux dire étouffé! Ils me veulent faire accroire qu'ils ont fait un choix! il faut voir, diable emporte, si je les crois! *Vult decipi, decipiatur.* J'ai quasi envie de leur dire : Parbleu, Messieurs, médecins vous-mêmes!... »

Le 14 novembre il écrit à Favart : « Mon cher, ne vous scandalisez pas de ma paresse, le démon n'a pas le loisir de me tenter. J'ai trop d'affaires; peu ou point de consolations en ce pays: tout le monde va ici en masques; tout le monde, c'est-à-dire moi, et peut-être que les autres n'en font pas moins : c'est bien longtemps avant le carnaval! Pour moi, malgré les honneurs mondains, je trouve que la liberté est la meilleure de toutes les choses d'ici-bas. Quand la retrouverai-je? Quand vivrai-je à ventre déboutonné? Quand querellerai-je quelqu'un tout à mon aise, à l'ombre? Hélas! nulle de ces félicités à Paris, mais du mal il faut tirer du bien : je la goûterai mieux, cette liberté de tout faire, de ne rien faire si je veux. »

Après bien des longueurs et des discussions, l'affaire de la Régale, cause ostensible de la réunion, tiroit à sa fin. L'assemblée reconnut le droit

du roi sur toutes les églises du royaume, mais elle émit le vœu que ceux auxquels sa majesté confèreroit des bénéfices en régale fussent tenus à se présenter aux grands vicaires des chapitres pour en recevoir l'institution canonique. Maucroix fait allusion à cette sorte de compromis, dont Rome, toutefois, devoit repousser le prétendu bénéfice.

(14 décembre 1681.) « Voici notre assemblée qui commence à cheminer, et nous avons trouvé une ouverture par où nous pouvons, Dieu aidant, sortir de toutes nos affaires. L'Eglise perdra quelque chose, elle regagnera d'un autre côté : la perte et le gain seront bien égaux, peut-être même que le gain excèdera la perte, au moins pour les églises de nos provinces. Je voudrois que toute cette négociation fût terminée, et que je pusse m'en retourner à notre bonne église. Quand la reverrai-je? Quand irai-je attendre onze heures dans le benoît préau, et faire parler des gens qui me confient bien des choses et me font des romans en chair et en os? Mon ami, je n'aime que la liberté ; je ne l'ai pas haïe jusqu'ici, je l'aimerai encore davantage. »

Puis dans une autre (8 janvier 1682), revenant sur les longueurs de la Régale : « Notre assemblée ne tire pas encore à sa fin, on ne croit pas qu'elle voie Pâques, mais elle n'en ira guère loin. La paresse ennuie, nous ne faisons rien. L'on attend la réponse de sa majesté, mais les grandes affaires marchent lentement. Que faire pendant ce repos? un peu de musique, conversation douce ; vous seriez ici bien à votre aise, notre cher, si vous étiez

à ma place!... » Vient alors le récit des distractions aux affaires, et cette partie de la correspondance n'est pas la moins curieuse. — Mais à tant d'occupations, graves et frivoles tour à tour, se sont ajoutées d'autres plus fastidieuses. Maucroix n'en a pas fini avec son procès. Lequel? je ne sais, mais vraisemblablement à propos de son prieuré de Cressy : (16 janvier) « Peste, si je gagne mon procès, que je serai aise! et que je passerai bien mon temps! Bientôt j'en aurai le cœur éclairci. On me donne de fort bonnes espérances : c'est toujours quelque chose! »

Voici maintenant quelques nouveaux détails des travaux de l'assemblée, car elle est loin d'en avoir fini. Louis XIV avoit accepté la solution donnée par les évêques à la question de la Régale, par un édit du mois de janvier, que les prélats avoient signé et adressé au Pape avec une lettre respectueuse. Cette lettre, qui eut un si grand succès parmi les gallicans, étoit l'œuvre de l'archevêque de Reims, ou peut-être bien de Maucroix lui-même. Ecoutons le témoignage de celui-ci, la gloire de Charles-Maurice n'y perdra pas : (4 février) « Ce fut hier une rude journée pour nous; soir et matin nous fûmes assemblés, et tout cela dura près de huit heures. Notre prélat harangua très-magnifiquement une bonne heure entière, ensuite il lut une lettre qu'il a écrite au Pape au nom de l'assemblée, et puis un acte par lequel le clergé consent que la Régale soit introduite dans toutes les églises du royaume; tout cela fut extrêmement applaudi, et, Dieu aidant,

vous verrez un jour que ce n'est pas sans raison. Monseigneur l'archevêque de Reims a sans doute acquis beaucoup de gloire : ma foi ! le voilà à la tête du clergé sans contredit ; d'autres peuvent avoir encore des partisans, mais la foule est pour nous ; nous ! c'est-à-dire monseigneur notre Archevêque. Il est habile, sans doute, homme vif, d'un esprit pénétrant et droit, et d'un grand travail ; je l'ai vu quelquefois enfermé dix à douze heures. Sa peine n'a point été perdue, il en a recueilli les fruits fort délicieux !... »

Ces laborieuses séances avoient pour Maucroix quelques heures de répit, qu'il employoit, comme vous le devinez, avec une joie d'enfant : « J'ai campo ! et ne fais œuvre de mes dix doigts ! Je n'ai qu'à mettre ce qu'on a dit en bataille. C'est de l'ouvrage, Monsieur ! Je retournerai tout cousu de pistoles : se sera la plus grande pitié du monde ! Dieu me pardonne, je pense que je reporterai des flambeaux d'argent ! »..... « Ah ! elles me plumeront, ce dites-vous ! Eh bien, voilà pourtant, dès qu'on sait qu'un pauvre homme a quatre deniers, conjurations de tous côtés contre sa bourse ! Eh bien, il est vrai, j'ai mis ensemble quelque peu de monnoie : ne l'ai-je pas bien gagné ? et ne le gagné-je pas bien tous les jours ? Travailler soir et matin, toujours griffonner hélas ! On ne sait pas ce que l'argent coûte ! à peine l'a-t-on, il y a de méchantes âmes qui ne pensent qu'à vous l'enlever ! Vous qui êtes de mes amis, trouvons un peu quelque tempérament à cela : n'y a-t-il pas moyen

qu'elles se contentent de plumer mes canards, d'écailler mes brochets? Morbleu! j'apporterai une bourse à double cadenas, puis je me moquerai des traîtresses! »

Mais la réponse de Rome à l'acte du clergé gallican n'arrivoit point; les impatients du parti poussoient aux violences. « La querelle des franchises, » dit Voltaire (justifiant ici la citation du testament Colbert), fit penser enfin que le temps étoit venu d'établir en France une Église catholique, apostolique, qui ne seroit pas romaine. Le procureur de Harlay et l'avocat-général Talon le firent assez entendre! » Ecoutons maintenant Maucroix, rendant compte à sa manière de la part qu'il prend à ces délibérations passionnées :

« Hier on donna trois nouvelles commissions, trois nouveaux bureaux établis, l'un pour la religion, le deuxième pour les mœurs, le troisième pour les réguliers. La morale s'en va être secouée comme il faut! Adieu la probabilité! j'ai pour ma part un moine sur l'assiette tous les jours! Dire que ce sera moi qui leur remettrai la tête dans leur capuchon!... Or ça, mettez la main à la conscience : quand vous me voyez pestant, reniflant, hélas! eussiez-vous cru que j'eusse su tant bien faire? Ma foi, si l'on ne voit les gens en face, on ne sait ce qu'ils valent! Tenez, je n'ai jamais cru cela non plus; mais ils me disent : vous ferez bien ceci! vous ferez bien cela! Je dis comme cet homme à qui on vouloit persuader qu'il avoit fait de si belles cures : Vous dites, Messieurs, pour vos raisons,

que je ferai cela comme un ange! Peste!—Cette commission, vous vous en acquitterez à merveille. Diantre soit! serois-je bien devenu habile sans y penser! —Voici le fin, mon ami: nous autres gens du deuxième ordre, nous n'avons pas le mot à dire; nous avons des prélats habiles, intelligents, qui dirigent tout, et nous sommes là pour opiner doctement du bonnet. Sans vanité, je tiens là ma place aussi capable qu'un autre. Il y a pourtant parmi ce deuxième ordre des gens terriblement savants! Mais revenons à nos cousines!... »

C'est que les jolies cousines de Reims et de Paris tiennent toujours une grande place dans la pensée de Monsieur le Secrétaire-général; mais sa participation aux attaques contre l'infaillibilité du Pape l'expose, il le sait, à quelques brouilles avec les dévotes : « Encore, pourvu que je ne sois pas aussi noir que charbon! Patience! nos cousines y prendront-elles garde de si près? Elles voient bien des huguenots, des juifs, des turcs; pensez que nous ne serons pas pis que tous ces gens-là! Pour un peu d'excommunication, les voilà bien alarmées! »

Puis dans cette petite correspondance, tous les propos se croisent : la Régale, les femmes, la politique, les spectacles et la littérature. Après un bruit de guerre qui menace nos frontières et qui seroit si fâcheuse pour nos bons chanoines de Reims, « qui auroient encore le déplaisir de voir ravager leurs dixmes, » le bon secrétaire ajoute : « Le Père Mainbourg, jadis jésuite, s'appelle maintenant M. Mainbourg : il a un grand chapeau, un beau

collet, manteau de drap de Hollande, long d'ici à demain. Il le fait porter par un laquais jusque dans la chambre de Monsieur de Paris. Il vint hier présenter son dernier ouvrage à Monsieur de Reims. En vérité, son laquais lui prit la queue en descendant les degrés. — Voilà pour monsieur Pinguenet. »

Mais outre le regret de Reims, les ennuis de son procès et les fatigues du secrétariat, le séjour de Maucroix à Paris fut troublé par plusieurs rudes épreuves. Au premier rang, je mettrai la mort de Patru, que depuis sa jeunesse il aimoit presque à l'égal de La Fontaine et de Tallemant, et avec lequel il n'avoit cessé d'entretenir de très-intimes relations. On le sait, Patru avoit été le guide des premiers pas de Maucroix dans la carrière du barreau, et il n'avoit point tenu à cet illustre maître que notre auteur ne se fît une belle renommée au Palais.

Une tache cependant obscurcit sa gloire de fin appréciateur : on sait que Patru dissuada Boileau d'entreprendre l'*Art poétique*, et La Fontaine de composer des fables. Malgré cette double erreur, qui auroit pu coûter à notre littérature deux de ses plus beaux monuments, Patru n'en conserva pas moins l'estime et la considération publiques. Richelet nous apprend une particularité de sa vieillesse, qui peint la simplicité, la modération des goûts de Patru, et fait infiniment d'honneur à l'auteur du *Lutrin*. « Quand, à l'exemple du célèbre

Patru (dit Richelet), on s'amuse autant aux beautés d'une langue qu'aux choses solides de sa profession, on ne fait pas une grande fortune. Celle de Patru ne fut pas aussi fort considérable, et sans quelques-uns de ses amis qui le secoururent généreusement, il eût eu de très-grands chagrins. L'ami qui l'obligea davantage, ce fut M. des Préaux, à qui Patru vendit son bien. M. des Préaux le lui paya et le lui laissa pour que Patru en jouit le reste de sa vie. » Au moyen des ressources qu'il trouva dans ce généreux procédé, Patru put achever paisiblement sa carrière. « Il se retira, dit encore Richelet, dans le plus beau quartier du faubourg Saint-Marceau (rue Copeau, à quelques pas du Jardin-des-Plantes), en une petite maison assez agréable qui avoit un jardin, une basse-cour et toutes les petites commodités des charmants réduits de la campagne. Là il vécut en vrai philosophe chrétien, et mourut le 16 janvier 1681, doyen de l'Académie françoise, âgé de soixante-dix-sept ans. » On connoît l'épitaphe que lui fit son ami des Réaux; elle a été publiée plusieurs fois. Celle-ci de Maucroix est moins connue, et ne laisse pas que de rendre quelque peu douteuse l'assertion de Richelet, sur la fin chrétienne de Patru :

Ci-gît le célèbre Patru,
De qui le mérite a paru
Toujours au-dessus de l'envie.
Il a sagement discouru,
Mais peu de la seconde vie :
Heureux s'il n'a trouvé que ce qu'il en a cru !

Cependant la cour continuoit son œuvre contre le Saint-Siége, et tandis que de son côté Innocent XI, en réponse à la lettre de l'archevêque de Reims, préparoit le bref qui devoit casser et annuler tout ce qui avoit été fait dans l'affaire de la Régale, l'assemblée, poussée aux violences et sans attendre le bref papal, arrêtoit et formuloit (le 19 mars) la célèbre déclaration des *Quatre Articles*, toute la doctrine des libertés de l'Eglise gallicane, et qui devoit amener une rupture à peu près complète entre le Saint-Siége et le cabinet de Versailles.

Je ne sais trop quelle part Maucroix put prendre aux dernières séances qui précédèrent la promulgation de ce grand acte du gallicanisme. Dans la première quinzaine de mars, le secrétaire de l'assemblée étoit tombé malade : les travaux excessifs de sa charge, joints aux fatigues de tout genre que le monde et les plaisirs entrainent, avoient occasionné chez lui une inflammation aiguë à laquelle il faillit succomber.

L'approche de la mort n'ébranla point la constance de Maucroix. Né avec des sens ardents et un penchant indicible vers le monde et ses joies, Maucroix n'avoit jamais rompu ni avec l'Église ni surtout avec la doctrine. Plus libertin de paroles et d'écrits que d'action et de pensée, il détestoit les impies et les athées à l'égal des hypocrites et des faux dévots. La mort qu'il crut proche le trouva docile aux sévères remontrances de la religion. L'assemblée tout entière prit part à ses souffrances, et l'archevêque de Reims, en cette occasion, lui témoigna

les sentiments de la plus vive affection. Mais grâce à son tempérament, vigoureusement trempé, Maucroix sortit de cette crise. La sérénité de son âme au milieu du danger et la résignation avec laquelle il avoit envisagé sa fin, n'enleva rien aux élans de sa joie, aux approches de la convalescence. Il avoit vu la mort sans effroi, il se remit avec transport à la vie. Les premières lettres qu'il écrit sont empreintes de ce double sentiment; mais la joie l'emporte, et, avec le danger, s'évanouissent une à une les belles et saintes résolutions. « Mon cher, écrit-il le 24 mars à son ami Favart, le bon Dieu n'a point encore voulu de moi. Il me semble pourtant que j'étois bien résolu à faire le grand voyage. Je le prie, ce seigneur et maître de la vie et de la mort, quand ce sera tout de bon, car il faut que cela arrive, et le terme n'en sauroit être trop long, qu'il m'accorde les mêmes consolations que j'ai trouvées dans ce dernier péril. »

Puis dans une autre : « Je m'avance languissamment auprès de mon feu. Je vous écris pour avoir de la joie. Diriez-vous que la vanité ne m'a point quitté! en ce misérable état j'ai eu la hardiesse de me mirer! mais j'en ai été bien puni! Quel visage! un nez effilé, les livrées de la mort sur toute la face! Hélas! mon cher, ce n'étoit pas la peine! Il faudra recommencer, et je n'avois plus besoin que d'un coup d'éperon pour être au but!... »

Mais ce qui montre la liberté d'esprit dont jouissoit notre poëte au plus fort de ses souffrances,

c'est ce joli madrigal impromptu qu'il adressoit à l'une de ses aimables visiteuses :

A madame de N. D. de S.

Divin objet de mes désirs,
N'employez pas tous vos soupirs
Dans le cours de ma maladie :
Soupirs aux fièvres ne font rien!
Gardez-m'en quelques-uns, je vous prie,
Pour quand je me porterai bien.

Puis il écrit à Favart :

« Je ne suis pas fâché, non, de n'être pas mort. Je ne suis pas si dénaturé que cela! Si Dieu, qui est le maître, m'eût voulu tirer d'ici, il eût fallu obéir avec toute la soumission dont j'étois capable; mais je suis assez content de revoir le soleil, même d'entendre les carrosses qui me rompent la tête. Hombre, livres, petits repas consumeront ce qu'il plaira à Dieu qu'il me reste de vie, et un peu de griffonnage! »

Sa rentrée dans le conseil fut accueillie par les plus vifs témoignages d'intérêt et de sympathie. « Le 4 mai, M. le président (l'archevêque de Paris) a témoigné à M. de Maucroix, secrétaire, la joie qu'avoit l'assemblée du recouvrement de sa santé, que tout le monde savoit qu'il employoit si utilement pour le service de l'Église[1]. »

Sa reconnoissance pour les soins et l'assistance de l'archevêque de Reims, durant ses jours de

1 *Procès-verbaux du Clergé*, an 1681-1682, t. V, § 11.

péril, est profondément gravée dans le cœur de Maucroix. « La vie qu'il m'a conservée par ses soins ne sauroit être mieux employée qu'à son service, aussi le sera-t-elle, si je lui suis utile à quelque chose. Enfin, mon cher, Dieu aidant, je verrai ici la fin de l'assemblée ou celle de mes jours. Quand tout sera fait, je m'en retournerai jouir du repos de notre bonne ville, vous conter bien de belles choses, achever de vieillir et mourir enfin au sein de ma patrie, car Reims l'est devenue. Voilà l'intention du sire... »

Mais Maucroix n'en étoit quitte ni avec la maladie, ni avec l'assemblée; une rechute faillit encore l'emporter au mois d'août : « Cette vilaine camuse (2 septembre), la mort, voulut encore me donner un coup de griffe! Mais ce n'est pas encore pour elle. Que diable a-t-elle à tant se hâter? a-t-elle peur que je m'enfuie? Je m'y rendrai à l'heure marquée et sans y faillir. »

Ce qui, dans la pensée de Bossuet et de Le Tellier, sans doute, n'avoit été qu'une transaction pacifique, étoit devenu aux yeux du plus grand nombre un acte d'affranchissement. Le parlement enregistroit avec une joie bruyante la déclaration du clergé et l'imposoit à l'enseignement de tous les docteurs. La cour de Rome, on devoit s'y attendre, fit éclater son mécontentement. Le schisme étoit aux portes. Louis XIV, à la vue du péril qu'il avoit conjuré, fit un retour sur lui-même, et tandis qu'il écrivoit au Saint-Père cette lettre de rétractation que

l'on connoit[1], trente-sept évêques ou ecclésiastiques, se détachant du reste de l'assemblée, faisoient leur amende honorable et se remettoient avec Rome dans les conditions où ils étoient avant la fameuse déclaration. Enfin les choses s'étant peu à peu adoucies, Maucroix put espérer son prochain départ pour sa ville d'affection. Ni la maladie, ni les nouvelles marques de distinction qu'il reçut depuis sa rentrée dans l'assemblée, n'avoient pu le rendre plus ambitieux ou plus homme de cour : « Un prélat, écrit-il dans les derniers temps, un prélat, que Dieu bénisse ! m'a dit hier que l'assemblée pourroit bien finir vers le mois de janvier. Le Seigneur puisse l'avoir doué du don de prophétie ! — Mais n'êtes-vous pas bien ? Que vous faut-il ? A la paille jusqu'au ventre ! Plus d'honneur, ma foi, que vous n'en méritez ! — Il est vrai et par delà ! Mais je ne suis pas chez moi ; je deviens bossu à force de faire des révérences ! Ce n'est pas là mon air. Il nous faudroit aller promener à Cormontreuil, comme des compères ! La grande lumière ne m'éclaire pas, elle m'éblouit : mes yeux ne sont pas habitués à tant de clartés. »

1 La lettre de Louis XIV est du 14 septembre 1692. Elle est adressée à Innocent XII, nouvellement promu. On y lit ce passage significatif : « Je suis bien aise de faire savoir à Votre Sainteté que j'ai donné les ordres nécessaires, afin que les affaires contenues dans mon édit du 2 mars 1682 concernant la déclaration faite par le clergé du royaume, à quoi les conjectures m'avoient obligé, n'aient point de suite..... »

VIII

1683-1708.

ARGUMENT. — Maucroix traduit le *Rationarium temporum* du père Petau, qu'il dédie au président de Mesmes. — Histoire de la dame inconnue. — Le père Roche. — Maucroix se demet de son prieuré. — Maucroix et La Fontaine donnent en commun une édition de leurs œuvres. — Traits constants du caractère de Maucroix. — Lettre à Mlle Serment. — Mauvais procédé de l'académicien Dubois. — Jugement de Boileau. — Maucroix voit mourir successivement tous ses amis : des Réaux, Pellisson, La Fontaine. — Jugements et appréciations. — Correspondance de Maucroix et de Boileau. — Maucroix recherché par les jeunes gens, — Favart, d'Olivet, Bruslart de Sillery. — Il dédie à ce dernier, évêque de Soissons, ses *Homélies d'Asterius* et son poëme *les Solitaires*. — Tracasseries municipales. — Épigramme contre le Lieutenant-Maire de Reims. — Maucroix écrit son testament et lègue ses biens au Chapitre de Reims. — Ses lettres au Père *** de la Compagnie de Jésus. — Il remet quelques-unes de ses traductions inédites à l'evêque de Soissons et à Mme de Montmartin, et lègue ses manuscrits aux Jésuites de Reims. — Derniers moments de Maucroix. — Sa mort. — Son épitaphe et son éloge par l'abbé d'Olivet.

EVENU à Reims, après les fêtes et les joies de son retour, Maucroix reprit son train de vie habituel et ses travaux littéraires. Nous le voyons cette année donner une nouvelle édition de son *Histoire du schisme d'Angleterre*, et mettre la dernière main à sa traduction du *Ra-*

tionarium temporum, du P. Petau. Maucroix avoit autrefois connu l'auteur, qui, lors de l'établissement à Reims des PP. Jésuites, avoit été choisi pour premier directeur de leur collége. L'ouvrage du savant jésuite étoit resté en haute estime dans le monde littéraire ; on peut dire que ce livre est le véritable point de départ de la science moderne, en matière de chronologie ; Bossuet se plaisoit à reconnoître qu'il lui devoit l'idée de cette liaison d'évènements dont il nous a donné, dans son immortel *Discours* un tableau si sublime. Dès l'année 1681, un littérateur, nommé Collin, avoit bien publié du *Rationarium* une première traduction, mais outre plusieurs vices de reproduction, il avoit joint au texte de Petau, et sans les distinguer, une foule d'additions plus ou moins suspectes, ce qui rendoit son édition peu sûre. Maucroix restitua à l'ouvrage de Petau sa primitive valeur, et sa traduction simple, exacte et fidèle, fut reçue avec applaudissements. Elle est dédiée à Jean-Jacques de Mesmes, président à mortier, et fils de ce de Mesmes, comte d'Avaux, principal auteur du traité de Westphalie, et l'ami particulier de Conrart et de tous les gens de lettres de son époque. Ce nom d'Avaux, venoit aux de Mesmes d'une terre importante des Ardennes [1], où cette grande famille faisoit son séjour habituel. Sa très-grande proximité du Thour, le chateau de M. des Maupas, avoit établi des relations d'amitié entre les deux familles de Mesmes et de

1 Avaux, aujourd'hui Asfeld, près de Rethel.

Joyeuse. Maucroix avoit commencé là ses rapports avec le comte d'Avaux, qu'un goût héréditaire pour les lettres et les arts devoit porter à l'Académie. Maucroix, dans sa dédicace, fait allusion à la juste renommée des de Mesmes, autour desquels se sont groupées successivement plusieurs générations d'hommes de lettres et d'artistes, libéralement encouragés.

En cette année 1683, à Reims, eut lieu la singulière aventure de la Dame-Inconnue. On en connoît les détails qui ont été donnés ailleurs. Une dame, d'un extérieur noble et distingué, jeune et belle encore, se disant d'une des illustres maisons de France, s'étoit vue réduite à fuir son époux dont elle étoit maltraitée, sa famille qui méconnoissoit sa vertu, son pays où tout lui avoit fait faute en même temps. Persécutée, errante et mendiant de ville en ville, elle étoit arrivée aux portes de Reims, où l'avoit recueillie l'ardente charité de l'abbé Lempereur, curé de Saint-Hilaire, et promoteur de Mgr l'archevêque : homme grave, plein de droiture et de vertu. L'appui que donnoit à la belle étrangère un homme du caractère de l'abbé Lempereur, le récit qui se faisoit des malheurs et des vertus de l'inconnue, éveillèrent promptement les sympathies rémoises. En quelques mois, la protégée du promoteur, grâce aux abondantes ressources qu'il trouva dans ses relations, fut en état de se montrer et de paroître dans le monde. Pieuse et pleine de charité, elle hantoit les églises, visi-

toit les prisons, assistoit les malades et se faisoit la providence des malheureux. Dans le zèle qui l'enflammoit pour des misères qui longtemps avoient été les siennes, elle vouloit étendre le bienfait de l'assistance à toutes les classes souffrantes de la société, et rêvoit des établissements d'utilité publique. Le moment, à Reims, étoit des plus favorables : l'air étoit aux créations de ce genre. Quelques années auparavant avoit eu lieu, par les soins d'une Colbert, la fondation de la *Maison de Sainte-Marthe*, dite des *Magneuses*. C'étoit l'époque de Marie Brisset, veuve Varlet, fondatrice de la maison dite *Notre-Dame de Pureté;* de madame Maillefer, qui, de concert avec le vertueux Rolland, créoit l'hospice de l'Enfant-Jésus; de Jean-Baptiste Lasalle surtout, l'immortel fondateur des écoles chrétiennes, dites des *Petits-Frères*.

C'est qu'il faut rendre justice à la ville de Reims: une pensée généreuse n'est jamais éclose stérile dans ses murs; et malgré les petites rivalités de classes, l'esprit de charité y a toujours opéré des miracles, la bienfaisance y étant la vertu de tous. Qu'il y soit question d'une bonne œuvre, d'une famille dans la misère à secourir, ou d'une fondation philanthropique, il faudra de l'argent; le Rémois en trouvera : tous donneront, tous voudront contribuer. Le riche prendra sur son superflu, le malaisé sur le nécessaire, l'ouvrier réduira son salaire, l'artisan sa main-d'œuvre. Une noble émulation se propage, enflamme les esprits : on rougit de ne pas faire comme tout le monde, et l'œuvre

puise des ressources jusque dans la vanité. Bref, l'argent arrive à flots, il est trouvé! — Mais voici venir les obstacles : l'administration n'a point été consultée; or rien ne peut se faire à son insu, sans son avis et son concours. Dès lors commencent les formalités puériles, les enquêtes tracassières, les insinuations malveillantes, les procédés injurieux, les persécutions, les déboires de tout genre qui refroidissent le zèle, découragent le dévouement et font avorter les plus sublimes conceptions de la bienfaisance.

L'administration, a dit un écrivain moderne, est la chausse-trappe du progrès.

Je suppose que l'auteur de cet apophtegme mal sonnant entendoit parler de l'administration d'autrefois; car au XVIIe siècle, tels furent les obstacles qui arrêtèrent durant longues années l'établissement des Magneuses, qui ruinèrent la courageuse Brisset, qui contraignirent madame Maillefer à quitter Reims, et qui procurèrent à la ville de Rouen l'honneur insigne d'être, au refus de Reims, le berceau des écoles chrétiennes.

Suivant ses traditions séculaires, l'administration voulut intervenir dans les projets de la Dame-Inconnue. Le haut patronage et le concours puissant de toutes les bonnes âmes et de tous les gens riches de la ville, ne purent l'arrêter dans ses investigations : elle voulut voir clair dans l'affaire que proposoit l'abbé Lempereur. De méchants bruits couroient à la vérité sur la noble étrangère : sa dévotion excessive, quelques relations équivoques,

ses prodigalités inexplicables, son ardente passion pour les malheureux, mais plus que tout cela, des dettes criardes et des commérages de quartier, commençoient à éveiller tous les soupçons. Maucroix, le premier, se rendit l'interprète des inquiétudes croissantes, par cette épigramme qui courut tout Reims :

A la Dame-Inconnue[1].

A quoi bon tant de charités,
Tant courir à l'église ?
Sait-on pas que vous vous frottez
A gens de toute guise !

Cessez donc de tremper vos doigts
Deux fois dans l'eau bénite :
C'est trop d'être tout à la fois
Catin et hypocrite !

Le trait étoit vif : il brouilla un instant Maucroix

1 La première manière de l'*Art de plumer la poule sans crier* (pamphlet principalement dirigé contre les traitants), *Cologne*, 1690, in-12, commence par un récit assez ample de cette singulière mystification, et ce récit a pour titre : *Sous prétexte d'une extrême dévotion, une femme d'esprit plume extraordinairement la poulle, dans la ville de Reims en Champagne.* J'ai publié en 1858, dans le *Journal de Reims*, une sorte de roman des intrigues et des dupes que fit cette insigne voleuse. Depuis, j'ai retrouvé une comédie inédite, en cinq actes et en vers, du temps et sans nom d'auteur, intitulée : *Le véritable historien ou la Dame-Inconnue.* M. Brissart Binet, libraire à Reims, vient de réimprimer l'historiette de l'*Art de plumer la poule* dans sa charmante collection intitulée : *Bibliothèque de l'amateur rémois*, in-24, format cazin.

et l'abbé Lempereur; mais ni Maucroix, ni cette fois-ci l'administration ne s'y étoient mépris; l'abbé Lempereur, et avec lui, les deux tiers de la ville avoient été pris pour dupes. La Dame-Inconnue, démasquée, se trouva n'être *qu'une maîtresse intrigante, une vagabonde, une débauchée, une effrontée publique;* ce sont les termes de l'arrêt du 12 janvier 1683, « qui condamne Marie-Magdeleine Gautier, native de Villane, en Savoie, soi-disant dame de la Singe, marquise de Châtillon, après une heure de carcan, au marché au blé, à être battue et fustigée de verges au carrefour de la Pierre-au-Change et de la Couture, et marquée d'un fer chaud, empreint de fleurs de lis, à l'épaule droite, pour ensuite être bannie pour neuf ans des baillages de Vermandois et Vitry. »

Vers ce temps, et, je crois, pendant le séjour de Maucroix à Paris, se passa encore à Reims un fait d'une haute gravité, qui fit pareillement scandale. Il intéressoit l'abbaye de Saint-Etienne que dirigeoit toujours madame de Rambouillet. Je veux parler de l'histoire du père Roche, dont les dangereuses doctrines furent sévèrement réprimées, et pour le détail desquelles nous renvoyons *à l'Adamite ou le Jésuite insensible, Cologne*, 1682, pamphlet fort rare, il est vrai, attendu le soin qu'on a pris d'en supprimer les exemplaires.

Ce fut en cette année que Maucroix se démit de son prieuré de Cressy : voici à quelle occasion. De-

puis longtemps, les bâtiments du séminaire, réunis à ceux du collége des Bons-Enfants, menaçoient ruine, et le nombre des sujets que l'établissement fournissoit annuellement étoit insuffisant aux besoins du diocèse. Charles-Maurice obtint des lettres patentes pour l'érection et fondation d'une nouvelle maison ; mais comme, outre sa cotisation personnelle, il falloit des fonds, le prélat imagina d'éteindre les titres des bénéfices simples de son diocèse, et d'unir leurs revenus à ceux de son nouveau séminaire. Il y eut, par arrêt du parlement, enquête *de commodo et incommodo*. Les lettres patentes prononçant l'union sont du 4 septembre 1679.

Il y eut, comme on pense bien, des murmures et des réclamations, et j'ai bien l'opinion que le dernier procès de Maucroix n'avoit d'autre objet que ses résistances à l'union pure et simple de son prieuré. Voici ce qu'il nous apprend dans ses *Mémoires* : « Le 20 mars (1684), je passai procuration par devant Daillier, notaire à Reims, pour l'union de mon prieuré de Cressy au séminaire de Reims, *à condition de jouir des fruits, ma vie durant*. Le 24 juin, je fus assigné par-devant Mgr l'archevêque de Reims, à la requête de M. J. Callou, intendant dudit séminaire, pour donner mon consentement à ladite union ; ce que je fis. » Cette solution, en le mettant désormais à l'abri des procès, lui enleva les ennuis de la propriété, toujours grands pour un homme comme Maucroix.

L'amitié qui n'avoit cessé d'exister entre Mau-

croix et La Fontaine reçut cette année-ci (1685) une grande consécration publique. Le libraire Barbin donna son édition des *Œuvres de prose et poésies* des *sieurs Maucroix* et de *La Fontaine*. On s'est quelque peu récrié de nos jours sur le singulier amalgame des matières qui composent cette publication, et l'on a beaucoup admiré la générosité de La Fontaine, qui, « pour faciliter le débit des œuvres de son ami, voulut bien associer son nom à celui de Maucroix, et joindre aux traductions de celui-ci ses propres poésies. » Mais il me semble que dans cette appréciation des choses on ne s'est guère rendu compte du caractère et de la renommée respective de chacun des deux amis. A tout prendre, à cette époque, Maucroix, très-prisé pour son génie littéraire, ne le cédoit guère en illustration à La Fontaine même; car, on ne l'ignore pas, la postérité, qui est pour beaucoup dans la juste renommée de notre grand fabuliste, a réagi en sens inverse pour Maucroix. Privée de ses poésies, de sa correspondance, de ses mémoires et de la plupart de ses autres travaux, elle ne s'est qu'imparfaitement rendu compte du genre de mérite du chanoine de Reims. Mais La Fontaine et les contemporains en jugeoient autrement. D'ailleurs, il est bon d'y penser, au temps où Maucroix s'occupoit des anciens, le métier de traducteur étoit assimilé aux plus nobles, parmi ceux de la république des lettres. Il ne faut pas oublier que c'étoit le temps de la grande querelle des Anciens et des Modernes, et que l'estime publique s'attachoit à l'honneur de

bien reproduire les œuvres des grands maîtres de l'antiquité : témoin la renommée dont jouirent Toureil, l'abbé Tallemant, Perrot d'Ablancourt et autres. Ce n'étoit point un mérite médiocre que de faire passer dans l'idiôme vulgaire Démosthènes, Cicéron, Horace et Virgile, pour la plupart imparfaitement connus en France. Depuis, cette gloire est sans doute bien rabaissée. Des traducteurs à la douzaine se sont présentés, à qui le travail étoit facile après les publications du XVIIe siècle, et qui, reprenant en sous-œuvre et appropriant au style contemporain les mêmes auteurs, ont à peu de frais et d'étude tenu lieu et amené l'oubli de leurs doctes devanciers. Voilà comment s'explique l'indifférence de notre époque pour les travaux de Maucroix ; mais il s'agit de savoir ce qu'il en étoit au XVIIe siècle. La Fontaine ne pouvoit s'y méprendre, et il n'a pas eu besoin de faire parade de modestie et d'abnégation pour parler avantageusement des travaux de son ami. Voici le début de son épître dédicatoire à Fr. de Harlay, procureur général au parlement :

Harlay, favori de Thémis,
Agréez ce recueil, œuvre de deux amis ;
L'un a pour protecteur le démon du Parnasse,
L'autre de la tribune étale tous les traits...

Puis après quelques vers charmants vient l'humble prose dans laquelle il explique plus particulièrement l'œuvre de Maucroix. « Ce n'est pas assez, Monseigneur, de vous dédier en vers les derniers

fruits de nos veilles; comme il y a un volume sans poésies, et c'est le plus digne de vous être offert, j'ai cru que je devois vous confirmer ces hommages en une langue qui lui convient. Je vous offre donc encore une fois les traductions de mon ami, et au nom de leur auteur et au mien; car je dispose de ce qui est à lui comme s'il étoit à moi-même..... »

Le volume est en outre précédé d'un avertissement, et notre poëte y revient sur sa publication en ces termes : « L'assemblage de ce recueil a quelque chose de peu ordinaire. Les critiques nous demanderont pourquoi nous n'avons pas fait imprimer à part des ouvrages si différents : c'est une ancienne amitié qui en est cause. Je ne justifierai donc point le dessein que nous avons eu.... »

En somme, le recueil comprenoit de La Fontaine des *Fables*, des *Contes; Philémon et Baucis*, les *Filles de Minée*, et une charmante idylle imitée de Théocrite, intitulée *Daphnis et Alcimadure*. De Maucroix : les *Quatre Philippiques de Démosthènes*, la *Quatrième harangue de Cicéron contre Verrès*, et trois dialogues de Platon : *Eutiphron*, *Hippias* et *Euthydème*.

A quelque temps de là, à travers les petits faits et les grands évènements qui signalent cette époque (les démêlés de l'Académie et de La Fontaine avec Furetière, la révocation de l'édit de Nantes qui violente les consciences et qui réduit des Réaux à l'abjuration), nous voyons Maucroix continuer son heureuse carrière semée d'incidents variés, de

travaux sérieux et de piquantes distractions. Il conserve pour la société des femmes une passion qui, par le nombre de ses madrigaux et de ses épigrammes, nous sembleroit avoir été l'unique occupation de sa vie, et que, vu son âge, nous serions tentés de prendre pour de la folie. Mais cette galanterie, habituellement si peu convenable chez un vieillard, et qui cache parfois de si vilains défauts, n'a chez lui rien que d'aimable et de charmant, tant elle est restée de bon goût et le trait distinctif de ce caractère excellent.

« Est-ce là cette fille, écrit-il à mademoiselle Serment[1], que l'on dit qui a tant d'esprit? Mais si vous êtes si spirituelle, que ne deviniez-vous donc que je traduisois deux homélies, à la prière d'un de mes amis; que j'ai tout quitté pour cet ouvrage, et que voilà qui est fait! Au lieu de cela, je bâtis, vous avez bien trouvé votre bâtisseur! » Puis se laissant entraîner à ses indiscrètes communications, notre homme s'en va dire de quelles profanes fantaisies il se distrait de la grave étude d'Astérius. « Voici, dit-il, une petite épigramme que j'ai faite cette nuit; elle est toute nouvelle, je vous en fais la première montre :

Pourquoi faire un si grand trophée
De la conquête de Margot?
Vous n'êtes pas le premier sot
Dont une sotte s'est coiffée!

« Vous me demanderez : Mais quelle part pre-

1 Le 10 septembre 1686.

nez-vous à cette Margot? Petite, moins que rien! Je ne suis pourtant pas fâché d'avoir égratigné ses amours; c'est une sotte encore une fois; elle pouvoit mieux choisir. Je lui trouvois de l'esprit, elle est de belle taille, bien faite; vous avez beau dire, c'est une sotte, je vous assure; ne m'en parlez plus, car je n'en veux plus entendre parler. »

Puis Maucroix cherche à s'excuser de son penchant pour les plaisirs mondains, et comme vaincu à l'avance par les reproches qu'il redoute, il s'écrie: « Vous me faites mourir, vous autres prudes! Vous purifiez trop toutes choses! Vous voulez que le bon vin soit sans lie! Mais je ne vous réformerai pas! » — Ne sembleroit-il pas, à ces paroles, qu'il s'adressât à un dragon de vertu. Or, mademoiselle Serment (Louise-Anastasie), sorte de bel-esprit du Dauphiné, étoit la muse dont s'inspiroit le sensuel Quinault. On raconte d'elle qu'en proie, quoique jeune encore, à de douloureuses infirmités, elle invoquoit la mort et s'éteignit en improvisant cette épigramme latine:

. . . . . *Nectare clausa suo*
Dignum tantorum prelium tulit illa laborum.

Le poète Pavillon, qui la vit dans les derniers moments, lui laissa ce quatrain:

Ta muse, ta personne, au delà l'onde noire,
Éterniseront ta mémoire:
L'amour en a fait le serment,
Puisque Quinault est ton amant.

De la publication qu'il avoit faite en commun

avec La Fontaine, à celle des *Homélies* d'Astérius, qui n'eut lieu qu'en 1695, dix ans s'étoient écoulés sans que Maucroix eût rien fait paroître ; cependant sa vie n'avoit point été inoccupée. On trouve à ce propos, dans les notes de Boileau-Brossette, une particularité curieuse : Maucroix avoit traduit *la Vieillesse*, *l'Amitié*, et la première *Tusculane* de Cicéron, avec le dialogue *De causis corruptæ eloquentiæ*. M. de Maucroix, dit Brossette, « vouloit faire un volume de ces quatre traductions, et il les avoit données aux réviseurs ordinaires pour avoir l'approbation et le privilége. M. Dubois, de l'Académie françoise, qui, de son côté, avoit traduit les traités de *la Vieillesse et de l'Amitié*, obtint des réviseurs qu'ils garderoient près d'un an le manuscrit de M. de Maucroix, et pendant ce temps il fit imprimer le sien. M. de Maucroix, après avoir bien grondé dans sa province contre la lenteur des réviseurs de Paris, apprit enfin le tour que M. Dubois lui avoit joué. C'est à ce sujet que M. Despréaux lui avoit dit : « Le dévot dont vous vous plaignez.... » Sa colère alla jusqu'à ne vouloir publier ensuite aucune de ses traductions.

Dans la belle lettre que Boileau écrit à Maucroix à l'occasion de la mort de La Fontaine, nous voyons cependant que notre auteur, encore tout froissé du procédé Dubois, n'avoit point tout à fait renoncé à l'impression, puisque ces mêmes travaux, il les communiquoit au sévère Aristarque pour en avoir l'avis. « Pour venir à vos ouvrages, lui dit Boileau,

j'ai déjà commencé à conférer le dialogue des orateurs avec le latin. Ce que j'en ai vu me paroît extrêmement bien. La langue y est parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné, tout y paroît libre et original... » Puis après quelques observations de détail sur le sens de certains mots, et une excursion dans son propre domaine poétique, Boileau revient au procédé de Dubois et raconte comment, à propos de son opinion sur un point de la doctrine de saint Augustin, il a été réfuté par le grand Arnaud lui-même, dans une dissertation qui lui paroît ce qu'on a fait en notre langue de plus beau et de plus fort sur les matières de rhétorique. « Tout le monde, dit-il, voudroit que le dévot fût encore en vie pour voir ce qu'il diroit en se voyant si bien foudroyé. » — « J'ai lu, répond Maucroix à Boileau, la dissertation de M. Arnaud sur la préface du dévot. Je fus fâché, en la lisant, de n'être pas un peu plus vindicatif que je le suis, car j'aurois eu bien du plaisir à voir tirer de si belle force les oreilles à mon homme... »

Malgré les écarts de son imagination et l'apparente fragilité de sa vertu, Maucroix étoit appelé à de longs jours. La force de sa constitution, et, quoi qu'il en ait pu laisser croire, la régularité de sa vie, devoient le faire survivre à son siècle. Triste privilége pour l'homme sensible qui voit, à côté de lui, tomber successivement tout ce qu'il a connu, tout ce qu'il a aimé. Telle fut la destinée de Maucroix.

Après son frère, après Conrart, d'Ablancourt et Patru, qu'il aima diversement, voici maintenant des Réaux, qu'il chérissoit presque à l'égal de La Fontaine. Maucroix, qui certainement connoissoit le manuscrit des *Historiettes*, absout volontiers leur auteur des attentats énormes que la critique moderne impute à sa mémoire. Qu'on reproche à Tallemant son peu de retenue, ses exagérations et parfois ses inexactitudes, c'est là une affaire d'appréciation et d'examen. Mais traiter de *Vidocq de ruelles* et d'*espion de bas étage* un homme dont les récits, quoique frivoles et parfois malséants, appartiennent si intimement à l'histoire, c'est manquer de sang-froid, d'équité, et cela ne s'appelle plus de la critique. Maucroix dans ses *Mémoires* ne jette point un tel anathème sur l'auteur des *Historiettes*, et malgré l'esprit dont on a fait preuve dans l'article auquel nous faisons allusion, nous préférons à ce redoutable factum le petit jugement que voici : « Le 10 novembre (1692) mourut à Paris, dans sa maison, près de la porte de Richelieu, mon cher ami M. des Réaux : c'étoit un des plus hommes d'honneur et de la plus grande probité que j'aie jamais connus. Outre les grandes qualités de son esprit, il avoit la mémoire admirable, écrivoit bien en vers et en prose et avec une merveilleuse facilité. Si la composition lui eût donné plus de peine, elle auroit pu être plus correcte ; il se contentoit un peu trop de ses premières pensées, car, du reste, il avoit l'esprit beau et fécond, et peu de gens en ont autant que lui. *Jamais*

homme ne fut plus exact : il parloit en bons termes et facilement, et racontoit aussi bien qu'homme de France. »

Cette appréciation si bien sentie, venant d'un homme tel que Maucroix, couvrira quelque peu, nous l'espérons, l'auteur des *Historiettes*, et le maintiendra au-dessus des basses et impures régions où la passion a voulu un instant l'ensevelir. Elle a d'ailleurs le mérite de fixer l'époque de la mort de des Réaux, qui étoit restée inconnue à MM. Monmerqué et Taschereau, ses premiers éditeurs.

L'année suivante, le 7 février 1693, mourut aussi Paul Pellisson, de l'Académie, si célèbre par ses relations littéraires et surtout par son noble dévouement au malheureux Fouquet. Pellisson, sur le mérite duquel nous ne reviendrons pas, étoit d'une figure peu avenante. On connoît le mot de madame de Sévigné à quelqu'un qui exaltoit sa droiture, sa grandeur d'âme et sa politesse : « Eh bien! dit-elle, pour moi, je ne connois que sa laideur : qu'on me le dédouble ! » Maucroix en parle en ces termes : « C'étoit un homme de grand mérite.... son chef-d'œuvre, c'est l'histoire de l'Académie; sa préface des ouvrages de M. Sarrazin est aussi fort estimée. Il fit beaucoup de traités sur des matières de religion. Il mourut sans recevoir les sacrements, non par mépris de ces secours si nécessaires aux chrétiens : la mort le surprit. Depuis sa conversion, je ne le vis jamais que dans des sentiments très-catholiques.

C'étoit un fort honnête homme d'honneur. Peut-être qu'il ne manquoit pas un peu d'ambition ; cela lui étoit en quelque sorte pardonnable, il étoit de Castres; d'ailleurs il étoit généralement applaudi. »

Mais le coup le plus sensible qui frappa vers cette époque le cœur de Maucroix, fut la mort de La Fontaine. On connoit le retour édifiant du poëte aux sentiments religieux et jusqu'où, revenu momentanément à la santé, il poussa la contrition et les austérités. Dans ses derniers temps, il s'occupoit de mettre en vers les hymnes de l'Eglise, et l'on voit, par un fragment d'une lettre à Maucroix que nous a conservé l'abbé d'Olivet, combien ce projet l'occupoit fortement. « J'espère (écrit-il, le 26 octobre 1694) que nous attraperons tous deux les quatre-vingts ans, et que j'aurai le temps d'achever mes hymnes. Je mourrois d'ennui, si je ne composois plus. Donne-moi tes avis sur le *Dies iræ*, *dies illa*, que je t'ai envoyé. J'ai encore un grand dessein où tu pourras m'aider : je ne te dirai pas ce que c'est que je ne l'aie avancé un peu davantage. »

On ignore quel étoit ce grand dessein de La Fontaine, et l'affoiblissement de sa santé ne lui permit pas de pousser bien loin la traduction des psaumes. On prétend, dit M. Walckenaer, d'après d'Olivet, que sa fin fut avancée par l'usage indiscret d'une tisane rafraîchissante, qu'il prit pour se guérir d'un grand échauffement causé par les remèdes qu'on lui avoit administrés pendant sa maladie Rien de plus touchant que les adieux de La Fontaine à Mau-

croix, dans cette lettre si souvent réimprimée : « Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai, comme M. de Soisssons me l'a dit, que tu me crois plus malade d'esprit que de corps. Il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage, mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier, comme j'en revenois, il me prit, au milieu de la rue du Chantre, une si grande foiblesse que je crus véritablement mourir. Oh! mon cher! mourir n'est rien; mais songes-tu que je vais comparoître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi. »

Quelle charmante naïveté dans ces mots : « *Je sors pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse.* » Et quelle humilité chrétienne, quelle amitié touchante dans ce précieux billet! — La lecture en émut profondément Maucroix, qui, sans le moindre retard, le 14 février 1695, y répondit par une lettre pleine de tendresse, d'affectueuse sollicitude et de pieuses exhortations; puis il ajoute : « Si Dieu te fait la grâce de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi les restes de ta vie, et que souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité, le plus grand qu'il me puisse jamais rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et mon véri-

table ami. Que Dieu, par sa très-grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps et de celle de ton âme. »

La Fontaine n'avoit pas vainement pressenti sa fin : « Vrai dans sa pénitence, dit d'Olivet, comme dans tout le reste de sa conduite, et n'ayant jamais songé à tromper en rien ni Dieu ni les hommes, » La Fontaine mourut, le 13 avril 1695, âgé de soixante-treize ans neuf mois et cinq jours. Cette date résulte des recherches patientes de M. Walckenaer, qui est parvenu à retrouver l'acte mortuaire, aux Archives du département de la Seine. Jusque-là, tous les biographes mettoient la mort de La Fontaine au 13 mars 1695, et c'est la date que lui donne Maucroix lui-même dans cette touchante notice que, le premier, j'ai livrée à la publicité. Elle couronne dignement une si belle et si mémorable amitié : « Le 13 mars 1694 [1] mourut, à Paris, mon très-cher et très-fidèle ami M. de La Fontaine. Nous avons été amis plus de cinquante ans, et je remercie Dieu d'avoir conduit l'amitié extrême que je lui portois jusqu'à une assez grande vieillesse, sans aucune interruption ni aucun refroidissement, pouvant dire que je l'ai toujours tendrement aimé, et

1 J'ai dit que l'extrait des *Mémoires* que nous avons de Maucroix, n'est qu'une copie de la main du chanoine Murtin, qui, sans doute involontairement, a tronqué souvent le texte par des à peu près abréviatifs. Il est certain que cette date, parfaitement connue de Maucroix, avoit été altérée par Murtin : passe encore pour Mars au lieu d'Avril, mais 1694 au lieu de 1695, ce n'est pas Maucroix qui se seroit à ce point égaré.

autant le dernier jour que le premier. Dieu, par sa miséricorde, le veuille mettre dans son saint repos ! C'étoit l'âme la plus sincère et la plus candide que j'aie jamais connue : jamais de déguisement, je ne sais s'il a menti en sa vie. C'étoit au reste un très-bel esprit, capable de tout ce qu'il vouloit entreprendre. Ses fables, au sentiment des plus habiles, ne mourront jamais et lui feront honneur dans toute la postérité. »

Maucroix n'avoit pu assister son ami dans ses derniers moments; mais aux expressions de sa dernière lettre, et à l'empressement qu'il met à connoître les moindres circonstances de sa mort, on comprend qu'il dut être empêché par quelque soin impérieux. Nous avons vu déjà qu'il prioit Racine de le tenir au courant des progrès de la maladie : à la nouvelle de la mort, il se hâte d'écrire à Boileau, qu'il sait parfaitement informé, et de lui demander des détails sur la fin si édifiante de leur ami commun : illustre et touchante amitié de ces quatre beaux génies, dont les lettres ont formé les nœuds, et qui se retrouve pieuse et fidèle au jour de l'éternelle séparation !

« Les choses hors de vraisemblance, écrit Boileau à Maucroix [1], qu'on m'a dites de M. de La Fontaine, sont à peu près celles que vous avez devinées : je veux dire que ce sont ces haires, ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré qu'il affligeoit fréquemment son corps, et qui m'ont paru d'autant

1 Lettre du 29 avril 1695, p. 216, dont il faut rectifier l'attribution.

plus incroyables que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. Mais quoi, la grâce de Dieu ne se borne pas à des changements ordinaires, et c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. »

On sait en effet qu'après la mort de La Fontaine, on trouva chez lui plusieurs instruments de mortification, et qu'en le déshabillant pour le mettre sur le lit qu'il ne devoit plus quitter, on vit qu'il étoit couvert d'un cilice. Maucroix, pour tout héritage de son ami, demanda et obtint ce même cilice, qu'il conserva pieusement comme un monument de la vertu de celui qu'il avoit tant aimé.

« J'ai vu, dit l'abbé d'Olivet [1], entre les mains de son ami, M. de Maucroix, le cilice dont il se trouva couvert, lorsqu'on le déshabilla pour le mettre au lit de la mort. »

Cette correspondance que la perte de La Fontaine amena entre Maucroix et Boileau, sera toujours lue avec intérêt comme toutes les productions vraiment littéraires du grand siècle. C'est là qu'avec une modestie extrême, Maucroix fait lui-même l'appréciation du genre de talent qu'il croit posséder et qu'il envisage au seul point de vue de traducteur, tant est éloignée de lui la prétention de poëte ou d'orateur. « Vous m'avez dit plus d'une fois que la traduction n'a jamais mené personne à l'immortalité. Mettant la main à la conscience, je

1 Hist. de l'Académie franç. Paris, 1730, t. II, p. 346.

crois aussi que j'aurois tort d'y prétendre... Pour écrire il me faudroit un grand fonds de science et peu de paresse. Je suis fort paresseux et je ne sais pas beaucoup. La traduction répare tout cela; mon auteur est savant pour moi; les matières sont toutes digérées, l'invention et la disposition ne me regardent pas, je n'ai qu'à m'énoncer... »

Boileau ne faisoit pas si bon marché du mérite de Maucroix, et dans cette même lettre dont j'ai précédemment cité quelques lignes, il lui donne les témoignages d'une affection dont, on le sait, l'auteur du *Lutrin* n'étoit prodigue avec personne. « Il me semble, Monsieur, dit-il en finissant, que voilà une longue lettre. Mais quoi ! le loisir que je me suis trouvé aujourd'hui à Auteuil m'a comme transporté à Reims, où je me suis imaginé que je vous entretenois dans votre jardin, et que je vous revoyois encore comme autrefois, avec tous ces chers amis que nous avons perdus et qui ont disparu *velut somnium surgentis*. Je n'espère plus de m'y revoir. Mais vous, Monsieur, est-ce que nous ne vous reverrons plus à Paris, et n'avez-vous point quelque curiosité de voir ma solitude d'Auteuil? Que j'aurois de plaisir à vous embrasser et à déposer entre vos mains les chagrins que me donne tous les jours le mauvais goût de la plupart de nos écrivains modernes. »

Maucroix survécut treize ans à La Fontaine, et ses dernières années, avec un peu moins d'ardeur et d'entrainement, le montrent ce qu'il avoit été

toute sa vie. A l'étude sérieuse des maîtres de l'antiquité qu'il continuoit à transporter dans notre littérature, il mêloit, comme toujours, ses conversations familières avec les dames et les relations intimes avec quelques amis de choix.

Au nombre de ces derniers, il nous faut citer Fabio Bruslard de Sillery, député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1685, et depuis 1689 évêque de Soissons; prélat que l'on a loué pour sa science et ses aimables qualités. De trente-six ans plus jeune que notre chanoine, il étoit neveu de Mesdames de Sillery, l'une abbesse et l'autre religieuse d'Avenay, dont il est question dans l'une des lettres de Maucroix. Fabio brilloit parmi les beaux esprits, et l'érudition n'étoit pas le seul trait distinctif de son talent. Il couroit de lui des poésies légères, échappées de sa muse enjouée, et dont Maucroix avoit été le confident et l'Aristarque. C'est à lui que ce dernier dédia ses *Homélies d'Astérius*. La solennité du style obligé dans une dédicace déguise à peine l'intimité qui s'étoit formée entre ces deux hommes, si bien faits pour se comprendre. Maucroix y loue, et sans qu'on puisse ici le soupçonner de flatterie, le talent de Sillery pour la chaire, et ce thème lui fournit l'occasion d'examiner une question singulière, et qui dernièrement s'est quelque peu réveillée parmi nous : la connoissance des écrivains profanes, l'élocution qui s'acquiert dans leur pratique, est-elle véritablement utile à la prédication de la parole évangélique? « Les saints Pères des premiers siècles de l'Eglise, dit Maucroix,

ne se contentoient pas seulement de bien faire, ils s'étudioient encore à bien parler, comme les Chrysostôme et les Grégoire de Naziance, qui employèrent tant d'années à l'étude des belles-lettres; Astérius se nomme aussi le nourrisson des muses, et fait connoître le commerce qu'il avoit avec Démosthènes, le plus excellent orateur de la Grèce. Tous ces grands personnages étoient bien éloignés de l'opinion de ceux qui se déclarent contre l'éloquence et qui voudroient même la bannir de la chaire de la vérité; ils prétendroient volontiers que l'Evangile ne doit être annoncé aux peuples qu'en des termes rudes et mal polis; comme si un prédicateur devoit renoncer à un art qui n'a été inventé que pour détruire le vice et pour honorer la vertu. »

Maucroix avoit été amené à s'occuper d'Astérius, évêque d'Amasie, au ve siècle, par les conseils de son ami Pellisson, qui professoit une estime profonde pour cet orateur chrétien. Avant l'édition des cinq homélies données à Anvers, en 1608, par le jurisconsulte Phil. Rubanius, on ne connoissoit d'Astérius que quelques sermons conservés par Photius. A ces cinq homélies le dominicain Fr. Combéfis avoit, en 1648, ajouté sept autres pièces du même genre, déjà publiées, mais sous le nom de Photius, patriarche de Constantinople.

A quelque temps de là, sans que je puisse en préciser la date, Maucroix dédioit encore à l'évêque de Soissons un petit poëme de deux cents vers, intitulé *Les Solitaires*. Je n'ai pas retrouvé l'occa-

sion de cette petite composition, qui sort tout à fait du genre habituel de Maucroix. La pensée qui domine la pièce, c'est que l'état de mariage n'est pas un obstacle au salut, et que le monde et ses joies n'excluent pas la pratique de la vertu. Le style en est sage, égal et d'une élégance poétique assez soutenue; mais la verve juvénile manque à l'œuvre. Il y règne un sentiment de tolérance, qui, bien qu'évangélique, n'exclut pas le ressouvenir de la philosophie ancienne, dont Maucroix avoit fait une étude approfondie. La même influence se fait encore jour dans ce quatrain, qu'il fit à l'âge de quatre-vingts ans :

Chaque jour est un bien que du ciel je reçoi,
Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne;
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
Et celui de demain n'appartient à personne.

Cependant, quoique chargé d'ans, Maucroix n'en conservoit pas moins, avec une santé vigoureuse, toute la verve sarcastique de son jeune âge. De petites tracasseries suscitées par l'hôtel de ville, à propos de taxes prélevées pour les travaux des fortifications et l'éclairage de nuit nouvellement en usage[1], avoient fait naître de divers points de la ville

1 L'édit qui prescrivoit l'établissement des lanternes dans les principales villes du royaume est du mois de juillet 1697. Il y est dit que les maires et échevins auroient inspection directe, et privative à tous autres, sur lesdites lanternes pour en connoître et juger sommairement, condamner aux amendes... etc. Et à ce propos, un historien de

des mécontentements, des murmures et des épigrammes. Dans un pamphlet du temps, nous trouvons ce curieux passage : « Pouvoit-on désirer un magistrat plus éclairé que *Julius Luscus*? (Louis Rolland, lieutenant des habitants, de 1691 à 1697.) Sa longue expérience des affaires publiques et particulières avoit fait naître pour lui dans les cœurs la confiance et l'espérance, sur lesquelles on l'a porté au consulat. Cependant, tant de lumières n'ont produit à la ville que l'établissement d'un triste luminaire, entretenu d'un impôt sur le pain, et dont la mauvaise lueur sert moins à éclairer le peuple qu'à l'affliger par le souvenir de ce qu'elle lui coûte. Belle origine de la noblesse que ce bien-aimé magistrat a méritée pour récompense de son administration, dont les premiers titres seront les registres des entrées pour la farine! » (P. Dorigny, *Lettre à M. Noblet*, 30 avril 1702.)

Il faut ajouter à ce petit exposé que le lieutenant Julius Luscus, si rigoureux pour l'exécution des édits, l'étoit infiniment moins dans la vie privée, et que l'hilarité publique avoit accueilli le récit de quelques-unes de ses déconvenues conjugales. Maucroix, après avoir inutilement excipé de ses droits à l'exemption du double tribut, s'exécuta, mais en décochant ce trait à l'impitoyable lieutenant :

Reims écrit : « La ville paya au roi, la somme de 81,000 livres pour l'établissement des lanternes, et pour fournir cette somme, on imposa le droit d'entrée sur les farines de froment pendant trois ans. » (Haluze, *Hist. de Reims*, fonds Levêque-Laravalière, an 1701.)

1697.

Lisandre, tempère ta bile!
Aussi bien est-elle inutile.
Car, quand ton intendant fichu
Nous fera payer des lanternes,
Des armes et des balivernes,
Tu n'en seras pas moins c...

Malgré les joyeusetés souvent indiscrètes de sa muse, Maucroix, je le répète, n'avoit jamais cessé d'être chrétien. D'ailleurs l'âge, encore plus que les infirmités, l'instruisant assez de sa fin prochaine, il se prépara longtemps avant l'heure au terrible départ. Les archives du Chapitre de Reims m'ont fourni la copie de son testament. Il est simple, laconique et sans ambiguité. On l'y voit, convaincu des hautes vérités de la religion, fidèle au souvenir de son frère, ami constant et maître généreux, léguer tous ses biens à ceux dont il eut soixante années l'attachement et la confraternité.

Ce fut madame l'abbesse de Saint-Pierre-les-Dames, Marguerite-Angélique de Béthune, femme alors d'une grande vertu, et dont nous avons eu occasion de parler, que Maucroix fit dépositaire de ses dernières volontés.

Après cette grande émotion qui suit l'accomplissement de l'acte suprême appelé testament, il semble, quand il a lieu dans des circonstances aussi tardives de la vie, qu'il ne doive plus rester à l'homme que le besoin du repos et de la contemplation. Il n'en fut point ainsi pour François Mau-

croix, qui, quoique âgé de quatre-vingt-six ans, reprit le travail avec une nouvelle activité.

Avec les trois belles lettres au Père de la Compagnie de Jésus (1704, 1705 et 1706), publiées par l'abbé d'Olivet, nous avons des dernières années de sa vie quelques petites pièces, épigrammes et madrigaux, qui prouvent suffisamment que les transformations habituelles chez l'homme qui vieillit n'avoient pas sensiblement affecté le naturel et l'existence de Maucroix. On a dit que ces trois lettres, qui sont comme la couronne littéraire de Maucroix, étoient à l'adresse du Père Bouhours, avec qui Maucroix, plus âgé que lui de neuf années seulement, étoit en relations d'amitié : mais cette attribution ne souffre pas l'examen, puisque le Père Bouhours mourut en 1702, et que ces lettres sont postérieures à cette date. Leur éditeur est l'abbé d'Olivet.

Joseph Thoullier, plus connu sous le nom d'abbé d'Olivet, naquit en 1682, à Salins, dans la Franche-Comté bourguignonne. Il entra de bonne heure chez les Jésuites, et y essaya, tout jeune encore, ses talents comme poëte, comme prédicateur et comme humaniste. Le jeune Thoullier quitta l'institut des Jésuites en 1715, âgé de trente-trois ans. A l'époque de la première des trois lettres de Maucroix au Père *** de la Compagnie de Jésus (30 mars 1704), Thoullier n'avoit que vingt-deux ans, et à la date de la troisième, le jeune Jésuite en avoit vingt-quatre. Le ton qui règne dans ces lettres est tout à fait pédagogique : c'est celui du maître avec

son élève. Je pense donc qu'elles sont à l'adresse de Thoullier. Il ne faut pas oublier la précocité d'esprit de l'abbé d'Olivet, qui, dit un de ses biographes, a pu réconcilier Boileau (mort en 1611) avec le père Letellier; puis il faut se rappeler le penchant qu'a toujours eu Maucroix vers la jeunesse, témoin son amitié pour le chanoine Favart, pour l'évêque de Soissons, et quelques autres.

Dans la première, Maucroix commence par remercier le Père des louanges qu'il donne à ses traductions: puis vient un retour sur lui-même, qui reproduit bien l'homme que je me suis efforcé de faire connoître dans cette notice :

« Je vois qu'il ne tient pas à vous, mon cher Père, que je ne perde la mauvaise opinion que j'ai de moi... Hélas! je sais trop le peu que je vaux, et à présent je le sens mieux que jamais. Quelques années de mon bel âge, si je les pouvois faire revenir, me seroient plus agréables que cette immortalité dont on flatte les écrivains. Vos lettres me rappellent des idées de poésie et d'éloquence qui dissipent pour un moment les chagrins de la vieillesse, mais souffrez que je vous réponde à bâtons rompus, si j'ose ainsi dire, car le poids de quatre-vingt-six ans est une distraction continuelle. »

Puis, fidèle au sentiment de toute sa vie, Maucroix revient sur la plupart des illustres écrivains dans l'intimité desquels il a vécu. C'est d'abord La Fontaine, dont il refait un nouvel éloge : « C'étoit l'âme la plus sincère, la plus candide qui fût ja-

mais. M. de La Fontaine ne ment point en prose, dit madame de la Sablière. »

Ensuite vient Conrart, et ce qu'il en rappel' confirme de la façon la plus formelle ce qu'a dit de lui Tallemant, moins les médisances dont l'auteur des *Historiettes* a eu le tort de semer son récit, parlant d'un homme qui avoit été son ami.

« Vous avez beau trouver de l'impossibilité à ce que je vous ai raconté de M. Conrart, oui, je vous répète que M. Conrart, qui ne savoit pas un mot de latin, m'a dit souvent, et l'a dit à bien d'autres, qu'il faisoit la différence d'un vers de Virgile d'avec un vers de tout autre poëte latin. »

Voiture a son tour. Maucroix, dans sa jeunesse, l'avoit connu à l'hôtel Rambouillet, et il s'étoit longtemps enivré de sa prose limpide et fleurie, restée pour lui le modèle qu'il a fini par dépasser.

Puis revient avec le nom de Malherbe le souvenir des discussions que les odes de ce poëte ont soulevées jadis : « Puisque vous suivez Malherbe, songez une autre fois que c'est un guide qui peut égarer. Il a beaucoup d'élévation, mais il n'a presque ni douceur ni tendresse. Son grand travail, en quelques endroits, ne sert qu'à mieux faire voir qu'il n'est point naturel. Je me souviens d'avoir compté avec MM. Pellisson et de La Fontaine près de quatre-vingts stances qui nous paroissoient inimitables. Peut-être que je n'y en trouverois pas tant aujourd'hui. »

La seconde lettre est du 6 octobre 1705. Maucroix entre en matière à propos de ce traité de

rhétorique françoise que, dit-on, Patru devoit mettre au jour.

« Je sais qu'il en avoit formé le dessein et disposé même tous les chapitres : voilà tout ce qu'il en a fait. Il n'étudioit que lorsqu'il n'avoit rien à faire de meilleur, et souvent il croyoit avoir quelque chose de meilleur à faire que d'étudier. » Cependant Maucroix expose quelques-unes des idées que Patru se proposoit de développer, et caractérise en quelques lignes fort bien pensées, et le genre de talent de Patru comme écrivain, et les qualités requises chez le véritable orateur. « Je me laisse emporter, ajoute Maucroix, au plaisir que j'ai de vous entretenir, mon cher Père; je ne prends pas garde que j'écris à un homme qui fait des leçons publiques d'éloquence dans une célèbre université. »

La troisième lettre au Père *** de la Compagnie de Jésus est du 29 avril 1706. Maucroix, âgé de quatre-vingt-huit ans, commence à se ressentir sérieusement des infirmités de la vieillesse; toutefois, il semble se ranimer pour donner plus d'éclat à son enseignement. « A quoi pensez-vous, mon cher Père, de me faire souvenir que je marquois, il y a quelques mois, que j'avois fait des réflexions sur l'art de remuer les passions? je n'ai pu depuis ce temps-là vous écrire que des billets de six lignes, je n'ai vécu cet hiver que pour les rhumes et pour la toux. Il semble que tant de misères se réunissent à la fin de la vie pour que nous mourions plus volontiers. Mais comment oserois-je parler d'éloquence,

moi qui n'ai de ma vie plaidé que cinq ou six fois et qui ne montai jamais en chaire. »

Puis vient cette belle citation qu'a faite M. Walckenaer, et qui prouve que Maucroix avoit les idées les plus saines et les plus nobles sur le talent de l'orateur. Après quoi, faisant allusion à la querelle qui vient de se ranimer entre la Bourgogne et la Champagne, sur la question de qualité et de supériorité de leurs produits vinicoles, Maucroix fait l'ingénieux rapprochement que voici, et qui est comme son adieu à ce vin délicieux dont les côteaux de Reims l'ont si longtemps réjoui : « Encore ne faut-il pas vous quitter, mon cher Père, sans vous avoir déridé le front un moment : eh bien, devinez à quoi je compare Démosthènes et Cicéron? Le premier à vos bons vins de Bourgogne, et le second aux nôtres de Champagne. Dans le vin de Bourgogne, il y a plus de force et de vigueur : il ne ménage pas tant son homme, il le renverse plus brusquement : voilà Démosthènes. Le vin de Champagne est plus fin, plus délicat, il amuse davantage et plus longtemps, mais enfin il ne fait pas moins d'effet : voilà Cicéron. Et comme tous les buveurs sont partagés sur l'excellence de ces deux vins, et qu'à une même table, où l'on sert de l'un et de l'autre, chacun se déclare pour son goût particulier, donnons aux lecteurs une semblable liberté sur ce qui regarde Cicéron et Démosthènes. Je finis sans façon, à l'antique. Portez-vous bien et m'aimez toujours. »

Nous ne savons plus guère de Maucroix que ce

que nous en dit dom Grenier dans ses *Recherches sur les hommes illustres de Picardie.* « Etant, dit-il, au lit de la mort, Maucroix fit remettre la traduction du *Dialogue des orateurs* avec quelques autres à Fabio Bruslard de Sillery, évêque de Soissons. Déjà, trois ou quatre ans auparavant, il avoit envoyé celle de l'*Art poétique d'Horace* à madame la comtesse de Montmartin, fille de M. le marquis de Puisieux, et arrière-petite-fille de M. de Sillery, chancelier de France. Puis après la mort de Maucroix, l'évêque de Soissons engagea Joseph Thoullier, alors jésuite, de publier ces différents morceaux. » Tâche dont s'acquitta l'abbé d'Olivet, comme nous l'avons dit dans notre avertissement.

Du reste, les mémoires du temps se taisent sur les circonstances de sa dernière maladie; il est vraisemblable qu'arrivé au terme de sa longue carrière, et fidèle à la religion, dont il n'avoit pas toujours suivi les préceptes, mais qu'il n'avoit jamais cessé d'aimer et d'honorer, Maucroix s'éteignit au milieu de ce qui lui restoit d'amis, et d'une génération nouvelle qui, le voyant partir, ne comprit ni tout ce qu'elle perdoit, ni tout ce qu'emportoit avec lui de grands et glorieux souvenirs l'aimable et savant chanoine de Reims.

François de Maucroix mourut le 9 avril 1708, âgé de quatre-vingt-neuf ans trois mois deux jours. Il en avoit passé à Reims soixante et un comme chanoine de Notre-Dame, et fut inhumé

dans la chapelle des Apôtres de l'église de Reims. « Il a fait le Chapitre de ladite église légataire universel de tous ses biens, et l'on attend son épitaphe, » dit l'abréviateur de ses *Mémoires*.

Comme les pierres tumulaires de la cathédrale de Reims ont été brisées à l'époque de la révolution, je ne sais si Messieurs du Chapitre, sensibles au reproche qui semble leur être fait ici, ont fini par honorer la tombe de Maucroix d'une inscription quelconque. La littérature rémoise, par l'organe de Thierry Jessonot, lui a payé sa dette par ce quatrain assez médiocre :

Maucroix vient de passer l'Achéron et le Styx,
Mais ces fleuves d'oubli ne lui font point outrages :
Il est des savants le phénix,
Puisqu'il renaît enfin par tous ses beaux ouvrages.

J'aime mieux les quelques mots d'éloge que la reconnoissance a dictés au jeune abbé d'Olivet dans la préface qui sert d'introduction aux *OEuvres posthumes de M. de Maucroix :*

« Vivacité, enjouement, délicatesse, naïveté, tout cela ensemble se trouvoit dans sa conversation, et tout cela ensemble ne forme qu'une légère idée de l'art qu'il avoit de plaire aux personnes spirituelles et polies .... Sans être de l'Académie, dit le père Bouhours, il avoit tout le mérite d'un excellent académicien... Plus recommandable encore par sa droiture, par sa candeur et sa générosité, il ne laissoit pas, quoique son revenu fût modique, d'en

faire part à ceux de ses amis qui étoient plus favorisés des muses que de la fortune. J'ajoute, et c'est ce qui paroîtra le plus singulier, qu'il conserva toute sa belle humeur dans une extrême vieillesse, et toute sa fermeté d'esprit jusqu'au dernier soupir. »

L. P.

LIVRE PREMIER

(1634 à 1647.)

POÉSIES
DE MAUCROIX

I

ÉLÉGIE.

A OLYMPE[1].

Olympe, que ce jour fut fatal à ma joie
Quand de tes doux attraits mon cœur devint la proie ;
O que de mon repos le sort fut envieux
Alors que dans le temps il t'offroit à mes yeux !

1 Cette élégie a été imprimée pour la première fois dans le recueil des *Poésies choisies* de Charles de Sercy, édit. 1660, t. v, p. 509.

Grands Dieux que j'invoquois, portiez-vous tant d'envie
Au calme bienheureux où je passois ma vie?
Jusqu'à ce jour fatal mes désirs impuissants
N'avoient point prétendu l'empire de mes sens;
Jamais fille à mes yeux n'avoit coûté des larmes;
Je parlois de l'Amour comme d'un dieu sans armes:
Et tous ses désespoirs, ses plaintes, ses tourments
Passoient dans mon esprit pour feintes de romans.
Mais que de faux pensers mon ame étoit déçue!
J'en reconnus l'erreur sitôt que je t'eus vue;
J'éprouvai de tes yeux l'invincible pouvoir,
Et je fus aussi prompt à t'aimer qu'à te voir.
J'ai ressenti depuis un mal si véritable,
Que j'ai bien vu qu'Amour n'étoit pas une fable.
Et mes propres tourments ne m'ont que trop appris
Que ce n'est point un dieu qu'on traite avec mépris.
Si quelquefois d'Urfé, dont tu fais ton étude,
D'un amant malheureux dépeint l'inquiétude,
Olympe, si tu vois qu'il soupire en tous lieux,
Que les plus doux objets déplaisent à ses yeux,
Que pour flatter un peu la douleur qui le presse
Il répète cent fois le nom de sa maîtresse,
Qu'il jure de souffrir un tourment sans égal,
Que toujours il déteste et chérisse son mal,
Ne crois pas que d'Urfé te fasse une imposture,
Et décrive des maux que personne n'endure.
Le ciel me puisse-t-il refuser son secours,
S'il n'en dit beaucoup moins qu'on n'en voit tous les jours,

Car Amour m'est témoin que ma douleur est pire,
Et que j'en souffre plus qu'il n'en pouvoit écrire.
Toi-même, vois quels maux il faut avoir soufferts !
Ils m'ont fait consulter pour détacher mes fers,
Et jusques à tel point ma douleur est venue,
Que j'eusse bien voulu ne t'avoir point connue.
J'ai fait pour mon repos des projets superflus,
Et j'ai dit mille fois : Je ne la verrai plus !
Mais que les vrais amants gardent mal ces paroles,
Et que tous ces serments sont des serments frivoles !
Je n'avois pas juré de vivre librement,
Que je brûlois déjà de rompre mon serment.
La raison avoit beau combattre cette envie :
Je regardois assez le repos de ma vie,
Mais tu me possédois avec tant de pouvoir,
Qu'enfin je concluois qu'il falloit te revoir ;
De si peu de bon sens mon ame étoit pourvue,
Que même j'espérois me guérir par ta vue,
Et trouver dans tes yeux qui peuvent tout charmer
Quelques légers défauts pour ne les plus aimer.
Je disois... (Mais, ô dieux, le disois-je sans crime ?)
Sa beauté seroit-elle au point où je l'estime ?
Amour en sa faveur m'auroit-il point surpris ?
Et peut-on bien juger quand on est bien épris ?
Je crois qu'on ne voit rien si beau que son visage ;
Mais qui n'en dit autant de l'objet qui l'engage ?
Un autre comme moi tient le même discours,
Et jamais un amant ne blâme ses amours ;

Chacun à son avis aime la plus parfaite,
Et veut par son vainqueur excuser sa défaite,
Si tant d'autres amants sont trompés par leurs yeux!
Peut-être que les miens ne me servent pas mieux,
Qu'ils se sont abusés par la seule apparence,
Et qu'avec l'amour même ils sont d'intelligence.
Il faut, si je le puis, la voir plus froidement,
La regarder en juge et non pas en amant,
Et voir si sa beauté, sans lui faire de grace,
Peut mériter le rang où mon amour la place.
Je blasphémois ainsi contre tes doux appas;
Mais, belle Olympe, alors je ne te voyois pas :
Cette erreur par tes yeux fut bientôt effacée;
Un seul de leurs regards corrigea ma pensée;
Mon ame en fut émue; et, selon mes souhaits,
Sitôt que je les vis je les trouvai parfaits.
Ainsi quoiqu'en t'aimant je souffre un mal extrême,
Je sens bien que mon cœur veut encor que je t'aime;
Il ne se doit jamais lasser de soupirer;
Et puisque la franchise a dû m'être ravie,
En si belle prison je la vois asservie
Que je ne voudrois pas pouvoir l'en retirer.

II

CHANSON*.

Sur l'herbe de nos campagnes
Manette pleuroit un jour
Et disoit à ses compagnes,
En se plaignant de l'amour :
Vivez toujours inhumaines,
Jeunes bergères, vivez :
L'amour cause trop de peines:
N'aimez pas... si vous pouvez !

III

STANCES*.

Amants, connoissez les belles,
Si vous voulez être heureux :
Elles ne font les cruelles
Que pour allumer vos feux.

Si votre fière maitresse
Fait voir un petit courroux,
Profitez de sa faiblesse ;
Elle souffre plus que vous.

Quand tout bas elle soupire,
N'en soyez pas interdit :
Ecoutez ce qu'on veut dire,
Et non pas ce que l'on dit.

Par nos yeux et nos manières
Jugez de nos sentiments :
Ce sont les seules lumières
Qui conduisent les amants.

Si vous avez bien envie
De vous conserver nos vœux,
Par un peu de jalousie
Il faut rallumer nos feux.

De tout faites un mystère,
Soyez toujours plein d'ardeur.
A la fin, la plus sévère
Se laisse toucher le cœur.

IV

AIR*.

Que vos yeux, aimable bergère,
Que vos beaux yeux
Font naître de feux !
Mais, par malheur, seriez-vous point légère?
J'ai vu le temps que vous étiez moins fière;
Hélas! ne reviendra t-il pas?
Hélas ! hélas ! ne reviendra-t-il pas?

V

AVEU*.

Je te l'avoue ingénument,
Je ne me connois plus, moi-même je m'ignore:
Belle Iris, sans pour toi changer de sentiment,
Je ne t'aime plus, je t'adore.

VI

ÉPIGRAMME*.

Ce n'est ma foi point raillerie,
Je ne dors non plus qu'un lutin,
Mon amoureuse rêverie
Dure du soir jusqu'au matin.
L'objet dont mon âme est blessée
Occupe toujours ma pensée,
Et je dis du matin au soir :
Hélas, quand pourrai-je vous voir !

VII

AUTRE.

Jeune Iris, je vous aime,
Mais aimez-moi de même.
Pourquoi tant de fierté
Avec tant de beauté?
Cessez d'être cruelle :
Secondez mon désir
Mourons d'amour, ma belle,
Nous mourrons de plaisir.

VIII

AIR*.

Ma jeune bergère,
Dites-moi pourquoi
Votre cœur n'est plus à moi ?
Est-ce ainsi, légère,
Qu'on manque de foi?

Je suis un peu fière,
Et hais les amours
Quand ils sont de si long cours.
Constante ou légère,
On m'aime toujours.

Ma belle bergère
Je hais à changer ;
Mais on a beau m'engager,
Quand on est légère
Je deviens léger.

IX

A MADAME DE JOI...-MAU...[1]

Le chapitre depuis deux jours
A fait sonner ses gros tambours,
Ses tambours ou ses grosses cloches
Instruments à rompre caboches
Le tout par un pieux dessein
De faire honneur à la Toussaint:
A la Toussaint ! non à Toussine[2] !
La, la, n'en faites pas la mine,
C'est une injure qu'il vous fait.
Mais le prendrez vous au collet?
Il n'aime pas, grande merveille !...
Et puis changement de corbeille,
Ainsi que le proverbe dit,
Fait appétit de pain bénit.

1 Publié par M. de Monmerqué, dans sa deuxième édition de *Tallemant*, t. 10, p. 144.

2 Courtisane de Paris que M. Joieuse-Saint-Lambert aima follement. (*Note du ms. de Reims.*)

X

QUATRAIN*.

Sans entrer dans la question,
Si je suis fol, si je suis sage ;
Je ressemble à Pygmalion,
Je suis amoureux d'une image.

XI

ÉPIGRAMME.

Philis, dit-on, à le bien prendre,
N'a pas de charmes à revendre :
Ce sont discours de médisants
Qui ne sont point satisfaits d'elle.
Philis m'aime et n'a pas quinze ans ;
Quant à moi, je la trouve belle.

XII

ALLÉE

Je souffre un mal extrême
Si je ne demande mon,
Que malheur est le même!
Tandis que ce que j'aime
Se [illegible] bien,
Je souffre, [illegible].

XIII

ALLÉE

Mon pauvre, mon parfait amour,
Que je regrette ton si jour,
[illegible] tendre, [illegible] aimer fidèle,
Mes yeux seront-ils [illegible],
Maintenant [illegible] de ma belle,
Et quel! je la verrai-je plus?

XIV

BOUTADE.

Que l'homme est un triste vaporeux!
Tout l'hiver le soleil a pâlot
Et j'endure une fièvre de semaine
La nuit y dure tout le jour
Tout l'été l'objet que j'adore,
Pour les champs quitte la cité
Tout bien pesé, homme est étrange
Plus pleureux l'hiver que l'été.

XV

EPIGRAMME.

J'ai passé deux mois sans la voir
Et durant cette longue peine,
Je me consolais de l'espoir
Qu'elle redoublerait plus humaine
Après bien des jours la voilà,
Mais sa tendresse redoublée!
Phyllis épouse s'en allà.
Phyllis épouse est revenue.

XVI

CHANSON.

Hélas! on m'oblige à celer
Le mal dont mon ame est atteinte,
Et pour mieux le dissimuler,
On me défend jusqu'à la plainte !
Pour plaire à l'objet que j'aime,
Je tâche d'être discret :
Mais quand l'amour est extrême,
Il a bien peu de secret.

Songez à me rendre content ;
Que vous sert d'être si sévère?
Ce devoir que vous prisez tant
Après tout n'est qu'une chimère.
Seroit-ce un crime, ma belle,
De reconnoître ma foi ?
Hélas! soyez moins cruelle,
J'en prends tout le mal sur moi.

XVII

ÉPIGRAMME.

Que ta mère prend de souci
De nous venir chercher ici!
Cette jalouse, en son absence,
Craint sans doute pour ta vertu.
O ma belle Iris, que n'es-tu
Aussi volage qu'elle pense!

XVIII

AUTRE.

Les dévots prêchent nuit et jour
Contre les plaisirs de l'amour;
Mais ils ont beau dire, on s'en raille.
Si l'on punissoit ce péché,
Il faudroit, dit un débauché,
Remplir le paradis de paille.

XIX

LE PORTRAIT*.

Afin d'adoucir mon tourment
Je baise ton portrait, Iris, à tout moment,
Ma peine est un peu moins dure :
Mais pour ne te déguiser rien,
C'est peu qu'un remède en peinture
Pour un mal si grand que le mien.

XX

QUATRAIN*.

Honneur, tyran trop sévère;
Je devrois bien te haïr ;
Si Philis me désespère
Ce n'est que pour t'obéir.

XXI

ÉGLOGUE.

TIRCIS, IRIS.

TIRCIS.

Coulons-nous promptement sous cet épais feuillage.

IRIS.

Ne vois-tu rien, Tircis, dans ce sombre bocage ?

TIRCIS.

Ma belle, en quelque endroit que je porte les yeux,
Je ne vois rien.

IRIS.

Ni moi.

TIRCIS.

Séjour délicieux,
Favorable aux amants, retraite solitaire,
De nos tendres amours soyez dépositaire !
Sous ce chêne branchu veux-tu te reposer ?

IRIS.

Je le veux ; garde-toi, Tircis, de trop oser,
Sur ton respect, berger, tu vois que je me fie ;
Tu sais ce qui m'est cher cent fois plus que ma vie.

TIRCIS.

Ne crains rien, mon Iris. Que tes baisers sont doux !
Faunes, de mon bonheur n'êtes-vous point jaloux !
J'éprouve de l'amour toute la violence,
Et je t'aime encor mieux, Iris, que je ne pense.
Donnons un peu de trève à nos jeux innocents,
Et laisse-moi goûter les plaisirs que je sens.
Que je trouve l'amour une aimable folie,
Et que dans ses transports doucement on s'oublie !
Nous n'avons qu'un moment à rester en ces lieux ;
Soyons bien ménagers d'un temps si précieux ;
Iris, si tu voulois.....

IRIS.

Quoi ? que penses-tu faire ?
Insolent, où va donc cette main téméraire ?

TIRCIS.

Nous sommes seuls, Iris.

IRIS.

Mais que m'as-tu promis ?
Bien folle qui se fie à de pareils amis !

TIRCIS.

Eh quoi ! te fâches-tu d'une si douce injure ?

IRIS.

Comment ? si je m'en fâche ? Oses-tu bien, parjure,
Me tenir ce discours ? pour qui donc me prends-tu ?
Et qui te fait ainsi douter de ma vertu ?

TIRCIS.

Pardon, ma chère Iris.

IRIS.

As-tu bien l'impudence
De parler de pardon après ton insolence ?

TIRCIS.

Mais l'amour.....

IRIS.

Mais l'amour ne sauroit t'excuser.

TIRCIS.

Eh quoi ! mon repentir ne peut-il t'apaiser ?
J'embrasse tes genoux.

IRIS.

Laisse-moi ; ton audace
N'est pas de ces forfaits qu'un repentir efface.

TIRCIS.

Eh bien ! puisqu'on ne peut émouvoir ta pitié,
Je ne survivrai point à ton peu d'amitié ;
Je vais dans ce canal mettre fin à ma peine.
Heureux, si mon trépas peut apaiser ta haine !

IRIS.

Où vas-tu?

TIRCIS.

Je m'en vais mourir et vous venger.

IRIS.

Écoute..... Mais aussi falloit-il m'outrager?
Promets-moi de m'aimer d'une amitié plus sage.
N'en fais-je pas assez? que veux-tu davantage?
Je laisse en ta faveur sommeiller mon devoir.
Et je ferme les yeux de crainte de trop voir.

TIRCIS.

Iris, ma chère Iris, ma divine bergère,
Que je me veux de mal d'avoir pu te déplaire !
Pardonne à mon transport ; je te donne ma foi
Que jamais ta vertu ne se plaindra de moi.

IRIS.

Souviens-toi donc, berger, de garder ta promesse,
Et, si je te suis chère, épargne ma foiblesse.

Voudrois-tu m'exposer aux mortels déplaisirs
De m'être follement livrée à tes désirs?
Ton respect me liera d'une chaîne plus forte,
Et croîtra, s'il se peut, l'amour que je te porte.
Levons-nous; un amant, le silence et les bois
Sont trois grands ennemis à combattre à la fois.

TIRCIS.

Que crains-tu? n'as-tu pas ma parole pour gage?

IRIS.

Pour plus de sûreté, sortons de ce bocage.

XXII

ÉLÉGIE.

—

POUR DIANE.

J'aime toujours Diane ou plutôt je l'adore,
Une inquiète ardeur sans cesse me dévore;
En vain pour m'assoupir d'un moment de repos,
La nuit répand sur moi le jus de ses pavots,

Quand par tout sous le ciel la nature sommeille,
J'ai beau fermer les yeux, le chagrin me réveille.
Je ne puis faire trève avecque mes douleurs,
Et je baigne mon lit d'un déluge de pleurs.

Si Diane du moins savoit ce que j'endure,
Ma peine de moitié me sembleroit moins dure.
Mais, hélas ! mes soupirs des vents sont emportés;
Et, n'étant point connus, ils ne sont point comptés.
Qu'importe toutefois si je languis pour elle?
Un téméraire espoir ne me rend point fidèle.
Que la terre à mes pieds s'ouvre pour m'abîmer
Si je cherche en l'aimant que le bien de l'aimer!
C'est là tout mon désir; car enfin si je l'aime,
C'est seulement pour elle, et non pas pour moi-même.
Jaloux, de mon bonheur si bien persuadés,
Voyez si vos soupçons ne sont pas bien fondés,
Si l'on peut m'accuser de la moindre licence,
Et si jamais Amour fut si plein d'innocence!
Cette belle, il est vrai, voyant mes déplaisirs,
A mes soupirs parfois a mêlé ses soupirs;
Et ses beaux yeux m'ont dit, par un muet langage,
Qu'elle eût voulu peut-être en faire davantage;
Qu'elle plaignoit ma peine, et, pour l'amour de moi,
Qu'elle trouvoit l'honneur une fâcheuse loi.
Voilà, jaloux esprits, toute la récompense
Dont l'aimable Diane a payé ma constance;

Mais je ne m'en plains pas, et tiens mes maux passés
Par un si rare prix trop bien récompensés.
Je n'en espère pas un plus digne salaire;
C'est toujours trop pour moi, quoi qu'elle puisse faire,
Et, si peu que m'accorde une telle beauté,
Elle me donne plus que je n'ai mérité.
Quand je pense aux grandeurs dont l'éclat l'environne,
De sa témérité mon courage s'étonne,
Je doute du beau feu dont je me sens épris,
Et ne puis croire encor d'avoir tant entrepris[1].
Mais l'Amour prend plaisir d'égaler toutes choses;
Ce dieu voit d'un même œil les pavots et les roses.
Et, sans distinction de richesse et de sang,
Il veut que ses sujets soient tous d'un même rang.
Fais donc, puissant Amour, que le front ceint de myrtes,
Je traverse une mer qui cache tant de syrtes;
Des écueils dangereux garde-moi d'approcher,
Et sois de mon vaisseau toi-même le nocher.
Sans toi, tu le sais bien, une pareille audace
Jamais dans mon esprit n'auroit pu trouver place.
Tu m'enflas le courage, et me fis présumer
Qu'il n'est rien de trop haut pour qui sait bien aimer.
Je te crus, je l'aimai. Dès lors à cette belle
Je vouai pour jamais un service fidèle,
Et que d'un feu si beau l'heureux ou triste cours
Ne trouveroit sa fin qu'en celle de mes jours.

1 Ce vers manque dans l'édition de M. Walck.

XXIII

MADRIGAL[1].

Mon Iris chaque jour croît et devient plus belle;
Cet astre en s'élevant augmente sa clarté;
Ma passion aussi croît avec sa beauté,
Et plus elle a d'appas plus je brule pour elle.
Mais il faut bien enfin que le ciel en ce jour
Achève ses beautés et borne mon amour;
Leur excès ne peut plus s'accroître davantage.
Je vois dessus son front tout ce qui peut charmer,
Le ciel ne sauroit plus embellir son visage,
Et moi je ne saurois davantage l'aimer.

XXIV

AUTRE.

Pour divertir l'ennui qui toujours m'accompagne,
Diane, quelquefois j'erre par la campagne :
Je vois rouler sur des cailloux
Le liquide argent des fontaines.
Je vois des prés, des bois, des plaines
Et ne vois rien si beau que vous.

Recueil Sercy, 1660, t. v, p. 397.

XXV

AUTRE*.

Mon amour offensé par les sages discours
Dont souvent je m'efforce à divertir le cours
De ma douleur extrême,
En devient plus impérieux ;
Et sitôt que j'ai dit : il ne faut plus que j'aime !
Je sens que j'aime mieux.

XXVI

AUTRE*.

O mon cœur, ô mes yeux, comment plaire à Sílvie !
Cessez, cruel amour, de tourmenter ma vie,
Languissons sans plus murmurer :
Il faut apprendre à se contraindre,
Et la servant sans espérer :
Brûlez, mon cœur, et mourez sans vous plaindre.

XXVII

A PHILIS.

Pourquoi faut-il moi-même irriter ma douleur,
Et me rendre artisan de mon propre malheur ?
Philis ne m'aime pas ; mais que sait-on ? peut-être
Philis m'aime un peu mieux qu'elle ne fait paroître.
Une fille est timide, et n'ose faire voir
Combien sur son esprit Amour a de pouvoir.
Son feu le plus souvent brûle plus qu'il n'éclaire,
Et tel en est aimé qui ne croit pas lui plaire.
Philis n'est pas de roche, et je crois qu'en effet
Son cœur n'est pas exempt du mal qu'elle me fait.
Mais pourquoi m'abuser de ces frêles mensonges ?
Dieux ! comme les amants se repaissent de songes !
Je croirois que Philis ne me hairoit point !
Non, non, je ne saurois m'aveugler à ce point.
De son peu d'amitié j'ai trop de certitude,
Et je la puis blâmer d'un peu d'ingratitude.
Oui, charmante Philis, je vous en puis blâmer.
Quel sujet avez-vous de ne me point aimer [1] ?

[1] Au lieu de ces six vers le manuscrit de Reims ne donne que ces deux-ci :

Peut-être que l'ardeur dont je brûle pour vous,
Philis, mériteroit un traitement plus doux.

Ai-je oublié pas un de ces petits services,
Qui des grandes amours sont les plus sûrs indices?
Depuis le premier jour que j'adorai vos yeux,
Ne vous aimé-je pas tous les jours un peu mieux?
Ai-je manqué pour vous de respect ou de zèle?
Ne vous trouvé-je pas des belles la plus belle?
Si vous saviez combien vous me coûtez de pleurs!
Philis, si vous saviez mes secrètes douleurs!
J'ai vu cent fois du jour renaître la lumière
Avant que le sommeil eût fermé ma paupière.
Ah! tous mes déplaisirs ne vous sont pas connus :
Hélas! je ne me plains que quand je n'en puis plus.
Ma douleur se redouble à la tenir contrainte.
Je la soulage un peu, quand je vous fais ma plainte.
La peur de vous déplaire a pourtant mille fois
Etouffé devant vous mes soupirs et ma voix.
Enfin pour être aimé j'ai tout mis en usage,
Et je défie amant d'en faire davantage.
Que reste-t-il donc plus maintenant que mourir?
On voudroit vainement me parler de guérir;
Je me plais dans mon mal, je crains qu'on m'en délivre
Pour ne vous plus aimer, qu'ai-je affaire de vivre?
Mais lorsque vos rigueurs auront fini mon sort,
Plaindrez-vous un soupir pour honorer ma mort?
Philis, au nom d'Amour, ne soyez point si dure;
Venez d'un peu de pleurs mouiller ma sépulture.
Hélas! un peu de pleurs seront-ils pas bien dus
Aux pleurs que tant de fois pour vous j'ai répandus.

A ces cruels tourments qui m'arrachent la vie,
Et qui sont le seul prix de vous avoir servie?
Ne me refusez point ces marques d'amitié;
Soyez, après ma mort, capable de pitié;
Adorable Philis, au moins n'allez pas croire
Qu'une douleur si juste offense votre gloire,
Quelles que soient les lois d'un devoir rigoureux,
Il n'est pas défendu de plaindre un malheureux.

XXVIII

ÉPIGRAMME [1].

Je ne puis sans être jaloux
Voir mes vers coucher avec vous;
Pourquoi leur faire cette grace?
C'est avoir l'esprit de travers;
Philis, pour une telle place,
Ne vaux-je pas mieux que mes vers?

1 Imprimée dans le recueil des *Poésies choisies*, 1660, in-12, t. v, p. 398.

XXIX

AUTRE.

Philis, par tes refus irrite mes désirs,
Les peines en amour font valoir les plaisirs :
Ne prétends pas pourtant me faire trop attendre,
Après cinq ou six non, il est temps de se rendre[1].

XXX

LE SONGE.

Quand la nuit en rêvant je vous tiens en idée
A la merci de mon amour,
De mille voluptés mon ame est possédée,
Qu'elle ne connoît pas tant que dure le jour;
Le respect qui s'enfuit vous laisse sans défense
En proie à mes plaisirs;
Et ma bouche et mes mains vont avec insolence
Partout où veulent mes désirs.

1 Galla, nega; satiatur amor, nisi gaudia torquent
Sed noli nimium, Galla, negare diu.
(MARTIAL, *Epig., lib.* I.)

Enfin, je suis heureux en songe ;
Mais retranchez un peu de tant de cruautés,
Philis, et d'un si beau mensonge
Nous ferons, vous et moi, de belles vérités[1].

XXXI

VARIANTE*.

DU MANUSCRIT DE REIMS.

Quand la nuit en rêvant je vous tiens, Isabelle,
A la merci de mon amour,
Vous n'êtes plus cette cruelle,
Si farouche durant le jour.
Le respect qui s'enfuit, vous laisse sans défense,
En proie à mes plaisirs;
Et ma bouche, et mes mains vont avec insolence,
Partout où veulent mes désirs :
Enfin je suis heureux en songe ;
Pourquoi faut-il, jeune beauté,
Qu'un si délicieux mensonge
Ne soit pas une vérité !

1 *Recueil Sercy*, 1669, t. v, p. 397.

XXXII

ÉPIGRAMME *.

L'excès de mon bonheur m'étonne,
Mon Iris m'a donné sa foi,
Puisqu'elle ne peut être à moi,
Qu'elle ne veut être à personne;
Mais de tels discours bien souvent
Autant en emporte le vent!

XXXIII

A IRIS *.

Je baise ton portrait cent et cent fois le jour,
Quand te baiserai-je toi-même?
Quand te pourrai-je dire, Iris : ma chère amour,
Mon petit ange, que je t'aime!

XXXIV

A SYLVIE.

Si j'osois te baiser, Sylvie,
Autant que j'en aurois d'envie,
Je te baiserois plus de fois
Que d'oiseaux ne chantent aux bois,
Que de perles n'a la rosée,
Que les hivers n'ont de glaçons,
Que ta mère n'a de soupçons,
Cette jalouse si rusée,
Que nous ne saurions abuser!
Et quand je t'aurois tant baisée,
Je voudrois encor te baiser.

XXXV

ÉPIGRAMME [1].

Tu me dis, mais d'un air si doux:
Mon Dieu, monsieur, arrêtez-vous;
Laissez-moi; que voulez-vous faire?
Je pense que j'entends ma mère!..

1 *Poésies choisies*, 1660, in-12, p. 399.

Mais, dis le vrai, mon beau souci,
Chère cause de mon supplice,
Quand tu me commandes ainsi,
Voudrois-tu que je t'obéisse ?

XXXVI

ÉPIGRAMME.

Je suis de tous les amoureux
Sans doute le plus malheureux,
Parce qu'un point manque à ma joie ;
Cruel caprice de mon sort,
Hélas ! en cette mer faut-il que je me noie
Après avoir touché le port !

XXXVII

AUTRE [1].

Diane, il faut rendre les armes ;
D'où vient que vous fondez en larmes
Dès qu'on vous parle d'un époux ?

1 *Poésies choisies*, 1660, t. v, p. 312.

Ce bijou qui fait tant d'envie,
Par votre foi, voudriez-vous
Le garder toute votre vie?

XXXVIII

SONNET

A MADEMOISELLE DE JOYEUSE[1].

Où sont tant de serments de constance éternelle?
J'aurai donc tant de fois vainement soupiré!
Quoi! votre hymen s'avance, après m'avoir juré
De ne brûler jamais d'une flamme nouvelle!

Que j'avois bien prévu cette douleur mortelle!
Toujours à ce malheur je m'étois préparé;
Un bien si précieux n'est jamais assuré,
Et je craignois toujours en vous voyant si belle.

Qu'un autre ait donc le bien que j'avois mérité;
Il faut bien obéir à la nécessité :
Mais si mes feux passés méritent récompense,

Quand cet heureux amant, vous tenant en secret,
Contre sa passion vous verra sans défense,
Songez à moi, cédez, mais cédez à regret.

1 *Recueil Sercy*, 1666, in-12, p. 519, et *mss. Conrart*.

XXXIX

ÉLÉGIE.

POUR DIANE.

Je le connois enfin, adorable inhumaine,
Je perds en vous servant et mon temps et ma peine;
D'un amour sans pareil j'ai beau me consumer,
Votre cœur, ma Philis, n'est pas fait pour m'aimer.
Un autre plus heureux, moins amoureux peut-être,
Trouvera le secret de s'en rendre le maître :
Oui, ce cœur insensible à mes tendres soupirs,
Succombera peut-être à de foibles désirs.
Que dois-je devenir, que faut-il que je fasse?
En l'état où je suis, conseillez-moi de grace.
Où mon esprit flottant se doit-il arrêter?
Je ne puis vous fléchir, je ne puis vous quitter.
Et toutefois enfin il faut bien l'un ou l'autre,
Ou me rendre mon cœur, ou me donner le vôtre.
Amour d'un même nœud ne peut-il nous lier?
Mais non, n'y pensons plus, il faut vous oublier.
Il faut, il faut songer à guérir ma mémoire
De l'aimable poison que vos yeux m'ont fait boire.

Il faut de mon esprit les bannir, ces beaux yeux;
Il faut bannir encor ce ris si gracieux,
Cette bouche, ce teint, cette gorge d'albâtre,
Dont depuis six moissons mon cœur est idolâtre.
Oui, divine beauté qui me sûtes charmer,
Il faut faire un effort pour ne plus vous aimer.
O dieux! que cet effort me sera difficile!
Et je ne doute pas qu'il ne soit inutile :
Mais si mon triste cœur revient jamais à moi,
Il ne rentrera plus sous l'amoureuse loi :
Rebuté pour jamais d'aller de belle en belle,
Le reste de mes jours il me sera fidèle :
Il ne nourrira plus d'inutiles désirs,
Et fera trève enfin avecque les soupirs.
Pour vous, le ciel vous garde une autre destinée,
Philis, il vous réserve aux douceurs d'hyménée[1].
Puissiez-vous y trouver mille contentements,
Et que pour vous les jours ne soient que des moments.
Donc un heureux époux vous tiendra dans sa couche,
Sans cesse il pâmera sur cette belle bouche,
Et sa main téméraire, et son indigne main,
Osera profaner les lys de votre sein.
O toi qui dois jouir de ces chères délices,
Qu'as-tu fait aux destins pour t'être si propices?

1 Il est évident que cette élégie fut composée lorsqu'on se préparoit à marier Mademoiselle de Joyeuse.

W.

Fut-il jamais amant plus fortuné que toi?
Posséder ce trésor, c'est être plus qu'un roi.
Ma Philis, si le ciel eût joint nos destinées,
Et sous un même joug asservi nos années,
Que j'eusse eu de respect pour vos divins appas!
J'aurois baisé, je crois, la trace de vos pas;
Toujours mes humbles vœux vous eussent révérée;
Si vous l'eussiez voulu, je vous eusse adorée.
Votre volonté seule eût réglé mes désirs;
Le plaisir de vous plaire eût fait tous mes plaisirs.
Et par mille beaux vers les filles de mémoire
Auroient de nos amours éternisé la gloire.
Mais je n'apprendrai pas à la postérité
Ni mon malheur, Philis, ni votre cruauté.
Cependant à mes vœux soyez douce ou rebelle,
Rien ne peut m'empêcher de vous être fidèle.

XL

STANCES.

POUR LE MARQUIS DE LÉNONCOURT[1].

Faut-il que je vous quitte, et qu'un cruel devoir
Me prive si longtemps du plaisir de vous voir,
Beauté dont mon ame est ravie?

1 *Poésies choisies de Sercy*, t. v, p. 315.

Que mon astre me voit d'un œil plein de courroux !
Avec bien moins d'effort je quitterois la vie
Que je ne m'éloigne de vous.

Vous qui brûlez des feux dont mon cœur est épris,
Que vous êtes heureux ! vous pourrez voir Iris,
Tous les soirs vous irez chez elle.
Vous n'en obtiendrez pas l'heur où vous aspirez,
Et toujours vos désirs la trouveront cruelle ;
Mais pour le moins vous la verrez.

Estimez comme il faut un bien si précieux.
Pour moi, je ne sais pas de plaisir sous les cieux
Que je compare à cette joie.
Jamais de voir Iris mes yeux ne sont lassés :
A toute heure, en tous lieux, encor que je la voie,
Je ne la vois jamais assez.

Pour un an, toutefois, je songe à la quitter ;
Mais vouloir de ces lieux si longtemps m'absenter,
N'est-ce pas une erreur extrême?
O Dieux ! qu'un an d'absence est long pour un amant,
Loin de cette beauté, l'aimant comme je l'aime,
Peut-on vivre un jour seulement?

Non, cela ne se peut ; vous avez trop d'appas,
Iris, et je sais trop, quand je ne vous vois pas,
Combien je souffre le martyre.

Si je vous perds un an, je vous perds pour toujours,
C'est fait de moi sans doute, et vous pouvez bien dire :
Alcidon a fini ses jours.

XLI

ÉPIGRAMME.

Ce petit noble, ou soi-disant,
Fait grandement le suffisant,
Et nul ne le vaut, ce lui semble.
Quant à moi, je ne pense point
Qu'on puisse être un sot de tout point
Jusqu'à ce que l'on lui ressemble.

XLII

FRAGMENT.

Main que ses belles mains ont tant de fois serrée,
Croyiez-vous mes plaisirs de si courte durée,
Et que tant de bonheur fût de si peu de jours ?
O dieux ! puisqu'il est vrai que Diane m'oublie,
Que ce sexe est volage ! et quelle est la folie
De vouloir y chercher de fidèles amours !

Du pouvoir de tes yeux ne fais plus tant la vaine,
Il faut que mon amour cède enfin à la haine;
Contre toi chaque jour je veux m'envenimer,
Mon cœur ne sera plus ta proie
Perfide, à te haïr je trouve autant de joie
Que j'en eus à t'aimer.

XLIII

CONSEILS A TIRCIS.

Pauvre Tircis, c'est trop pleurer ;
A quoi bon te désespérer?
Crois-moi, détourne tes pensées
De tes félicités passées.
Tu perds d'agréables moments,
Mais c'est le destin des amants.
Les femmes, ce sexe volage,
Ont l'inconstance pour partage ;
Et qui croit les garder toujours
Est un grand novice en amours.

XLIV

ÉPIGRAMME *.

Je n'engage ma liberté,
Qu'à des filles de qualité ;
Ta beauté, Philis, est extrême,
Chacun se range sous tes lois ;
Mais comment veux-tu que je t'aime ?
Ton père n'étoit qu'un bourgeois !

XLV

AUTRE.

Je l'avoue, Amour dans vos yeux
Fait luire une assez pure flamme,
Et le ciel honora votre ame
De ses dons les plus précieux.
Toutefois, quoique parfaite,
Vous avez un défaut qui nous déroute tous ;
C'est, Philis, que votre cadette
Est beaucoup plus belle que vous.

XLVI

AUTRE.

A UN AMI QUI VOULOIT ENGAGER L'AUTEUR A SE MARIER.

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose;
Mais toutefois ne pressons rien.
Prendre femme est étrange chose;
Il y faut penser mûrement.
Sages gens en qui je me fie
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y songer toute sa vie [1].

1 Cette pièce, la plus connue de toutes celles qui ont échappé à Maucroix, se trouve imprimée avec son nom dans le recueil de *Poésies choisies* (1660, in-12, t. I, p. 4); — dans le traité de la *Versification françoise* de Richelet (1671, in-12, p. 51 ; — dans les *Annales poétiques* (t. XXXIV, p. 39); — dans l'*Encyclopédie poétique*, in-8°, t. X, p. 35, et dans une foule d'autres recueils.

XLVII

SUR LA MORT DU MARQUIS DE LÉNONCOURT,

Fiancé à Mademoiselle de Joyeuse et tué dans la tranchée de Thionville.

Chacun plaint d'Alcidon la triste destinée!
Si près de voir l'hymen allumer son flambeau,
La mort le précipite en la nuit du tombeau,
Et de ses heureux jours la course est terminée.

Quand on pense à l'éclat dont brillent vos beaux yeux
Philis, avec raison on croit que sous les cieux
Mortel ne fit jamais une perte pareille.
Le bruit de son malheur est partout répandu,
Mais qui ne vous a vue, adorable merveille,
Ne sauroit croire encor combien il a perdu.

XLVIII

SONNET*.

SUR LA MORT DE M. DE LÉNONCOURT, ACCORDÉ AVEC MADEMOISELLE DE JOYEUSE [1].

Mortel eut-il jamais plus triste destinée,
Si près d'être éclairé du nuptial flambeau,
Alcidon voit ses yeux couverts d'un noir bandeau,
Et de ses jours heureux la course est terminée. .

Oui c'est aux champs de Mars que toute âme bien née
Sur des monceaux de morts doit bâtir un tombeau :
On le plaint, toutefois, dans un trépas si beau
D'avoir perdu le jour avant son hymenée.

Après le haut renom qu'ont acquis vos beaux yeux,
Diane, avec raison on croit que sous les cieux
Amant ne fit jamais une perte pareille.

Le bruit de son malheur est partout épandu :
Mais qui ne vous a vue, adorable merveille,
Ne sauroit croire encor combien il a perdu !

1 Variante des manuscrits Conrart (t. XXII, p. 190).

XLIX

STANCES

A MADEMOISELLE DE JOYEUSE.

Sur le même sujet.

Philis, votre Alcidon fut-il pas malheureux?
Si près à son hymen de vous voir asservie,
Au plus beau de ses jours, par un coup rigoureux,
La mort au lit d'honneur lui fait perdre la vie.

Que ce funeste coup fut traître à ses désirs,
Et qu'il lui coûta cher d'éterniser sa gloire!
Pour moi, j'aimerois mieux un peu plus de plaisirs,
Et laisser de mon nom un peu moins de mémoire.

Que sert, quand on n'est plus, un trépas glorieux?
Cette vaine chimère est par trop recherchée.
Philis, en bonne foi, ne valoit-il pas mieux
Mourir entre vos bras que dans une tranchée?

FIN DU LIVRE PREMIER.

LIVRE II.

(1647 à 1654).

POÉSIES
DE MAUCROIX

I

SONNET*[1].

SUR UN BAISER.

Un baiser est souvent le prix de peu d'adresse.
Les dames rarement en savent bien user :
Telle donne parfois qui ne peut refuser ;
Telle se rend aussi, même avant qu'on la presse.

Mais Philis favorise avec plus de sagesse ;
Elle ne se rend pas à qui veut trop oser.
Elle connoît fort bien la valeur d'un baiser
Et ne prodigue pas une telle caresse.

1 Tiré des *mss. Conrart*, t. 22, p. 188.

Dieux ! que pour l'obtenir j'ai langui dans ses fers !
Je bénis toutefois les maux que j'ai soufferts,
En pouvois-je espérer plus haute récompense ?

Cette extrême faveur me rend trop fortuné :
Cent illustres beautés que révère la France
M'auroient accordé tout et m'auroient moins donné.

II

MADRIGAL*[1].

POUR UNE BEAUTÉ MODESTE.

Vous êtes trop modeste, et je veux vous contraindre
Vous-même à l'avouer ;
Non, non, ne croyez pas qu'il soit besoin de feindre
A qui veut vous louer.
Quand vos rares vertus ne seroient point connues,
Philis, l'air dont vous rejetez
Les louanges qui vous sont dues,
Ne feroit-il pas voir que vous les méritez ?

1 *Mss. Conrart*, t. 22, p. 200.

III

AUTRE*.

Vous avez beau me quereller,
Sans gronder ne me plus parler,
Et ne plaindre jamais ma peine ;
Je m'en dépite assez ; mais, quoi !
Toujours votre beauté, Climène,
Fait votre paix avecque moi.

IV

ÉPITRE.

A M. CASSANDRE.

Au cher Cassandre notre intime,
Esprit affolé de la rime,
Antipode du cabaret,
Ennemi du blanc et clairet [1],
Ennemi de la douce vie,
Mais ami de philosophie,

1 Ce vers manque dans l'édit. Walk.

Et l'un de ses plus forts piliers.
Et visiteur des ateliers.

Brave Cassandre, notre intime,
De nouveau j'ai reçu ta rime,
Écrite, ainsi que je le crois,
Le vingt-deuxième du mois ;
Au soir elle me fut rendue,
Et tout sur-le-champ l'ayant lue,
J'en trouvai les vers si plaisants,
Que j'en fis part en même temps
A dame de très haut mérite
Et de piété non petite,
Qui laissa, pour voir ton écrit,
Son chapelet à demi dit.
Sur ce point ne sois incrédule ;
Ceci soit dit par préambule.

Maintenant, pour venir au fait,
Sache que je suis satisfait,
Mon très aimé Monsieur Cassandre,
Du soin que tu daignes bien prendre
De m'écrire ordinairement
Quel est ton divertissement.
Or, ami, puisque tes délices
Sont à voir bâtir édifices,
Que puisse Paris tout entier
Devenir un grand atelier !

Puisse-t-on ne voir par les rues
Que promener engins et grues!
Qu'il se fasse en chaque quartier
Un profond étang de mortier;
Et que de mort soit jugé digne
Qui ne bâtit en droite ligne!

En échange de tes nouvelles,
Qui ne sont que des bagatelles,
Je t'envoie par rareté
Des nouvelles de piété,
Sujet digne d'un plus haut style.
On voit à nu dans cette ville,
Le corps entier de saint Remi,
Qui de Dieu fut si bon ami.
Chacun le voit, chacun l'admire,
D'aise à l'entour chacun respire;
Et n'est si méchant à le voir,
Qui ne sente un peu s'émouvoir.
Moi-même, par ma conscience,
Je suis meilleur lorsque j'y pense.
On voit encor ses bras nerveux.
Il a jambes, tête et cheveux,
Et ne lui faut, par sainte Barbe,
Pas un petit poil de sa barbe,
Quoique maint siècle soit passé,
Depuis l'an qu'il est trépassé.

Ce fut cet illustre saint même
Qui jadis donna le baptême
A Clovis le méchant païen,
Qui depuis fut si bon chrétien.
Sa tombe est encor révérée,
Et de miracles honorée :
Mais de miracles avérés.
C'est l'espoir des champs altérés;
Car l'été quand point d'eau ne tombe,
On s'en va prier sur sa tombe,
Et l'eau céleste en même temps
Descend à grands flots sur les champs.

Voilà dans Reims, où je demeure,
Ce dont chacun parle à cette heure.
Il est vrai que d'hier il court
De paix d'Allemagne un bruit sourd,
De qui l'agréable nouvelle
Tient bien nos bourgeois en cervelle.
Nous saurons bientôt ce que c'est;
Cependant je suis ton valet.

———

V

ÉPIGRAMME.

POUR UNE FILLE QUI PLEURA QUAND ON LUI DIT QU'ELLE ÉTOIT ACCORDÉE.

Diane à quoi servent ces larmes
Où vos beaux yeux cachent leurs charmes?
De vos heureux destins le ciel n'est point jaloux
Et ce que vous pleurez, et qui fait tant d'envie,
En bonne foi voudriez-vous
Le garder toute votre vie?

VI

ÉPIGRAMME*.

Vieux débauché, tu te maries,
Et ta femme est des plus jolies;
Tu ferois mieux, en bonne foi,
De prendre en main tes patenôtres;
Mais tu veux qu'on fasse pour toi
Ce que tu fis jadis pour d'autres.

VII

QUATRAIN*.

J'ai bu pour calmer les ennuis
Que l'amour cause dans mon âme.
Mais le vin n'éteint pas ma flamme,
J'aime, tout ivre que je suis.

VIII

ÉPIGRAMME*.

Il aime à chasser à grand bruit,
Le nombre seul le réjouit,
Il a le goût si détestable,
Qu'il croit, tant il a peu de sens !
Que cinq sots valent mieux à table
Que quatre fort honnêtes gens.

IX

ÉPIGRAMME*.

Autrefois j'aimois Isabelle,
Maintenant je n'ai plus pour elle,
Ni d'estime ni d'amitié ;
La raison est qu'on dit à Rome,
Que la moitié d'un vilain homme,
Est une vilaine moitié.

X

CONSEIL.

Laisse donc là cette infidèle !
Qu'elle cherche qui voudra d'elle,
Et ne t'obstine pas sans fruit
A vouloir suivre qui te fuit.

XI

ODE.

A M. CONRART.

Conrart, quand finiront ces guerres obstinées
Qui depuis deux fois dix années
Coûtent tant de pleurs à nos yeux?
Entendrons-nous toujours l'aigre son des trompettes,
Et les douces musettes
Sont-elles pour jamais absentes de ces lieux?

Les obscures forêts et les antres humides,
Pour cacher nos bergers timides,
Ont à peine assez de buissons :
De chardons hérissés nos plaines sont couvertes,
Et nos granges désertes
Attendent vainement le retour des moissons.

De combien de châteaux et de cités superbes
A-t-on mis à l'égal des herbes
Les murs jusqu'aux astres montés!
Que le glaive en nos champs a fait de cimetières!
Que nos calmes rivières
Ont vu mêler de sang à leurs flots argentés!

Vain fantôme d'honneur, c'est pour toi que l'épée
Sans cesse au massacre occupée
A mis tant de guerriers à bas.
C'est pour toi qu'au mépris des plus mortelles armes
Ils volent aux alarmes,
Et semblent n'avoir peur que de ne mourir pas.

Étrange aveuglement de la race des hommes!
Pourquoi, malheureux que nous sommes,
Avancer la fin de nos jours?
D'où se forme en nos cœurs cette brutale envie
D'abréger une vie
Dont le plus long espace a des termes si courts?

La mort de ses rigueurs ne dispense personne:
L'auguste éclat d'une couronne
Ne peut en exempter les rois:
N'espère pas, Conrart, que ton mérite extrême
Ni la muse qui t'aime
Te mettent à couvert de ses fatales lois.

Ta sagesse, il est vrai, fait honneur à notre âge;
Mais de quelque rare avantage
Dont un mortel soit revêtu,
Son terme est limité; le nocher de la parque
Dans une même barque
Passe indifféremment le vice et la vertu [1].

1 Stances très-souvent citées.

XII

ODE.

A M. PATRU.

Maintenant que l'hiver désole les campagnes,
Que la neige blanchit prés forêts et montagnes,
Et cache au laboureur l'espoir de ses moissons,
Que les fleuves gelés sont durs comme des marbres,
Et qu'on voit aux branches des arbres
Pendre le cristal des glaçons,

N'épargne point le bois, et bien clos dans ta chambre
D'un feu continuel fais la guerre à Décembre.
Oublie un peu la gloire et les soins de Thémis
Assez de fois, Patru, ta fameuse éloquence
A sauvé la foible innocence
Des piéges de ses ennemis.

Pour moi, près d'un foyer étincelant de braise,
Je tâche à composer une œuvre qui te plaise;
C'est ce qu'à mes travaux je propose de prix :
Mais aussi quelquefois ma fidèle mémoire
Fait céder tout penser de gloire
Au doux penser de mon Iris.

Elle occupe en mon cœur toujours la même place;
Pour toute autre beauté mon cœur est tout de glace,
Mon Iris est toujours ce que j'aime le mieux.
Je me soumets sans peine au joug de cette belle!
Patru, je ne puis aimer qu'elle;
Elle seule plaît à mes yeux.

Malheureux que je suis! pourquoi l'ai-je perdue?
Que fais-je dans ces lieux, éloigné de sa vue,
Que traîner à regret des jours pleins de langueurs?
Qu'un amant est heureux, quelque mal qui le presse,
Quand il meurt pour une maîtresse,
Et lui peut dire : je me meurs[1]!

1 Dans ce triste séjour éloigné de sa vue,
Du bien que j'ai perdu le souvenir me tue.
Qu'il m'a déjà coûté de soupirs et de pleurs!
Ne dois-je jamais voir la fin de mon martyre?
Mourrai-je sans pouvoir te dire :
Iris, c'est pour toi que je meurs?
(Variante du Ms. de Reims.)

XIII

ÉPIGRAMME.

Oui, c'est trop consulter sur un dessein fidèle,
Courons où le sort nous appelle;
Et dussions-nous perdre le jour,
Suivons dans ce péril extrême
L'ordre fatal de mon amour
Qui m'attache à ses lois et m'arrache à moi-même.

XIV

STANCES.

J'espérois d'en guérir, et qu'enfin la raison,
Avec l'aide du temps, chasseroit le poison
Dont la rigueur me tue;
Mais, par un malheur sans égal,
Plus contre ma douleur ma raison s'évertue,
Plus s'irrite mon mal.

Hélas! combien encor dureront mes ennuis?
Combien dois-je passer encor de tristes nuits

En ces cruels supplices?
Amour, que tu fais acheter
Les plaisirs inquiets et les courtes délices
Que tu nous fais goûter!

Pourquoi vous rendiez-vous sensible à mes soupirs?
Pourquoi de vos faveurs enivrer mes désirs,
Pour être si volage?
Vos yeux, que j'éprouvai si doux,
Maintenant si cruels, m'ont ôté le courage
De soupirer pour vous.

XV

AUTRE.

Je ne suis pas grand astronome,
Mais si Cloris sait son métier,
J'ose assurer que le bonhomme
Ne mourra point sans héritier.

XVI

AUTRE.

Quoique je hante les saints lieux,
Que je marche en baissant les yeux,

Comme un vrai tiercelet d'apôtre,
Si tu voulois, belle Psyché,
Faire la moitié du péché,
Que de bon cœur je ferois l'autre!

XVII

ÉPITRE [1]

A ASTIBEL.

Cher Astibel, c'est fait de moi,
L'archiduc est près de Rocroi,
Qui jette partout l'épouvante
Et mange nos chapons de rente.
On n'entend que battre tambours;
Le guet est au haut de nos tours,
Et ne vient piéton ni gendarme
Qui ne fasse sonner l'alarme;
Nos bourgeois qui font les méchants,
Sont tous armés jusques aux dents

1 M. Walckenaer a, je ne sais pourquoi, cousu cette épître à celle de *Cassandre* qui suit, dont elle est tout à fait distincte. A ce nom d'Astibel, le ms. de Reims porte en note les mots suivants : « Astibel, sage enchanteur, favorable à Amadis. » C'est le nom qu'à l'hôtel Rambouillet l'on donnoit à Tallemant. (Voir notre notice et celle de M. de Monmerqué, t. 10, p. 265.)

D'armes qui n'ont vu la lumière
Depuis que sur notre frontière
Mansfeld vint faire en tapinois
Si belle peur aux Champenois.
Ces bourgeois pourtant, en parole,
Sont résolus comme Barthole
Et disent qu'il ne fuiroient pas
Pour Jean de Vert et pour Galas.
Mais malgré toute leur vaillance,
Je trouve, ma foi, que la France,
Pour le moins de ce côté-ci,
N'est guère loin de Landrecy.
Heureux qui ne craint les saillies
De Léopold ni de Garcies,
Et qui n'a de quoi s'attrister
Si l'on ne fait rien à Munster!
A quoi bon aussi cette guerre,
Qu'à mettre tant de gens par terre,
Que l'on envoie en paradis,
Sans un pauvre *de profundis*?
Aussi tiens-je quasi pour bête
Tout homme qui n'a qu'une tête,
Et va l'exposer au canon,
Pour avoir quelque peu de nom;
Nom qui ne sert pas de grand'chose,
Quand on a la paupière close,
Et qu'on dort en un méchant lit
Que l'on appelle un *ici-gît*.

XVIII

ÉPITRE.

A M. CASSANDRE [1].

Cassandre, j'ai lu ton épître;
Car de vouloir nommer regître
Un gentil ouvrage de vers,
C'est parler un peu de travers;
Registre est un mot d'écritoire,
Haï des filles de mémoire.
Mais passons. Voudrois-tu savoir
Ce que je fais matin et soir,
Depuis la fâcheuse journée
Que la perverse destinée
M'a fait voisin de Landreci?
Je ne manque pas de souci;
Toujours je crains pour la Champagne
Les rouges escadrons d'Espagne;
Et m'est avis que les Walons
Sont déjà dessus mes talons;
Mais je jure, sainte Brigide,
Si devers nous ils tournent bride,

1 Cette pièce se trouve imprimée dans le Recueil de Sercy, t. v, p. 317.

Que les drôles ne m'auront pas,
Si leurs chevaux ne vont bon pas;
Quelque sot attendroit ces drilles,
Plus malfaisants que des chenilles.
Tu vois, par ce vaillant discours,
Que je me ressemble toujours,
Et que mon habit, cher Cassandre,
Ne cache pas un Alexandre.
Chacun a son humeur, dit-on,
La mienne est d'être un peu poltron;
Cela sied bien aux gens d'église:
Aussi j'ai pris pour ma devise:
Courir bien et partir à point
Sauve le moule du pourpoint.

XIX

ÉPIGRAMME.

Votre mari, Philis, est bien le plus sot homme
Qui soit de Paris jusqu'à Rome;
Où diable le ciel en courroux
Vous fut-il chercher cet époux?
Cependant votre cœur lui demeure fidèle,
Et jamais d'autre amour ne peut être vaincu.
Faut-il que votre époux, la belle,
Soit si sot sans être cocu[1]?

1 Imprimée dans le recueil des *Poésies choisies*, t. II, p. 7.

XX

ÉPITRE.

A ROSALIANE[1].

A la belle Rosaliane,
Un chanoine portant soutane,
Qui n'est pas grande nouveauté,
Écrit ces vers de gaieté ;
Quoiqu'il ait souvent en pensée
Sa pauvre maman trépassée.
Enfin, il faut se consoler ;
Mes pleurs ne veulent plus couler ;
Et dans moi la philosophie
De jour en jour se fortifie.
Rions.... Mais que dis-je, insensé !
Rire en un temps si traversé,
Lorsque la petite vérole
Tient Cateau la petite folle[2],
Et vient, contre droit et raison,
Vous chasser de votre maison !
Quel malheur si cette insolente
Pour la nièce avoit pris la tante,
Et métamorphosé vos lis
En rouges et flambants rubis !

1 C'est Mme des Réaux. (*Ms. de Reims.*)
2 Nièce de Rosaliane. (*Ibid.*)

Il est tout vrai que le chanoine
De dépit s'en seroit fait moine.
Mais changeons un peu de discours.
On m'écrit que dans quelques jours
Vous devez mettre en évidence
Un nouvel habitant de France,
Et que cet enfant fortuné
Danse même avant qu'il soit né,
Et fait gambades à douzaines ;
Marques sans doute très certaines
Qu'il sera danseur fort dispos,
Et fera la nique aux Chabots :
Tout cela, supposé qu'il vive,
Et qu'à bon port sa nef arrive ;
Ce qu'on croit difficilement,
Car vous le bercez diablement,
Et jamais, dit-on, femme pleine
Ne fit tant que vous de fredaine [1].
Que le pauvre enfant, en tout cas,
Se voue au bon saint Nicolas,
Plusieurs lui promettant voyage
Qui ne sont si près du naufrage !
La belle, gardez-vous un peu,
Ce que vous faites n'est pas jeu,
Il y va, ma foi, de la vie ;
Pourtant vous n'avez pas envie

1 Mme Des Réaux, jeune femme qui, quoique grosse, sautoit et dansoit toujours. (*Ms. de Reims.*)

De descendre sitôt là-bas
Voir si les morts ne dansent pas.
Marchez donc comme une épousée,
Soyez aussi sage et posée
Que dans l'hôtel de Rambouillet,
Ou qu'une crieuse de lait.
Si vous faites ce que j'ordonne,
Nous aurons du fruit vert, l'automne;
Ce sera, je crois, vers ce temps,
Que vous crierez: hélas, les dents!
Ainsi crioit une donzelle,
Non pas fort sage, mais fort belle,
Qui, par je ne sais quel hasard,
En ce pays fit un poupard,
S'entend sans être mariée,
Chose qui l'a fort décriée:
Car ici, non plus qu'à Paris,
Filles ne font rien sans maris;
Comme m'apprit l'autre semaine
Fille à qui je comptois ma peine,
Qui nonobstant mes yeux mourants
M'envoya bien chez mes parents,
Dont je fus honteux au possible;
Mais voyant la belle insensible,
Et s'armer d'étranges dédains,
Ma foi je lui baisai les mains.
Belle, à vous aussi je les baise,
Car il est temps que je me taise.

XXI

MADRIGAL.

Quelque douce faveur que j'ai pu souhaiter,
Lorsque je vous l'ai demandée,
Vous m'avez défendu même de l'espérer,
Puis vous me l'avez accordée;
Il reste encor le dernier point :
Philis, ordonnez-moi de ne l'espérer point.

XXII

STANCES *[1]

Quel bonheur est égal à mon bonheur extrême,
Quel amant plus que moi se pourroit dire heureux?
Enfin je ne vis plus en aveugle amoureux,
Et grâces à mon sort, j'ai vu tout ce que j'aime.

J'ai vu, mais taisons-nous : ne le découvrons pas;
Retenons ce plaisir dans un discret silence.

1 *Mss. Courart*, t. 22, p. 189.

O vêtements d'Iris, que vous cachez d'appas,
Et que vous en cachez bien plus que l'on n'en pense !
J'accusois bien à tort cette jeune beauté
D'avoir pour mes désirs trop de sévérité
Et de traiter trop mal un amant si fidèle [1].

Après ce que j'ai vu, je ne l'en puis blâmer,
O dieux ! qu'elle a raison de faire la cruelle,
Et que telle qu'elle est, j'ai raison de l'aimer !

XXIII

MADRIGAL.

Importun rival, que ta flamme
Cause de trouble dans mon ame !
En vain sur la foi de Cloris
Je veux fonder quelque assurance;
Qui possède un trésor sans prix
Ne vit jamais qu'en défiance.

1 Et de porter un cœur à mes desirs rebelle.
(*Ms. de Reims.*)

XXIV

ÉPIGRAMME.

C'en est fait, il me faut mourir;
Rien que le désespoir ne me peut secourir:
Mais puisqu'à vos bontés je ne dois plus prétendre,
Accordez du moins à ma foi
Le souhait du grand Alexandre;
Que jamais conquérant n'aille si loin que moi.

XXV

AIR*.

Mes vœux ne sont plus exaucés,
Si je me plains on me fait taire,
Mais quoi! mes beaux jours sont passés,
J'ai perdu le secret de plaire.

Que sert de me consumer?
Amour, sois-moi plus équitable,
Et puisqu'on ne peut plus m'aimer,
Fais que rien ne me semble aimable.

XXVI

ÉPIGRAMME*.

Ne fais point tant l'homme d'état,
Car, Paul, à te parler sans feindre,
Pour avoir le portrait d'un fat,
On n'auroit qu'à te faire peindre.

XXVII

ÉPIGRAMME*.

O mort, ô désirable mort,
Viens vite terminer mon sort;
Ne fais point languir mon en vie!
Iris a violé sa foi;
O mort, de grâce hâte-toi,
Viens me délivrer de la vie.

XXVIII

SUR LA TRAHISON DE ***.

Assez souvent sur le minuit
Certain quidam sort de chez elle;
Mais sans suite, mais sans chandelle,
Mais surtout sans faire de bruit;
La dame, dit-on, n'est pas froide;
On le dit, mais je n'en crois rien,
Car, après tout, elle est trop laide
Pour n'être pas femme de bien.

XXIX

ÉPIGRAMME.

Ta femme en tient pour ses neuf mois:
Tu n'as pas raison toutefois
De te faire honneur de sa bosse:
Car chacun sait bien, dieu merci,
Lorsque ta femme devint grosse,
Que Licidas étoit ici.

XXX

STANCES*.

Heureux qui sans souci d'augmenter son domaine
Erre, sans y penser, où son désir le mène,
Loin des lieux fréquentés;
Il marche par les champs, par les vertes prairies,
Et de si doux pensers nourrit ses rêveries,
Que pour lui les soleils sont toujours trop hâtés.

Et couché mollement sous son feuillage sombre,
Quelquefois sous un arbre il se repose à l'ombre,
L'esprit libre de soin;
Il jouit des beautés dont la terre est parée;
Il admire des cieux la campagne azurée,
Et son bonheur secret n'a que lui de témoin.

Il se remet aux grands des soins du ministère,
Et laisse au parlement à se plaindre ou se taire
De nos malheurs divers.
Son cœur est à l'abri des tempêtes civiles
Et ne s'alarme point, quand pour piller nos villes,
D'escadrons ennemis il voit ses champs couverts,

Il rit de ces prudents, qui par trop de sagesse
S'en vont dans l'avenir chercher de la tristesse
Et des soucis cuisants :
Le futur incertain jamais ne l'inquiète,
Et son esprit content, toujours en même assiette,
Ne peut être ébranlé, même des maux présents.

Cependant vers leur fin s'envolent ses années,
Mais il attend sans peur des fières destinées
Le funeste décret ;
Et quand l'heure est venue et que la mort l'appelle,
Sans vouloir reculer et sans se plaindre d'elle,
Dans la nuit éternelle il entre sans regret.

XXXI

EPITRE A DAMON[1].

Que fais-tu, cher Damon, maintenant que ta ville
Est en proie aux fureurs de la guerre civile?
Que fait la belle veuve, et ta jeune moitié?
Que votre triste sort est digne de pitié!

1 Damon, c'est Des Réaux (*ms. de Reims*). — C'est sur la communication que nous lui en avons faite que M. de Monmerqué a publié cette pièce. *Voy.* 2e édit. de Tallem., t. 10, p. 272.

Encor si je savois en quel état vous êtes!
Si tu n'es point blessé? quelle chère vous faites?
Si quelquefois le pain ne manque pas chez toi,
Et si ta cuisinière a toujours de l'emploi!

Pour nous la renommée est stérile en nouvelles,
Et je crois, vers Paris, qu'on a rogné ses ailes,
De peur que jusqu'à nous elle ne pût voler,
Et de ses bruits divers nos peuples ébranler.
Ici nous maudissons l'auteur de votre guerre,
Et prêts à voir tomber la foudre en notre terre,
De vœux continuels nous fatiguons les cieux,
Mais inutilement et sans espoir de mieux;
Car qui peut se flatter de toucher le rivage,
Quand il voit son vaisseau si proche du naufrage?

Un perfide étranger se baigne en notre sang,
La France de ses mains se déchire le flanc;
Elle-même, ô malheur! hâte ses funérailles
Et de son propre fer fouille dans ses entrailles.
France, de quoi te sert que tes fameux guerriers
Marchent pompeusement le front ceint de lauriers,
Et que par leur valeur, l'orgueilleux sang d'Espagne
Tant de fois des Flamands ait rougi la campagne,
Si tu n'as triomphé que pour un étranger
Qu'on voit insolemment les pays ravager?
Un homme que le sort a tiré de la boue,
Que son propre pays lui même désavoue!

Et sous ce joug infâme, il se faut abaisser !
O honte que le temps ne sauroit effacer,
Et dont le souvenir, quoi que la France fasse,
Fera rougir encor notre dernière race !

Je m'échauffe, Damon, et plus que je ne dois.
Ami, c'est mon défaut je suis trop bon François;
La colère m'emporte, en voyant ma patrie
D'un opprobre éternel honteusement flétrie.
Mais c'est trop t'ennuyer de propos superflus,
Laissons là l'étranger, je ne t'en parle plus.
Pourvu que de bon vin ta cave soit fournie,
Que de blé largement ta maison soit garnie,
Et qu'au fond de ton pot ne logent les souris
Aille comme il pourra le siége de Paris.

Surtout, quand il faudra mettre la main aux armes,
Ne sois pas des premiers à courir aux alarmes ;
Car tu n'ignores pas qu'on dit communément
Que les hommes d'esprit se hâtent lentement ;
Et puis de tel que toi, c'est chose bien certaine
Qu'on n'en rencontre pas quatorze à la douzaine,
Mais quand tu vaudrois moins, pourquoi se hasarder?
Puisqu'on n'a qu'une vie, il la faut bien garder.

Approuve mon avis, et tâche de le suivre,
Il n'est rien de si bon à qui veut longtemps vivre.

XXXII

CONGÉ.

Adieu donc, aimable Céphise,
De vos mains pour jamais je reprends ma franchise,
Et sans plus me ronger d'un amoureux souci,
Puisque vous m'oubliez, je vous oublie aussi.
Certes, mon amitié, si grande, si sincère,
Méritoit de trouver un plus digne salaire :
Je vous ai bien aimée, et j'ose me flatter
Qu'un amant tel que moi se fera regretter.
Mais un amour sans bruit est pour vous sans amorce,
Et je n'ai pas dessein de vous aimer par force ;
Votre volage cœur aime à changer de lieu :
Aimez qui vous voudrez, belle Céphise, adieu.

XXXIII

ÉPIGRAMME.

Vous m'accusez d'être infidèle,
Et de manquer à mon amour ;
Quand je partis vous étiez belle,
Vous êtes laide à mon retour :
Mon changement est-il étrange ?
Ce n'est qu'après vous que je change.

XXXIV

ÉPITRE

A M. PAILLEUR,

Ce cher Pailleur, ce cher ami,
Qu'on ne voit jamais qu'à demi,
Tant on l'aime d'amitié forte,
Est donc logé près de ma porte?
Montfort étoit un beau pouillier
Pour avoir un tel chevalier[1]!
Un homme qui, sans point de faute,
Dit combien une tour est haute,
Avec je ne sais quel compas,
De qui le nom ne se dit pas,
Tant on a peur de le mal dire,
Et d'apprêter aux gens à rire!
Qui sait les qualités, les noms
De tous ces astres vagabonds
Qui d'une infatigable peine
Courent toujours la pretentaine;
Qui sait mieux que Nostradamus
La route du brillant Phœbus,

1 Il est de Montfort, et vouloit y retourner (*Ms. de Reims.*

Et, je crois, mieux que Phœbus même,
S'il se peut dire sans blasphème!
Ce n'est pas tout : il sait encor
Les épactes, le nombre d'or.
Quoi plus ! c'est un diable en algèbre :
Cet art est pour lui sans ténèbre !
Ténèbres, votre plurier
Pour ce coup sera singulier,
Mais ma muse vous fait promesse
De vous rendre autre part votre esse.

Et Montfort prétendroit avoir
Un homme de ce haut savoir !
Il est certaine île enchantée[1],
De peu de mortels fréquentée,
De peu de mortelles aussi,
Où n'habite point le souci.
Là, les jeux, les ris et la danse,
Sont compagnons de l'innocence.
Dans ce délicieux séjour
On ne voit point entrer l'amour,
Si le blond hymen ne l'escorte
Et ne lui vient ouvrir la porte.
Là, l'on espère avec raison
De rajeunir le vieil Éson,

1 *Isle-Verte* (en Bretagne), dont étoient M. de M. et plusieurs de ses amis. *Ms. de Reims.*

Et que les bonnes destinées
Fileront deux fois ses années.
Puisse ce cher ami Pailleur,
De tous les savants le meilleur,
Dans cent ans démontrer encore
Le moulinet de Pythagore !

XXXV

ÉGLOGUE.

DAPHNIS, TIRCIS.

TIRCIS.

Daphnis, de nos hameaux l'ornement et la gloire,
Ton bonheur est si grand qu'à peine on le peut croire !
On diroit que l'orage épargne tes guérets ;
Tes greniers sont comblés des présents de Cérès ;
Pomone en tes vergers fait régner l'abondance ;
Tes vignes n'ont jamais trompé ton espérance ;
Et jamais dans nos prés tes heureuses brebis
N'ont assouvi des loups les gloutons appétits :
Enfin la belle Iris, ta compagne fidèle,
A quitté pour toi seul le titre de cruelle.
Quand, laissant à nos chiens le soin de nos troupeaux,
Nous dansons sur le soir au son des chalumeaux,

Est-il une bergère en toute la prairie
Qui d'un pied si léger foule l'herbe fleurie?
Pour elle nos bergers poussent de vains soupirs,
Et fatiguent leurs cœurs d'inutiles désirs.
Mais, lorsque de ses airs la douce violence
Interrompt de nos bois le paisible silence,
Les oiseaux éveillés, attentifs à ses chants,
Prêtent sans la troubler l'oreille à ses accents ;
Les ruisseaux pour l'ouïr ralentissent leur course,
Et semblent à regret s'éloigner de leur source.
Berger, heureux berger, l'amour des immortels,
Peux-tu de trop d'encens parfumer leurs autels?
Tant de félicités accompagnent ta vie,
Qu'un dieu même auroit droit de te porter envie.

DAPHNIS.

Il est vrai que mon sort, même parmi les dieux,
Me peut avec raison faire des envieux.
Tout cède à mon bonheur ; les douces destinées
Ne mêlent que de l'or au fil de mes années.
J'aurois plus tôt compté les muets habitants
Que la Seine renferme en ses flots inconstants,
Que je ne compterois les plaisirs, les délices,
Dont la fidèle Iris a payé mes services.

TIRCIS.

Je ne suis pas, Daphnis, envieux de ton bien ;
Mais, hélas! que mon sort n'est-il pareil au tien?

J'aurois plutôt compté le nombre des arènes
Qui bornent de la mer les écumeuses plaines,
Et de combien de feux brille le firmament
Quand le jour est caché sous l'humide élément,
Que je ne compterois les travaux, les supplices,
Dont l'ingrate Diane a payé mes services.

DAPHNIS.

Quoi! ton cœur persévère en ses vaines amours?

TIRCIS.

Oui, j'aime encor Diane, et l'aimerai toujours.
On verra le soleil naître au rivage more,
Et terminer son cours sur les champs de l'aurore,
Avant que je l'oublie, et qu'un autre vainqueur
Sous le joug amoureux asservisse mon cœur.

DAPHNIS.

Mais pourquoi t'obstiner en ce triste servage?

TIRCIS.

Je ne puis m'empêcher d'aimer cette volage.
Jusques ici le temps, le dépit, la raison,
Ont en vain de mes maux tenté la guérison;
Mais j'ai beau la traiter d'ingrate, d'infidèle,
Sitôt qu'il me souvient combien elle étoit belle,
Je lui pardonne tout, je blâme mon dépit,
Ma bouche se repent du mal qu'elle en a dit.

Cher objet de mes feux, trop aimable bergère,
Hélas! que n'étiez-vous moins belle ou moins légère!

DAPHNIS.

Mais il faut terminer ces discours superflus,
Car enfin, pauvre amant, ta Diane n'est plus.

TIRCIS.

Son funeste destin me la rend plus aimable;
Puisqu'elle ne vit plus, elle n'est plus coupable.
Encor qu'injustement l'ingrate m'ait changé,
Du tort qu'elle m'a fait sa mort m'a trop vengé.
Oui, Daphnis, le trépas de ma chère infidèle
Est le plus grand des maux que j'ai soufferts pour elle
Mais quittons ce discours, j'en crains le souvenir;
De mon cœur toutefois je ne puis le bannir.

DAPHNIS.

Le récit importun de ta triste aventure
Réveille ta douleur et rouvre ta blessure;
Cependant de l'ardeur qui couve dans ton sein
Espère que le temps sera le médecin,
Et que l'amour, touché de tes cruelles peines,
Arrêtera ton cœur en de plus douces chaines.

TIRCIS.

Mon feu ne finira qu'avec mon dernier jour,
Et je n'espère rien du temps ni de l'amour

FIN DU LIVRE II.

LIVRE III.

(1654 à 1670.)

POÉSIES

DE MAUCROIX

I

ÉGLOGUE.

TIRCIS, DAMON.

DAMON.

PAISSEZ, chères brebis, mes fidèles compagnes,
Et d'herbes et de fleurs dépouillez les campagnes.
Vos malheurs sont passés et le ciel a permis
Que les avides loups soient vos seuls ennemis.
Vous en aviez jadis de bien plus redoutables:
Ces soldats inhumains, tigres impitoyables,

Qui tandis que la guerre a régné dans ces lieux
Par tant d'actes cruels irritèrent les cieux.
Hélas! combien de fois leurs brutales furies
Ont teint de votre sang l'émail de nos prairies!
A peine j'échappois à leur barbare effort,
Témoin infortuné de votre triste sort!
L'invincible Louis, attendri par nos larmes,
Des mains de ces cruels a fait tomber les armes.
Ce jeune demi-dieu, secondant nos souhaits,
Ramène en ses états l'abondance et la paix;
Du coutre abandonné renouvelle l'usage;
Et remet en honneur le sacré labourage.
Mais quel est ce berger qui s'avance vers moi?
En croirai-je mes yeux? cher Tircis, est-ce toi?

TIRCIS.

J'ai quitté pour te voir les rivages de Seine,
Et les fertiles champs de Vanvre et de Surêne.

DAMON.

Trop fidèle Tircis, tu viens donc me chercher
En ces lieux où le sort prit soin de me cacher?
Mais n'es-tu point lassé du travail du voyage?
Allons nous reposer sous cet épais ombrage.
Tandis que nous serons au pied de cet ormeau,
Je confie à mes chiens le soin de mon troupeau.

TIRCIS.

Hé quoi! l'on nous disoit que les armes d'Espagne
Avoient en un désert changé votre campagne;

Et qu'au lieu des présents de la blonde Cérès
Le stérile chardon ombrageoit vos guérets :
Cependant les moissons jaunissent dans vos plaines,
Et vont du laboureur payer les longues peines,
Je ne vois point de champs du coutre négligés ;
Et de pampres touffus vos coteaux sont chargés.
Sont-ce là ces coteaux dont les douces vendanges
Des vins les plus exquis ternissent les louanges?
De grace, cher Damon, fais-moi voir Saint-Thierri,
Cet illustre coteau de Bacchus si chéri[1];
Montre-moi Verzené[2], dont la liqueur charmante
Surpasse le nectar du fameux clos de Mante[3].

1 Le clos de Saint-Thierri, situé sur la terré de ce nom à une lieue deux tiers, nord-ouest, de Reims, produit encore actuellement des vins rouges de Champagne de première classe et qui réunissent la couleur et le bouquet des vins de Haute-Bourgogne à la légèreté des vins de Champagne. W.

2 Le coteau de Verzené, ou plus communément Verzenay, à près de trois lieues de Reims, produit aussi un vin rouge de première classe, qui est spiritueux, et a une belle couleur, beaucoup de suc et de bouquet. W.

3 Ce clos est, je crois, celui de la *Côte des Célestins*, près de Mante-sur-Seine. Les vignobles de ce canton sont bien inférieurs à ceux de Verzenay et de Saint-Thierri, en Champagne; mais le berger parisien qui a quitté Vanvres et Surène n'en connoît pas de meilleur qu'il puisse citer. W.

DAMON.

Remarque ce vieux temple au sommet de ce mont
Qui menace le ciel de son superbe front :
Voilà ce Saint-Thierri de qui la renommée
Chez cent peuples divers à bon droit est semée.
Tourne ailleurs tes regards, contemple Verzené,
Au pied de ce haut mont de forêts couronné ;
Là mûrit le doux fruit de ces vignes célèbres
Qui font naître au cerveau de si douces ténèbres.

TIRCIS.

Délicieux coteaux, que les astres malins
Détournent leurs regards de vos tendres raisins[1] !
Mais quelle est cette ville à mes yeux inconnue,
Où cent clochers hautains s'élèvent dans la nue ?

DAMON.

C'est l'illustre cité du sacre de nos rois,
Reims, la gloire et l'honneur du climat champenois.
Vois-tu ce temple saint dont la superbe masse
Dans le milieu des airs occupe tant d'espace ?
Considère ces tours dont l'ouvrage mignard
Semble de l'architecte avoir épuisé l'art.

1 L'auteur désigne ici en général les coteaux qui sont sur les revers septentrionaux de la Marne, qui prennent le nom de *Montagne de Reims*, et où l'on récolte en effet les meilleurs vins rouges de Champagne. W.

Qui le croiroit, Tircis? ce délicat ouvrage
De cinq siècles entiers a surmonté l'outrage.
Là, jamais les mortels n'implorèrent en vain
De la reine du ciel le pouvoir souverain.
Là, cent prêtres sacrés, imitateurs des anges,
Du Très-Haut, nuit et jour, célèbrent les louanges.
Dans ce temple fameux l'invincible Louis
Rendit de son éclat tous les yeux éblouis,
Quand, par la sainte main d'un prélat vénérable,
Il reçut l'onction du baume inépuisable;
Baume venu des cieux, dans l'ampoule enfermé,
Qui jamais par les ans ne sera consumé.

TIRCIS.

De ce sacre, Damon, vis-tu donc la merveille [1]?

DAMON.

Oui, je vis cette pompe à nulle autre pareille.
Le temple étoit orné de superbes tapis.
Les draps d'or et de soie alloient jusqu'aux lambris.
Là tout ce que la France a d'illustre jeunesse
De ses pompeux habits déploya la richesse.
Quoiqu'on vît mille objets briller de toutes parts,
Pour moi, sur Louis seul j'attachai mes regards.
Que son port étoit noble, et que sa haute mine
Montroit bien de son sang la céleste origine!

1 On voit qu'il est question ici du sacre de Louis XIV, qui eut lieu à Reims en 1654.

Mais, Tircis, est-il vrai que ce jeune héros,
D'un soin continuel veille à notre repos,
Qu'il raffermit des lois la puissance ébranlée,
Et rappelle à la cour la science exilée?

TIRCIS.

Oui, Damon, il est vrai, le vieux sceptre des lis
Prend un nouvel éclat dans les mains de Louis.
Ce monarque, la gloire et l'exemple des princes,
Travaille sans relâche au bien de ses provinces.
Maintenant que la paix règne aux climats gaulois,
Il fait fleurir les arts; il rétablit les lois.
Par ses sages décrets la faveur, l'avarice,
Ne trouvent plus d'entrée au temple de justice.
Le bon droit maintenant n'a plus besoin d'amis;
L'équité sert de guide à l'aveugle Thémis;
Et dans un juste cours à la fin sont réduites
Du rusé chicaneur les immortelles fuites.
Louis, des doctes sœurs aime les nourrissons,
Et se plait au récit de leurs doctes chansons.
Il connoît les beaux-arts, il chérit la sculpture,
Et du savant pinceau l'innocente imposture.
Parlerai-je, Damon, du vaste bâtiment
Que tout Paris voit croître avec étonnement?
Qu'on cesse de vanter vos merveilles antiques,
Ouvrages des Césars, cirques, thermes, portiques,
Dont en dépit du temps les restes précieux
Attirent de si loin l'étranger curieux!

Le Louvre vous surpasse, illustres édifices,
De la superbe Rome autrefois les délices.
C'est ainsi que, durant la tranquille saison,
Louis fuit du repos le dangereux poison :
Mais si de ses voisins l'outrageante insolence,
Osoit imprudemment défier sa vaillance,
O combien de héros tomberoient sous sa main,
Et que son glaive affreux boiroit de sang humain !
Calme tes flots mutins, orgueilleuse Tamise,
Et ne t'engage point en si haute entreprise.
Je sais que tes guerriers, en France redoutés,
En déserts autrefois changèrent nos cités ;
Mais ce temps-là n'est plus, et maintenant la Seine
Ne voit qu'avec mépris ton impuissante haine.

DAMON.

Quoi, nous allons rentrer dans ce siècle de fer,
Et Bellone s'apprête à sortir de l'enfer !
Auteur de l'univers, souveraine puissance,
De nos foibles troupeaux prends en main la défense.

TYRCIS.

Le bruit court en tous lieux que les fiers léopards
Semblent vouloir braver la pointe de nos dards :
Mais bannis ta frayeur; de leurs tristes ravages
Louis met à couvert nos heureux pâturages.

DAMON.

Que ses prospérités surpassent ses souhaits !
Qu'à pleines mains le ciel le comble de bienfaits !

Que ses jours soient sereins! que jamais la tempête
N'approche des lauriers qui couronnent sa tête!

Mais, Tyrcis, il est temps de gagner le hameau :
Je n'entends plus dans l'air ni voix ni chalumeau :
De ces monts élevés tombent les ombres vaines,
Et malgré le soleil s'emparent de nos plaines.
Allons à ma cabane, et ne dédaigne pas
Un peu de mets grossiers qui feront ton repas.

II

ÉLÉGIE.

A PHILIS.

Ce n'est donc pas assez des maux que j'ai soufferts :
Tu veux, cruel Amour, que je rentre en tes fers,
Et qu'à peine essuyé d'un funeste naufrage,
J'expose encor ma vie au pouvoir de l'orage !
  Quand la parque inhumaine enleva de ces lieux,
Après vous, ma Philis, ce que j'aimai le mieux,
Je crus que mon amour, pour preuve de son zèle,
Alloit dans le tombeau s'enfermer avec elle ;
Je crus que nul objet ne pourroit m'enflammer,
Et qu'après ce malheur je cesserois d'aimer :

Cependant, beau sujet de mon nouveau martyre,
Vous m'avez engagé sous l'amoureux empire.
Mais qui peut refuser un cœur à vos appas?
Qui peut vous voir, Philis, et ne vous aimer pas?
On a beau résister, il faut rendre les armes
A cet aimable ris, source de tant de larmes.
Oui, charmante Philis, ce ris si gracieux
Vous peut assujettir les hommes et les dieux;
De tous les traits d'Amour, c'est le plus redoutable,
Et qui perce les cœurs d'un coup inévitable.
Mais qui peut de vos yeux éviter le pouvoir?
Pour ne vous point aimer, il faut ne les pas voir.
Le ciel dans ces beaux yeux tous ses trésors assemble :
Les Graces, les Amours, y logeat tous ensemble.
Ces beaux yeux, toutefois, ont un défaut léger,
Et qu'aisément, Philis, vous pourriez corriger :
Ils ne sont pas émus de mon cruel martyre,
Et même l'on diroit qu'ils ne font que s'en rire.
Philis, sans ce défaut, à mon gré, sous les cieux,
On ne pourroit rien voir de si beau que vos yeux,
Ah! que c'est un grand mal d'aimer une insensible,
Aux désirs d'un amant toujours inaccessible,
Que rien ne peut fléchir, que rien ne peut toucher,
Et pour tout dire enfin, moins fille que rocher!
Avant que vous aimer, Philis, je le confesse,
J'avois offert mes vœux à plus d'une déesse.
Iris, la belle Iris, eut mon premier encens :
Après elle, Cloris assujettit mes sens.

Et l'aimable Diane, aussi sage que belle,
Durant quatre moissons me vit languir pour elle.
Ces belles ont souvent accueilli mes désirs,
Et ne dédaignoient pas d'écouter mes soupirs.
Elles plaignoient ma peine, et leurs yeux pleins de charmes
N'ont pu voir sans douleur les miens baignés de larmes;
Vous seule tenez bon contre mon amitié,
Et le mal que je sens ne vous fait point pitié.
Je ne demande pas, mon aimable déesse,
Que votre cœur réponde à toute ma tendresse.
Hélas! qu'un si beau sort me feroit de jaloux!
Agréez seulement que je souffre pour vous,
Que mon cœur vous adore, et dites en vous-même :
Je ne veux point l'aimer, mais je veux bien qu'il m'aime.
La faveur est légère, et sans rien hasarder,
Philis, votre vertu peut bien me l'accorder.

III

DIALOGUE.

LYCIDAS, PHIDIAS.

LYCIDAS.

Philis ne m'aime plus, l'ingrate m'a quitté,
Elle n'a plus pour moi que de la cruauté;

Son changement me coûte une peine infinie,
Je l'aime, cependant, jusques à la folie !

PHIDIAS.

L'adorable Cloris est reine de mon cœur ;
Un blondin travesti du sien est le vainqueur;
Pour elle toutefois mon amour est extrême,
Mais l'ingrate pour moi n'en use pas de même.

LYCIDAS.

Le plus grand de mes maux est de n'espérer rien,
Hélas! de mon amour je n'attends aucun bien :
L'amour, quand il s'éteint, jamais ne se rallume ;
Je connois bien aussi qu'en vain je me consume.

PHIDIAS.

Quand on approche un cœur qui n'est point enflammé,
On peut avec le temps espérer d'être aimé;
Mais à dire le vrai, ce n'est pas s'y connoître
Que d'attaquer un cœur dont un autre est le maître.

LYCIDAS.

Un harangueur vêtu de la couleur de lys,
M'a détruit pour jamais dans l'esprit de Philis ;
Le perfide qu'il est, fût-il cent pieds sous terre !
Et maudit soit le jour qu'il vit jamais Saint-Pierre!

PHIDIAS.

Un galant inconnu vêtu de violet
Est aimé de Cloris, tout autre lui déplaît.
Maudite soit cent fois la perruque poudrée,
Et maudite cent fois sa pantoufle dorée !

LYCIDAS.

Combien j'ai fait pour rompre ma prison !
Mais mon mal est toujours plus fort que ma raison.
Je retombe toujours dans mes premières peines,
Et ne puis ni briser ni détacher mes chaînes.

PHIDIAS.

Combien j'ai dit de fois, à mon ingrate aussi :
Le rouge vous plaît trop, allez, sortez d'ici.
Je veux résolument me tirer d'esclavage,
Mais j'ai beau menacer, je n'en suis pas plus sage.

LYCIDAS.

Chère coadjutrice, objet jadis si doux,
Venez reprendre un cœur qui soupire pour vous :
Venez le retirer des mains de ma cruelle,
Et ne permettez plus qu'il languisse pour elle.

PHIDIAS.

Oh ! défunte marquise, objet de tant de vœux !
Vous, pour qui tant de fois j'arrachai mes cheveux ;
M'abandonnerez-vous à cette autre marquise,
Qui sans crainte de Dieu brûle les gens d'église ?

LYCIDAS.

Que faut-il faire enfin, que dois-je devenir ?
Le présent m'assassine et je crains l'avenir.
Juste ciel, que l'amour est une dure chose !
Malheureux le mortel dont ce tyran dispose.

PHIDIAS.

Mes affaires vont mal, il le faut avouer,
Hélas! je ne sais plus à quel saint me vouer ;
Je te parle d'amour et de la bagatelle :
Je pense qu'à la fin j'en perdrai la cervelle.

LYCIDAS.

Ah! j'avois tant juré de ne plus m'engager.

PHIDIAS.

Qui cherche le danger périt dans le danger.

LYCIDAS.

Qui veut ne plus aimer, doit éviter les dames :
Leurs yeux sans y penser mettent le cœur en flammes.

PHIDIAS.

Mais courrons-nous toujours après ce qui nous fuit?
C'est un vilain métier.

LYCIDAS.

Il n'apporte aucun fruit.

PHIDIAS.

Ne songeons plus jamais à l'amoureux mystère,
Et laissons là Philis et la petite chère.

LYCIDAS.

Pourrons-nous soutenir des dessins si hardis?

PHIDIAS.

Je m'en repens déjà.

LYCIDAS.

Et moi je m'en dédis.

PHIDIAS.

Ma foi, nous sommes fous de faire tant les braves.

LYCIDAS.

Oh! Philis!

PHIDIAS.

Oh! Cloris! nous sommes vos esclaves!
Adorable Cloris, d'où dépend tout mon bien,
Apprenez qu'en amour la couleur ne fait rien;
Et que tout bien pesé, les hommes de chapitre
Aiment peut-être mieux que les porteurs de mitre.

IV

MARGUERITE DE JOYEUSE [1], *

CHANOINESSE A POUSSOY [2] EN 1654.

A Ham, la belle Margot
Auroit été contente:
Mais pour troubler son repos,
Il ne lui faut pas de coq
Qui chante, qui chante, qui chante.

1 Marguerite de Joyeuse, sœur de la marquise De Brosses.
2 Auprès de Grandpré.

V

A LA MARQUISE DE RAMBOUILLET

AU NOM DE CINQ RELIGIEUSES DE SAINT-ÉTIENNE DE REIMS.

1655.

Cinq filles, ô grande Arténice [1],
Viennent vous demander justice,
Devinez contre quelles gens?
C'est contre l'un de vos enfants :
Un enfant qui toujours tempête,
Qui fait toute chose à sa tête,
Et dont enfin, pour dire tout,
On ne sauroit venir à bout.
Oui ; madame de Saint-Étienne [2],
Madame, fait par trop des siennes ;
Chacun en murmure tout haut,
Et l'on en parle comme il faut.
Elle mène une vie étrange,
Car elle ne dort ni ne mange.

1 Nom de Madame de Rambouillet. *(Note du manuscrit.)*
2 Louise-Isabelle d'Angennes, qui fut abbesse de Saint-Étienne de Reims.

Quand il faut la faire coucher
On est un an à la prêcher,
Et, lorsqu'il faut se mettre à table,
C'est une longueur effroyable;
Tantôt : Mon Dieu, je n'ai pas faim,
Je ne veux qu'un morceau de pain.
Tantôt : Notre soupe est trop grasse[1];
Que ce bœuf a mauvaise grâce !
O mon Dieu ! le méchant mouton !
Otez-moi ce vilain chapon,
Qu'il est dur ! c'est un coq sans doute !
Ce petit poulet me dégoûte.
Enfin, la dame fait si bien
Qu'elle ne mange presque rien :
Voilà le sujet de nos plaintes,
Et la cause aussi de nos craintes.
Qui ne prend repos, ni repas,
Va le grand chemin du trépas.
Or, nous voulons, quoi qu'il arrive,
Que notre chère abbesse vive :
La perdre, autant vaut trépasser;
Nous ne saurions nous en passer.
Madame, employez donc contre elle
Une puissance maternelle;
Donnez-lui si bien sur les doigts,
Qu'elle soit sage une autre fois;

1 Ce vers est sans rime dans l'édition de M. Walck.

Nous entendons par être sage,
Qu'elle mange bien son potage,
Qu'au matin elle prenne un œuf,
Mange à dîner mouton et bœuf,
Soupe à peu près comme sa nièce [1],
Fasse la nuit tout d'une pièce,
Et dorme jusqu'au point du jour.
Si vous nous faites ce bon tour,
Que le bon Dieu, grande Arténice,
A vos vertus rendant justice,
Vous mette dans son paradis
L'an mil sept cent soixante et dix.

VI

RÉPONSE D'ARTÉNICE *

A LA REQUÊTE DE CINQ DAMES DE SAINT-ÉTIENNE.

Chères dames de Saint-Étienne,
Que vous avez l'âme chrétienne !
Qu'on voit en vous de charité,
D'ardeur, de zèle et de bonté !
Vous êtes, par votre sagesse,
Les abbesses de votre abbesse;

1 Mademoiselle de Montausier, grande mangeuse.

Il faut sans contradiction
Que de son éducation,
Ainsi que personnes prudentes,
Vous soyez les surintendantes :
Elle a sans doute grand besoin.
Que d'elle l'on prenne bien soin ;
Sans craindre noises ni castilles,
Otez-lui surtout ses pastilles;
Car il ne faut dans les couvens
Pour tout parfum que de l'encens ;
Malades m'ont fait trop de peine,
Gardez qu'elle ne la devienne !
Ne considère-t-elle pas
Que je sors de cet embarras ?
Jusques à ma petite-fille,
Tout fut malade en ma famille,
Et je me suis vu quelque temps
Le Roger-bon-temps de céans.
J'enverrai ses sœurs au plus vite,
Ce printemps faire la visite;
On entendra votre rapport,
Et si l'on trouve qu'elle ait tort,
J'ordonne qu'à cette mutine
On donne bien la discipline;
Peut-être avant cette saison
La mettrez-vous à la raison.
En ce cas Monsieur Saint-Étienne
En santé toutes vous maintienne,

Autant celles qui le voile ont,
Et qui religieuses sont,
Que celles qui n'ont pas peut-être
Autrement envie de l'être.

Votre très-humble et très-obéissante servante,

DE VIVONE.

VII

POUR UN PETIT CHIEN *.

ENVOI A MADAME L'ABBESSE DE SAINT-ÉTIENNE.

Je suis un fidèle espion,
Et dans un petit corps j'ai le cœur d'un lion;
Illustre Rambouillet, honneur de nos bergères,
Du soin de vos brebis reposez-vous sur moi,
Et je vous engage ma foi
Que le loup n'en mangera guères.

VIII

ÉNIGME [1]. *

Je saute, je tracasse, et si je n'ai point d'os;
De tout le genre humain je trouble le repos;
Au sexe le plus beau je fais le plus d'outrages;
Dans l'ombre de la nuit, j'exerce mes ravages;
Je n'eus jamais respect pour Reine ni pour Roi,
Et personne ne peut durer avecque moi;
Mon teint n'égale pas la blancheur des étoiles,
Ainsi que le sanglier, on me prend dans des toiles;
On me punit alors des crimes que j'ai faits,
De grace et de pardon, l'on ne m'en fit jamais.
Je ne suis pas aussi de trop facile prise,
Et souvent pour m'avoir on se met en chemise.

1 On connait de Boileau une énigme sur le même sujet, datée de 1653 :

Du repos des humains implacable ennemie
J'ai rendu mille amants envieux de mon sort :
Je me repais de sang et je trouve la vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

IX

ÉNIGME *.

Je suis, comme l'on sait, un oiseau de passage,
Je ne parois jamais qu'en certaine saison ;
Je me fourre partout, plus effronté qu'un page,
Et je ne suis point fait pour garder la maison.
Je cache quelquefois les plus rares merveilles,
J'ai des yeux, mais sans yeux, et je n'ai point d'oreilles,
Je n'ai ni chair ni sang, je suis sec comme bois,
Je n'ai pas seulement l'usage de la voix,
Mais malgré tant de maux à quoi je suis en proie,
Sitôt que je parois, je fais naître la joie.

X

CHANSON *.

Marquise, en votre absence,
Que deviendront
Les jeux, les ris, la danse ?
Ils languiront :
Hélas ! hélas ! je crois qu'ils en mourront.

XI

A MADAME DE ***.

A très-dévote infirmière
Qui fait boisson pire que bière,
Experte à composer juleps,
Enfileuse de chapelets,
Pileuse d'herbes et racines
Et débrideuse de matines.

XII

CONTRE C... *,

QUI DEMEURA COURT A SAINT-ÉTIENNE.

Que dites-vous de ce bon père?
N'est-ce pas un homme excellent!
Il a jeté de la poussière
Aux yeux de monsieur le Vaillant[1].

1 Adrien le Vaillant, de Rouen, chanoine depuis 1649, depuis curé de Saint-Christophe.

Quelques envieux de sa gloire
Disent malicieusement
Que le défaut de sa mémoire
Fit honneur à son jugement.

Son discours aussi froid que glace
Donnoit à tous de la pitié,
Dieu lui fit une belle grâce
De n'en dire que la moitié.

Digne abbesse de Saint-Etienne,
Aumônez-lui quelque florin,
Et faites-lui dire une antienne
En l'honneur de saint Mathurin.

XIII

POUR LA COMTESSE DE BEAUJEU *,

DÉGUISÉE EN ÉGYPTIENNE.

Ta gorge fait honte à la neige,
Les lys auprès de toi perdent leur privilége,
Et ton teint efface le leur;
Belle Beaujeu, quelle erreur est la tienne,
De croire avec tant de blancheur
Passer pour une Égyptienne?

XIV

POUR MADEMOISELLE DE BEAUJEU *,

DÉGUISÉE EN AVOCAT.

Aux plus célèbres avocats
Dont le barreau fait tant de cas
Ce bel avocat fait la nique.
Que ses yeux ont un vif éclat !
Si vous vouliez, bel avocat,
Dieu ! que vous auriez de pratique !

XV

POUR LA MÊME *,

A LA MÊME OCCASION.

Aimable avocat sans lettre,
Heureux sur tous les humains,
Le client qui pourra mettre
Son affaire entre vos mains !

XVI

PORTRAIT*

DE MADAME CHARLOTTE DE BISCARAS.

Je m'accorde à toute chose,
L'été, l'hiver, tout m'est égal;
Aux volontés du sort jamais je ne m'oppose,
Et je jouis du bien sans me plaindre du mal.

Si le ciel me fait bon visage,
Je rends grâces à sa bonté;
Si le beau temps cède à l'orage,
J'espère après la nuit de revoir la clarté.

Mon humeur est toujours la même,
Je n'ai querelle ni débats.
J'aime sincèrement qui m'aime,
Et ne veux point de mal à qui ne m'aime pas.

Je me façonne à toute guise,
Et toute mode me convient.
Rien ne me choque, et ma devise
C'est : prendre le temps comme il vient.

XVII

VERS POUR LA MÊME *,

A LA FAÇON DU POÈTE NEUF-GERMAIN.

Sans vous chercher tant d'alibis,
Je vais vous dire tout mon cas;
Je mets des rubans sur mes bras,
Et dans mon doigt un beau rubis,
Pour plaire aux yeux de Biscaras.

Ce n'est point pour ses beaux habits,
Que le monde en fait tant de cas :
Ils ne sont point de velours ras,
Mais de simple poil de brebis,
Les vêtemens de Biscaras.

Je l'aime bien mieux que pain bis,
Et quoique des plus délicats,
Si nous étions entre deux draps,
J'irois bien, je crois, jusqu'à bis,
Pour la charmante Biscaras.

XVIII

CONTE *.

Monsieur l'abbé de Citeron
Étoit un abbé gros et rond,
Et si fort chargé de cuisine,
Que la feu reine Catherine
Lui demanda d'un ton fort doux :
Eh bien, quand accoucherez-vous?
Quand j'aurai, lui dit-il, madame,
Pu trouver une sage-femme.

XIX

A NOBL *.

Vous dites que Fanchon le-Belle
A l'ombre, a l'ascendant sur vous;
Il falloit être son époux,
Vous auriez l'ascendant sur elle.

XX

MASCARADE *

DE L'EMPEREUR ET AUTRES,

Aux jours gras 1656.

Le sieur Vite-en-greigue, opérateur ordinaire des pays bas et lieux circonvoisins,

Donne d'une essence merveilleuse pour guérir les filles des pâles couleurs, et d'une liqueur souveraine pour les femmes qui désirent des enfants ; il a aussi d'une branche de corail qui jusqu'à présent n'a point été vue, qui est d'un effet admirable pour adoucir la démangeaison des gencives ; il donne de plus d'un bol astringent qui a cette vertu de remettre l'honneur à toute sorte de personnes! L'essai n'en coûte rien à ceux et celles qui prendront la peine d'aller chez lui : il demeure à la rue de Trousse-Cote, à l'en-

seigne des Bons-Garçons, à la 3e chambre, le lieu est fort secret...

Ces messieurs les masques donnoient de ces billets aux dames, avec les vers suivants :

CHANSON NOUVELLE ET RÉCRÉATIVE

Sur le chant : *Si je t'en donne prends-en.*

Ma chère mère,
Ecoutez mes clameurs,
Soulagez ma misère,
Je sens de grandes douleurs!
N'ai-je pas assez d'âge
Pour me mettre en ménage?
C'est tout abus,
Je n'en puis plus,
Je veux goûter à ce jus.

Comment? ma fille,
Etes-vous hors du sens?
Vous êtes imbécile!
Vous n'avez que quinze ans.
Ne soyez pas si folle
De tenir ces paroles.
Ne songez pas
A ce tracas,
Il a trop d'embarras.

Hélas! ma mère,
Vous avez vos désirs,
Vous baisez bien mon père,
Vous prenez vos plaisirs.
N'ai-je pas assez d'âge
Pour me mettre en ménage?
C'est tout abus,
Je n'en puis plus,
Je veux goûter à ce jus.

Le Vendeur de chansons aux Dames :

Beau sexe, amateur des chansons,
Peut-être autant que des garçons,
En voulez-vous des plus nouvelles?
Je vous en fournirai de belles,
J'en ai fait de toute façon
Sans avoir suivi la leçon
Des savans maîtres de musique,
De laquelle je ne me pique :
Car je n'entends aucunement
B. mol, B. quart, ni tablature,
Je vous le dis tout franchement,
Ce que j'en fais, c'est par nature [1].

1 Cette facétie s'est trouvée dans le manuscrit de Reims, mais nous doutons qu'elle soit de Maucroix : ce n'est guère là son style.

XXI

ÉPIGRAMME.

Jean et Paul, ayant fait ripaille,
Voulurent tenter le hasard,
Et tirer à la courte-paille,
Lequel des deux étoit cornard.
Jean tire et prend la plus petite;
De quoi paroissant tout fâché,
Il se débat, peste et s'irrite,
Et dit que Paul l'avoit triché ;
Sa femme, qui n'aime querelle,
Voyant son mari tout en feu :
Ne disputez point, lui dit-elle,
Mon cœur, vous l'êtes de bon jeu [1].

1 Imprimée dans le recueil de *Poésies choisies* en 1660, in-12, t. II, p. 7.

XXII

AUTRE*.

Volontiers, disoit Alizon,
Je ferois avec vous la folle,
Mais le confesseur me désole,
Il n'entend rime ni raison.
Alizon parle avec sagesse :
Gens de Reims, amasseurs d'écus,
Si l'on n'alloit point à confesse,
Ma foi, vous seriez tous cocus !

XXIII

ÉPIGRAMME*
A UNE FILLE FORT ÉVEILLÉE.

Chère mignonne aux yeux si doux,
Vous ne me semblez pas trop sage.
Prenez bien garde qu'on ne vous...
Je n'en dirai pas davantage.

XXIV

COUPLET IMPROMPTU

POUR MADEMOISELLE DUFRESNE,

DITE L'ANGUILLE.

Comme une anguille
Dans l'eau vous ne frétillez pas;
Mais, si je me connois en fille,
Vous frétillez entre deux draps
Comme une anguille.

XXV

POUR LA COMTESSE DE LHÉRY

DÉGUISÉE EN RETHELOISE.

Cette Retheloise mignonne
A bien quelque postérité,
Mais toutefois le temps, qui n'épargne personne,
A du respect pour sa beauté;

Les plus jeunes, les plus gentilles,
N'ont point de plus jeunes appas,
Et qui ne la connoitroit pas,
Sans doute la prendroit pour une de ses filles.

Les vicomte et marquis de Lhéry étaient des Cauchon, capitaines et lieutenants de Reims depuis le xve siècle; Charles Cauchon, baron de Terneuf, capitaine de Reims, mort en 1674; François Cauchon, vicomte de Lhéry, son neveu, de 1674 à 1700; Louis-François Cauchon, marquis de Lhéry (ne s'est pas fait recevoir); Henri Cauchon, marquis de Sommièvre, de 1751 à 1774. — Au temps de Maucroix, le chef de cette famille étoit Charles Cauchon de Maupas, baron du Thour, père de Mme de Joyeuse.

XXVI

ÉPIGRAMME [1].

Quand Paul est chez vous, Sigismonde,
On voit deux miracles divers :
La plus belle fille du monde,
Et le plus sot faiseur de vers.

1 Imprimée dans le recueil de *Poésies choisies*, 1660, in-12, t. V, p. 312.

XXVII

AUTRE[1].

Il est vrai que mes vers n'eurent jamais d'appas,
Qu'on pourroit, sans me faire outrage,
Les mettre tous au rang des derniers de notre âge;
Mais il faudroit, Martin, que tu n'en fisses pas.

XXVIII

AUTRE[2].

Pour m'en prier si tu crois que je t'aime,
Lise, ton erreur est extrême :
Je n'ai pas trop de cruauté,
Mais, que veux-tu que je die ?
Amour est un enfant gâté ;
Il en fait moins plus on le prie.

1 Imp. *Poésies choisies*, 1660, in-12, t. I, p. 42. C'est une imitation de cette épigramme de Martial :

AD VELOCEM.

Scribere me quereris, velox, epigrammata longa.
Ipse nihil scribis ; tu breviora facis.

2 Imp. *Poésies choisies*, 1660, in-12, p. 395.

XXIX

AUTRE[1].

Javotte, l'on dit que Maucroi
Est à toute heure auprès de toi;
Cependant, belle qu'il adore,
N'est-ce pas bien pour enrager,
Qu'il n'ait pu s'y trouver encore
Quand sonne l'heure du berger?

XXX

AUTRE[2].

Lise est petite, vieille et louche,
Lise n'a que trois dents en bouche,
Je crois que Lise est toute d'os;
Mais au reste Lise est si forte
Que soir et matin elle porte
Une montagne sur le dos;

1 Imp. *Poésies choisies*, 1660, in-12, t. V, p. 316.
2 Imp. *Poésies choisies*, 1660, in-12, t. V, p. 399.

En cet état elle se prise,
Et pense m'avoir enchanté.
Que je puisse mourir si Lise
N'a moins d'esprit que de beauté.

XXXI

A IRIS [1].

A quoi sert de se tant défendre,
Puisqu'aussi bien il faut céder ?
Tu ferois mieux de laisser prendre
Ce que tous tes efforts ne sauroient plus garder.
Ce Oui que ton amant désire
Est-ce un mot, jeune Iris, qui coûte tant à dire ?

Ah ! si tu savois quelle joïe
On goûte en de chastes amours !
Tous les jours sont filés de soie,
Et les nuits sont cent fois plus belles que les jours ;
Douces nuits, qui jamais encore
N'ont fait voir sans regret le retour de l'aurore !

1 *Poésies choisies*, recueil de Sercy, 1660, in-12, p. 313.

Quitte cette humeur obstinée;
Désormais c'est trop attendu;
Ne fais plus languir hyménée,
Et tâche à regagner le temps qui s'est perdu.
La saison qui d'aimer convie
Ne dure pas, Iris, tout le cours de la vie.

Penses-tu donc que ta jeunesse
Verra deux fois trente moissons,
Et que l'hiver de la vieillesse
N'aura jamais pour toi ni neiges ni glaçons?
Non, non, du sort les lois fatales
Ne se révoquent point, et pour tous sont égales.

Le temps qui détruit toutes choses
Et qui s'enfuit d'un vol si prompt,
Un jour fera sécher les roses
Qui si pompeusement fleurissent sur ton front;
Tu vieilliras, et tes années
N'iront point de leur soir devers leurs matinées.

Maintenant donc que ton jeune âge
T'offre des plaisirs infinis,
Ne retarde pas davantage
La gloire et le bonheur du fidèle Daphnis,
Lui dont les larmes excessives
Ont fait monter la Marne au-dessus de ses rives.

Écho qui ne sauroit se taire,
Garde infidèle des secrets,
Au fond de ce val solitaire
A redit mille fois ses amoureux regrets;
Et les rochers les oyant dire,
Cessant d'être rochers, ont pleuré son martire.

Ainsi, d'une amitié sincère,
Alcidon tâchoit en ses vers
De fléchir la nymphe sévère
Qui tient son cher Daphnis esclave dans ses fers.
Il la fléchit, et cette belle
Perdit lors pour Daphnis le titre de cruelle.

XXXII

A PAPETTE *,

SUR DE L'ESSENCE DE FLEUR D'ORANGE.

Douce fleur d'orange,
Inspire au bel ange
Dont je suis la loi
Quelque douceur pour moi.

XXXIII

ÉPIGRAMME [1].

La belle qui cause nos pleurs
Est morte des pâles couleurs,
Au plus bel âge de sa vie.
Pauvre fille! que je te plains
De mourir d'une maladie
Dont il est tant de médecins!

1 Imprimée dans le *Menagiana,* édition 1715, t. III, p. 147 : il y est dit que cette épigramme étoit un couplet qu'on chantoit populairement en 1663; elle est aussi dans les *Annales poétiques* et dans beaucoup d'autres recueils.

« Chacun, comme l'on sait, a la couleur particulière qu'il affectionne plus qu'une autre : l'un prend le rouge, l'autre le jaune; chacun aussi a son aversion pour quelque couleur. Une jeune demoiselle, interrogée quelle couleur elle haïssait le plus? « Les pâles couleurs, répondit-elle. » A propos de quoi je remarquerai que ce joli couplet tant chanté en 1663 :

La fille qui cause nos pleurs...

est de feu sieur François Maucroix, alors avocat à Paris, et depuis chanoine à Reims, où il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, le 19 d'avril 1708. » (*Menagiana,* p. 147.)

XXXIV

POUR PAPETTE *.

Jeune beauté toute parfaite,
Chacun dit, voiant vos appas :
Bien heureux, charmante Papette,
Celui que vous ferez papa !

XXXV

POUR LA MÊME *.

Qu'elle a le visage poupin !
Ma foi je crois qu'une guigui
Toute aussi droite qu'un sapin
Seroit bien le fait de Pinguis !
Pour moi je prendrai de l'orpin :
Car depuis six mois je languis
Sans pouvoir gagner un lopin
Du cœur de la belle Pinguis.

XXXVI

POUR PAPETTE*.

Au sacré badinage
Philis se va ranger :
Moi je vais enrager.
A vivre davantage
Je ne veux plus songer.
Au sacré badinage
Philis se va ranger.

XXXVII

MADRIGAL*.

La mort est moins cruelle
Que les maux que je sens;
Vous qui charmez mes sens,
Que pour vous trouver belle,
Je passe mal mon temps !
Mes jours sont languissans,
La mort est moins cruelle
Que les maux que je sens.

XXXVIII

AUTRE *.

Pinguis, cet objet plein d'appas,
Me préfère le grand Colas,
A cause de sa bonne table :
La belle l'appelle son cher,
Et croit qu'un homme est bien aimable,
Quand il donne bien à mâcher.

XXXIX

LE SONGE.

A IRIS.

En rêvant cette nuit, ma belle,
J'ai cru te serrer dans mes bras:
Iris, ô que tu n'étois pas
Cette Iris qui m'est si cruelle!
Dans ces moments délicieux,
Sans que tu fisses la farouche,
J'ai mille fois baisé tes yeux,
Et mille fois baisé ta bouche;

J'ai pâmé sur ton sein de lis,
Pour qui l'amour même soupire ;
Divine Iris, j'ai bien fait pis,
Mais je n'oserois te le dire.

XL

A MADAME LA MARQUISE DE RAMBOUILLET

SUR LA MORT DE MADAME DE GRIGNAN, SA FILLE.

1665.

Marquise, de nos jours le plus rare ornement,
Ta fille incomparable est donc au monument.
Après tant de malheurs, dont la foule importune
En vain a tant de fois ton grand cœur combattu,
Le ciel te réservoit encor cette infortune,
Ou cette occasion de montrer ta vertu.

XLI

CONTRE MALÉDICTIN[1]. *

Le défroqué disoit à l'écrevisse :
Vous remuez d'assez bonne façon ;
Au jeu d'amour vous n'êtes point novice.
L'ainé Maucroix vous fit bien la leçon :
Tourlon tonton, tontaine tonton.

Malédictin, que je plains ta misère !
N'es-tu pas fou.....
C'est pis cent fois que rames en galère,
Et nuit et jour tirer à l'aviron
Tourlon tonton, etc.

XLII

CHANSON *.

Les deux belles Résillis (*bis*)
Ont épousé deux maris (*bis*),

1 C'est contre Saint-Méloir, grand vicaire du cardinal de Barberin.

Deux maris, non pas deux hommes,
Qui ne valent pas deux pommes !
Lampons, lampons,
Camarade, lampons.

La charmante Résilli
Après dix ans de clôture,
Avec un fort gros mari
Turlure,
Veut hasarder une enflure,
Robin turlure lure.

XLIII

A L'ABBÉ N...[1]

Dans tes impertinents discours
Rien n'est de nature à plaire,
Et l'on s'écrie : « Heureux les sourds ! »
Quand on te voit monter en chaire !

1 Publiée dans le *Remensiana*, 1845.

XLIV

CHANSON *.

C'est ici la place et le lieu
Où sans nulle crainte de Dieu
Gentille La Vallière,
Eh bien !
Jadis se laissa faire...
Vous m'entendez bien.

XLV

ÉPIGRAMME *.

Tyrsis, que nos humeurs légères
Sont sujettes au changement !
Jadis tu ne me voyois guères,
Encor c'étoit bien froidement :
Mais depuis l'heureuse journée,
Que Philis m'a donné sa foi,
Et que des liens d'hyménée
Cette belle est jointe avec moi,
Je suis ton cher et ton fidèle,
Tu ne me vois point à demi :
Mais, Tyrsis, ma femme est trop belle,
Pour te croire tant mon ami.

XLVI

SUR LA MORT D'UNE CHIENNE

NOMMÉE BLANQUETTE.

Blanquette, durant votre vie,
Vous couchiez avec Philis,
Vous dormiez sur son sein de lis;
Vous étiez bien aise, ma mie.

Or çà, Blanquette, en bonne foi,
Combien par jour vous baisoit-elle?
— A tout moment. — La somme est belle;
C'est presque la rançon d'un roi.

Là, là, ne vous plaignez de rien,
Quoique la mort vous ait ravie :
Bien des gens vous portent envie,
Qui sans doute vous valent bien.

XLVII

LA VACHE IO.

Belle Philis, aux yeux de tous
Io fut moins blanche que vous;
Quoiqu'au rapport d'Ovide on sache
Qu'Io fut belle et blanche vache.
Vous savez l'histoire, je croi.
Io fut la fille d'un roi,
Que dis-je, d'un roi? non, son père
Étoit, je pense, une rivière;
Pourtant je ne veux l'assurer,
Car il ne faut de rien jurer.
Quoi qu'il en soit, Io fut fille
Si gracieuse et si gentille,
Que Jupin, le maître des dieux,
Daigna lui faire les doux yeux,
Et tant fit autour de fredaines,
Qu'il fut bien payé de ses peines,
En dépit de tous les jaloux;
Car ces dieux étoient de faux loups,
Et n'étoit si fin que moutarde,
Qui leur donnoit sa fille en garde.

Or, Jupin, qui le trouvoit bon,
Voulut empêcher que Junon
Ne traversât ses amourettes
Et ne lui vînt chanter goguettes;
Donc, de peur de noise, Jupin,
Sans en parler, un beau matin,
Fit, par je ne sais quelle adresse,
Une vache de sa maîtresse,
Si blanche et d'un poil si poli,
Qu'il n'étoit objet plus joli
Dans tout le voisin pâturage.
Maints taureaux d'amoureuse rage
En furent presque forcenés,
Mais ce n'étoit pas pour leur nez;
Mercure, gardien de la vache,
Leur retroussoit bien la moustache,
Quand par de doux mugissements
Ils lui parloient de leurs tourments.
Ainsi fut jadis transformée
Du grand Jupin la bien-aimée
Et porta cornes sur le front.

Aujourd'hui bien d'autres en ont,
Qui, suivant le commun proverbe,
Ne vont pas aux champs paître l'herbe.

XLVIII

ÉPIGRAMME *.

Quand je devrois fâcher Thomasse,
Je veux lui soutenir en face
Que son prétendant n'est qu'un veau,
Et qu'un peu de concubinage
Avec un tel godelureau
Est moins honteux qu'un mariage.

XLIX

AUTRE *.

A ne vous rien dissimuler,
Nous sommes d'humeur bien contraire :
Vous le faites sans en parler
Et moi j'en parle sans le faire.

L

MADRIGAL *.

A MONSIEUR DE MAUCROIX.

La sagesse est un fruit de l'arrière-saison,
Un vieillard peut aimer, et garder la raison.
Conserver la raison, le peut-on quand on aime
Un objet plus cher que soi-même ?
Tu te trompes, mon cher : évitons tant d'appas,
Fuyons, en attendant un bienheureux trépas.

Souverain bonheur de la vie,
Bienheureuse tranquillité,
C'est à vous que je sacrifie :
Vous faites ma félicité.

LI

A MADAME DE BERIEUX,

DEPUIS MARQUISE DE ROTHELIN.

Je vous rends graces du tonneau ;
Je n'en vis jamais un si beau ;

Nos tonneliers de la Couture,
Si savants en architecture,
Un tel n'en feroient en dix ans;
Plutôt prendroient la lune aux dents.
Quant au magnifique rosaire,
Je le dirai, c'est chose claire,
Avec grande dévotion,
A votre bonne intention;
Mais si ce n'est cette semaine,
Vous attendrez bien la prochaine.
Madame, au reste, dites-nous,
Quand on s'aperçoit qu'un époux
Soigneusement ôte et s'arrache
Tous les poils blancs de la moustache,
Qu'à sa femme il fait les doux yeux,
Lui tient maint propos gracieux;
En bonne foi que signifie
Une pareille prophétie?
Par respect, je ne dirai point
Ce que je pense sur ce point,
Car à dame de conséquence
On ne dit pas ce que l'on pense.
Mais enfin vous trouverez bon
Qu'à telle fin que de raison,
De bonne heure l'on vous fournisse
De berceau, langes et nourrice[1];

1 C'étoit une tromperie, la nourrice étoit une poupée.
(Note du manuscrit.)

Et vous, dans neuf mois au plus tard,
Vous nous fournirez de poupard.
Cependant recevez l'hommage
De notre aimable voisinage;
Malgré vos partements soudains,
Chacun vous y baise les mains;
On vous estime, on vous honore,
Peu s'en faut qu'on ne vous adore.

Nota. Les vers ci-dessus ayant été faits et écrits, un mois après l'on y ajouta les suivants en envoyant la nourrice, qui s'étoit fait un peu attendre.

LII

A LA MÊME.

Encor que nous soyons des gens
A vrai dire un peu négligents,
N'en faites point de raillerie,
Mais considérez, je vous prie,
Qu'on ne doit rien précipiter;
Qu'on perd tout pour se trop hâter;
Et qu'il faut, en bonne justice,
Du temps pour faire une nourrice:
Quelques-uns y mettent neuf mois,
Quelques-uns des ans plus de trois.

Un seigneur qu'on ne nomme mie[1],
Dont la femme est fort votre amie,
Depuis long-temps fait son devoir
D'y travailler matin ou soir ;
Et pourtant, malheur qu'on déplore!
Nourrice n'a pu faire encore.
En un lieu fort proche d'ici,
On vous fit faire celle-ci ;
Mais comme elle est d'humeur civile,
Et d'un abord assez facile,
Prenez garde qu'un marjolet
Ne chiffonne son bavolet,
Et ne vienne troubler le lait.
Adieu, je suis votre valet.

LIII

A LA MÊME.

Vous pourriez bien vous repentir
De n'avoir pas daigné venir
A notre incomparable foire,
Digne d'avoir place en l'histoire;

1 Madame de Berieux n'avoit point d'enfants.

Car depuis plus de dix printemps
On n'y vit tant de belles gens.
La jeune beauté de campagne,
Avec l'amant qui l'accompagne,
En ses magnifiques atours
S'y vient promener tous les jours.
On y voit des gens à panaches,
Des cochons, des chevaux, des vaches;
On y vend pain, vin, clous, lacets,
Et même de fort bons sifflets.
Pour faire honneur à notre fête,
Vous saurez qu'une étrange bête
D'un pays qui n'est pas trop près
Est venue ici tout exprès;
Diriez-vous bien comme on l'appelle?
Est-ce un lion, mâle ou femelle?
Sans vous tenir le bec en l'eau,
Madame, on l'appelle un chameau;
C'est une bête fort bossue,
Elle a plus long col qu'une grue,
Son poil est tirant sur le gris;
L'animal est des mieux appris,
Il fait fort bien la révérence,
Il ne s'en faut rien qu'il ne danse:
Et même l'on tient pour certain
Qu'il parlera bientôt latin.
Si Dieu, par sa miséricorde,
N'assiste nos danseurs de corde,

Ils ne feront pas de vieux os,
Encore qu'ils soient bien dispos[1];
Ils font cent tours et cent gambades,
Se donnent doubles estrapades:
Enfin l'on diroit à tout coup
Qu'ils s'en vont se rompre le cou.
Surtout une femme y fait rage;
Elle danse vêtue en page,
Sans quoi, comme la corde est haut,
On pourroit voir plus qu'il ne faut;
Arlequin est près de la belle,
Il veut, parfois, danser comme elle,
Mais le butor n'y connoît rien,
Et fait mal ce qu'elle fait bien.
Au reste, ses bouffonneries
Et ses froides plaisanteries[2]
Font bien rire les villageois
Et souvent aussi nos bourgeois.
Mais comme souvent l'allégresse
Amène après soi la tristesse,
Je crois qu'après ces passe-temps
J'aurai bien de mauvais moments,
Car P...., la mère et la fille,
Avecque toute leur famille,

1 Ma foi, je les trouve en danger
De ne pas longtemps pain manger.
(*Texte Walck.*)

2 Ce vers est passé dans l'édition Walck.

S'en vont quitter notre cité,
Et passer aux champs tout l'été [1].
J'en suis en grande déplaisance;
Pour la mère encor, patience,
Peut-être on s'en consoleroit;
Mais de la fille on ne sauroit.
Quand je pense à cette aventure,
En conscience je vous jure,
Illustre dame de Berieux,
Que j'en ai les larmes aux yeux.

1 Mais comme le destin enchaîne
Ici bas le bien et la peine,
Tous ces passe-temps en plaisirs
Nous vont laisser bien des soupirs;
Car P..... la mère et la fille
S'apprêtent à quitter la ville
Et vont à C.... demeurer
Tant que l'este pourra durer.
(Texte Wadeck.)

FIN DU LIVRE III.

LIVRE IV.

(1670 A 1689.)

POÉSIES
DE MAUCROIX

I

LA VESPIÈRE,

COMÉDIE.

PROLOGUE.

LA M...

Nous prétendons jouer monsieur de la Vespière :
C'est un noble, bâti de gentille manière ;
Ses discours, ses exploits, les traits de son esprit,
Serviront de sujet à ce digne récit.

M. B...

Mais, figurez-vous bien un noble de campagne,
Reclus dans sa chaumière avecque sa compagne,
Chaste, prude, fort laide, au teint jaune et hâlé,
Et tirant quelque peu sur le cochon brûlé.
Sa dure et sèche main, depuis son mariage,
N'a pu souffrir des gants le fâcheux esclavage ;
Mais cette noble main, nourrice de dindons,
A versé mille fois le lait clair aux cochons.
Quant à monsieur leur fils, leur unique espérance,
C'est un aimable enfant, il garnit bien sa panse,
Et toujours dans la main il tient quelque morceau
De flan ou de pâté, de tarte ou de gâteau.
Il a sur son jupon cent taches bien écrites,
Et son petit minois crasseux de pommes cuites.
Monsieur de la Vespière, au reste, est un seigneur
Délicat, tête-bleu ! dessus le point d'honneur;
Dans la Flandre autrefois il a bien fait des siennes.

LA M...

Diantre ! il fuit des premiers au camp de Valenciennes.
Nous allons maintenant vous le représenter
Quand quelque nobilis s'en vient le visiter.
Prêtez-nous audience, ouvrez bien vos oreilles :
Tous nos comédiens vont vous faire merveilles.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE BARON, LA VESPIÈRE, Mme DE LA VESPIÈRE.

LA VESPIÈRE.

Est-ce toi, cher baron?

LE BARON.

Ton serviteur, ma foi:
La Vespière, je viens dîner avec que toi.

LA VESPIÈRE.

Tu sois le bien venu! mais pourquoi me surprendre.
Baron? tu me devois avertir de t'attendre:
De te bien régaler j'aurois fait mon devoir.

LE BARON.

Tu te moques, mon cher, je ne viens que te voir.

LA VESPIÈRE.

Ma femme est-elle là? La voici qui s'avance,
Et qui te vient, mon cher, faire la révérence.

LA DAME.

Vraiment, monsieur, vraiment, pourquoi venir si tard?
Vraiment, c'est se moquer! vous n'aurez que du lard.

LE BARON.

Ah! madame, on sait bien par toute la Champagne,
Que l'on trouve chez vous le pays de Cocagne.

LA DAME au Baron.

Monsieur, permettez-moi, pour un petit moment,
De dire à mon mari quatre mots seulement.
(A son mari.)
Que ferai-je apprêter, monsieur ?

LA VESPIÈRE.

Voici, ma chère,
La fleur de nos amis, faites-lui bonne chère.
Faites-nous préparer un bon cochon de lait.
Un cochon bien rôti, voilà notre vrai fait.

LA DAME.

Oui, mais où voulez-vous que j'aille vous le prendre?
Nous n'en avons plus qu'un, qu'on n'a jamais pu vendre.
Je crois qu'il est étique.

LA VESPIÈRE.

Eh bien ! il le faudra
Bien arroser de beurre : allons, il passera.
De la cuisine enfin sur vous je me repose.
Mais avec le cochon il faut quelqu'autre chose.

LA DAME.

Nous n'avons que ce coq...

LA VESPIÈRE.

Quel coq !

LA DAME.

Notre coq, là,
Qui tomba dans le puits hier et se néia.

LA VESPIÈRE.

J'ai peur qu'il ne soit dur.

LA DAME.

Oh! point.

LA VESPIÈRE.

Bien! qu'on l'apprête;
Mais au moins coupez-lui les ergots et la crête.
Peut-être pour chapon qu'on le fera passer.

LA DAME.

Notre vin est au bas, en irai-je percer?

LA VESPIÈRE.

Eh bien, pour être au bas, faut-il, la ménagère,
Percer un tonneau plein? Qui boira la bassière?
Tirez de la bassière; eh! monsieur le baron
Le plus souvent chez lui n'en boit pas de si bon.
Voilà mon ordre, allez.

(Au baron.)

Je te demande excuse,
Mon cher: que fais-tu là?

LE BARON.

Tu le vois, je m'amuse
A voir ton almanach.

LA VESPIÈRE.

C'est le séjour d'Arras.

LE BARON.

Un boulet y faillit à m'emporter le bras.

LA VESPIÈRE.

Un bigre d'Allemand, avec son grand panache,
S'en vient d'un pistolet me friser la moustache.
Il ne s'en vanta pas, je le joins à l'instant,
Et vous tire, morbieu ! mon homme à bout portant.
A quatre pas de là, je le vois qui chancelle,
Et qui ne pouvoit plus se tenir sur sa selle.
Le bigre, dis-je, en a tout ce qui lui en faut.
Tête-bleu ! c'étoit là, mon cher, qu'il faisoit chaud ;
Nos jeunes fanfarons, avec leurs mines fières,
Ne parlent aujourd'hui que de leurs janissaires ;
Mais s'ils s'étoient trouvés dans la plaine de Lens,
C'est là ! morbleu ! c'est là qu'ils auroient vu des gens !

LE BARON.

Les Turcs pourtant font rage avec leur cimeterre.

LA VESPIÈRE.

Il n'est rien plus aisé qu'à les mettre par terre,
Pincez-les brusquement quand ils lèvent le bras,
Et laissez-les après jouer du coutelas.

LE BARON.

C'est s'entendre, cela ! tête-bleu ! La Vespière,
Vrai Dieu ! tu t'en demêle à la belle manière,
Et suivant ton avis, je pense qu'en effet
Nos preneurs de Candie auroient bientôt leur fait.

SCÈNE II.

LE BARON, LA VESPIÈRE, LE VICOMTE.

(*Patata, patata*. M. le Vicomte monté sur son cheval de bois et ses sabots aux pieds, galope son coursier.)

LA VESPIÈRE.

Quel sabat de sabots! D'où vient cette tempête?
(Tout bas à l'oreille du Vicomte.)
Vicomte, c'est donc vous qui nous rompez la tête,
Et qui faites ici du bruit mal à propos!
Fripon, vous ne sauriez déchausser vos sabots,
Et prendre vos souliers, quand il nous vient visite!
Je vous aurai tantôt; sortez d'ici, mais vite!

LE BARON.

Eh! ne le chassez pas: revenez, mon mignon.

LA VESPIÈRE.

Faites donc serviteur à monsieur le baron,
Et mouchez-vous, morveux!
(Le Vicomte se mouche sur sa manche.)
Vilain, sur votre manche!
Où donc est le mouchoir qu'on vous a mis dimanche?

LE VICOMTE.

Je n'en ai point.

LA VESPIÈRE.

Fripon! il perd tout ce qu'il a.

LE VICOMTE.

On ne m'en a jamais donné, mon beau papa.

LA VESPIÈRE, bas à l'oreille du Vicomte.

Quoi ! vous osez encore mentir en ma présence,
Je vous étrillerai tantôt, mais d'importance !
Vous venez vous moucher... avec des sabots !
Petit coquin ! ce soir nous en dirons deux mots.
Mais sais-tu bien, baron, que c'est un bon usage,
De donner des sabots aux enfants en bas âge.
Mon père, qui prenoit grand soin de ses enfants,
Nous en faisoit porter jusqu'à près de quinze ans ;
C'est la maxime aussi du vieux comte de Lerme.

LE BARON.

Le sabot rend le pied et plus droit et plus ferme.

LA VESPIÈRE.

Entre nous, mille fois je me suis étonné
Qu'à monsieur le Dauphin on n'en ait pas donné.
Mais les enfants des rois sont nourris comme d'autres,
Ils sont plus négligés bien souvent que les nôtres.
J'ai peur que de longtemps nous n'ayons à dîner.
Attendant que l'on serve, allons nous promener,
Je te veux consulter sur une bergerie,
Et nous ferons après un tour à l'écurie.

SCÈNE III.

LA VESPIÈRE, LE BARON, NICOLAS, valet.

LA VESPIÈRE.

Qu'est-ce que tu tiens-là ?

NICOLAS.

Monsieur, c'est un papier.

LA VESPIÈRE.

Qui te l'a mis en mains ?

NICOLAS.

C'est comme un cavalier.

LE BARON.

Si c'étoit un cartel, je suis à ton service.

LA VESPIÈRE.

C'est bien pis !

LE BARON.

Qu'est-ce donc ?

LA VESPIÈRE.

Un acte de justice !
C'est un exploit ; tôt, tôt ! qu'on prenne le sergent !

NICOLAS.

Vous ne le tenez pas, il court comme le vent.
Aussitôt qu'il a là griffonné son grimoire,
Et resserré sa plume et sa grosse écritoire,

Le drôle s'en est fui, mais plus vite qu'un daim :
On l'a perdu de vue en moins d'un tour de main.

LA VESPIÈRE.

Morbleu ! qu'il a bien fait ! de mille coups de gaule
J'aurois de ce maraud chamaré les épaules !
Pour moi, je ne sais plus comme le roi l'entend,
Mais on traite bien mal la noblesse à présent :
On ne regarde plus aujourd'hui qui vous êtes !
Devez-vous ? nul quartier, il faut payer ses dettes !
Quel désordre ? Peut-on croire ce que l'on voit ?
Contraindre un gentilhomme à payer ce qu'il doit !

LE BARON.

Morbieu ! c'est un abus : quelle que soit la somme,
Jamais on ne devroit poursuivre un gentilhomme.
Cependant pour cinq sols, des faquins de sergens
Nous viennent assigner ainsi que d'autres gens.

LA VESPIÈRE.

Il est vrai, tête-bleu ! La semaine dernière,
Ils me firent un tour digne de l'étrivière.
J'envoiois vendre à Reims des poulets, des dindons,
Des canards barboteux, des oies, des chapons ;
Enfin on en avoit rempli trois grandes cages.
Ma femme, qui s'entend en ces petits ménages,
Etoit de la partie et suivoit le canard.
Se fier à ses gens, c'est se mettre au hasard !

De se garnir la main ils font peu de scrupule,
Et pensent se sauver, quand ils ferrent la mule.
Notre volaille arrive au marché, quand voilà
Qu'un homme à qui je dois quinze francs passe là.
Il reconnoit mes gens ; lors sans plus de langages,
Le tout pour quinze francs, fait saisir mes trois cages !
Que dis-tu de ce tour?

LE BARON.

Ce coquin, ce fripon,
Doit, par la tête-bleu, mourir sous le bâton !
Non, il n'est point pour lui de mort assez cruelle.

LA VESPIÈRE.

D'accord, mais gare aussi l'affaire criminelle !
Aussitôt cent archers fondent dans ma maison :
J'en serai pour les frais et six mois de prison.

LE BARON.

Quand j'y pense en effet, cela seroit à craindre.

LA VESPIÈRE.

Ah ! mon cher, qu'aujourd'hui la noblesse est à plaindre !
Qu'est devenu le temps où voiant un château,
Le plus hardi sergent sentoit frémir sa peau?
Quelque sot eût alors payé des arrérages.
Tel n'a pas un valet, qui nourrissoit des pages.
Un gentilhomme alors d'un air impérieux,
Devant son créancier ne baissoit point les yeux.

Le regardoit en face, et, plein de confiance,
Jamais ne le prioit de prendre patience ;
Au lieu de paiement parloit de ses combats,
Et traitoit mon bourgeois toujours du haut en bas,
Mais ce temps-là n'est plus, on a changé de mode :
La noblesse à présent suit une autre méthode,
Il faut bien humblement parler au créancier,
Et l'appeler « Monsieur ! » ne fût il qu'un mercier !
Surtout messieurs de Reims sont fiers comme le diable.
C'est une nation du tout insupportable ;
Non, dans tout le royaume, il n'est point de cité
Où l'on traite si mal les gens de qualité !
Vois-tu bien cet exploit, je t'en dirai la cause,
Et vais naïvement te raconter la chose.
J'allai chez mon marchand, pour compter et savoir
Quelle somme à peu près je lui pouvois devoir.
En comptant, par hasard, par malice peut-être,
Parlant à mon marchand, je l'appelai mon maître.
« Mon maître ! tête-bleu ! reprit-il à l'instant,
Mon maître, monseigneur, veut de l'argent comptant ;
Et si, sans le payer, vous sortez de sa porte,
La race des sergens n'est pas encore morte.
Je vous le ferai voir, j'en jure sur ma foi,
Et que vous entendrez bientôt parler de moi !
Je vous trouve plaisant, avec votre « Mon maître ! »
Gentilhomme à dindons, où pensez-vous donc être ? »
Il fallut doucement essuier tout cela,
J'enrageois, mais le mieux fut de partir de là,

Et sans plus de discours, trousser vite bagage,
Car j'entendois déjà braire le voisinage.
Il ne fait pas trop bon de jouer à ces fous,
Ces marauds sans respect m'auroient roué de coups!
Je me souviens encor de la guerre civile,
Et comme on régaloit les D... en cette ville.

LE BARON.

Mais enfin, La Vespière, à quoi se peut monter
La somme que tu dois?

LA VESPIÈRE.

Il faut pour m'acquitter
Cinquante bons écus.

LE BARON.

Oh! oh! la dose est forte!

LA VESPIÈRE.

D'une ou d'autre façon, si faut-il que j'en sorte.
Je nourris deux cochons, mais si gras et si gros,
Que l'on pourroit jouer à trois dez sur leur dos;
Ils ne chôment jamais, toujours leur auge est pleine.
De lait clair à toute heure ils s'enflent la bedaine :
Ma femme en est charmée, ils sont ses favoris,
Elle les a nommés Céladon et Claris;
Car c'est mâle et femelle: or à bon marché faire,
J'en aurai sans faillir vingt écus de la paire;
J'ai quelque peu de blé, mais quoi! c'est comme rien,
Car l'on ne trouve pas qui demande « Combien? »

SCÈNE IV.

NICOLAS, valet, LE BARON, LA VESPIÈRE, Mme LA VESPIÈRE, NANON, servante.

NICOLAS.

Eh lost! monsieur, eh lost!

LA VESPIÈRE.

Comme celui-là crie.

NICOLAS.

Monsieur de la Trullaine et monsieur de Lortie!
Ils se vont égorger ! ils ont mis pourpoint bas !

LA VESPIÈRE.

Courons-y.

LA DAME.

Non, monsieur, vous ne sortirez pas.

LA VESPIÈRE.

Ma fille, laissez-moi.

LA DAME.

Non, qu'on ferme la porte!

LA VESPIÈRE.

Mais ce sont mes amis qui s'égorgent.

LA DAME.

N'importe.

LA VESPIÈRE.

Mon cœur, ne me retiens pas. Je ne risquerai rien,
Je ne me battrai pas.

LA DAME.

Mon Dieu, je le sais bien !
Par hasard toutefois, il en peut prendre envie.

LA VESPIÈRE.

Laissez-moi sortir.

LA DAME.

Non.

LA VESPIÈRE.

Je dépite, Marie,
Lâchez-moi donc, vous dis-je, ou nous avons du bruit.

LA DAME.

Non, non, non !

LA VESPIÈRE.

Quelquefois votre tête vous nuit.

LA DAME.

Rien.

LA VESPIÈRE.

Ne vous faites pas une méchante affaire.

LA DAME.

Soit.

LA VESPIÈRE.

ain pèse plus deux fois qu'à l'ordinaire.

LA DAME.

Hasard !

LA VESPIÈRE.

Vous me voulez dérober, sur ma foi,
Mon cher cœur, un pesant souvenez-vous de moi !

LA DAME.

Eh bien?

LA VESPIÈRE.

La patience enfin tourne en furie.

LA DAME.

Qu'elle tourne !

LA VESPIÈRE.

Morbleu, c'est trop de niaiserie,
Lâchez-moi, tout à l'heure, ou....

LA DAME.

J'aime mieux mourir.

LA VESPIÈRE.

Tu ne lâcheras pas!

LA DAME.

Non.

LA VESPIÈRE, lui donnant un soufflet.

C'est trop en souffrir !

LA DAME.

Miséricorde ! à l'aide ! au secours ! il m'assomme !
Hélas ! je suis meurtrie. Oh ! le malheureux homme !
Voilà comme il m'en fait tous les jours ! Le vilain
Me donne plus de coup que de morceaux de pain !
Mon Dieu, je n'en puis plus ; cette farouche bête
D'un soufflet m'a mis l'œil quasi hors de la tête ;
Regardez, Nanon, je crois qu'il est bien noir.

NANON.

Madame, il est bien laid.

LA DAME.

Je n'en saurois plus voir.
Comme je suis bâtie, il faut que je me cache,
De trois jours pour le moins je ne trairai de vache.

SCÈNE V.

LA TRULLAINE, LORTIE, LE BARON, LA VESPIÈRE.

LA VESPIÈRE.

Je rends grâces au ciel de ce qu'il a permis
Qu'à la fin, sans combat, vous êtes bons amis.
Mais sans être indiscret par un excès de zèle,
Peut-on savoir, messieurs, d'où vient votre querelle?
Vous savez qu'entre amis il ne faut rien celer.

LORTIE.

La chose ne vaut pas la peine d'en parler.
Sans vous rien déguiser, hier, je vous avoue
Que la main de monsieur se trouva sur ma joue
Un peu plus rudement même qu'il ne falloit.
Moi je pris aussitôt cela pour un soufflet ;
Mais, ce matin, monsieur m'a juré sur sa vie
Que de me souffleter il n'eut jamais d'envie.
Je l'ai cru, car enfin, encor ne faut-il pas
D'un duel sottement s'attirer l'embarras !
Et craignant des édits les défenses sévères,
Nous nous sommes tous deux embrassés comme frères.
Voilà ce qu'on appelle avoir sens et raison :
Car enfin, ces duels ne sont plus de saison.

SCÈNE VI.

LE BARON, LA VESPIÈRE, LA TRULLAINE,

DEUX CAVALIERS ACCOURANT A TOUTE BRIDE.

PREMIER CAVALIER.

Arrête, la Trullaine, arrête, arrête, arrête,
Tête-bleu, nous voulons avoir part à la fête.

LA TRULLAINE.

L'affaire est terminée, il n'y faut plus penser.

SECOND CAVALIER.

Je te disois bien qu'il nous falloit presser,

De ces messieurs, aussi, je connois la manière,
Et de quelle vigueur ils poussent une affaire.
N'êtes-vous point blessés ?

LA TRULLAINE.

Blessés! pas autrement.

PREMIER CAVALIER.

Vous êtes-vous tâtés au moins soigneusement?

LA TRULLAINE.

Oui, en quelque façon.

PREMIER CAVALIER.

L'épée est bien traîtresse,
Et l'on ne la sent pas toujours quand elle blesse.

LORTIE.

Il est vrai, mais, messieurs, le secret, je vous prie.
Le roi sur les duels n'entend pas raillerie ;
Si monsieur l'intendant venoit à le savoir,
Il faudroit brusquement déguerpir le terroir.

LA VESPIÈRE.

Sur ce point soyez sûrs de notre retenue,
La chose passera comme non avenue.

II

RAPPEL*.

Qu'un jour me semble long, quand je ne puis vous voir
Bon Dieu! que son matin est éloigné du soir!
Peut-on s'ennuyer tant au cours d'une journée?
Combien donc, à ce prix, doit durer une année?
Une année! ah! que dis-je, insensé que je suis!
Vivroit-on une année avecque tant d'ennuis!
Enfin, combien les soins d'un champêtre ménage
Vous doivent-ils encore arrêter au village?
Vous y plaisez vous tant? les champs sont-ils si beaux?
Est-ce un si grand plaisir que d'avoir des agneaux?
Agneaux, que je vous hais d'une haine mortelle!
Car je crois que c'est vous qui retenez ma belle:
Mais vous me le pairez, et quelque jour des loups
La sanguinaire dent me vengera de vous.
Philis, c'est trop longtemps cacher à notre vue
Les célestes beautés dont vous êtes pourvue;
Revenez, revenez, rendez-nous vos appas.
Les champs, belle Philis, ne vous méritent pas.
Je n'ai que trop pleuré l'absence de vos charmes,
Du moins faites-moi voir la cause de mes larmes.

III

ÉPITAPHE*.

CONTRE LE CARDINAL ANT. BARBERIN [1].

Ci-gît un prélat étranger
Fort propre à faire un messager,
Fort mal propre à la prélature,
Car il couroit toujours, et si
L'on couroit dans la sépulture,
Il n'auroit garde d'être ici.

IV

AUTRE*.

CONTRE LE MÊME.

Ci-gît un fou qui porta mitre,
Qui fit enrager son chapitre
Et son clergé diocésain.
Dieu nous garde d'un pareil maître!
Jamais homme ne fut si vain,
Et n'eut moins de sujet de l'être.

1 Mort le 2 août 1671.

V

AUTRE*.

CONTRE LE MÊME.

Ci-gît le prélat de Tuffière.
Dieu soit loué qu'il soit en terre !
Depuis trente ans, grands et petits
Le souhaitoient en paradis.

VI

AUTRE*.

CONTRE LE MÊME.

Ci-gît un fol qui porta mitre
Un fol des fous maître passé :
Or, le prélat et son chapitre
Présentement sont *in pace*.

VII

ANAGRAMME DE MARIE LE VIEUX*,

JE VEUX L'AIMER.

Puisque vous me quittez, du moins en me quittant,
Pour adoucir l'ennui qui tourmente mon âme,
Appliquez-moi votre anagramme :
Il n'est rien qui soulage tant..

VIII

ÉPIGRAMME.

CONTRE MAUCROIX L'AINÉ.

Oh, oh ! monsieur le porte-crosse,
Votre chambrière est donc grosse ?
Ce n'est point de manger Balosse.
Le pois s'est enflé dans la cosse,
Cela s'appelle un fruit précoce ;
Votre valet en a l'endosse :
Le pauvre diable fait la noce,

Il voudroit être dans la fosse,
Ou bien plus loin que Sarragosse.
Mais a-t-il seul part à la bosse?
Car bon cheval n'est jamais rosse.
Jadis vous faisiez un négoce
Qui fait moins de bruit qu'un carrosse.
Prenez garde qu'on ne vous rosse,
Car le fait est assez atroce.

IX

AUTRE*.

CONTRE LES ARCHIDIACRES.

Garçons à longue robe,
Laissez-vos mains chez vous.
Serez-vous toujours fous?
Voulez-vous qu'on vous daube
Et qu'on dise à tout coups:
Garçons à la longue robe,
Laissez vos mains chez vous.

X

CHANSON*.

Les fruits d'un amour conjugal,
Jeune veuve, vous font grand mal :
Las! en bonne mère,
Eh bien !
Vous renoncez à faire...
Vous m'entendez bien.

Craignez-vous de prendre un époux
Qui ne soit pas digne de vous?
Croyez-moi, jeune veuve,
Eh bien !
Choisisez-le à l'épreuve,
Vous m'entendez bien.

XI

AUTRE *.

Aimable et gentille Babet,
Avec votre joli caquet,

Votre petit cœur tendre
Eh bien ?
N'est-il pas las d'attendre,
Vous m'entendez bien.

XII

AUTRE *.

L'aimable et charmante l'Etang
Quoi qu'elle ait eu plus d'un enfant,
Paroît si jeune encore,
Eh bien ?
Qu'on diroit quelle ignore...
Vous m'entendez bien.

Votre mari, belle l'Etang
Porte, dit-on, un cure-dent,
Dont les plus dégoûtées...
Eh bien ?
Pourroient être tentées,
Vous, etc.

XIII

POUR MARGUERITE POTÉ*.

Qu'on ne me parle point de toutes ces vétilles,
Dont à faute de mieux se consolent les filles :
Tous ces demi-plaisirs ne guérissent de rien,
Et font venir le goût d'un plus solide bien.

XIV

ÉPIGRAMME*.

Criton est mort. Ah! quel dommage !
A ce que dit son parentage :
Mais, la ville, pour le certain,
Dit qu'elle ne perd qu'un coquin

XV

AUTRE*.

Criton est mort, c'est grand dommage
Qu'il n'ait plus tôt troussé bagage!
Il amassa jusques au bout,
Il mourut riche... et puis c'est tout.

XVI

DIALOGUE.

Belle Iris, la première fois
Qu'Amour vous soumit à ses lois,
Il vous sembla doux comme soie;
Mais dans ces aimables ébats
Comment ne mourûtes-vous pas?
— Est-ce qu'on peut mourir de joie?

XVII

ÉPIGRAMME*.

Que ne te tiens-je dans ces bois,
Disois-je un jour à ma cruelle :
Ah! nous serions deux, me dit-elle !
Eh, lui dis-je, peut-être trois.

XVIII

AUTRE*.

Il seroit bien moins de Rémois,
A ce que dit un homme sage,
Si cocuage quelquefois
Ne visitoit le mariage.

XIX

CONTRE COCQUEBERT*.

Cocu, façon de la g...
Joli Monsieur du Perroquet,
J'ai bien peur que votre caquet
Vous attire une bastonade!
Avant qu'il soit trois fois les Rois,
Si votre langue ne s'arrête,
Votre dos portera du bois
Peut-être autant que votre tête.

XX

SUR LA MORT DE DIANE*.

Depuis deux fois quinze primtems,
Je pleure et regrette Silvie,
Que les fiers destins m'ont ravie,
En la fleur de ses jeunes ans!
Je ne veux point vanter ses charmes,
Ni son esprit, ni sa douceur :
Qu'on en juge par la longueur
De mes regrets et de mes larmes.

XXI

CHANSON*.

La belle et jeune Balarin
Est éprise d'un dieu marin,
Mais un peu trop vieux pour bien faire
Lere la, etc.

Bientôt la belle Balarin,
Dans la cité de Mazarin,
Fera le métier de sa mère,
Lere la, etc.

Pauvre capitaine Balon,
Si tu n'en as pas tout du long,
Je pense qu'il ne s'en faut guère,
Lere la, etc.

Ce matin, Charlotte Roland,
Couchée avecque son galant,
En tout honneur s'est laissé faire
Lere la, etc.

XXII

ÉLÉGIE.

A PHILIS.

Reviens, chère Philis; reviens, chère inhumaine;
Ton absence me cause une incroyable peine.
Qui peut te retenir? pourquoi tant différer?
Ne prends-tu de plaisir qu'à me désespérer?
Je rêve incessamment, je deviens solitaire.
Pour vaincre mon chagrin, je ne sais plus que faire,
C'est en vain qu'à Fleury je cherche des secours;
Ah! j'ai beau m'éloigner, mon mal me suit toujours.
Fleury, qui si longtemps m'avoit servi d'asile
Contre les vains soucis qui naissent à la ville!
Où je bravois du sort la haine et l'amitié,
Où le bonheur des rois m'a souvent fait pitié!
Fleury, ce lieu de paix, ce séjour si tranquille,
Philis, est contre vous un refuge inutile:
Amour m'y fait sentir la rigueur de ses lois;
Le cruel me poursuit jusqu'au fond de nos bois.
Hélas! ni les forêts, ni les prés, ni les plaines,
Ne sauroient dérober un amant à ses peines.
Amour, que tu me hais d'un courage constant!
Je t'ai si bien servi, pourquoi m'en veux-tu tant?

Quelle autre déité de la troupe immortelle
Ai-je honoré jamais d'un culte si fidèle?
De quoi, perfide Amour, me saurois-tu blâmer?
Depuis que je respire ai-je cessé d'aimer?
Veux-tu donc que jamais je ne fasse autre chose?
Hélas! n'est-il pas temps que mon cœur se repose?
Mais, qu'ai-je dit, Amour? garde bien de guérir
Un mal qui m'est si cher que j'en veux bien mourir.
Il est vrai qu'à mes vœux Philis est inflexible;
Mais peut-être qu'un jour elle y sera sensible;
De tes feux tôt ou tard les cœurs sont enflammés;
Les fidèles amants à la fin sont aimés,
Et l'on voit rarement que la plus inhumaine
Paie un amour constant d'une constante haine.
Dieux! pourrai-je espérer que ma longue amitié
Pourra peut-être un jour mériter sa pitié?
Quoi! peut-être qu'un jour j'entendrai ma déesse
Me dire en rougissant : Tyrsis, je le confesse,
On ne hait pas toujours ce qu'il faudroit haïr,
Et souvent la raison se fait mal obéir.
Ah! qu'il est malaisé d'être toujours contraire
A ces doux ennemis qui ne tâchent qu'à plaire;
Qui par tant de respects attaquent vos esprits,
Et qui savent aimer jusques à vos mépris!
Quand je vous vois, Tyrsis, je tremble, je soupire,
Et je sens... Devinez, je n'ose vous le dire. »
Mais de quoi m'entretiens-je, insensé que je suis?
De quels songes trompeurs flatté je mes ennuis?

Sortez de mon esprit, adorables chimères;
Vous plaisez, il est vrai, mais vous ne durez guères.

C'est ainsi qu'un berger, les yeux mouillés de pleurs,
Aux échos de Fleury racontoit ses douleurs.
Les nymphes des forêts plaignirent son martyre,
Et blâmèrent Philis de n'en faire que rire.

XXIII

PENSÉE PHILOSOPHIQUE *.

Prudens futuri temporis.

Ami de notre bien, l'auteur de la nature
A caché l'avenir dans une nuit obscure,
Et rit de l'imprudent qui s'inquiète en vain,
Et, pour un mal douteux, se fait un mal certain.

XXIV

A CLORIS.

(*Mademoiselle G.*)

Vos beaux yeux ont sans doute un agrément extrême,
Tant qu'on peut s'empêcher de dire : Je vous aime;
Mais dès qu'on a lâché ces mots audacieux,
On ne les connoit plus : ce ne sont plus vos yeux;

Leur aimable douceur au même instant s'altère,
Enfin, s'il se pouvoit, ils cesseroient de plaire[1].
Cloris, chère Cloris, pourquoi tant de courroux?
Est-ce un crime si grand de n'aimer rien que vous,
Et vous aimer encor sans fruit, sans espérance,
Sans se permettre rien de sa persévérance[2],
Sans laisser devant vous échapper un soupir,
Sans oser en secret se permettre un désir?
Ingrate, croyez-vous qu'une ardeur si modeste
Puisse attirer sur vous la colère céleste?
Perdez, perdez, Cloris, ces sentiments cruels:
Tous les degrés d'amour ne sont pas criminels.
Quand vous auriez pour moi quelque légère estime,
Même un peu d'amitié, seroit-ce un si grand crime?
J'en croirai sur ce point le plus triste censeur,
Cloris, je m'en rapporte à votre confesseur[3].
Dites-lui : — « Licidas depuis deux ans m'adore,
Et, loin de s'affoiblir, son ardeur croît encore.
Cependant à me voir il borne ses plaisirs,
Il m'a juré cent fois qu'il m'aimoit sans désirs.
Moi, je ne l'aime point, et, quoi qu'il puisse dire,
Je prends pour des chansons ce qu'il nomme un martire.

1 On les voit aussitôt s'allumer de colère
Et changer en fierté leur douceur ordinaire.
(*Ms. de Reims.*)

2 Ce vers manque dans l'édition Walck.

3 Cloris, je m'en rapporte à Monsieur l'assesseur 1.
1 *C'était M. C.* (*Ms. de Reims.*)

Tous ses vœux, ses serments, sont pour moi superflus;
Je fuis dès qu'il me parle, et ne l'écoute plus.
Mais, quoique ses désirs soient remplis d'innocence,
Ne ferois-je pas mieux d'éviter sa présence?
Car enfin, si sa vue offense mon devoir,
Mon père, absolument je ne veux plus le voir. »
— « Ma fille, dira-t-il, vous êtes bien novice!
Un amour vertueux ne fut jamais un vice;
Vous pouvez sans scrupule agréer son encens,
Et vous laisser toucher à ses vœux innocents.
Même dans un besoin, j'entends besoin qui presse,
Vous pourriez lui donner des marques de tendresse;
Le consoler parfois d'un serrement de main,
D'un souris, d'un regard qui n'ait rien d'inhumain.
Enfin, si le besoin pressoit outre mesure,
Qu'il fût prêt d'expirer, en cette conjoncture
Et dans le triste état que je viens de poser,
Je crois que vous pourriez passer jusqu'au baiser.
Mais, de peur de tomber en courant à son aide,
Vous devez rarement employer ce remède :
Car il est dangereux, ma fille, et chaque mois
Il n'en faut tout au plus user qu'une ou deux fois. »
Eh bien! en est-ce assez, Iris, pour vous confondre?
A ce grave docteur qu'avez-vous à répondre?
Sur la foi d'un docteur craindrez-vous de faillir?
Toujours au nom d'amour vous verrai-je pâlir?
Bannissez, bannissez cette peur ridicule,
Et suivez la raison plutôt que le scrupule.

XXV

ÉPITAPHE*.

Ci-gît le célèbre Patru,
De qui le mérite a paru
Toujours au-dessus de l'envie.
Il a sagement discouru,
Mais peu de la seconde vie.
Heureux s'il n'a trouvé que ce qu'il en a cru !

XXVI

AUX TROIS COUSINES*.

A Daraïde et Fortanie,
Et la gentille Lacénie,
Les plus dignes sujets de vers
Qui soient en tout le Pré-aux-Clercs.

Vos lettres, dit-on, sont si belles,
Mes trois aimables demoiselles,
Qu'à peine on pourroit concevoir
Le désir que j'ai d'en avoir ;

Sans ma jambe presque rompue,
Qui me fait marcher en tortue
Et m'empêche bien de courir,
Je crois que j'en irois quérir.
Aussi bien n'eus-je de ma vie
De vous voir une telle envie :
Mais quand je devrois enrager,
Mon pied ne veut point voyager.
Maudit pied, qui veut qu'en ma chambre,
J'attende le mois de septembre!
Ce qui me fait plus de dépit,
C'est que tout le monde en médit :
Car quand on voit que je boitine,
Aussitôt on me fait la mine :
Ils disent, ces malins Rémois,
Que je suis sans doute un matois,
Et que mon mal, quoi que je die,
Est plus haut que je ne public.
Mais le Ciel sait qu'il n'en est rien
Et que je suis homme de bien :
Et force m'est-il bien de l'être,
Ou pour le moins de le paroître :
Car les époux de ces quartiers,
Ne nous voyent pas volontiers ;
Je dis nous, tous gens de matines :
Et les femmes sont si peu fines,
Que seulement pour les toucher,
On est un an à les prêcher.

Pour moi, je ne puis tant attendre :
Passe pour un peu se défendre.
Au commun jugement de tous,
La peine rend le bien plus doux ;
Mais, à cause que l'on est belle,
Tenir autant que la Rochelle !
Je laisse pour d'autres guerriers
La conquête de ces lauriers ;
Je cherche une victoire aisée,
Encore qu'elle soit moins prisée.
Les belles, voila mon portrait,
Et comme le compère est fait ;
Faites là-dessus votre compte,
Afin que si je vous en conte,
Sans façon et sans compliment
Nous traitions familièrement.
Je ne force pourtant personne,
Si ne voulez, la ville est bonne :
J'espère du moins qu'en tous cas
Cloris ne me manquera pas.

XXVII

SUR LES PALES COULEURS DE B...*

Par un aveuglement fatal,
La trop scrupuleuse Bathyle,
A vingt ans, est morte d'un mal
Dont la cure étoit bien facile.

XXVIII

CHANSON*.

Quand sera-ce, belle Manon,
Qu'on vous fera changer de nom ?
Que vous pourrez sans blâme...
Eh bien ?
Vous livrer corps et âme,
Vous m'entendez bien.

XXIX

ÉTRENNES DE 1682 *.

Puisqu'il faut faire des présens
Aux belles que l'on idolâtre,
Je vous offre un cœur de vingt ans,
Sur un corps de soixante-quatre.

XXX

MADRIGAL *

POUR MADAME DE B...

Dieux ! pourquoi faut-il que mes jours
Soient si près de borner leur cours ;
Le sort m'entraîne, il le faut suivre :
Bergère qui m'as su charmer,
Que n'ai-je encore trente ans à vivre,
Pour avoir trente ans à t'aimer !

XXXI

A MADAME DE N. D. DES... [1]

1682.

Divin objet de mes désirs,
N'employez pas tous vos soupirs
A regretter ma maladie.
Soupirs aux fièvres ne font rien;
Gardez-m'en quelqu'un, je vous prie,
Pour quand je me porterai bien.

XXXII

RÉPONSE PAR M. DUCHAT,

AU NOM DE LA DAME.

Pour soulager fièvres quartaines
Faut Hippocrate ou Galien,
Mais pour soulager d'autres peines,
A dire vrai, je n'en sais rien.

1 C'étoit la Pr. d'Ar. *(Ms. de Reims.)*

XXXIII

RÉPLIQUE.

Vous ne savez quel mal, madame,
Vos soupirs soulageroient bien.
C'est un mal où l'on ne réclame
Hippocrate ni Galien.
C'est un mal de tous maux le pire.
Quand un cœur en est bien atteint,
On ne sait que faire ni dire ;
On rêve, on soupire, on se plaint :
C'est un mal connu dans la ville,
A la cour, aux champs, en tous lieux,
Et qu'il seroit bien difficile
D'éviter voyant vos beaux yeux.

XXXIV

ÉPIGRAMME *.

Vous avez dérobé mon âme,
N'en-avez vous point de remords ?
Rendez, rendez-la moi, madame,
Ou bien chargez-vous de mon corps.

XXXV

A LA DAME INCONNUE *.

A quoi bon tant de charités,
  Tant courir à l'église ?
Sait-on pas que vous vous frottez
  A gens de toute guise ?
Cessez donc de tremper vos doigts
Deux fois dans l'eau bénite.
  C'est trop d'être tout à la fois
  Catin et hypocrite.

XXXVI

CHANSON *.

Pour la précieuse Guitou,
L'amour n'en peut venir à bout.
C'est un vrai chardon que cela,
        Alleluia.

M.... a le cœur désolé,
Son chevalier s'en est allé,

Et de longtemps ne reviendra,
Alleluia.

Eh quoi ! Guitou, mon cher souci,
Vous en voulez tâter aussi,
Et Malte a pour vous des appas,
Alleluia

La Framboisière et la Charlier
Courent après le chevalier,
Et se battent à qui l'aura,
Alleluia.

Adoucissez-vous, chevalier,
Et faites grâce à la Charlier,
Ou l'amour la suffoquera,
Alleluia.

La Charlier allant à Béru,
Lui disoit : Monsieur, qui l'eût cru,
Que nous en fussions venus là ?
Alleluia.

A cet amoureux entretien
Le galant ne répondit rien,
Et la Charlier se desserra,
Alleluia.

XXXVII

STANCES *

A MADEMOISELLE SERMENT.

(Mai 1685.)

Cloris, je vous le dis toujours,
Ces faiseurs de pièces tragiques,
Ces chantres de gens héroïques,
Ne chantent pas bien les amours.

De beaux mots leurs œuvres sont pleines,
Ils sont sages comme Catons,
Ils sont discrets pour les Hélènes !
Et muets pour les Jeannetons.

Tout ce qu'on nomme bagatelle
Déplaît à ces rares esprits,
On diroit qu'ils sont en querelle
Avec les graces et les ris.

Pour moi qui hais la muse austère
Et la gravité de ses tons,
Je vous ai choisie, ma bergère,
Pour le sujet de mes chansons.

Au doux mur mure des fontaines,
Je mêlerai des airs si doux,
Que les dieux des prés et des plaines
Deviendront amoureux de vous.

Mais gardez bien d'être infidelle
A votre fidèle berger,
Car ma Cloris, pour être belle,
Il n'est pas permis de changer.

XXXVIII

A MADAME B... *

1687.

Philis, qui me fut si cruelle,
Voudroit m'escroquer ma chapelle :
Elle y fait bien de la façon ;
Mais je ris de son artifice,
Je garderai mon bénéfice
. . . . . .

XXXIX

LA BELLE INSENSIBLE *.

1687.

Désespéré de sa froideur,
J'admire pourtant sa pudeur.
C'est une sainte que Sylvie;
Jamais sa vertu n'a bronché,
Et le cœur en toute sa vie
N'a pu lui coûter un péché.

XL

CHANSON *.

CARÊME 1693.

La nymphe a déclaré tout net :
Je veux Nantouillet (*bis*).
C'est le seul amant qui me plaît,
Que l'on en cause,
Que l'on en glose,
Je veux Nantouillet.

Ce seigneur lui dit un jour :
Faisons l'amour (*bis*).

. . . . . .

La petite nymphe
A fait le saut.
Chacun en parle comme il faut,
Car on babille
Quand une fille
A fait le saut.

La petite nymphe
A fait faux bond (*bis*),
Mais pourquoi crier au laron
Quand une fille
Brusque et gentille
A fait faux bond.

XLI

AUTRE*.

Nous entendrons dire en bref
Qu'on a fini l'aventure.
Heureux qui porte la clef,
Turlure,
D'une si belle serrure,
Robin turlure lure.

La cadette assurément
Courroit la même aventure
Et ne mourroit nullement,
Turlure,
D'une pareille blessure,
Robin, etc.

La cadette doucement
Souffriroit la même injure
Et feroit bien joliment,
Turlure,
Son portrait en miniature,
Robin, etc.

XLII

AUTRE *.

Je souffre pour vous nuit et jour,
Mais toutefois si mon amour
N'a pas de quoi vous plaire,
Eh bien !
Allez vous-en vous faire...
Vous m'entendez bien.

XLIII

ÉPIGRAMME *.

Vos galants ont vendu leurs rosses.
Les belles, adieu les carrosses
Qui vous ont tant sauvé de pas,
Tant empêchées d'être crottées :
Mais si vous êtes démontées,
Vos cavaliers ne le sont pas.

XLIV

ÉPIGRAMME *.

B. ET M.

De ces jeunes amans, l'un et l'autre férus,
Voilà donc par l'hymen les peines couronnées.
Ils se sont aimés quatre années,
Bientôt ils ne s'aimeront plus.

XLV

AUTRE *.

Ce prédicateur si célèbre,
Dans sa belle oraison funèbre,
Fait moins d'honneur à Montausier
Qu'il n'en fait à l'abbé Fléchier.

XLVI

BATAILLE DE 1692 *.

Ce petit ennemi des dieux
Vient de gagner une victoire,
Qui couvre le vaincu de gloire,
Et fait honte aux victorieux.

XLVII

CHANSON *.

Pourquoi, Maillefer et Cloquet,
Portez-vous un si gros paquet ?
— C'est qu'on nous a fait la besogne
De Monsieur le duc de Bourgogne.

Fausseüil d'une dolente voix
Dit : Messieurs, c'est à cette fois
Que je renonce à la besogne
De Monsieur, etc.

Pour guérir de pâle couleur,
De tous les secrets le meilleur,
C'est de bien faire la besogne
de Monsieur, etc.

Maillefer dit qu'en vérité,
La nuit dure une éternité,
Quand on ne fait pas la besogne
De Monsieur, etc.

Maillefer, dit on, pour toujours
A fermé la porte aux amours,
Et pris congé de la besogne
De Monsieur, etc.

On dit pour la troisième fois
Que Villet en tient pour neuf mois,
Ce sont les fruits de la besogne
De Monsieur, etc.

Chambly ne garde plus le lit
Et sa santé se rétablit
Pour avoir bien fait la besogne
De Monsieur, etc.

La Lieutenante et son époux
Se font sans cesse les yeux doux :
Mais serviteur à la besogne
De Monsieur, etc.

Jeunes filles à marier,
Avant de vous aparier,
Gardez-vous bien de la besogne
De Monsieur, etc.

Maion, l'on tient pour tout certain
Que la nuit du mardi prochain
Vous tâterez de la besogne
De Monsieur, etc.

XLVIII

LES SOLITAIRES.

POÈME.

Non loin des champs poudreux de l'âpre Thébaïde,
Vastes et tristes champs couverts d'un sable aride,
Qui du coûtre jamais ne furent déchirés,
Et jamais de moissons ne se virent parés,
Deux fameux pénitents, après maintes années
Dans l'horreur du désert saintement terminées,
Après avoir Satan mille fois combattu,
Et par de longs travaux signalé leur vertu,
Osèrent adresser au ciel cette prière,
Tant l'homme s'éblouit de sa propre lumière :
« Ton service, Seigneur, est notre unique emploi,
Tu sais qu'avec frayeur nous marchons devant toi,
Et que, pour t'obéir, avec ce corps rebelle
Dès nos plus tendres ans nous vivons en querelle ;
Nous avons déclaré la guerre à ses plaisirs,
Nous avons mis un frein à ses bouillants désirs :
Presque à chaque moment il éprouve un supplice,
Nous le tenons caché sous un piquant cilice,

Nous l'exposons au froid, aux ardeurs du soleil,
Et nous lui dérobons jusques à son sommeil.
Apprends-nous si quelqu'un de la race mortelle
A te servir, Seigneur, égale notre zèle,
Et par qui maintenant le prix de sainteté
Nous peut avec justice être encor disputé. »

Ainsi dirent les saints; leur prière est portée
Au trône du Très-Haut, et n'est point rejetée :
En son cœur toutefois il plaignit les humains
D'avoir tant de foiblesse, et des pensers si vains.
Pour punir cet orgueil, le Tout-Puissant commande
A l'un des messagers de la céleste bande
De traverser soudain les vides champs de l'air,
D'apparoître aux vieillards, et de leur révéler
Que deux bergers, voisins de leur grotte sauvage,
Unis par les liens d'un sacré mariage,
Et d'un feu chaste et pur également épris,
Peuvent de la vertu leur disputer le prix.
Sitôt qu'il a parlé, d'une course subite
Dans le milieu des airs l'ange se précipite :
Le vent se joue en l'or de ses cheveux épars,
Un cercle lumineux le ceint de toutes parts ;
Il perce à longs rayons l'épaisseur du nuage,
Les humides vapeurs s'ouvrent à son passage.
Le messager ailé ne prend aucun repos :
Déjà des vastes mers il voit blanchir les flots ;

Il découvre déjà la thébaïque plaine,
Et de ses longs déserts l'infructueuse arène ;
Il aperçoit des saints le tranquille séjour,
Et s'élance dessus, de même que l'autour
Qui plane dans les airs, puis d'une aile tendue
Sur un timide oiseau fond du sein de la nue.
Le céleste courrier entre au manoir obscur,
Et d'un jour inconnu fait resplendir le mur.
Les vieillards, éblouis de sa vive lumière,
Tombent sur les genoux et baisent la poussière ;
Le cœur leur bat au sein d'un mouvement plus prompt,
Et la moite sueur leur distille du front.
L'ange de l'Éternel accomplit son message,
Des saints épouvantés rassure le courage,
Leur apprend des bergers la demeure et le nom,
Leur enjoint d'imiter Mélite et Philémon.
Il ajoute : « A l'orgueil le Seigneur est contraire,
Et sans humilité l'on ne sauroit lui plaire ;
L'homme présume trop d'un peu de sainteté.
Les anges devant Dieu manquent de pureté. »
A ces mots l'ange sort de l'obscur ermitage
Et va rendre au Seigneur compte de son message ;
D'une aile impatiente il fend l'azur des cieux ;
Il se perd dans la nue, et disparoît aux yeux.
Des vieillards cependant l'épouvante se passe,
Et leur raison troublée enfin reprend sa place ;
Ils bénissent le ciel qui les a retirés
Des piéges que Satan leur avoit préparés.

Depuis trente moissons le couple solitaire
Vivoit loin, séparé du profane vulgaire,
Fuyoit même l'abord des humains vicieux,
Et n'avoit ici-bas de commerce qu'aux cieux.
Ils partent toutefois, ils traversent la plaine;
Des arides sablons ils s'échappent à peine :
Ils marchent au hasard, et d'un pas incertain ;
Le désert n'est tracé d'aucun vestige humain.
Les ombres sur les champs commençoient à s'étendre,
Et le jour sous les eaux étoit prêt à descendre,
Quand les saints voyageurs découvrent le hameau,
A leurs yeux étonnés objet presque nouveau :
A peine leur mémoire avoit gardé l'image
Des murs d'une cité, des halliers d'un village.
L'épouse du berger recluse en sa maison,
La quenouille au côté, filoit une toison :
De sa main diligente à terminer sa tâche
Le mobile fuseau n'obtient aucun relâche.
Sitôt que la bergère aperçoit les vieillards,
Une modeste joie éclate en ses regards;
Elle quitte soudain le fuseau, la quenouille,
Et devant les deux saints humblement s'agenouille.
« Servante du Seigneur, bergère, levez-vous,
S'écrièrent les saints ; vous pliez les genoux
Devant deux inconnus, vieux esclaves du vice :
Ces respects vous sont dus avec plus de justice. »
La bergère obéit, et d'un visage ouvert
Sous son toit de roseau leur offre le couvert.

Ce n'est pas en ce lieu que la peinture impose,
Où sur un lit d'argent la vanité repose,
Où d'un pas orgueilleux on foule avec mépris
Du somptueux Persan les superbes tapis :
La seule propreté règne dans la cabane;
On n'y connoît ni l'or, ni le luxe profane;
Le thym, le serpolet, suspendus au lambris,
D'un parfum naturel embaument les pourpris.
Cependant le berger ramenoit de la plaine
Le timide escadron de ses bêtes à laine;
Ses chiens veillent autour, sévères à ranger
Les folâtres agneaux sous les lois du berger,
Et leur piquante dent, utilement barbare,
Se fait souvent sentir au mouton qui s'égare.
Après que le pasteur eut ceint d'une cloison
Tout son peuple couvert d'une molle toison,
Il entre en sa cabane, il voit les solitaires;
Leurs fronts où la vertu grave ses caractères
Impriment le respect et font connoître assez
La constante rigueur de leurs travaux passés ;
Leurs barbes, que le fer n'a jamais dépouillées,
Nuit et jour tant de fois de leurs larmes mouillées,
Descendoient à longs poils de leurs mentons chenus ;
Sous des vieux vêtements leurs corps paroissoient nus ;
Objet saint, mais affreux, une peau desséchée
Sur des os et des nerfs sembloit être attachée.
C'est ainsi, criminel, dans le vice endormi,
Qu'il faut punir ton corps, ton plus grand ennemi.

Les vieillards fatigués montrent, par leur foiblesse,
Qu'ils succombent tous deux à la faim qui les presse.
L'officieux pasteur, pour apprêt du festin,
Alloit d'un tendre agneau terminer le destin;
Il n'avoit point encor tondu l'herbe nouvelle,
Et gourmand il suçoit une double mamelle :
Mais les saints, ennemis de ces cruels repas,
S'opposent au berger et retiennent son bras.
Leur faim n'entretient pas cette mortelle guerre
Qui de tant d'animaux a dépeuplé la terre;
Quand un jeûne obstiné débilite leurs sens,
Un arbre leur fournit des repas innocents.
Le berger, pour complaire à leur austère envie,
Les régale de mets qui n'ont point eu de vie,
Et de l'intempérance évite les appâts;
La palme et le figuier font les frais du repas.
Lorsque d'un mets léger la faim fut apaisée
Et qu'on eut réparé la nature épuisée,
L'un des saints parle ainsi : « Ne croyez pas, bergers,
Que le désir de voir des climats étrangers
Nous ait fait traverser ces brûlantes arènes.
Nous sommes citoyens de ces stériles plaines;
Austères pénitents depuis trente moissons,
Nous baignons de nos pleurs ces arides sablons,
Nous voyons aux rameaux pendre notre pâture,
Et notre ardente soif s'éteint dans l'onde pure;
Nous dormons sur la roche, et le nouveau soleil
Jamais ne nous surprend dans les bras du sommeil

Après avoir vieilli dans la haine du vice,
Si longtemps des vertus pratiqué l'exercice,
Un mérite léger nous a rendus si vains,
Que d'oser dédaigner le reste des humains :
Dans cet aveuglement notre âme est éclairée;
Un ange est descendu de la voûte azurée,
Il nous a commandé de venir en ce lieu :
« Vous y verrez, dit-il, deux serviteurs de Dieu;
» Soyez imitateurs de ce couple fidèle,
» Et prenez sagement leur vertu pour modèle. »
L'habitant du désert se tait après ces mots.
Le berger étonné : « Croirai-je à ces propos?
Quoi, dit-il, des bergers pourraient croire sans crime
Qu'ils méritent du ciel ou l'amour ou l'estime!
Illustres pénitents, cette bergère et moi
Nous avons sous l'hymen engagé notre foi,
Nos deux cœurs sont unis d'une amitié sincère;
Nous vivons cependant ainsi que sœur et frère.
Je possède un troupeau, qui seul fait tout mon bien.
De nos jours fortunés c'est l'unique soutien.
J'aurois tort d'envier un plus ample héritage.
Quand on a ce qu'il faut, que faut-il davantage?
Même avec l'indigent je sais le partager,
J'ai soin de le nourrir, je reçois l'étranger.
Avant que le soleil commence sa carrière,
Avant que le sommeil nous ferme la paupière,
Nous prions le Seigneur, le Dieu de l'univers,
De ne se point lasser d'être bon aux pervers,

D'oublier nos défauts, et pour punir le vice
De ne point écouter la voix de sa justice.
Car, hélas! qui pourroit échapper de ses mains,
S'il traitoit sans pitié les fautes des humains? »
Par ce pieux discours le berger fit connoître
Que les plus saints sont ceux qui ne pensent pas l'être,
Qu'on peut aller au ciel par des sentiers divers,
Et par les lieux hantés comme par les déserts:
Que la vertu parfois se plait parmi la presse,
Et des antres profonds n'est point toujours hôtesse.

Mais la nuit, épanchant ses humides pavots,
Invitoit doucement les mortels au repos :
Des lits les saints vieillards ignorant la mollesse
Sur la terre étendus soulagent leur foiblesse;
Leurs yeux appesantis, et vaincus du sommeil,
Attendent pour s'ouvrir le retour du soleil.
Mais dès que le matin eut chassé les étoiles
Et forcé la nuit sombre à retirer ses voiles,
Les dévots pèlerins d'un cœur religieux
Présentent leur hommage au monarque des cieux,
De ses soins paternels lui rendent d'humbles grâces,
Et dans l'affreux désert retournent sur leurs traces.

XLIX

ENVOI

DU POÈME PRÉCÉDENT

A FABIO BRULART DE SILLERY,

ÉVÊQUE DE SOISSONS.

Prélat, illustre sang du fameux Sillery,
Qui jadis dans Vervins, au temps du grand Henry,
Mit fin aux longs débats du Tage et de la Seine
Et calma par ses soins leur implacable haine,
Reçois ce foible hommage, et souffre que mes vers
Sous l'appui de ton nom volent par l'univers.

L

ÉPIGRAMME *.

Lysandre, tempère ta bile ;
Aussi bien elle est inutile,
Car quand ton intendant fichu
Nous fera payer des lanternes,
Des armes et des balivernes,
Tu n'en seras pas moins cocu.

LI

ÉPIGRAMME *.

A MADEMOISELLE DE ***.

Savez-vous, la belle aux yeux doux,
Le bruit qui court de votre mère ?
Ma foi, l'on dit que son époux
N'a jamais été votre père.

LII

AUTRE *.

A LA MÊME.

On dit que l'époux de ta mère
Assurément n'est pas ton père :
Mais quand ta mère l'enrôla,
Tombe d'accord, belle Clarice,
Que cocuage ce jour-là
Te rendit un fort bon office.

LIII

AUTRE *.

A LA MÊME.

Ta naissance, jeune Glicère,
A ce qu'on tient, coûta jadis
Un péché mortel à ta mère;
J'en aurois volontiers payé le même prix.

LIV

AUTRE *.

A LA MÊME.

On dit que ton époux, Catille,
N'est pas le père de sa fille,
Plus belle que le dieu d'amour.
Pour moi, je la tiens légitime :
Car, pour mettre un miracle au jour,
Il est permis de faire un crime.

LV

QUATRAIN

FAIT A L'AGE DE PLUS DE 80 ANS[1].

1700.

Chaque jour est un bien du ciel que je reçoi,
Je jouis aujourd'hui de celui qu'il me donne;
Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
Et celui de demain n'appartient à personne.

LVI

RONDEAU*

FAIT EN MARS 1703.

Tu n'es qu'un sot dans la magistrature,
De ne savoir décider ni conclure :

1 Ce quatrain nous a été conservé par Voltaire, qui le cite dans son *Siècle de Louis XIV*, à l'article de Maucroix. On l'a réimprimé à tort comme inédit dans l'*Almanach des Muses de* 1775, p. 68.

Sans son conseil on te voit interdit,
Il a sur toi tout pouvoir, tout crédit,
Il te conduit et chacun en murmure.
D'un magistrat tu n'as que la figure,
C'est ton portrait qu'on peint d'après nature.
Reconnois-toi ! car si tu me dédis,
Tu n'es qu'un sot.

Mais si tu veux éviter la censure,
Il faut, Numa, des officiers exclure
Ton Accius : c'est un mauvais esprit.
Il est si vain ! on te l'avoit bien dit.
Si tu ne peux changer de tablature,
Tu n'es qu'un sot.

Nam quid Accium memorem, etc.
(*Cod. leg.* 107.)

LVII

ÉPIGRAMME*.

Numa veut élever pour questeur de la ville
Son ami, son parent, le tout petit Friquet.
A-t-il bien consulté la nymphe Coquelet ?
Croit-il, en vérité, la chose si facile ?

Accius est partout à ses desseins contraire.
Numa n'a pas connu, lorsqu'il le fit syndic,
Ses propres intérêts et le bien du public.
Il pouvoit choisir mieux, et ne pouvoit pis faire.

FIN DU LIVRE IV.

LIVRE V.

(DATES INCERTAINES.)

POÉSIES
DE MAUCROIX

I

LE LUTIN BURLESQUE*.

J'ai beau tramer de grands desseins,
Invoquer les dieux et les saints,
Et faire des vœux à toute heure,
Pour rendre ma chance meilleure,
Malgré Phébus, malgré mes vœux,
Mon sort est toujours malheureux.
J'espérois qu'une fausse blonde,
Dont on parle assez dans le monde,
Ayant quitté peintre et lecteur,
Ne voudroit plus donner son cœur.
Cependant je vois le contraire,
Et tous les transports de colère

N'ont point empêché que l'amour
Ne soit chez elle de retour.
Il y fait encore le maître,
Et si je ne le fais connaître
De vive voix ou par écrit,
Mon cœur va crever de dépit.
Il faut donc que je le soulage
Aux dépens de cette volage,
Dût-elle en changer de couleur,
Dût-elle en mourir de douleur.
Je veux gronder comme un tonnerre,
Pour apprendre à toute la terre
En quels termes cette blonde est
Avec certain jeune cadet.
Oui, blonde, je veux que l'on sache
Quelle est aujourd'hui votre attache,
Afin que ce bruit répandu
Répare mon encens perdu.
Pour vous mon respect fut extrême,
Je vous aimois plus que moi-même,
Partout je vous couvois des yeux,
Mes pas vous suivoient en tous lieux,
Et même un jour après la messe
Je vous expliquai la tendresse
Que mon cœur ressentoit pour vous.
Vous vous en mîtes en courroux ;
Je pris ce mal en patience,
Pensant que ma persévérance,

Mes soins et ma fidélité,
Désarmeroient votre fierté.
Toujours pourtant sourde à ma flamme,
Vous vous en êtes ri dans l'âme,
Ne sachant pas que mes écrits
Me vengeroient de vos mépris.
Mais voici la saison venue
Que ma muse trop ingénue
Doit instruire tout l'univers
De vos engagements divers.
Cela vous fera quelque peine,
Vous vous en irez en Lorraine,
Vous crirez et vous pesterez,
Et pourtant rien n'y gagnerez.
Mon secret n'est su de personne,
Il n'est aucun qui me soupçonne.
Je n'en suis pas moins obstiné.
Consultez cent fois le grimoire,
Faites jeter un monitoire,
Prenez la bague et le compas,
Tournez le bréviaire et le sas,
Peignez des pieds jusqu'à la tête,
L'intérêt et le principal,
Cela ne me fait pas de mal.
Dieu merci, je ne suis pas moine,
Abbé, chapelain ni chanoine ;
Je vis sans maître, et pour valet,
Je me sers d'un esprit follet,

Qui va toujours de ruelle en ruelle.
Recherchant intrigue nouvelle,
Pour m'endormir à leur récit,
Lorsque je me suis mis au lit.
Un des soirs de la semaine
Il vint chez moi tout hors d'haleine,
Et dit d'abord en arrivant :
Tandis que je reprendrai vent,
Tu peux apprêter tes oreilles,
Car je vais dire des nouvelles.
Sais-tu bien que le bel objet
Que ton cœur adore en secret,
Depuis que le bon père Herelle
Et le peintre sont en querelle,
Est tombé dans l'engagement
Avec un autre jeune amant,
Qui loge chez Monsieur Vuilleaume ?
C'est la personne du royaume
Dont l'esprit est le moins malin.
En un mot il s'appelle Heuslin.
Heuslin ! m'écriai-je, tu railles !
L'enfer dévore mes entrailles,
Reprit mon lutin irrité,
Si je prête à la vérité.
La chose est même si certaine,
Que l'un et l'autre prennent peine
A ménager quelques moments
Pour expliquer leurs sentiments.

Poussés d'un zèle réciproque,
Ils entrent souvent en colloque :
Le jour, c'est chez la Martinet
Que se tient l'amoureux caquet :
La belle se met à son aise
Dessus une petite chaise,
Tandis qu'à ses pieds prosterné,
Son sieur, toujours passionné,
Lui conte mille bagatelles
En épluchant pois et groiselles.
Lorsque le jour vient sur le tard,
Le rendez-vous est chez Foucart.
Sa femme pitoyable et tendre
A la bonté de les entendre
Se cajoler en grands plaisirs.
C'est là qu'ils bornent leurs désirs,
Car enfin ce couple est trop sage
Pour en souhaiter davantage.
Dans ces intervalles heureux,
Ils s'entretiennent de leurs feux ;
Ils murmurent contre l'absence,
Ils condamnent l'indifférence.
L'un se saisit du bracelet,
L'autre empoche le chapelet.
L'un veut que son meuble on lui rende,
L'autre son gage redemande.
L'une dit : Adieu, je m'en vas ;
L'autre : Ne vous en allez pas.

Enfin, après tant de conteste,
La nuit, à ces amants funeste,
Leur fait quitter ces doux propos,
Qu'ils prisent plus que le repos ;
Ils regagnent le domicile :
Mais avant que de faire Gille,
Et de conclure ce départ,
Ils rendent grace à la Foucart,
Ils prennent sa main et la pressent,
Ils la flattent, ils la caressent,
Et bras dessus et bras dessous.
Se peut-il rien voir de plus doux ?

Là, mon lutin fit une pause
Dont je ne dirai point la cause,
Je crois qu'on la devine bien.
Mais adieu, c'est trop d'entretien.

II

GROU *

AU LUTIN BURLESQUE.

Esprit de soufre et de salpêtre,
Esprit que l'enfer a vu naître,
Esprit fol, autant que follet,
Esprit digne d'être valet,

Pourquoi du centre de la terre
Sors-tu pour me faire la guerre ?
Pourquoi viens-tu mal à propos
Troubler l'état de mon repos ?
Faut-il que la muse infernale
A mes vœux se montre fatale ?
Faut-il que le bruit de tes vers
Porte mon nom par l'univers ?
Si l'amour produit dans mon âme
Un peu d'estime, un peu de flamme,
S'il me donne enfin un rival,
Cela te fait-il quelque mal ?
Faut-il qu'un lutin s'embarrasse
De mes feux et de ma disgrâce ?
Faut-il qu'il soit inquiété
Si je suis bien ou mal traité ?
Encore si cette inquiétude,
Ce souci, cette noire étude,
N'alloient qu'à tourmenter mon cœur,
Je le souffrirois sans aigreur.
Mais hélas ! sa malice extrême
Ose attaquer la vertu même,
L'objet le plus pur que les cieux
Puissent faire voir à nos yeux.
Ah ! c'est ce qui me désespère,
C'est le sujet de ma colère,
C'est d'où me vient tout le chagrin
Qui me ronge soir et matin ;

Je peste, je frémis, j'enrage,

. . . . . .

Et je m'en vais, au premier jour,
Faire le lutin à mon tour;
Il n'est ni blondin ni blondine
Qui ne passe par l'étamine;
Filles, garçons, petits et grands,
Ma foi, vous serez sur les rangs;
Je démêlerai vos intrigues,
Je marquerai toutes vos brigues,
Je dirai tous vos rendez-vous
Et vos entretiens les plus doux.
Il faut, aux dépens de ma vie,
Venger l'adorable Isménie,
C'est la fleur de votre troupeau,
Le ciel n'a rien fait de si beau,
Son éclat efface le vôtre ;
Sa vertu ne cède à nulle autre :
Elle a l'esprit brillant et prompt,
La pudeur règne sur son front;
Elle est modeste, elle est civile;
Bref, je n'en sais point, dans la ville,
En qui l'esprit avec le corps
Fasse de plus charmans accords.
N'est-on donc pas bien misérable,
Et n'est-on pas pire que diable,
D'insulter à tant de beautés,
Et tant de bonnes qualités?

Va, je te crois sur ta parole,
Méchant lutin à tête folle,
Tu n'es qu'un esprit forcené,
Pour mieux dire, un diable incarné.
J'avois cru que tes camarades,
Pour nous faire ces incartades,
S'étoient échappés des enfers
Après avoir rompu leurs fers;
Mais puisque ta muse novice
Dit qu'elle n'a point de complice,
Je te demande bien pardon
De t'avoir estimé trop bon :
Remplis désormais ton envie,
Suis ton penchant et ton génie,
Mon cœur ne s'en fâchera point.
Si tu me fais grâce en un point,
Respecte cette jeune blonde,
Qu'on doit estimer dans le monde;
Laisse ses compagnes en paix,
Porte à moi seul tes coups, tes traits;
Je me donne en proie à ta rage,
Fais contre moi plus d'un outrage,
Décharge sur moi tous tes coups;
Je n'en aurai point de courroux.

III

GROU *

POSTULANT L'HABIT DE MINIME A SOISSONS.

Je viens, père lecteur, les yeux baignés de larmes,
Chercher à vos genoux la fin de mes alarmes,
Accuser un objet qui m'avoit asservi,
Et demander un cœur que vous m'avez ravi.
De toutes les beautés que Soissons mit au monde,
J'avois pu me résoudre à n'aimer qu'une blonde.
Elle approuvoit mes soins, elle souffroit mes feux,
Et cela seulement me rendoit trop heureux!
Ses yeux m'ont souvent vu sous son aimable empire,
De ses plus doux chagrins faire tout mon martyre,
Etablir mon bonheur sur ses moindres plaisirs,
Et n'aspirer enfin qu'à suivre ses désirs.
Il sembloit que le ciel, pour consacrer nos flammes,
Eût produit nos amours en produisant nos âmes;
Je l'aimois tendrement, elle m'aimoit aussi,
Et nous avions juré d'aimer toujours ainsi;
L'ingrate toutefois, passant dans votre école,
A brisé ses liens et trahi sa parole.
Et tant d'ardeur, d'encens, de soins et d'amitiés,
Ont trouvé pour jamais leur écueil à vos pieds.

Elle y va tous les jours, cette injuste maîtresse,
Détester sans horreur sa première tendresse,
Et faire de sang froid mille fermes propos
De rejetter mes vœux et troubler mon repos.
Avec elle aujourd'hui mille charmantes filles
Se rangent sous vos lois, se jettent dans vos grilles,
Où, sans avoir égard aux plus sacrés serments,
Elles rompent la foi promise à leurs amants.
Je voudrois, pour souffrir cette humble colonie,
Que l'amour du vrai bien l'eût saintement unie,
Qu'elle ouît vos leçons, sans aimer le lecteur,
Et vous dît ses péchés, sans vous donner son cœur.
Mais ces caresses vont se joindre au zèle austère;
On cultive un galant sous le voile d'un père;
On s'entretient de Dieu, sans perdre le bon mot,
Et la dévotion plaît moins que le dévot.
Pour venir à vos fins, vous savez bien des routes;
Vous n'en épousez point, pour les épouser toutes.
Vous leur tournez le dos, et le Parthe imitant,
Vous les blessez sans peine en vous en écartant.
Votre esprit connoissant que ce sexe imbécile
Porte un riche trésor dans un vaisseau fragile,
Vous lui prêchez toujours de ne rien hasarder,
Et de mettre en dépôt ce qu'il ne peut garder.
De ce cher gage alors sages dépositaires,
Vous appliquez sur lui le sceau de vos mystères,
Et le cachez si bien au reste des humains,
Qu'on ne le voit jamais échapper de vos mains.

Pour moi, je ne sens pas assez d'indifférence
Pour vous laisser jouir du fruit de ma conscience.
Je l'irai disputer jusque sur vos autels,
Et le reprendre même aux yeux des immortels.
Donnez-moi vos habits, ou rendez-moi sa flamme :
En prenant vos couleurs j'aurai droit sur son âme,
Iris fera pour moi ce qu'elle fait pour vous,
Et j'obtiendrai sa foi sans être son époux.
Que si votre rigueur, augmentant ma torture,
Me refuse ma belle ou cette couverture,
Puisse le ciel un jour pleuvoir dessus vos dents [1]
Des flots d'huile bouillante et des charbons ardens.

IV

GALIMATIAS DU PÈRE MINIME*,

POUR RÉPONSE A GROU.

C'est beaucoup présumer, Tirsis, je m'en irrite :
Vous osez vous vanter que votre beau mérite,
Votre feu, votre amour, ont su vous faire aimer.
Croyez-moi, je vous prie, c'est par trop présumer.
Jamais ne fut pour vous, dans mon cœur, dans mon âme,
Soupir ou passion, ni de feu ni de flamme.

1 Ce père les avoit belles.

Pourquoi dites-vous donc que l'on vous veut ravir
Un objet qui sembloit déjà pour vous languir:
Et vous vous en prenez au bon père Herelle !
A quel sujet pour moi lui faire une querelle ?
Vous fait-il quelque tort, si par ses instructions
Il tire du péril mes inclinations?
Voulez vous écouter quel est notre entretien ?
Le voici, croyez-moi... mais retenez-le bien :
Ma fille, me dit-il, que vous serez heureuse,
De savoir éviter la vanité trompeuse,
De rechercher ici le repos assuré
Que l'on ne trouve point dans un palais doré !
De tout ce que le monde à vos yeux représente,
Dans cette solitude il n'est rien qui nous tente ;
Et les biens et les maux ne nous pourront jamais
Inspirer d'éviter ou troubler notre paix.
Exempte d'embarras, vous n'aurez rien à faire,
Que suivre notre règle et que nous satisfaire.
Pour donc vous préparer d'une sainte façon,
Il faut dans ce saint lieu vous faire la leçon.

V

EXCUSE DE GROU A SA CHÈRE *.

Ne vous offensez point, adorable Isménie,
De ce que l'on présume écrire en ma faveur ;
On connoît trop l'excès de votre tyrannie,
Pour croire que ma flamme ait eu quelque bonheur.
Ces vers à mon avis ne sont pas sans mystère,
Lorsqu'ils peignent mon sort si charmant et si doux ;
Ils vous marquent le bien que vous me deviez faire,
Comme si je l'avois déjà reçu de vous.

Un auteur se figure, en vous voyant si belle,
Que la tendresse loge avecque tant d'appas ;
Mais s'il en avoit fait une épreuve fidelle,
Je suis trop convaincu qu'il ne le diroit pas.
Vous n'avez eu du ciel tant d'attraits en partage
Que pour tuer les gens qui vous offrent leurs vœux.
L'on court en vain vous rendre un éternel hommage,
Ce n'est pas le chemin pour devenir heureux.

Pour avoir seulement conçu cette pensée,
Quelles peines, hélas ! m'a t-il fallu souffrir !
J'ai vu de cent chagrins mon âme traversée
N'oser parler du mal qui me faisoit mourir.

Loin de vous expliquer l'état de mon martyre,
Je m'éloignai toujours de vous le faire voir,
Et si mes tristes yeux n'avoient pu vous le dire,
Croyez-moi, vous seriez encore à le savoir.
Dans leurs plus rudes coups instruit à me contraindre,
Je sus à mes amis tenir mes maux secrets,
Et même dans les bois je ne m'en osois plaindre,
De crainte d'y trouver des échos indiscrets.
Ne m'accusez donc plus d'avoir part à ces fables
Qu'une muse inconnue étale à mon insu.
Qui peut dissimuler ses tourments véritables
Peut bien taire l'honneur qu'il n'a jamais reçu.

VI

ÉPIGRAMME.

Aimable et charmante Montfort,
Dont les beaux yeux plaisent si fort,
Et qui font au cœur mille brèches,
Vos bonnes nuits vont commencer,
Et l'Amour s'en va vous percer
De la plus douce de ses flèches.

VII

QUATRAIN*.

Belle dont mon cœur est béché,
Je ferois volontiers certaine peccadille,
Si tu voulois, charmante fille,
Porter la moitié du péché.

VIII

ÉPIGRAMME*.

Mon aimable Iris, il est temps
De lui donner la clef des champs.
  Un oiseau si volage,
    Eh bien!
Se lasse d'être en cage,
Vous m'entendez bien

IX

CHANSON *.

Pauvre oiseau, que tu fais de tours,
Pour avoir bien de tes amours !
Ta colombelle
Fait la rebelle
Et ne veut point s'apparier;
Toutes femelles
Font les cruelles
Et se veulent faire prier.

X

AUTRE *.

Enfin, monsieur Dubois (*bis*),
Vous voilà receveur,
Grace à monsieur D...
Pour la troisième fois !
Enfin, monsieur Dubois,
Soyez moins voyageur
Que la dernière fois,
Monsieur Dubois.

XI

AIR *.

Vous vous plaignez qu'Iris est trop sévère,
Que jamais elle n'aimera;
Aimez-la tendrement, prenez soin de lui plaire,
Amour vous aidera,
Laissez-le faire.

XII

ÉPIGRAMME *

Je sais qu'avec toute franchise
Je pourrois en parler à Lise;
Mais je n'ose m'y hasarder,
Car elle est laide, et j'appréhende,
Si je lui fais cette demande,
Qu'elle n'aille me l'accorder.

XIII

DIALOGUE.

TIRCIS.

On joue au joli jeu d'amour
Plus souvent la nuit que le jour.
Jamais femme n'en fut lassée.

IRIS.

Y fait-on bien de la façon?

TIRCIS.

Suffit d'y prendre une leçon,
Pour être maîtresse passée.

XIV

ÉPIGRAMME.

En vain par un amour fidelle
Tu penses vaincre la cruelle
Dont les beaux yeux t'ont su charmer :
Pour obtenir ce pucelage,
Ce n'est pas assez que d'aimer;
Il faut risquer le cocuage.

XV

ÉPIGRAMME *

POUR MADEMOISELLE CARTIER.

On vous enferme avec raison
Dans cette dévote prison,
Pour notre commune assurance.
Belle étrangère, en vérité,
Si vous étiez en liberté,
Vous feriez trop de mal en France.

XVI

AUTRE *

POUR LA MÊME.

Foin, que voulez-vous dire,
De dire toujours non ?
Un galant bel et bon
Depuis deux ans soupire
Pour vous donner son nom.
Foin, que voulez-vous dire,
De dire, etc.

XVII

QUATRAIN.

POUR LA MÊME.

Amour, sois-moi favorable,
Je me rends ton prisonnier.
Prends pitié d'un misérable
Qui te demande quartier.

XVIII

ÉPIGRAMME [1].

On dit qu'on voit Drillon prétendre
De son galant faire son gendre;
Cela veut dire que Drillon,
En sage mère de famille,
Fera de son vieux cotillon
Une robe neuve à sa fille.

XIX

ÉPIGRAMME *.

Jamais il ne condamne rien,
Du mal même, il en dit du bien.
Est-ce douceur, est-ce mollesse?
Enfin pour tout dire, Damon,
Le bonhomme trouve tout bon,
Trouve tout bon, jusqu'à sa nièce.

XX

AUTRE *.

CONTRE MADAME DE MUIR.

Madame Climène prend
Un pédant pour son galant,
Elle en tire un bon office.
Un blondin, pour le déduit,
N'est pas d'un si bon service
Et fait beaucoup plus de bruit.

XXI

AIR *.

Une abbesse de Passy,
Moins belle que l'aurore,
Disoit d'un ton radouci
A son amoureux transi :
Encore, encore, encore.

XXII

STANCES.

A PHILIS.

Il le faut avouer, votre vertu sévère
Vous met hors de soupçon.
Mais, Philis, toutefois en baisant votre frère,
Vous baisez un garçon.

Votre frère eut du ciel des attraits en partage
Qu'on ne peut mépriser;
Mais plus il a d'appas, moins, si vous êtes sage,
Vous le devez baiser.

Ne perdez pas pour lui le titre d'inhumaine :
Songez à ce qu'il vaut.
Étant beau comme il est, vous ne pouvez sans peine
Le baiser comme il faut.

Quand je vois dans ses bras qu'il vous tient enlacée
Avec tant de douceur,
J'ai peur qu'en ce moment vous perdiez la pensée
Que vous êtes sa sœur.

Cette fille jadis de qui le mont Chimère
A vu le changement,
Pensoit, ainsi que vous, ne baiser que son frère,
Et baisoit son amant.

Elle ignora longtemps ses feux illégitimes,
Feux dignes du trépas,
Et connut, mais trop tard, qu'elle avoit fait des crimes
Qu'elle ne croyoit pas.

Que si pour votre sang vous êtes animée
De mouvements si doux,
Embrassez votre sœur; nature l'a formée
De même sang que vous.

Vous qu'ici bas le ciel fit naître sans seconde,
Adorable Philis,
Prenez donc garde à vous et songez que le monde
A trop d'une Biblis[1].

XXIII

VERS

A M. LE MARQUIS DE L***[2].

Toi qui connois la vanité
Des honneurs qu'on poursuit au Louvre,
Et le masque dont on y couvre
La plus noire infidélité,
Contemple, à l'abri de l'orage,
La grâce qui conduit ta barque dans le port,
Avant que le déclin de l'âge
Ne t'enlève le moyen de penser à la mort.

1 On peut lire dans Ovide (*Métamorphoses*, lib. IX, vers 452 à 664) l'histoire de Biblis, qui, ayant obligé son frère Caunus, par des importunités coupables, de fuir la maison paternelle, le chercha longtemps inutilement, et s'arrêta enfin dans un bois où, à force de pleurer, elle fut changée en une fontaine qui portoit son nom.

2 Imprimé dans le *Choix de Poésies morales et chrétiennes, depuis Malherbe jusqu'aux poètes de nos jours*. Paris, chez Briasson, 1740, in-12, p. 327.

XXIV

CHANSON.

Philis, pourquoi négligez-vous
  L'avis de votre mère?
Elle trouve qu'un jeune époux
  Seroit bien votre affaire.
Appariez-vous promptement;
  Qu'est-ce qui vous retarde?
Craignez-vous de faire un serment
  Que personne ne garde?

XXV

DE CORNEILLE*,

CHANGÉ PAR MAUCROIX.

Et concevez des vœux dignes d'une Romaine?
Je la suis, il est vrai, puisqu'Horace est Romain.
Je me suis fait Romaine en lui donnant la main....
Mais l'hymen me tiendroit en esclave enchaînée.....

Le hasard qui préside aux affaires humaines
Ne se gouverne point par des règles certaines;
Il agit par caprice, et l'on voit rarement
D'une même conduite un même événement.

... Et ce n'est pas du ciel un ordre nécessaire
Que tout ce qui s'est fait se doive toujours faire.
Ou pour ou contre moi, l'exemple ne peut rien.
Les desseins sont divers.....

On se trompe souvent, et le plus ferme archer
Ne frappe pas toujours le but qu'il veut toucher.

XXVI

ÉPIGRAMME *

A LA COMTESSE DE GORMAS.

Est-ce vous que j'ai tant aimée,
Et qu'à présent j'aime si peu?
Se peut-il que d'un si grand feu
Il ne reste point de fumée?

XXVII

QUATRAIN*.

Si le poudré marquis de Gorde
S'avise de brûler pour vous,
Belle Philis, je me résous
A la dépense d'une corde.

XXVIII

AIR*.

Belle chanoinesse
De Saint-Augustin,
Vous vous levez trop matin.
Un peu de paresse
Repose le teint.

XXIX

FRAGMENT*.

Rhadamante, Minos, Cerbère et les Furies
Sont tout contes en l'air, et vaines rêveries.

XXX

LA COMTESSE DE FIESQUE[1].

Pour la belle comtesse
Meurt tous les jours
Quelque amant qu'elle laisse
Sans nul secours :
Et cependant la presse
Y est toujours.

XXXI

ÉPIGRAMME.

Lise à qui j'ai manqué de foi,
Dit que pour se venger de moi,
Elle va devenir si belle
Que je mourrai d'amour pour elle.
Mais quand je vois luire le fard
Dont sa gorge est toute chargée,
Ma foi, je la trouve au hasard
De mourir sans être vengée.

1 Le nom de Segrais est en marge du manuscrit.

XXXII

ÉPIGRAMME *.

Ni des Pécheurs, ni des Maillis,
N'attendez rien, pâle Philis;
Pour guérir ce teint blême,
Eh bien!
Il faut rompre carême,
Vous m'entendez bien.

XXXIII

POUR LA COMTESSE DE BEAUJEU,

Mes vœux ne sont plus exaucés,
Si je me plains, on me fait taire.
Mais quoi! mes beaux jours sont passés,
J'ai perdu le secret de plaire.

Que te sert de me consumer?
Amour, sois-moi plus équitable,
Et puisqu'on ne peut plus m'aimer,
Fais que rien ne me semble aimable.

XXXIV

ÉPIGRAMME.

Lorsque Jacques se trouve mal,
Ne croyez pas que l'on appelle
Les médecins ni leur séquelle ;
On fait venir le maréchal.

XXXV

AUTRE *.

Que n'épouse-t-il donc Sylvie,
Puisqu'il s'en est laissé charmer,
Et qu'il l'aime plus que sa vie ?
C'est qu'il la veut toujours aimer.

XXXVI

AUTRE *.

Chaque chose vient à son tour,
Les temps ont peu de ressemblance ;
Les jeunes femmes font l'amour,
Et les vieilles font pénitence.

XXXVII

SUR LE MARIAGE*
DE MADAME DE CHAUNE-VILLEROY [1].

Ma foi, c'est bien injustement
Qu'on blâme une duchesse illustre
D'avoir quitté pour son amant
Le tabouret et le balustre.

Quoi que l'on en dise à la cour,
Et quoi que l'on en détermine,
Je tiens que fourrure d'amour
Vaut mieux que fourrure d'hermine.

L'honneur n'est rien qu'un peu de vent.
Je ne sais point dame si fière
Qui pour le plaisir du devant
Ne quitte l'honneur du derrière.

1 Françoise de Neuville, mariée avec Juste-Louis, comte de Tournon, puis à Henri-Louis d'Albert, dit d'Ailly, duc de Chaune, et en troisième noces à J. Vignier, marquis de Hauterive. Le lendemain des noces elle effaça elle-même ses armes de duchesse ; elle étoit fille de feu le maréchal duc de Villeroy, qui est mort en 1685.

XXXVIII

BOUQUET *.

Que le ciel béniroit mes peines,
Et qu'heureux me seroit ce jour,
Si je pouvois, pour mes étrennes,
Vous donner tant soit peu d'amour !

XXXIX

ÉPIGRAMME *.

Domine nez, nez à l'antique,
Parent de Scipion Nasique,
Tes enfants sont jolis, ma foi !
L'un est fou comme son grand-père,
L'autre est bête comme sa mère,
Et tous deux ladres comme toi.

XL

ÉPIGRAMME *.

Il est mort, le pauvre C...
Qui pour amasser des louis
S'épargna jusqu'au nécessaire.
Le pauvre homme repose en paix.
Son fils ne le vaudra jamais :
C'est un bourreau de luminaire.

XLI

MADRIGAL *.

Aller au séminaire,
C'est aller en enfer ;
On y voit un Cerbère,
Un homme tout de fer,
Nommé père Giflot,
Ou seigneur Astarot.

XLII

FRAGMENTS DE TRAGÉDIES COMMENCÉES PAR M. DE MAUCROIX.

STRATONICE [1]. *

SÉLEUCUS.

Antiochus est sage, il sait trop son devoir,
Et les dieux et le sang ont sur lui du pouvoir.
Mais l'amour connoît-il les dieux ou la nature ?
Ne sauroit-on brûler que d'une flamme pure,
Un jeune cœur tient-il ses désirs en prison,
Et prend-on, pour aimer, conseil de la raison?
Ce mal se rend souvent plus puissant que nous-même,
On est forcé d'aimer par un pouvoir suprême,
Tous nos raisonnemens sont après superflus.
On sent bien la raison, mais on ne la suit plus.

1 Stratonice, fille de Démétrius-Poliorcètes, mariée à Séleucus, roi de Syrie, si robuste, qu'il arrêtoit, par les cornes, un taureau furieux. Le médecin Erosistrate lui dit : « Ton fils unique, Antiochus, doit mourir!... Il est » amoureux de ma femme... » — « Ah! plut aux dieux, » dit Séleucus, « qu'il fût amoureux de la mienne; je lui don- » nerois encore mon royaume pour lui sauver la vie. » Ce qu'il dit avec abondance de larmes. Alors le médecin, lui serrant la main : « Sire, vous n'avez que faire de mon aide » en ceci, car étant père, mari et roi, vous pouvez encore » être le médecin de la maladie de votre fils! » Séleucus lui donna Stratonice et le fit roi des hautes provinces de l'Asie.

XLIII

PLAUTIEN*

TRAGÉDIE.

SCÈNE PREMIÈRE.

BASSIEN, PLAUTILLE.

PLAUTILLE.

Seigneur, je le confesse et l'avoue avec vous,
Je ne méritois pas un César pour époux.
Mon père, ambitieux par ce grand hyménée,
De malheur pour jamais combla ma destinée;
Plût au ciel qu'il m'eût mis le poignard dans le sein,
Le jour qu'il m'obligea de vous donner la main.
J'ai cru que le pouvoir de la foi conjugale,
A ma sincère ardeur rendroit la vôtre égale
Mais au lieu de l'amour que j'avois prétendu,
Je me trouve l'objet d'un mépris assidu.
Il n'est point de splendeur que la vôtre n'efface,
Et près de vous, seigneur, toute grandeur est basse;

Mais je puis dire aussi, même sans vanité,
Qu'à tel point de grandeur Plautien est monté,
Le ciel de tant de biens a comblé sa famille,
Que vous êtes le seul qui méprisiez sa fille.

BASSIEN.

C'est d'où vient le sujet de mes justes mépris,
Car ces biens dont l'éclat éblouit vos esprits,
Est-ce de vos aïeux le superbe héritage,
Et ce que votre père en reçut en partage ?
Votre père, madame, un chétif Africain.
Né pour le déshonneur de l'empire romain !
Il faut pourtant plier sous son pouvoir suprême,
Il est plus empereur que l'empereur lui-même ;
Il régit l'univers de l'un à l'autre bout :
Charges, gouvernement, il dispose de tout.
Enfin ce favori, pour comble d'insolence,
M'a contraint d'accepter son indigne alliance.
Mais j'espère qu'un jour, je lui ferai sentir
De ce honteux hymen un cuisant repentir.
Car dans le rang, madame, où le ciel m'a fait naître.
Il faut bien qu'à mon tour je sois aussi le maître.

PLAUTILLE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que vous le menacez,
Et ce cruel discours me fait connoître assez
Quel orage de maux doit accueillir mon père,
Sitôt que les destins nous raviront Sévère

BASSIEN.

Madame, croyez-en tout ce qu'il vous plaira.

PLAUTILLE.

Peut-être que ce cœur un jour s'adoucira,
Et que les Immortels, à Plautien propices,
Vous feront d'un autre œil regarder ses services,

BASSIEN.

Je sais bien de quel œil je les dois regarder,
Et le juste loyer qu'il leur faut accorder.
Rome sera témoin de ma reconnoissance.

PLAUTILLE.

On peut ôter la vie, et non pas l'innocence.
La faveur de mon père est un crime à vos yeux,
L'excès de son pouvoir vous le rend odieux.
Pour moi, s'il faut un jour vous servir de victime,
Ma naissance du moins fera seule mon crime.
Il est vrai que je suis fille de Plautien;
Excepté ce forfait, je ne redoute rien,

BASSIEN.

Ainsi votre innocence est hors de tout reproche,
On ne tient pas pourtant que vous soyez de roche;
Votre cœur est sensible, et pour l'instant on dit
Que Martien n'est pas trop mal dans votre esprit
Si j'en parle, après tout, ce n'est pas pour m'en plaindre,
Ni que dans vos amours je veuille vous contraindre.

Prenez encor pour lui des sentiments plus doux,
Je vous aime trop peu pour en être jaloux.

PLAUTILLE.

Martien vaut beaucoup, et passe pour un homme,
Qu'on n'en voit que bien peu qui l'égalent dans Rome.
Chacun sait qu'autrefois il me donna ses vœux,
Et que l'hymen fut prêt à nous joindre tous deux.
Je l'avouerai sans honte, alors, je le confesse,
Je m'engageai pour lui jusques à la tendresse,
Et sans rien oublier des lois de mon devoir,
J'eus tous les sentimens que je devois avoir;
En user autrement, c'étoit lui faire injure;
Mais enfin notre hymen n'ayant pu se conclure,
Je rompis tout commerce avec Martien;
Il ne me parla plus ou ne parla de rien;
Et de mes premiers feux si l'ardeur vit encore,
C'est un secret, seigneur, que Martien ignore;
Je dois ce témoignage à ma pudique foi.
Si pourtant vous avez quelque ombrage de moi,
Et que vous me croyez capable de foiblesse,
Ayez des espions, qu'on m'observe sans cesse,
Ma solide vertu ne craint pas les témoins.

BASSIEN.

Madame, il faut aimer pour prendre tous ces soins.
Gouvernez votre cœur à votre fantaisie;
Quand je n'ai point d'amour, je suis sans jalousie.

PLAUTILLE.

C'est-à-dire, seigneur, que vous ne m'aimez pas :
En effet ma rivale a pour vous tant d'appas,
Vous êtes si charmé des yeux de cette belle,
Qu'il seroit malaisé de vous plaire autant qu'elle!

BASSIEN.

Oui, la seule Julie a des charmes pour moi.
Mon cœur de ses yeux seuls veut recevoir la loi,
Et le ciel ne sauroit m'accorder plus de grâce
Que de lui voir bientôt occuper votre place.

PLAUTILLE.

Ma place! l'empereur ne le souffrira pas!

BASSIEN.

Non, non, nous attendrons jusques à son trépas.
Mais l'empereur est vieil, il n'a plus guère à vivre,
Et peu de temps après d'autres pourront le suivre.

PLAUTILLE.

Eh bien! si pour monter à ce superbe rang,
Votre chère Julie a besoin de mon sang,
Seigneur, dès aujourd'hui contentez votre envie.
Aussi bien n'ai-je pas grand plaisir à la vie;
J'en verrai sans regret trancher le triste cours :
Vivre comme je fais, c'est mourir tous les jours.

BASSIEN.

Faites, faites couler vos pleurs en abondance,
Car je vois devers nous l'empereur qui s'avance;
Rehaussez devant lui le ton de vos soupirs,
C'est le consolateur de tous vos déplaisirs.

SCÈNE II.

L'EMPEREUR [1], BASSIEN, PLAUTILLE.

L'EMPEREUR.

Ma fille, vous pleurez, qui vous a pu déplaire?
Qu'avez-vous?

PLAUTILLE.

Rien, seigneur.

L'EMPEREUR.

Ce n'est pas l'ordinaire,
De pleurer sans sujet; qu'a-t-elle, Bassien?
Dites la vérité.

BASSIEN.

Seigneur, je n'en sais rien.
Les femmes bien souvent pleurent de peu de chose,
Elles-mêmes parfois n'en savent pas la cause.

1 Septime-Sévère.

L'EMPEREUR.

Plautille a trop d'esprit pour pleurer sans raison.

BASSIEN.

Ses pleurs sont quelquefois assez hors de saison.
Pour être toujours bien avecque la princesse,
Il faudroit l'adorer, la révérer sans cesse ;
Mais par malheur pour elle, et dût-elle en pleurer,
Je ne suis pas toujours d'humeur à l'adorer.

PLAUTILLE.

De tant de vanité je ne suis point capable,
Et je me connois trop pour me croire adorable ;
Honorez-moi, seigneur, d'un traitement plus doux,
Voilà le seul encens que je prétends de vous.
Mes pleurs, vous le savez, coulent sans artifice,
Et je ne les répands qu'avec trop de justice.

L'EMPEREUR.

De grâce, Bassien, faites-moi concevoir
Pourquoi sur votre esprit j'ai si peu de pouvoir.
Toujours à mes désirs je vous trouve contraire ;
Pour gagner votre haine, il suffit de me plaire ;
Je me rebute enfin de votre procédé.
Combien de fois, mon fils, vous ai-je commandé
De vivre avec Plautille en bonne intelligence ?
Et vous n'avez pour elle amour ni complaisance !
En voyant la princesse, on cherche vainement
De vos constans mépris le juste fondement ;

Car, quoi! n'est-elle pas jeune, bien faite, belle?
Je n'appréhende pas d'en parler devant elle,
Je sais sa modestie et que la vérité
Ne peut corrompre un cœur exempt de vanité.
Sur quoi donc appuyer ce méprisant caprice
Dont si longtemps Plautille éprouve l'injustice?

BASSIEN.

Pourquoi de mes froideurs rechercher la raison?
L'amour et l'hyménée ont peu de liaison,
Cette passion libre abhorre la contrainte,
Et l'on n'aime jamais par devoir ou par crainte.

L'EMPEREUR.

Eh bien, ne l'aimez pas d'amour, mais d'amitié!
Et si c'est trop encore, aimez-la par pitié.
Quelle inhumanité de rendre malheureuse
Une jeune princesse aimable, vertueuse,
Fille d'un père, enfin, dont la fidélité
M'acquit et chaque jour maintient ma dignité!

BASSIEN.

Comment! vous lui devez cette haute fortune?
Ce n'est pas, pour le moins, l'opinion commune,
Et si j'ose le dire, on croit que Plautien
Y servit peu, seigneur, ou n'y servit de rien.

L'EMPEREUR.

On lui rend près de vous de très-mauvais offices,
Et l'on vous instruit mal de ses rares services.

Mais apprenez de moi, que dans tous mes combats
Plautien m'a servi de la tête et du bras ;
Sa valeur, sa prudence, ont maintenu ma gloire,
Et je lui dois le gain de plus d'une victoire.
Quoi que je fasse enfin, je ne puis faire assez
Pour payer dignement ses services passés.

BASSIEN.

Après tant de bienfaits cédez-lui donc le trône,
Il ne lui manque plus qu'à porter la couronne.
Ce favori, du reste, est plus puissant que vous,
Et vous êtes le seul qu'il ne rend point jaloux ;
De sa prospérité tout le monde murmure.
Il prend à toute main sans garder de mesure ;
Seul, il a plus de biens et que vous et que moi !
Il regarde en pitié l'opulence d'un roi !
C'est un gouffre où se perd tout l'or de nos provinces ;
Rome le voit marcher plus pompeux que ses princes.

L'EMPEREUR.

Voilà donc le sujet qui vous rend si jaloux ;
Certes, c'est peu de chose, et j'en rougis pour vous.
Voulez-vous que sans fruit, pour éviter l'envie,
Un homme à me servir passe toute sa vie,
Qu'il perde son repos pour assurer le mien,
Et que tant de travaux ne lui rapportent rien ?
C'est une opinion injuste, mais commune,
De prendre pour un crime une grande fortune ;

Pour moi, je ne veux point que la postérité
Puisse de mes amis plaindre la pauvreté.

BASSIEN.

De ce côté, seigneur, vous n'avez rien à craindre ;
Plautien pour le moins ne sera pas à plaindre :
Vous l'avez fait si grand qu'on doute avec raison
Si vous pouvez-vous même abaisser sa maison ;
Il fait tout, il peut tout, il est ce qu'il veut être,
Enfin c'est un sujet qui fait ombre à son maître.

L'EMPEREUR.

Vous perdez le respect, jeune homme! oui, je me plais
A combler chaque jour Plautien de bienfaits ;
Même je vous défends d'y trouver à redire,
Ni de vous plus charger des soins de mon empire ;
Des intérêts publics reposez-vous sur moi,
Et ne prétendez pas de me donner la loi.
Au reste, si jamais vous avez l'insolence
De braver mes amis jusques en ma présence,
Je punirai si bien cette témérité,
Que vous aurez regret de m'avoir irrité.
Pour votre femme, enfin, traitez-la comme telle.
Je vous commande encor de bien vivre avec elle.
Sinon ! c'est assez dit... Allez, retirez-vous,
Et si vous vous aimez, redoutez mon courroux !
Je sais qu'un autre amour vous charme et vous possède ;
Mais nous y pourvoirons : tout mal a son remède.

BASSIEN, bas à Plautille.

Je me ressouviendrai de ces bons traitements!

L'EMPEREUR, à Plautille.

Que dit-il?

BASSIEN.

J'obéis à vos commandements.

SCÈNE III.

L'EMPEREUR, PLAUTILLE.

L'EMPEREUR.

Voyez cet emporté, je crois qu'il vous menace!
A-t-on jamais parlé d'une pareille audace?
Ma fille, je vous plains d'avoir un tel époux,
Et ses emportemens me touchent plus que vous,
Car vous n'ignorez pas combien vous m'êtes chère,
Et que je sens pour vous une amitié de père.

PLAUTILLE.

Seigneur, votre bonté console mon ennui,
Elle est mon seul recours et mon unique appui;
Pour le prince, il est vrai que je m'étois flattée
De l'agréable espoir d'en être mieux traitée;
Quoi qu'il fasse pourtant, conjurât-il ma mort,
Puisqu'il est mon époux, il ne peut avoir tort.

L'EMPEREUR.

Ma fille, en ce discours, vous paraissez si sage,
Que je vous estime encore davantage;
Plût aux Dieux que mon fils, en tous ses mouvemens
Montrât pour son devoir de pareils sentimens:
Et j'ai pitié de Rome, enfin je le confesse,
Quand je vois l'héritier qu'il faudra que je laisse;
Mais la bonté du ciel fera tout pour le mieux.
Nos biens comme nos maux sont en la main des dieux.

PIÈCES
ATTRIBUÉES A MAUCROIX

CHANSON.

LE MARQUIS D'OLIZY.

1656.

Godinot parle.)

Enfin, pour vous tirer de peine,
Noble sénat de Bétisy [1],
Voici ce vaillant capitaine,

1 Pour se moquer du Conseil de ville, il appelle Reims du nom d'un petit village qui est tout contre. (Tallemant.)

Jean Larcher, marquis d'Olizy ;
C'est un homme, je vous réponds,
A rompre ponts,
A rompre ponts, gués et passage,
Adroit, vaillant, prudent et sage.

(Le lieutenant de ville répond.)

S'il soulage notre détresse,
Il sera bien récompensé:
Qu'il donne ordre au Moulin-l'Abbesse,
Cuissat, Macot et Compensé,
Jonchery, Breuil et Courlandon,
Au pré d'Ormond,
Au Roland, Courville et Villette,
Au pont d'entre Fisme et Fismette [1].

(Le marquis parle.)

* Désormais la ville du sacre
* Ne craindra plus les ennemis ;
* J'en ferois un trop grand massacre,
* Si en campagne ils s'étoient mis ;
Montal [2], quoique homme de grand cœur,
Mourroit de peur ;
Et Caillet [3] trembleroit dans l'âme,
S'il voyoit l'acier de ma lance.

1 Tous ces lieux ont des ponts sur la rivière de Vesle. (T.)
2 Gouverneur de Rocroy. (T.)
3 Receveur des contributions pour M. le Prince. (T.)

(Le lieutenant de ville parle.)

* Louons de Dieu la providence,
* Qui pourvoit à notre besoin,
* Suscitant pour notre défense
* Un marquis digne d'un tel soin.
Par saint Nicaise et saint Remi[1] !
Mon cher ami,
Nous prions Dieu que votre garce
Vous fasse belle et ample race[2].

SUR LA MARQUISE D'OLIZY.

Marquise meunière,
On dit que votre époux
Vous trouve un peu fière
Et se lasse de vous ;
Si cette ardeur étrange
Prenoit jamais fin,
Comme enfin
Tout amant change,
Vous pourriez bien retourner au moulin.

1 Patrons de Reims. (T.)

2 Le *ms. Favart* ne donne de cette chanson que ce que nous imprimons sans astérique, le surplus est emprunté à Tallemant, dans son *Historiette* de d'Olizy. (Tom. VIII, p. 220, éd. Delloye.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT, p. v.

LIVRE PREMIER.

(1634-1647.)

ÉLÉGIES. — A Olympe, p. 1. — Pour Diane, p. 23. — A Philis, p. 28. — Pour Diane, p. 37.

CHANSONS ET AIRS. — P. 7, 9, 11, 14, 16.

STANCES. — P. 7. — Pour Lénoncourt, p. 39. — A Mlle de Joyeuse, p. 47.

ÉPIGRAMMES. — P. 10, 13, 15, 17, 30, 31, 33, 34, 35, 41, 43, 44.

MADRIGAUX. — P. 26, 27.

ÉGLOGUES. — Tircis, Iris, p. 19.

SONNETS. — A Mlle de Joyeuse, p. 36. — Sur la mort de Lenoncourt, 46.

POÉSIES DIVERSES. — Aveu, p. 9. — A Mme de Joyeuse-Maupas, p. 12. — Quatrain, p. 13. — Boutade, p. 15. — Le portrait, p. 18. — Quatrain, idem. — Le Songe, p. 31. — Variante, p. 32. — A Iris, p. 33. — A Sylvie, p. 34. — Fragment, p. 41. — Conseils à Tircis, 42. — Sur la mort de Lénoncourt, 45.

LIVRE II.

(1647-1654.)

AIRS. — P. 75.
STANCES. — P. 64, 73, 78.
ÉPIGRAMMES. — P. 57, 58, 59, 64, 65, 69, 75, 76, 77, 82.
MADRIGAUX. — Pour une beauté modeste, p. 52, 53, 73, 74.
ÉGLOGUES. — Daphnis, Tircis, p. 85.
SONNET. — Sur un baiser, p. 51.
ODES. — A Conrart, p. 60. — A Patru, p. 62.
EPITRES. — A Cassandre, p. 53. — A Astibel, p. 66. — A Cassandre, p. 68. — A Rosaliane, p. 70. — A Damon, p. 69. — A Pailleur, p. 83.
POÉSIES DIVERSES. — Quatrain, p. 58. — Conseil, p. 59. — Congé, p. 82.

LIVRE III.

(1654-1670.)

ÉLÉGIE. — A Philis, p. 98.
AIRS ET CHANSONS. — Pour Marguerite de Joyeuse, p. 104. — Autre, p. 111. — Mascarade de l'Empereur, p. 118. — Mlle Dufresne, p. 123. — Les deux Résillis, p. 135. — Contre Malédictin, idem. — Pour la Vallière, p. 137.

STANCE. — A Iris, p. 127.
ÉPIGRAMMES. — P. 117, 121, 122, 124, 125, 126, 130, 131, 133, 136, 137, 141.
MADRIGAUX. — A Papette, p. 129, 132, 142.
ÉGLOGUES. — Tircis et Damon, p. 93.
ÉPITRES. — A la marquise de Rambouillet, p. 105. — Réponse d'Arténice, p. 107. — A Mme de Bérieux, p. 142. — A la même, p. 144. — A la même, p. 145.
DIALOGUE. — Lycidas et Phidias, p. 100.
POÉSIES DIVERSES. — Pour un petit chien, p. 109. — Énigme, p. 110. — Autre, 111. — A Mme de..., p. 112. — Contre C..., idem. — Pour la comtesse de Beaujeu, p. 113. — Quatrain, p. 114. — Pour la même, p. 114, 115. — Portrait de Mme Ch. de Biscara, p. 115. — Vers pour la même, p. 116. — Contre, p. 117. — Pour la comtesse de Lhéry, p. 128. — Pour Papette, p. 132. — Le songe, p. 133. — A Mme de Rambouillet, p. 134. — Sur la mort d'une chienne, p. 138. — La vache Io, p. 139.

LIVRE IV.

(1670-1689.)

COMÉDIE. — La Vespière, p. 151.
ÉLEGIES. — A Philis, p. 182. — A Cloris, p. 188.
CHANSONS. — P. 175, 176, 181, 190. — La Guitou et la Charlier, p. 191. — Carême de 1693, p. 198. — Autre, p. 199, 200. — Mailfer et Cloquet, p. 203.
STANCES. — A Mlle Serment, p. 196.

ÉPIGRAMMES. — Contre Maucroix l'aîné, p. 173. — Contre les Archidiacres, p. 174. — Marguerite Poté, p. 177. — Criton, idem. — Le même, p. 178. — Autre, p. 179. — Les Rémois, p. 179. — Contre Cocquebert, p. 180. — Autre, p. 193. — A la Dame inconnue, p. 194. — Les belles démontées, p. 201. — B. et M., p. 201. — Autre, p. 202. — Contre Lisandre, p. 213. — Mademoiselle de... p. 214 — Idem, p. 215.

MADRIGAUX. — Pour Marie Le Vieux, p. 173. — Mme de B..., p. 191.

ÉPITAPHES. — Du cardinal Barberin, p. 171, 172. — De Patru, p. 187.

DIALOGUE. — Belle Iris, p. 178.

ÉPITRE. — Aux trois cousines, p. 187.

RONDEAU. — 1703. p. 216.

POÈME. — Les Solitaires, p. 205. — Envoi, p. 210.

POÉSIES DIVERSES. — Rappel, p. 170. — Sur la mort de Diane, p. 180, 184. — Batylle, p. 190. — Etrennes, p. 191. — Mme de N. D. de Soissons, p. 192, 193. — A Mme B..., p. 197. — Belle insensible, p. 198. — Bataille de 1692, p. 202. — Quatrain, 216.

LIVRE V.

(DATES INCERTAINES.)

POÉSIES DIVERSES. — Le lutin burlesque, p. 221. — Grou au lutin burlesque, p. 226. — Grou postulant l'habit de Minime à Soissons, p. 230. — Galimatias du père Minime, p. 232. — Excuses de Grou à sa chère,

p. 234.—Quatrain, p. 236.—Autre, p. 241.— Vers à M. le marquis de L., p. 245.— De Corneille changé par Maucroix, p. 246.—Quatrain, p. 248.— Pour la comtesse de Beaujeu, p. 250.—Sur le mariage de Mme de Chaulne-Villeroi, p. 252 —Bouquet, p. 253.

CHANSONS.— Pauvre oiseau, p. 237.—Enfin M. Dubois, idem.— Autre, p. 238.—Une abbesse de Passy, p. 243.—Autres. p. 246, 248, 250.

STANCE.—A Philis, p. 243.

ÉPIGRAMMES.—Monfort, p. 235.— 238.—239.— Pour Mlle Cartier, p. 240.—La même, idem.—Drillon, p. 241.— Damon, p. 242.—Climène, idem.— La comtesse de Gormas, p. 247.—Jacques, p. 251. —Sylvie, idem.—Autre, idem.— *Domine Nez*, p. 253.— Autre, p. 254.—Idem.—Dialogue, p. 239, 249.

FRAGMENTS DE TRAGÉDIES.— Stratonice, p. 255. Plautien, p. 256.

PIÈCES ATTRIBUÉES A MAUCROIX.

Sur le marquis d'Olizy, p. 267.— Sur la marquise d'Olisy, p. 269.

FIN DU PREMIER VOLUME.

PARIS, IMPRIMERIE DE WITTERSHEIM, 8, RUE MONTMORENCY.

PQ
1820
M279
1854
t.1

Maucroix, François de
Oeuvres diverses

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY